

A collection of line-drawn caricatures in the background, including a man with a large nose, a man with glasses, and a man with a large head, all rendered in a sketchy, expressive style.

# **RECHERCHES** LVI, 1, 2015 **SOCIOGRAPHIQUES**

**LE QUÉBEC EN CARICATURES :  
HUMEURS ET HUMOUR D'UNE SOCIÉTÉ À TRAVERS LE TEMPS  
sous la direction d'Alexandre Turgeon**

**Présentation. Le Québec en caricatures**

**Représentations de la Confédération**

**Parodier et satiriser l'histoire par la caricature.  
Le cas d'Albéric Bourgeois**

**La leçon de morale derrière l'histoire des Lavigneur**

**Les images de presse de la crise des caricatures de Mahomet**

**Sur les dimensions constitutives de la citoyenneté**

**Leadership et le discours : le cas de la stratégie MigrAction**

**COMPTES RENDUS**



## RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES

*Revue fondée en 1960 par*

FERNAND DUMONT (1927-1997)

JEAN-CHARLES FALARDEAU (1914-1989)

YVES MARTIN

*publiée par*

### LE DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

Faculté des sciences sociales, Université Laval, Québec, Canada

#### RÉDACTION/DIRECTION

Sylvie Lacombe, Université Laval

Gérard Duhaime, Université Laval

#### SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Julie Richard

#### COMITÉ DE RÉDACTION

Sébastien Arcand, HEC Montréal

Jacques Beauchemin, UQAM

Micheline Cambon, Université de Montréal

Anne Caumartin, Collège militaire royal de Saint-Jean

Andrée Fortin, Université Laval

Marcel Fournier, Université de Montréal

Laurie Guimond, UQAM

Pierre Hamel, Université de Montréal

Bruno Jean, UQAR

Simon Langlois, Université Laval

Richard Marcoux, Université Laval

Daniel Mercure, Université Laval

É.-Martin Meunier, Université d'Ottawa

Dominique Morin, Université Laval

Claire Poitras, INRS Urbanisation, culture et société

Amélie Quesnel-Vallée, Université McGill

Michael R. Smith, Université McGill

Jean-Philippe Warren, Université Concordia

#### COMITÉ SCIENTIFIQUE

##### INTERNATIONAL

Leslie Choquette, Assumption College

Luca Codignola, Università di Genova, Italie

Gérard Fabre, EHESS/CNRS

Maria-Teresa Gutierrez, Université

Nationale Autonome, Mexique

Hans-Jürgen Lüsebrink, Université de Sarrebrück

Carmen Mata Barreiro, Universidad

Autonoma de Madrid, Espagne

Florian Michel, Université Paris I Panthéon-Sorbonne

Leigh Oakes, Queen Mary

University of London

Jacques Palard, Université de Bordeaux

Geneviève Zubrzycki, Université du Michigan

#### CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

*Recherches sociographiques*

Département de sociologie

1030, av. des Sciences-Humaines

Bureau 3465

Faculté des sciences sociales

Université Laval

Québec, Canada G1V 0A6

Téléphone : (418) 656-3544

rechsoc@soc.ulaval.ca

[www.soc.ulaval/recherchessociographiques/](http://www.soc.ulaval/recherchessociographiques/)

*Dépôt légal (Québec 1<sup>e</sup> trimestre 2015)*

ISSN 0034-1282

ISBN PDF 978-2-924559-02-4

**RECHERCHES  
SOCIOGRAPHIQUES**

---

## L'objet de *Recherches sociographiques*

*Recherches sociographiques* est une revue pluridisciplinaire consacrée à l'étude de la société québécoise et du Canada français; elle publie des travaux originaux, des notes critiques et des comptes rendus. Saisir le Québec et le Canada français dans leurs composantes spatiales, historiques, politiques, économiques, sociales et culturelles, voilà son objet propre. *Recherches sociographiques* se veut donc un carrefour, une sorte de place publique où on analyse, compare, interprète, à la lumière de diverses traditions scientifiques.

Cette revue est publiée grâce aux subventions du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et du Fonds de recherche du Québec - Société et culture. Elle est membre de la SODEP.



Photo de la couverture : Diffusion autorisée par le fondé de pouvoir de la Fondation Robert La Palme, Me Jean-Pierre Pilon

*Recherches sociographiques*, revue pluridisciplinaire d'études québécoises, est publiée en collaboration avec l'Association internationale des études québécoises.

---

*Recherches sociographiques* est indexée dans plusieurs **répertoires bibliographiques** (*Bulletin signalétique 521, Sociologie, Point de repère, Historical Abstracts, Language and Language Behavior Abstracts, Public Affairs Information Service, RADAR, Sociological Abstracts, America : History and Life, International Bibliography of Periodical Literature, International Bibliography of the Social Science, Linguistic and Language Behavior Abstracts, INIST, Google scholar, Google*), dans plusieurs **banques de données bibliographiques** (*America : History and Life, Historical Abstracts, International Bibliography of Periodical Literature, International Bibliography of the Social Sciences, Linguistic and Language Behavior Abstracts, Sociological Abstracts, INIST*) et à l'Institut de l'informatique scientifique et technique

# RECHERCHES SOCIOGRAPHIQUES

janvier– avril 2015

Volume LVI, numéro 1

## Le Québec en caricatures : humeurs et humour d'une société à travers le temps sous la direction d'Alexandre Turgeon

Notices biographiques .....	7
-----------------------------	---

Alexandre TURGEON	Présentation. Le Québec mis en caricatures. Humeurs et humour d'une société à travers le temps .....	11
-------------------	--	----

### RECHERCHE

Anne TRÉPANIÉ	Représentations de la Confédération comme mise en abyme du Canada-à-renaître : perspectives de recherche .....	23
---------------	--	----

Julie Anne GODIN-LAVERDIÈRE et Myriam BARRIAULT-FORTIN	Parodier et satiriser l'histoire par la bande dessinée, la caricature et la chronique humoristique. Le cas d'Albéric Bourgeois (1876-1962).....	53
--	---	----

Jocelyn GADBOIS	Changer la face des joueurs ou amplifier leurs défauts. La leçon de morale derrière l'histoire des Lavigneur en deux temps de mesure (1986-2008) .....	85
-----------------	--	----

Lélia NEVERT	Les images de presse de la crise des caricatures de Mahomet dans les journaux <i>Libération</i> et <i>Le Devoir</i> au mois de février 2006.....	113
--------------	--	-----

\* \* \*

François ROCHER	Sur les dimensions constitutives de la citoyenneté : perspective des minorités ethnoculturelles et religieuses dans un Québec à l'identité incertaine .....	139
-----------------	---	-----

Hervé STECQ et Martin SIMARD	Le <i>Leadership</i> et le discours dans la mobilisation d'acteurs du développement : le cas de la stratégie MigrAction .....	171
------------------------------	---	-----

### COMPTES RENDUS

Yvan LAMONDE, <i>L'heure de vérité. La laïcité québécoise à l'épreuve de l'histoire</i> ; Yvan LAMONDE, <i>Trajectoires intellectuelles et politiques des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles québécois</i> (Matteo SANFILIPPO) .....	195
---	-----

<i>Notre-Dame de Québec 1664-2014 (coffret)</i> : Paul Labrecque, <i>Notre-Dame-des-Victoires. Un monument historique sur la place Royale à Québec</i> ; Georges Gauthier Larouche, <i>L'église pionnière de Québec. Origines et fondateurs (1615-1664)</i> ; Jean-Marie Lebel, <i>La paroisse Notre-Dame de Québec. Ses curés et leurs époques</i> ; Denyse	
--	--

Légaré, <i>L'inspirante basilique-cathédrale. L'architecture de Notre-Dame de Québec</i> ; Jean-Claude Filteau et Daniel Abel, <i>Joyeuse lumière. Les vitraux de Notre-Dame de Québec</i> (Jacques MATHIEU).....	197
Maurice TARDIF, <i>La condition enseignante au Québec du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle. Une histoire cousue de fils rouges : précarité, injustice et déclin de l'école publique</i> (Mélanie BÉDARD).....	200
Marie McANDREW, Maryse POTVIN et Corina BORRI-ANADON (dir.), <i>Le développement d'institutions inclusives en contexte de diversité. Recherche, formation, partenariat</i> (Elke WINTER).....	202
Guy BERTHIAUME, Claude CORBO et Sophie MONTREUIL (dir.), <i>Histoires d'immigrations au Québec</i> (Victor PICHÉ).....	204
Alexandre DUMAS, <i>L'abbé Pierre Gravel : syndicaliste et ultranationaliste</i> (David RAJOTTE) ..	207
Réal BÉLANGER, <i>Henri Bourassa. Le destin fascinant d'un homme libre (1868-1914)</i> (Sylvie LACOMBE).....	208
Rodrigue LANDRY (dir.), <i>La vie dans une langue officielle minoritaire au Canada</i> (Jean-François LEPAGE).....	210
Maude ROUX-PRATTE, <i>Le Bien public, 1909-1978. Un journal, une maison d'édition, une imprimerie</i> (Pascale RYAN).....	212
Annick FARINA et Valeria ZOTTI (dir.), <i>La variation lexicale des français. Dictionnaires, bases de données, corpus. Hommage à Claude Poirier</i> (Wim REMYSEN).....	213
Réal LA ROCHELLE, <i>Denys Arcand, Mille plateaux</i> (Alain LEFEBVRE).....	215
Janusz PRZYCHODZEN, <i>De la simplicité comme mode d'emploi. Le minimalisme en littérature québécoise</i> (Marie-Pascale HUGLO).....	217
Linda LEITH, <i>Écrire au temps du nationalisme</i> , traduit de l'anglais par Alain Roy (Sylvie LACOMBE).....	219
Catherine DES RIVIÈRES-PIGEON et Isabelle COURCY (dir.), <i>Autisme et TSA. Quelles réalités pour les parents au Québec</i> (Nathalie PARENT).....	220
<b>ABSTRACTS</b> .....	223

## NOTICES BIOGRAPHIQUES

**Myriam Barriault-Fortin** est détentrice d'une maîtrise en histoire de l'art à l'Université de Montréal depuis 2014. Son mémoire « L'art de propagande en Espagne, de la Seconde République au premier franquisme : affiches et portraits officiels » se penche sur les référents et sur la construction du discours historique. Elle a aussi participé au groupe de recherche L'art et le site, dirigé par Suzanne Paquet, entre 2012 et 2014. Elle a contribué à leur page web par quelques articles.

**Jocelyn Gadbois** a été chercheur postdoctoral au département de psychologie de l'Université de Montréal et à la Chaire de recherche sur l'étude du jeu de Concordia University. Ses recherches se concentrent sur les comportements de jeu à faible risque des Québécois et visent à dégager les jeux de hasard et d'argent du cadre moral pour saisir leur fonction sociale. Il a mené ses études doctorales en anthropologie sociale à l'Université Laval et à l'EHESS sur la notion de confiance dans la loterie.

**Julie-Anne Godin-Laverdière** est candidate au doctorat en histoire de l'art à l'Université du Québec à Montréal. Dans sa thèse, elle analyse les discours portant sur les censures et controverses suscitées par l'exposition du nu à Montréal et à Toronto (1949-1967). Depuis 2009, elle participe aux activités de l'équipe de recherche Caricatures et satires graphiques à Montréal (CASGRAM). Elle est l'auteure de « Montréal érotique : pin-up et imageries de nu chez le photographe de presse Conrad Poirier » (Revue de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2013) et du chapitre « Qui est Catherine Ladébauche ? » (D. HARDY Quand la caricature sort du journal : Baptiste Ladébauche (1878-1957), prévu pour 2015).

**Lélia Nevert** est détentrice d'une maîtrise de Lettres Modernes consacrée à *Volkswagen Blues* de Jacques Poulin et d'une maîtrise d'Histoire de l'Université Toulouse II sur l'affaire des caricatures de Mahomet. Elle prépare actuellement un doctorat en cotutelle en Communication à l'Université du Québec à Montréal et en Histoire à l'École des hautes études en sciences sociales de Paris. Ses travaux se concentrent sur la place de la religion dans les manifestations publiques et notamment les médias. Elle est l'auteure des *Caricatures de Mahomet entre le Québec et la France* publié aux Presses Universitaires du Québec en 2013.

**Anne Trépanier** est professeur adjoint à l'École d'études canadiennes à l'Université Carleton. Elle a développé l'idée de refondation comme nouvelle catégorie dans la discipline des études historiographiques canadiennes. Elle a obtenu son doctorat en histoire et en historiographie canadienne à l'Université Laval. Elle a publié *Un discours à plusieurs voix : la grammaire du OUI en 1995*, paru aux Presses de l'Université Laval en 2001 et *La rénovation de l'héritage démocratique: entre fondation et refondation*, paru aux Presses de l'Université d'Ottawa en 2009. Ses articles et conférences portent sur l'imaginaire politique du groupe québécois et la notion de refondation.

**Alexandre Turgeon** est candidat au doctorat en histoire à l'Université Laval. Ses recherches sur le rôle du caricaturiste dans la Cité et les mythes du Québec contemporain ont fait l'objet de plusieurs articles qui ont paru dans les revues : *Histoire sociale/Social History, Journal*

*of Canadian Historical Association/Revue de la Société historique du Canada, Revue d'histoire de l'Amérique française, Recherches sociographiques, Québec Studies et Études canadiennes/Canadian Studies.*

**François Rocher** est professeur titulaire de l'École d'études politiques à l'Université d'Ottawa. Ses intérêts de recherche portent notamment sur les enjeux liés à la diversité pluriethnique et plurinationale, la citoyenneté, la politique constitutionnelle et le fédéralisme canadiens et le nationalisme québécois. Il a publié plusieurs ouvrages et notamment codirigé *Le nouvel ordre constitutionnel canadien. Du rapatriement de 1982 à nos jours* (2013), *La dynamique confiance / méfiance dans les démocraties multinationales* (2012), *Immigration, diversité et sécurité: les associations arabo-musulmanes face à l'État au Canada et au Québec* (2009). Il est membre fondateur du Groupe de recherche sur les sociétés plurinationales (GRSP) et est chercheur régulier du Centre de recherche interdisciplinaire sur la diversité et la démocratie (CRIDAQ) de l'UQÀM.

**Martin Simard** est professeur titulaire à l'Université du Québec à Chicoutimi depuis 2002. Ses champs de spécialisation sont la géographie urbaine et régionale ainsi que l'aménagement du territoire. Il est également membre du Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) tout en assumant la fonction de directeur du Laboratoire de géographie appliquée de l'UQAC.

**Hervé Stecq** est professionnel de recherche et chargé de cours à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Il détient un doctorat en développement régional de cette même institution. Il a soutenu sa thèse en 2014 sur le thème de la dynamique d'acteurs en développement territorial.

**LE QUÉBEC EN CARICATURES :  
HUMEURS ET HUMOUR D'UNE SOCIÉTÉ  
À TRAVERS LE TEMPS**

Qui m'inspire?



Mes muses... sacrifice!



## PRÉSENTATION

# LE QUÉBEC MIS EN CARICATURES : HUMEURS ET HUMOUR D'UNE SOCIÉTÉ À TRAVERS LE TEMPS

Alexandre TURGEON

La caricature est un médium de plus en plus employé, au Québec, comme ailleurs, pour mettre en images la société qui se fait. Ces dernières années, la caricature a été (re)découverte comme source pour étudier la société qui, par l'intermédiaire de ces éditorialistes de l'image à l'humour acéré et caustique, se bâtit des représentations qui l'inspirent, la font jaser, la provoquent ou l'amuse et, sur cette base, l'amènent à se changer, à se confirmer ou tout simplement à se moquer ou à pleurer d'elle-même. Dans ce texte, nous revenons sur ces éléments pour ensuite dresser un bilan des études sur la caricature au Québec, depuis les travaux pionniers de Raymond N. Morris, pour terminer avec la présentation des articles qui composent ce numéro.

Mots-clés : caricature, caricaturiste, Québec, société, histoire, art, humour, humeur

La caricature ci-contre montre un dessinateur penché sur sa table de travail, entouré de ses muses... mais l'inspiration ne vient pas (LA PALME, 1944, p. 4)<sup>1</sup>. Les traits tirés, le doigt pianotant la table d'un mouvement répétitif, l'autre main labourant son cuir chevelu, au point de s'arracher les cheveux selon

---

1. L'auteur tient à exprimer sa reconnaissance à Andrée Fortin pour sa confiance dans ce projet lancé en janvier 2013. Il souhaite également remercier Sylvie Lacombe, Maxime Morin, Jocelyn Létourneau et Marie-Claude Felton qui ont commenté une première version de ce texte.

l'expression consacrée, l'homme est à l'évidence préoccupé. Pourtant, ses muses sont autour de lui. De gauche à droite, le lecteur averti peut reconnaître André Laurendeau et Maxime Raymond, chefs respectivement des ailes provinciale et fédérale du Bloc populaire (COMEAU, 1982). Le premier, dont les traits sont féminisés, est associé aux fleurs virevoltant autour de sa personne dans une certaine légèreté; le second, au bloc qu'il tient dans sa main. Le lecteur peut également identifier Maurice Duplessis, chef de l'Union nationale (GÉLINAS et FERRETTI, 2010), dont le nez est si long qu'il traverse de part en part la mâchoire de son voisin Raymond. Le caricaturiste montre Duplessis brandissant un poteau électrique tel un hochet, signe de ses liens avec le trust de l'hydro-électricité. Se détache enfin du lot, en retrait, portraiture dans un style différent de celui des autres personnages<sup>2</sup>, le chanoine Lionel Groulx, professeur d'histoire à l'Université de Montréal, mais surtout figure de proue du mouvement nationaliste (BOILY, 2003).

La caricature paraît le 4 avril 1944 dans les pages du journal libéral *Le Canada*, au plus fort de la campagne de nationalisation de la *Montreal, Light, Heat & Power*, alors que les leaders de l'Union nationale et du Bloc populaire arpentent la province dans une tournée préélectorale depuis quelque temps déjà (BLACK, 1977, p. 427). La campagne électorale proprement dite est finalement lancée le 29 juin et les électeurs sont appelés aux urnes le 8 août 1944. En sa qualité de caricaturiste titulaire du journal *Le Canada*, Robert La Palme se repaît de ces hommes, adversaires du Parti libéral provincial<sup>3</sup>, qui pour lui sont des proies de prédilection. À la question « Qui m'inspire? », il peut ainsi répondre, d'un ton découragé : « Mes muses... sacrifice! » Une opinion que partagent, on s'en doute, ses lecteurs libéraux face à ces deux options.

Longtemps la caricature a été perçue comme le « cri des citoyens » (AIRD, 2008, p. 113), si ce n'est le « baromètre de l'opinion publique » (AIRD et FALARDEAU, 2009, p. 8). Dès le 19<sup>e</sup> siècle, la caricature est considérée dans l'historiographie comme étant l'expression de la voix opprimée du peuple qui ne peut se faire entendre (CHAMPFLEURY, 1877). Dans cette optique, le caricaturiste est au service du peuple sans voix dont il transpose sur le papier les rages et les fantasmes, l'image facilitant la communication et la circulation des idées. Bien qu'elle conserve encore quelques irréductibles (AIRD et FALARDEAU, 2009, p. 241), une telle conception de la caricature est de nos jours dépassée.

- 
2. Selon Dominic Hardy, le dessin remonte aux années 1930, Robert La Palme reprenant ici une caricature qu'il avait faite du chanoine Lionel Groulx dans le journal *L'Ordre* en 1934 (HARDY, 2006, p. 221).
  3. On notera que le chanoine Lionel Groulx est associé de près aux figures du Bloc populaire. Il est non seulement une personnalité influente auprès de cette formation politique, et ce, depuis sa fondation, mais il est aussi l'ancien professeur du chef de cette dernière, Maxime Raymond (COMEAU, 1982, p. 95-97). Aussi Lionel Groulx est-il à l'époque pris à partie par les libéraux. Lors de la campagne électorale de 1944, le slogan du Parti libéral provincial est d'ailleurs « Notre maître l'avenir » (GODBOUT, 1944). Il s'agit du travestissement du titre d'un ouvrage bien connu de Lionel Groulx, *Notre maître, le passé*, dont la troisième édition sort justement des presses en avril 1944 (GROULX, 1944 [1924]).

Les recherches sur la caricature s'intéressent à la culture humoristique d'une société à une époque donnée. S'il est vrai que toutes les caricatures ne font pas rire, il n'en reste pas moins que la caricature possède des caractéristiques humoristiques indéniables. Or l'humour et le rire ne sont ni universels ni intemporels. Comme la valeur humoristique d'une caricature se trouve notamment dans les traits exagérés ou déformés d'un personnage, dans les associations créées ou forcées entre divers éléments ainsi que dans les mises en situation les plus diverses, il importe de s'arrêter sur ces éléments, de les dégager afin de les replacer dans leur contexte historique. C'est en procédant de la sorte que l'étude de la caricature – ou des caricatures : quand l'une d'elles résiste à la compréhension, il faut l'insérer dans une série iconographique – permet de cerner l'humour d'une société.

Depuis les années 1970, la caricature n'est plus seulement analysée en tant que dessin humoristique, aussi perspicace et abrasif soit-il. L'essor de l'histoire des mentalités, devenue elle-même histoire des représentations, a contribué à ce que la caricature soit dorénavant considérée comme le réceptacle de représentations d'événements et de personnages qui rendent compte d'opinions, d'idées et de lieux communs circulant dans la société. Les caricaturistes sont en effet susceptibles de capitaliser sur les espoirs et les craintes, les joies et les angoisses, les peurs et les rêves de leurs contemporains, des sentiments ou des émotions dès lors accessibles aux chercheurs (RETALLACK, 2006; TURGEON, 2013a). La stigmatisation et les stéréotypes – sur le genre, l'ethnie, l'orientation sexuelle, l'allure, etc. – sont également le pain et le beurre des caricaturistes. Ils font partie de leur arsenal rhétorique et visuel. Il arrive aussi que les caricaturistes provoquent d'importantes réactions ainsi que des controverses, lesquelles nous instruisent en retour sur les tabous et enjeux sensibles du moment (NAVASKY, 2013). Les attentats qui ont frappé dans les premières semaines de 2015 le journal satirique français *Charlie Hebdo* et un centre culturel de Copenhague où se tenait, en hommage à *Charlie Hebdo* justement, une conférence sur le thème « Art, blasphème et liberté d'expression »<sup>4</sup> viennent à l'esprit. Ce ne sont là que quelques éléments montrant en quoi la caricature permet de mieux comprendre ce que nous appelons les humeurs d'une société à une époque donnée.

À la lumière de ce qui vient d'être dit, retournons à cette caricature dont nous parlions précédemment (LA PALME, 1944, p. 4). L'humour y est généré par le contraste entre la mine défaite du caricaturiste et les figures mi-joyeuses mi-sérieuses de ses muses. Les traits efféminés d'André Laurendeau et le long nez de Maurice Duplessis qui traverse la mâchoire de Maxime Raymond, impassible, sont autant d'artifices humoristiques utilisés par Robert La Palme pour ridiculiser ces personnages. La caricature nous en apprend également sur les humeurs du Québec des années 1940. Reprenant le discours du Parti libéral provincial sur l'Union nationale et le

---

4. Rappelons que le tout a débuté avec la décision du journal danois *Jyllands Posten* de publier une série de douze caricatures du prophète, intitulée *Les visages de Mahomet*, en septembre 2005. Une série qui a fait réagir des dizaines de milliers d'individus à travers le monde, parfois avec violence, et qui a été relayée par la suite par de nombreux journaux dans les mois qui ont suivi, notamment *Charlie Hebdo*. Pour en savoir plus sur l'affaire et ses suites, on consultera Alain DELIGNE (2008), Jane WESTON (2008), Jytte KLAUSEN (2009) et Lélia NEVERT (2013).

Bloc populaire à la veille de la campagne électorale, le caricaturiste les amalgame l'un à l'autre dans ce dessin. Mais la figure de Lionel Groulx se détache nettement des trois autres personnages. Non seulement le style artistique n'est pas le même, mais la tête n'est pas reliée à un torse. Qui plus est, aucun symbole ni objet ne lui est associé dans la caricature. Ce sont là des signes indiquant que le chanoine reçoit un traitement différent. Est-ce dû au fait que Lionel Groulx n'est pas chef de parti politique, à la différence des trois autres – en ce cas, pourquoi avoir tenu à l'inclure dans cette caricature à leurs côtés? – ou bien le caricaturiste hésite-t-il à s'en prendre avec trop de vigueur à un membre du clergé?

De telles questions témoignent de la valeur de la caricature comme source historique. Un potentiel qui n'a pas été ignoré ou délaissé par les chercheurs au Québec, bien au contraire. Ils ont été nombreux à explorer le rapport entre ce que nous appelons humeurs et humour de société au Québec à partir de la caricature. Dans leurs recherches, les analystes ont jeté leur dévolu sur différents caricaturistes, se sont penchés sur certains thèmes et ont mobilisé pour ce faire diverses méthodes. Dans un livre qui demeure un ouvrage de référence de nos jours, Peter Desbarats et Terry Mosher ont offert un premier survol de l'histoire de la caricature au Canada depuis ses débuts, ou plutôt depuis l'épisode de la Conquête (DESBARATS et MOSHER, 1979). Hormis le premier et le dernier, chacun des chapitres de l'ouvrage débute par une présentation détaillée de l'œuvre et de la carrière d'un caricaturiste, emblématique de la période visée : J. W. Bengough, Henri Julien, Arch Dale, Robert La Palme, Len Norris et Duncan Macpherson. Deux sont québécois : Julien et La Palme. L'un des grands mérites de cet ouvrage est justement de contenir quantité d'informations biographiques (dont la longueur est très variable) sur près de 160 caricaturistes qui ont œuvré au Canada (DESBARATS et MOSHER, 1979, p. 227-254). Une trentaine d'entre eux provient du Québec.

Le sociologue Raymond N. Morris est un pionnier de l'étude de la caricature au Québec et au Canada. Ses études en anglais (MORRIS, 1988; 1989b; 1991; 1995) et en français (MORRIS, 1986; 1989a) ont laissé leur marque. Morris s'intéresse tout particulièrement à ce qu'il appelle la carnavalesation du politique par la caricature (MORRIS, 1989a; 1995), s'inspirant pour ce faire des thèses de Mikhaïl Bakhtine sur François Rabelais (BAKHTINE, 1970). Dans son œuvre maîtresse, *Behind the Jester's Mask: Canadian Editorial Cartoons About Dominant and Minority Groups, 1960-1979* (MORRIS, 1989b), il propose une thèse audacieuse, allant à l'encontre de la conception plus traditionnelle qui voit dans la caricature la voix du peuple et des plus faibles. Selon Morris, les caricaturistes se font au contraire les agents de la bourgeoisie capitaliste. Protégeant la main qui les nourrit, ils s'en prennent avec vigueur à la classe politique qu'ils discréditent. Ce faisant, les caricaturistes contribuent à distiller le cynisme envers le fait politique dans nos sociétés occidentales.

Bien que ses travaux aient été critiqués pour leur inclination marxiste et un certain manque de mise en contexte (BRISSEAU, 1998, p. 13; FALARDEAU, 1990; MOSHER, 1989), Morris a profondément imprégné le champ des études de la caricature au Québec. Les recherches des historiens Réal Brisson (1998) et Éric Lemieux (2000), par exemple, en témoignent. Bien que critiques envers les perspectives de Morris, ils s'en inspirent grandement sur le plan méthodologique. Pour sa part, l'historien G. Bruce Retallack (2006) a repris les thèses de Morris et les a actualisées. Le

caricaturiste devient sous sa plume une sorte d'agent au service des élites qui ne défonce aucune barrière, n'évoque nullement les non-dits et ne met guère en scène les tabous de la société. Suivant la perspective de Noam Chomsky, le caricaturiste participe plutôt aux « nécessaires illusions » sans lesquelles les démocraties ne sauraient fonctionner, c'est-à-dire l'illusion que tout peut être dit, que l'on peut débattre de tout en société, une illusion qu'il est nécessaire de cultiver (CHOMSKY, 2003, p. 45-73; RETALLACK, 2006, p. 75-83). Dans cet esprit, on peut considérer que le caricaturiste contribue à baliser l'espace du pensable, du dicible, c'est-à-dire que ses excès, déposés sur le papier, deviennent en quelque sorte les limites convenues que nul n'ose franchir, que nul ne dépasse (TURGEON, 2009, p. 110-115).

Les travaux de Morris ont suscité moins d'intérêt chez les historiens de l'art. Il faut dire que ceux-ci ne se sont guère intéressés à la caricature jusqu'à tout récemment, hormis quelques critiques ponctuelles. Lorsqu'ils l'ont fait, ils se sont surtout livrés à des études biographiques (ALLARD, 1997; CHÈVREFILS, 1985; HARDY, 1997), une voie qui n'est pas réservée aux seuls historiens de l'art, soulignons-le (voir par exemple SKILLING, 2004; 2005). C'est sur ce point précis, à vrai dire, que les historiens de l'art ont pris non pas leur revanche – le terme est trop fort –, mais leur distance vis-à-vis des recherches de Morris. Autant celui-ci s'intéressait-il peu aux artistes pour se concentrer sur les messages derrière les caricatures, autant les historiens de l'art mettent-ils la caricature, et peut-être plus encore le caricaturiste, au cœur de leurs préoccupations, de leurs travaux.

Longtemps reléguée aux marges de l'histoire de l'art au Québec (HARDY, 2006, p. 26), la caricature a retrouvé ses lettres de noblesse grâce aux travaux de Dominic Hardy sur Robert La Palme (HARDY, 2006; 2012a). Ses recherches doctorales ont ainsi revisité la caricature de La Palme

pour sa construction de Duplessis comme emblème mythique et pour sa capacité de traduire dans le contexte québécois, contexte de circulation des médias nord-américains dans toute leur spécificité d'un réseau international polyphonique, des forces latentes issues de l'environnement polémique de la Troisième République française. (HARDY, 2012a, p. 163)

Professeur d'histoire de l'art, il anime le groupe de recherche Caricature et satire graphique à Montréal, 1880-1950 (CASGRAM), dont les premières activités mettent en valeur les œuvres du caricaturiste Albéric Bourgeois, conservées à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (HARDY, 2012b). Ces travaux s'inscrivent dans le projet d'une histoire de la caricature et de la satire graphique au Canada.

L'historien Robert Aird et la spécialiste en arts visuels Mira Falardeau, à partir de ces recherches et des leurs (AIRD, 2008; FALARDEAU, 1976), ont fait paraître en 2009 une première synthèse de l'histoire de la caricature au Québec (AIRD et FALARDEAU, 2009). Pour ce faire, ils se sont grandement inspirés de DESBARATS et MOSHER (1979), dont l'influence se fait ressentir tout au long de l'ouvrage. À vrai dire, ce n'est pas tant une histoire de la caricature au Québec qu'une histoire des

principaux caricaturistes québécois, franco-québécois même<sup>5</sup>, qu'ont signée Aird et Falardeau. De fait, les caricaturistes anglo-québécois sont quelque peu effacés dans l'ouvrage. Les caricaturistes retenus par les auteurs sont présentés comme les « gardiens de la liberté d'expression » (AIRD et FALARDEAU, 2009, p. 7) ou comme les « chien[s] de garde » de la liberté de presse (AIRD et FALARDEAU, 2009, p. 245). Il s'agit en fait d'une vision idéalisée de cette pratique. C'est d'ailleurs ce qui explique leur inconfort manifeste devant les caricatures antisémites publiées dans les feuilles fascistes d'Adrien Arcand (AIRD et FALARDEAU, 2009, p. 110). Ces caricatures ont toutefois été analysées par Josée Desforges. Dans son mémoire de maîtrise en histoire de l'art, elle s'est intéressée au discours identitaire que ces caricatures véhiculent sur les archétypes du Juif et du Canadien français. Elle montre ainsi que « la distinction entre le type du Juif et du Canadien français ne s'effectue pas selon le type de comportements, mais plutôt selon l'attitude passive ou active du personnage stéréotypé » (DESFORGES, 2012, p. 115).

Desforges poursuit dans la même voie ses recherches doctorales. Elle s'intéresse maintenant au regard des caricaturistes sur la substitution en 2012 de deux œuvres d'Alfred Pellán par un portrait de la reine Elizabeth II au Ministère des Affaires étrangères (DESFORGES, à paraître). Pour notre part, nos recherches doctorales portent sur les origines caricaturales de la Grande Noirceur duplessiste. À cet effet, nous nous sommes intéressé au rôle du caricaturiste Robert La Palme dans la conception et la diffusion de ce mythe au Québec (TURGEON, 2013b). Nous avons analysé la place et l'usage de la caricature au sein d'un numéro spécial du journal *Le Devoir* (TURGEON, 2011), de manuels d'histoire, d'une exposition muséale et d'une synthèse historique (TURGEON, 2013c). Pour compléter ce bilan, il nous faut également mentionner les travaux en cours d'Amanda Murphyao, doctorante en études canadiennes. Elle explore ce qu'elle appelle les « carto-caricatures » du Canada, soit les représentations cartographiques du pays dans la caricature (MURPHYAO, 2015), où les frontières du Québec retiennent tout particulièrement son attention. Toutes ces recherches témoignent de la force d'inspiration des caricatures et de la diversité des analyses qu'on peut en faire.

Dans le cadre de ce numéro thématique, le premier de *Recherches sociographiques* consacré à la caricature<sup>6</sup>, le deuxième à porter sur l'image et sur l'art (FORTIN, 1992), nous avons voulu miser sur cette diversité. Des chercheurs issus de plusieurs horizons disciplinaires ont répondu favorablement à l'appel. Formé ou spécialisé en communication, en ethnologie, en études canadiennes ou en histoire de l'art, chacun des contributeurs propose sur la caricature un regard qui lui est propre, par sa formation et par sa sensibilité.

5. Les auteurs se sont intéressés tout particulièrement au travail de Jean-Baptiste Côté, Hector Berthelot, Henri Julien, Albéric Bourgeois, Robert La Palme, Normand Hudon, Raoul Hunter, Jean-Pierre Girerd, Roland Berthiaume (Berthio), Serge Chapleau, Michel Garneau (Garnotte) et André-Philippe Côté.

6. *Recherches sociographiques* a déjà accueilli des études sur la caricature (MORRIS, 1986; 1989a; TURGEON, 2011), mais n'a jamais produit un numéro thématique sur le sujet.

La contribution d'Anne Trépanier, nourrie des réflexions théoriques de Marc Angenot sur le « pensable » et l'« opinable » (ANGENOT, 1989), revient sur le projet de Confédération du Canada dans les années 1860. Elle l'aborde à travers le prisme des représentations véhiculées dans un vaste corpus de caricatures et de textes éditoriaux produits entre 1864 et 1867. Par une riche analyse croisée des caricatures et des textes, Trépanier s'emploie à tracer les lignes d'un imaginaire politique qui, s'articulant autour des thèmes du monstre et de la famille, rend compte de l'humeur générale du pays – d'un pays à définir, d'un pays de tous les possibles, qu'ils soient positifs ou négatifs.

Julie-Anne Godin-Laverdière et Myriam Barriault-Fortin signent une étude qui nous fait parcourir la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle à travers les œuvres d'un seul caricaturiste, mais du plus prolifique au Québec, Albéric Bourgeois. Entre 1905 et 1957, il a été le caricaturiste titulaire du quotidien *La Presse*. Godin-Laverdière et Barriault-Fortin s'intéressent à son regard critique et satirique sur l'histoire, son enseignement et son écriture. Elles montrent de quelle manière Bourgeois travaille des questions sensibles, notamment par le biais d'une bande dessinée fantaisiste, et se projette parfois lui-même dans la caricature. Les réflexions de Bourgeois, inscrites dans le registre de la parodie et de la satire, se font également l'écho des débats historiographiques de l'époque, quand la discipline historique traversait de profonds changements, notamment avec la fondation de l'Institut d'histoire de l'Amérique française.

Dans sa contribution, Jocelyn Gadbois aborde la notion de caricature dans un sens plus large. Il ne s'agit donc pas de la caricature éditoriale, comme pour les deux premiers textes, mais d'un sketch du *Bye-Bye*, émission télévisuelle parodique devenue une véritable institution culturelle au Québec. Gadbois étudie plus précisément un fait divers et la leçon de morale que l'on peut en tirer. Ce fait divers se rapporte aux péripéties de la famille Lavigneur ayant remporté le gros lot de la loterie 6/49 en 1986. L'analyse de Gadbois, déclinée en deux temps de mesure, porte d'abord sur la parodie des Lavigneur dans le *Bye-Bye 1986*, puis sur la production de la série *Les Lavigneur, la vraie histoire* qui, vingt ans plus tard, pose un nouveau regard sur les événements. De la saga des Lavigneur, il dégage une leçon de morale sur la loterie fondée sur une stigmatisation des joueurs.

Lélia Nevert signe le dernier texte du numéro. L'auteure revient sur le battage médiatique qui a suivi la crise des caricatures de Mahomet en février 2006. Nevert s'intéresse non pas aux caricatures elles-mêmes, mais à leur couverture médiatique, en concentrant son analyse sur les images de presse. Privilégiant la comparaison, son regard se porte sur deux journaux, l'un québécois, l'autre français : *Le Devoir* et *Libération*. Elle montre que *Le Devoir* insiste davantage sur l'aspect religieux de la crise des caricatures tandis que *Libération* revient plutôt sur son côté polémique, ce qui fait ressortir différences et convergences entre le Québec et la France par rapport au traitement médiatique de cette crise et à la représentation de la religion, en particulier de l'islam.

Alexandre TURGEON

Département des sciences historiques,  
Université Laval.  
alexandre.turgeon.2@ulaval.ca

## BIBLIOGRAPHIE

- AIRD, Robert  
 2008 « L'Expo 67 à travers la caricature », *Bulletin d'histoire politique*, 17, 1 (automne) : 113-120.
- AIRD, Robert et Mira FALARDEAU  
 2009 *Histoire de la caricature au Québec*, Montréal, VLB éditeur, 258 p.
- ALLARD, Nicole  
 1997 *Hector Berthelot (1842-1895) et la caricature dans la presse satirique au Québec entre 1860 et 1895*, Mémoire de maîtrise en histoire de l'art, Québec, Université Laval, 239 p.
- ANGENOT, Marc  
 1989 *1889 : un état du discours social*, Longueuil, Le Préambule, 1167 p.
- BAKHTINE, Mikhaïl  
 1970 *L'œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen Âge et sous la Renaissance*, Paris, Gallimard, 471 p.
- BLACK, Conrad  
 1977 *Duplessis. Tome 1 : L'ascension*, Montréal, Éditions de l'Homme, 487 p.
- BOILY, Frédéric  
 2003 *La pensée nationaliste de Lionel Groulx*, Sillery, Éditions du Septentrion, 229 p.
- BRISSEAU, Réal  
 1998 « La représentation d'Oka – Une crise vue par la caricature », Thèse de doctorat en histoire, Québec, Université Laval, 298 p.
- CHAMPFLEURY, Jules  
 1877 *Histoire de la caricature sous la république, l'empire et la restauration*, Paris, E. Dentu, 363 p.
- CHÈVREFILS, Yves  
 1985 *John Henry Walker (1831-1899), artisan-graveur montréalais : la montée et la chute du premier médium moderne d'illustration : la gravure sur bois de reproduction*, Mémoire de maîtrise en histoire de l'art, Montréal, Université du Québec à Montréal, 302 p.
- CHOMSKY, Noam  
 2003 *Necessary Illusions: Thought Control in Democratic Societies*, Toronto, House of Anansi Press Limited, 422 p.
- COMEAU, Paul-André  
 1982 *Le Bloc populaire 1942-1948*, Montréal, Québec Amérique, 478 p.
- DELIGNE, Alain  
 2008 « Mahomet caricaturé : texte, image, émotion. Ou : un éclairage dérangentant », *Ridiculusa*, 15 : 417-431.
- DESBARATS, Peter et Terry MOSHER  
 1979 *The Hecklers: A History of Canadian Political Cartooning and a Cartoonists' History of Canada*, Toronto, McClelland and Stewart, 255 p.

DESFORGES, Josée

2012 « Entre création et destruction : les comportements des types du Juif et du Canadien français dans les caricatures antisémites diffusées par Adrien Arcand à Montréal entre 1929 et 1939 », Mémoire de maîtrise en histoire de l'art, Montréal, Université du Québec à Montréal, 190 p.

à paraître « La représentation du portrait de la reine dans la caricature québécoise : un faitiche caduc aux pouvoirs multiples », *RACAR : Revue d'art canadienne/Canadian Art Review*.

FALARDEAU, Mira

1976 « L'humour visuel : histoire et technique, caricature, bande dessinée, dessin animée », *Cahiers de communication graphique*, 5 : 1-76.

1990 Compte rendu de *Behind the Jester's Mask: Canadian Editorial Cartoons About Dominant and Minority Groups, 1960-1979*, de Raymond N. Morris, *Communication, Information, Médias, Théories, Pratiques*, 11, 2 (automne) : 334-335.

FORTIN, Andrée (dir.)

1992 *Images, Art et culture du Québec actuel*, numéro thématique de *Recherches sociographiques*, XXXIII, 2 : 169-335.

GÉLINAS, Xavier et Lucia FERRETTI (dir.)

2010 *Duplessis, son milieu, son époque*, Québec, Éditions du Septentrion, 513 p.

GODBOUT, Adélar

1944 « Notre maître l'avenir ». Texte du discours prononcé à la radio, le 28 juin 1944, par le chef du Parti libéral provincial, l'Hon. Adélar Godbout, Montréal, Organisation libérale provinciale, 12 p.

GROULX, Lionel

1944 [1924] *Notre maître, le passé*, Montréal, Librairie Granger Frères, 318 p.

HARDY, Dominic

1997 « Drawn to Order: Henri Julien's Political Cartoons of 1899 and His Career with Hugh Graham's Montreal Daily Star, 1888-1908 », Mémoire de maîtrise en études canadiennes, Peterborough, Trent University, 274 p.

2006 « A Metropolitan Line. Robert LaPalme (1908-1997), Caricature and Power in the Age of Duplessis (1936-1959) », Thèse de doctorat en histoire de l'art, Montréal, Concordia University, 542 p.

2012a « Une grande noirceur : splendeurs et mystères de la caricature au Québec, 1899-1960 », dans : Ségolène LE MEN (dir.), *L'art de la caricature*, Paris, Presses universitaires de Paris Ouest, p. 151-170.

2012b « Les collections d'imprimés et les fonds d'archives de BANQ : des ressources importantes pour l'histoire de la caricature et de la satire graphique québécoises avant 1960 », *Revue de Bibliothèque et Archives nationales du Québec*, 4 : 96-109.

KLAUSEN, Jytte

2009 *The Cartoons That Shook The World*, New Haven, Yale University Press, 230 p.

LA PALME, Robert

1944 *Le Canada*, 4 avril, p. 4.

LEMIEUX, Éric

2000 *Un chardon dans les jardins de la reine : le référendum de 1995 tel que (re)présenté à travers la caricature au Canada anglais*, Mémoire de maîtrise en histoire, Québec, Université Laval, 150 p.

MORRIS, Raymond N.

- 1986 « Berthio accueille la reine. La culture politique des années soixante vue par un caricaturiste », *Recherches sociographiques*, XXVII, 1 : 7-39.
- 1988 « English-Canadian Cartoons on Relations with France, 1960-1979 », *Semiotica*, 69, 1-2 : 1-29.
- 1989a « La carnavalisation du politique : la campagne référendaire vue par Girerd », *Recherches sociographiques*, XXX, 1 : 19-48.
- 1989b *Behind the Jester's Mask: Canadian Editorial Cartoons About Dominant and Minority Groups, 1960-1979*, Toronto, University of Toronto Press, 230 p.
- 1991 « Cultural Analysis Through Semiotics: Len Norris' Cartoons on Official Bilingualism », *The Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 28, 2 (May) : 225-254.
- 1995 *The Carnivalization of Politics: Quebec Cartoons on Relations with Canada, England and France, 1960-1979*, Kingston et Montréal, McGill-Queen's University Press, 148 p.

MOSHER, Terry

- 1989 Compte rendu de *Behind the Jester's Mask: Canadian Editorial Cartoons About Dominant and Minority Groups, 1960-1979*, de Raymond N. Morris, *Bulletin of the Canadian Association of Journalists/Association canadienne des journalistes*, 39 (Autumn/Automne) : 41-42.

MURPHYAO, Amanda

- 2015 « 'Peoples of the Edge': Carto-Caricatures of the Island of Newfoundland and Confederation, 1948-1949 », communication présentée dans le cadre du *Canadian Studies Colloquium*, Berkeley, 11 février.

NAVASKY, Victor S.

- 2013 *The Art of Controversy. Political Cartoons and the Enduring Power*, New York, Alfred A. Knopf, 256 p.

NÉVERT, Lélia

- 2013 *Les caricatures de Mahomet entre le Québec et la France. Étude comparative des journaux Libération et Le Devoir*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 248 p.

RESTALLACK, G. Bruce

- 2006 « Drawing the Lines: Gender, Class, Race and Nation in Canadian Editorial Cartoons, 1840-1926 », Thèse de doctorat en histoire, Toronto, University of Toronto, 2006, 780 p.

SKILLING, Pierre

- 2004 « Un parcours entre caricature et peinture au Québec : Robert LaPalme et la recherche de l'art figuratif supérieur », *Ridiculosa*, 11 : 295-309.
- 2005 « La caricature des années 1930. Grande noirceur et quelques lueurs », *À bâbord! Revue sociale et politique*, 9 (avril-mai) : 37-38.

TURGEON, Alexandre

- 2009 « Le nez de Maurice Duplessis. Le Québec des années 1940 tel que vu, représenté et raconté par Robert La Palme : analyse d'un système figuratif », *Mémoire de maîtrise en histoire*, Québec, Université Laval, 208 p.
- 2011 « Savoir se passer du présent – savoir ce passé du futur. Les caricatures de Robert La Palme du 29 mai 1956 », *Recherches sociographiques*, LII, 2 : 353-378.

- 
- 2013a « 'Duplessis ne donne pas aux étrangers'. Le regard du caricaturiste Robert La Palme sur les politiques du gouvernement Duplessis en matière d'immigration, 1944-1959 », *Conserveries mémorielles. Revue transdisciplinaire de jeunes chercheurs*, 13. [<http://cm.revues.org/1366>]
- 2013b « 'Toé, tais-toé!' et la Grande Noirceur duplessiste. Genèse d'un mythistoire », *Histoire sociale/Social History*, 46, 92 : 367-396.
- 2013c « Robert La Palme n'est pas mort : Quand la caricature permet de renforcer le mythistoire de la Grande Noirceur (1984-2009) », *Québec Studies*, n° spécial (hiver) : 27-49.
- WESTON, Jane
- 2008 « A-t-on le droit de rire de tout? La défense de la laïcité par *Charlie Hebdo* dans le contexte de l'affaire des caricatures danoises », *Ridiculosa*, 15 : 517-527.



# RS

## REPRÉSENTATIONS DE LA CONFÉDÉRATION COMME MISE EN ABYME DU CANADA-À-RENAÎTRE : PERSPECTIVES DE RECHERCHE

Anne TRÉPANIÉRIE

Cet article rend compte d'un certain état de l'imaginaire politique des Canadiens-en-redéfinition et trace les grandes lignes d'une matrice de représentations communes de la Confédération dans les années 1864-1867 dans les espaces du Canada-Est et du Canada-Ouest. Le corpus, constitué de caricatures et de textes éditoriaux, fait une large place aux tableaux du péril et du risque calculé. Les thèmes de l'unité ou de la rupture géographique, nationale, voire identitaire, y sont omniprésents. Entre les représentations monstrueuses et les saynètes familiales, les textes et les images de ce Canada-à-renaître sont très riches pour rendre l'humeur générale du pays. Visuellement parlant, les hydres, pieuvres et têtes de Gorgone sont l'expression de peurs et de craintes envers la Confédération. Les projets de mariage de filles ingénues ou sauvages font partie des hypotyposes déployées dans les journaux pour peindre les rêves de la Confédération incarnés dans la ville d'Ottawa, pressentie comme siège du gouvernement central. Cet article vise à ouvrir une vaste analyse sociocritique sur les représentations du Canada-à-renaître, sur le rôle envisagé de son parlement, sur la représentation démocratique, sur la stabilité ministérielle des élus et à propos de la construction d'une plateforme d'identification à la Confédération.

Mots clés: Confédération, caricatures, Bas-Canada, Haut-Canada, mariage forcé

Le projet de Confédération du Canada est souvent présenté par ses Lhérauts – qui deviendront ses pères fondateurs – comme un *momentum* dans une situation politique favorable à la redéfinition du groupe. La tension résolument moderne qui résulte du projet d'une nouvelle identité citoyenne ravive-t-elle les identités régionales? Impose-t-elle aux groupes d'appartenance politiques, religieux ou ethnoculturels un certain repli, soutenu par l'idée de non-contradiction entre l'être et le devenir? J'ai souhaité interroger les textes d'opinion, les discours en

Chambre et les caricatures imprimées dans les journaux de l'époque pour vérifier l'hypothèse qu'ils réfléchissent les notions de vertu politique, de loyauté et de nationalité comme autant de miroirs de l'imaginaire d'un groupe en voie de se constituer.

L'objectif de cet article est de rendre compte de deux thèmes principaux se dégageant de cette vaste recherche sur les principales imaginations des futurs citoyens de ce Canada-à-renaître dans un contrat renouvelé avec la Grande-Bretagne<sup>1</sup>. Comment la conjugaison des groupes culturels établis en Amérique du Nord britannique – des nationalités, comme on les appelait alors – allait-elle s'opérer? Comment fondre les différences entre ces communautés au profit d'une nouvelle citoyenneté? Comment ménager les acquis de chacun des groupes et obtenir davantage de sécurité et de prospérité, collectivement? Conjuguée sur le topos du gain et de la perte, la représentation de la Confédération qui se dégage de notre recherche semble être le résultat de la tension entre l'imaginaire du péril et celui de l'appartenance à un grand peuple.

Cet article étudie des représentations du Canada-à-venir qui avaient cours à l'aube de la Confédération dans un échantillon particulièrement fascinant d'images et de textes publiés au Haut et au Bas-Canada entre la Conférence de Québec (10 octobre 1864) et le 1<sup>er</sup> juillet 1867 avec quelques exceptions antérieures ou ultérieures<sup>2</sup>. Les histoires de la presse au Canada couvrant cette période sont importantes. Ce moment marque le début de l'histoire de la caricature au Canada français<sup>3</sup>. C'est aussi l'époque où la presse partisane est à son sommet<sup>4</sup>.

Le travail de Peter Busby Waite, qui a mis au jour les débats contenus dans les 377 journaux de l'époque, est inestimable. Les pistes de lecture et d'interprétation qu'il propose sont autant de brèches dans l'imaginaire et l'identitaire des Canadiens-en-redéfinition (WAITE, 1977). Les analyses d'Yvan Lamonde et de ses collègues (FLEMING, LAMONDE et GALLICHAN, 2004; LAMONDE, FLEMING et BLACK, 2005), plus près des textes, présentent volontiers leurs sources dans le corps du texte, rendant plus accessible la couleur politique de l'archive. Tous prennent néanmoins le parti de regarder le Canada comme il s'est développé, géographiquement

- 
1. Un Canada aux accents politiques existait depuis longtemps, renommé puis divisé suivant la géomorphologie du territoire en provinces du Haut et du Bas-Canada, ce qui correspondait aussi aux bassins majoritaires de populations de cultures canadienne ou britannique. Mais le Canada de la Confédération allait constituer un nouveau Canada.
  2. Cette recherche subventionnée par le CRSH permettra de mettre au jour la matrice principale des représentations du Canada qui avaient cours avant la Confédération. Cet article n'en n'expose qu'une partie.
  3. Rien qu'au Bas-Canada, 33 titres de journaux satiriques de langue française sont publiés entre 1837 et 1890 (titres et statistiques tirés de Robert AIRD et Mira FALARDEAU, 2009, p. 27).
  4. Bien qu'il eut été fascinant d'observer les luttes partisans, les jeux de pouvoir et particulièrement les luttes de classe en lien avec les orientations politiques des journaux, cet article vise plutôt à montrer des représentations communes qu'avaient les faiseurs d'opinion du Haut et du Bas-Canada. Les thèmes de monstres, de femmes et de familles se trouvent à servir allègrement l'une comme l'autre position.

et idéologiquement : par îlots. Ayant remarqué comme plus d'un que la question de la Confédération a été traitée en deux temps forts, dans les historiographies anglophone et francophone canadiennes, autour de sa genèse d'abord et lors de son centenaire ensuite – deux moments historiques de redéfinition du groupe politique canadien – ce projet vise à comprendre l'état d'un discours social plus large à l'aube de son 150<sup>e</sup> anniversaire. Étudier les représentations du Canada-à-naître ne peut se faire en vase clos sur le plan documentaire, disciplinaire ou régional. En effet, le projet de Confédération, de par sa nature politique et de par ses conséquences sur l'imaginaire et l'identitaire canadiens, dépasse toutes ces frontières.

Le 19<sup>e</sup> siècle canadien recèle d'expressions imagées. Entre les discours pleins d'hypotyposes d'une part, véritables tableaux de situations ne ménageant pas les descriptions, et les caricatures explicitant les métaphores d'autre part, les gravures et les mots prennent l'allure de frises et de gargouilles. En effet, politiciens, prêtres et éditorialistes s'emparent des figures d'un bestiaire fantastique pour décrire un mouvement intellectuel, personnifier une idée ou animer des débats. Par exemple, suivons Lamonde qui retient cet extrait pour présenter les armes des adversaires du libéralisme :

Monseigneur Bourget harangue ainsi les fidèles contre Dessaulles, président de l'Institut canadien de Montréal : « Nous allons donc prier pour ce que monstre affreux du rationalisme, qui vient de montrer de nouveau sa tête hideuse dans l'Institut et qui cherche à répandre son venin infect dans une brochure qui répète les blasphèmes qui ont retenti dans cette chaire de pestilence, ne puisse nuire à personne ». (LAMONDE, 2000, p. 339-340)

Certains caricaturistes manient aussi bien le ciseau du graveur que la plume de l'éditorialiste et donnent à dire à Robert Aird et Mira Falardeau que c'est « toute la période des débuts des journaux satiriques qui est marquée par cette association entre de grandes plumes et les premiers caricaturistes » (AIRD et FALARDEAU, 2009, p. 42).

Cet article étire consciemment la définition de représentation visuelle en citant abondamment des textes qui font image. Car si elles sont parfois symétriques et intéressantes à analyser en ce sens, les images textuelles et les caricatures vont souvent se soutenir, jouant à la courte échelle jusqu'à construire ensemble, l'une s'appuyant sur l'autre, un espace de représentations visuelles plus vaste que lorsque ces sources sont considérées comme appartenant à deux genres distincts. Une image vaut mille mots, certes, mais certains mots contribuent à construire d'autres images et ainsi de suite. La caricature reprend la structure d'une figure de rhétorique classique. En produisant un grossissement amusé d'un trait de caractère ou d'une particularité physique ou en personnifiant une idée, la caricature joue de métonymies et de synecdoques qui opèrent en prenant le tout pour la partie ou la partie pour le tout. Ce faisant, les textes et les images satiriques de notre corpus redessinent les contours du réel et imposent à l'esprit des images fortes qui suggèrent des métaphores parlantes maniées habilement par les faiseurs d'opinion.

Deux grands thèmes se dégagent d'une ambitieuse recherche en cours sur les représentations du Canada-à-venir : un agrégat monstrueux d'une part, et une

histoire de femmes et de famille d'autre part. L'imaginaire naissant du Canada à redéfinir est un espace habité de tensions, dominé par le sentiment de péril et de risque calculé, où les questions de nationalité, de vertu et d'unité sont personnifiées pour mieux être célébrées ou démolies. Ainsi, les caricatures seront-elles traitées comme faisant partie d'un plus vaste ensemble, celui du discours social qui alimente l'imaginaire d'un certain état de société et en fixe ses limites.

### LES SOURCES<sup>5</sup>

Les représentations de monstres et de figures féminines et familiales émergent d'une étude minutieuse des textes d'un corpus principal comprenant des articles de journaux et des caricatures provenant de deux provinces de l'Amérique du Nord britannique qui portaient déjà Canada dans leur nom, Haut-Canada et Bas-Canada, et d'un corpus secondaire traitant des provinces de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick.

Les caricatures éditoriales sont arrivées au Canada rapidement, grâce au journal britannique *Punch* (1840)<sup>6</sup>. Le corpus comprend des caricatures et des illustrations provenant de *La Scie* (qui deviendra *La Scie illustrée* en 1865), du *Perroquet*, mais aussi de *Grinchuckle*, du *Grip*, de *Punch in Canada*; les éditoriaux et éléments de textes d'opinion ont été cueillis dans *Le Pays*, *Le Canada*, *Eastern Chronicle and Pictou County Advocate*, *L'Avenir*, *Le Défricheur*, *Le Canada*, *The Ottawa Times*. Ma recherche documentaire a été d'abord guidée par le travail magistral de Peter Busby Waite et d'Yvan Lamonde : il s'agissait d'apprécier le relief des opinions, des craintes et des rêves que l'idée du Canada nouveau alimentait dans les sociétés du 19<sup>e</sup> siècle. La lecture des sources a été effectuée sur microfiches à partir des archives des journaux conservées à Bibliothèque et archives Canada à Ottawa<sup>7</sup>.

5. Le corpus critique des sources à interroger afin d'évaluer les représentations du Canada par les communautés autochtones est encore en définition. En effet, la Confédération n'a peut-être pas été l'objet de représentations écrites ou visuelles dans les communautés autochtones : le découpage des terres en réserves, le déplacement obligé de communautés au sud du 49<sup>e</sup> parallèle et les relations avec la Compagnie de la baie d'Hudson sont peut-être des trames plus fortes que le projet de Confédération. Néanmoins, grâce à l'examen en cours de quelques documents, on peut espérer établir une liste de marqueurs de l'imaginaire de la Confédération à intégrer à la matrice des thèmes issue de notre enquête.
6. Elles ont été étudiées de près par plusieurs auteurs, en particulier et plus récemment par G. Bruce Retallack, qui a identifié « le trait de la honte » (« *graphic shaming* ») comme particularité des caricatures éditoriales canadiennes d'inspiration punchienne, qu'il conçoit comme une façon de renforcer l'hégémonie du groupe en traçant les codes moraux, les hiérarchies de genre et d'ethnie (RETALLACK, 2006). Le présent article s'inscrit dans cette veine, quoique l'objectif n'en soit pas de décrier les usages politiques des figures racialisées ou féminines dans les caricatures retenues, mais bien de cerner les mesures « du pensable et de l'opérable » pour une période donnée, pour reprendre une expression de Marc ANGENOT (1989).
7. Cet article tire ses sources d'une vaste enquête documentaire à laquelle ont contribué quatre assistants de recherche, tous étudiants de cycle supérieur en études canadiennes, et que je remercie ici vivement : Amanda Murphyao, Elaine Radman, Sarah Spear et, tout particulièrement, Ryan Lux, pour sa recherche approfondie en archives et le dépouillement de sources particulièrement difficiles (Carleton University).

Dans le corpus étudié, le tableau du péril et du risque calculé est lié au thème de l'unité ou de la rupture au plan géographique et national, voire identitaire. Ainsi, l'idée de la Confédération est-elle représentée comme un tout (un monstre, une famille) ou par les parties d'un tout (les têtes d'un monstre ou les membres d'une famille), ouvrant ainsi la porte aux hiérarchies entre les membres d'un corps monstrueux et aux tensions entre mari, femme et enfants.

### TRANSFERT DE CRAINTES SUR PAPIER JOURNAL

« Dans l'Amérique du Nord, nous sommes cinq peuples différents, habitant cinq provinces différentes » (George-Étienne Cartier, 7 février 1865, cité par Yvan LAMONDE et Claude CORBO, 1999, p. 210). Cet argument de définition place en effet sur la carte d'un nouveau Canada des éléments nationaux interprétés fort différemment sur le terrain et dans les journaux régionaux : les Canadiens français, les Irlandais, les Écossais, les Anglais et les Premières Nations, des catholiques et des protestants. La diversité de la population et des intérêts trouve une expression monstrueuse dans plusieurs journaux satiriques, mais la première caricature politique signée par un artiste canadien français est certainement *La Confédération* publiée dans *La Scie* le 2 décembre 1864 (figure 1)<sup>8</sup>. Car les débats entourant la Confédération se font derrière des portes closes. Les grands décideurs échangent sur des questions qui toucheront toute la population des colonies britanniques nord-américaines, mais les échos des discussions se font ténus. Cette devinette l'illustre bien : « La Confédération est une question qui tient les esprits en suspens » (*La Scie illustrée*, 24 mars 1865, figure 2). Les conférences de Charlottetown et de Québec ayant laissé les journalistes sur le parvis, les faiseurs d'opinion sont-ils prompts à décrire les délibérations secrètes comme constituant « la bête », cette idée d'importance capitale tenue publiquement cachée. L'analyse de la Confédération comme projet secret et inquiétant trouve dans le jeu de rébus, activité phonético-graphique selon laquelle les lecteurs s'amuse à décoder un message mis en pièces et en images, une mise en abyme intéressante, en particulier dans cette image, « Québec sera la capitale de la Confédération », publiée dans *La Scie illustrée* le 31 mars 1865 (figure 3). En effet, dans ce découpage amusé, des images s'imposent, dont celle du quai (où va-t-on arriver? après quelle traversée? que va-t-on laisser?), du bec (celui de l'aigle américain, les rats, référant au vice, au péril et à la fuite) et du chant (la la la, mélange de fausse innocence et de chantage...). Entre les phonèmes et les images, la Confédération prend plusieurs définitions : voyage sans retour, musique couvrante, rats empilés... Des mots et des images forment une saynète, pareille à celle que les caricatures évoquent en évoluant en style vers une plus grande unité de récit.

Dans cette gravure sur bois, « La Confédération » (figure 1), le propos est littéraire. Jean-Baptiste Côté avait « d'abord le souci du message », soulignent AIRD et FALARDEAU (2009). Les personnages y sont croqués avec leurs attributs : ils sont facilement identifiables de même que l'intrigue, qui est facile à lire. La Confédération

---

8. Voir Robert AIRD et Mira FALARDEAU (2009, p. 36).

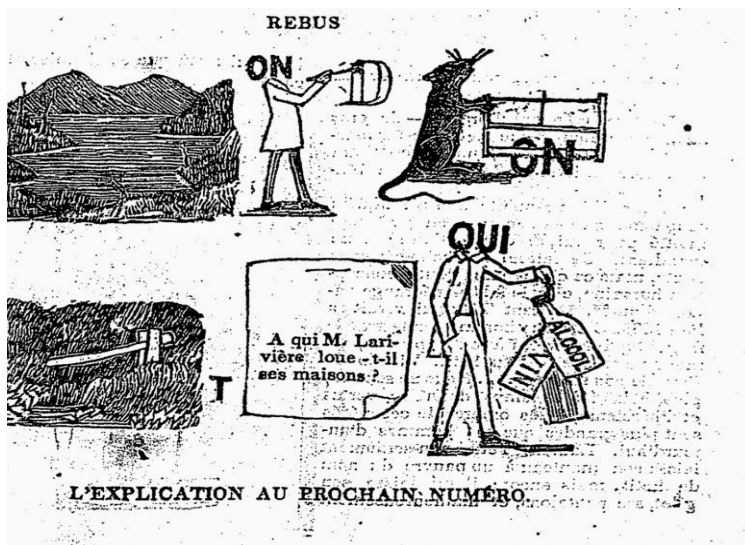
devient une bête monstrueuse qu'un certain George Brown chevauche et que les deux autres, Cauchon et Cartier, essaient d'endormir ou tentent d'encenser. Première d'une longue série de références à l'hydre, elle prépare à une caricature plus assumée dans son rôle de transfert entre le mot et l'opinion, entre l'image mentale et la représentation visuelle<sup>9</sup>.

FIGURE 1



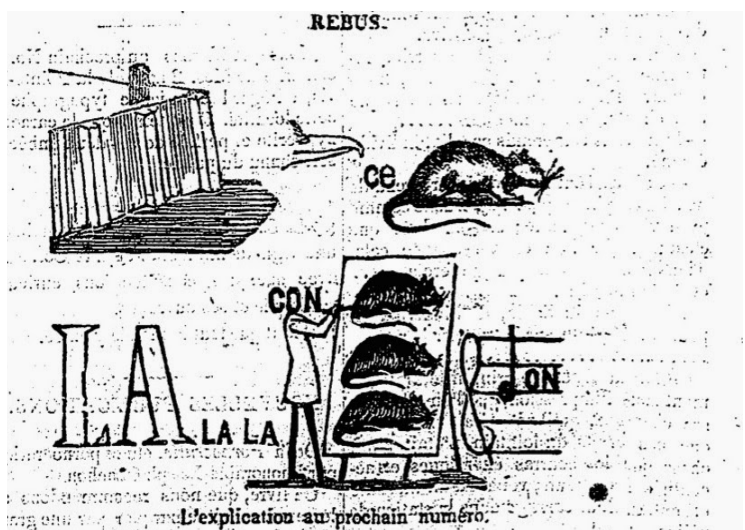
9. Ces histoires en images retiennent l'attention de l'historienne de la bande dessinée Mira Falardeau pour la juxtaposition d'histoires brèves et d'images qui se déroulent d'une publication de journal à l'autre (FALARDEAU, 2008).

FIGURE 2



[Lac on fait D rat scie on haie t une question qui tient les esprits – *spirit* – en suspens]

FIGURE 3



[À quoi bec ce rat La capitale de la con fait des rats si on]

Afin de peindre la Confédération comme une création hybride contre nature, l'hydre ou la pieuvre sont les images les plus fréquentes, dans les textes comme dans les images. Toutes les colonies de l'Amérique du Nord britannique les emploient pour figurer le péril : en témoignent les images telles que « La pieuvre.

Abattons-nous toutes ces têtes? » (*L'Électeur*, 28 juillet 1866, figure 4) et les tournures de phrases telles que « La Confédération va mettre le Canadien français en présence non plus de deux anglophones mais de sept »<sup>10</sup>. Le 7 septembre 1865, *The Ottawa Union* publie cet éditorial intitulé « *The Liberal Party* » :

[traduction] On nous demande aussi de nous taire alors qu'une nation naît; mais à voir sa tête d'hydre nous craignons la malformation de la créature. Tête sur le Pacifique, talons sur l'Atlantique, sa main gauche attrapant le Pôle Nord et sa droite tournée vers Washington, nous avons du mal à être convaincus de la force de ses ligaments, ceux-là mêmes qui devraient retenir sa carcasse de vaisseau fantôme. Son dessein utopique, fabulé et chimérique continuera de la sorte pendant que le Haut-Canada, appauvri, sera la seule source restante bonne à drainer<sup>11</sup>. (*The Ottawa Union*, 7 septembre 1865, p. 2)

FIGURE 4



Le retournement de ces représentations rappelle très vivement la première caricature politique connue, celle de Benjamin Franklin, *Join or Die*, publiée dans

10. Yvan LAMONDE (2000, p. 346) cite le *Journal de Saint-Hyacinthe*.

11. « We are also asked to be silent while a nation is being born; but seeing its hydrahead we fear the malformation of the creature. Head on the Pacific; heels on the Atlantic, with its left arm grasping the north pole and its right looking to Washington, we fail to be convinced of the strength of its ligaments that are expected to hold its ghestship's carcass together. The scheme is utopian, quixotic, chimerical, and will continue so while impoverished Upper Canada remains the only fountain worthy of being drained. What is Upper Canada worth today? ». Toutes les citations ont été traduites par l'auteur.

la *Pennsylvania Gazette* le 9 mai 1754 (figure 5). Alors que Franklin prend position contre « l'état de désunion » des colonies, l'image du serpent segmenté ouvre-t-elle la porte aux arguments imagés contre la Confédération<sup>12</sup>? Il semble que oui, si on en croit le portrait figuré que peint l'un des principaux opposants au projet de Confédération, Jean-Baptiste Éric Dorion :

« Un pays sans profondeur comme celui qu'on propose de former ici, n'a pas son pareil sous le soleil. Il serait vulnérable sur tous les points, avec sa frontière de 1600 à 1800 milles, sa forme géographique ressemblerait à celle d'une anguille [...] rien ne serait plus facile que le couper en petits bouts, et aucune des parties ainsi tranchées ne pourrait porter secours à l'autre » (7 novembre 1864, cité dans *Canada*, 1865, p. 865).

FIGURE 5



Aussi peut-on poser la question de la représentation comme appartenant à la fois aux expressions caricaturales et aux effets de discours. Les images tentaculaires de pieuvres dévorantes sont associées aux reptiles et autres créatures parentes, sinon rampantes, expressions visuelles synonymes de perversité et de mal. En effet, les thèmes de vertu et de moralité peuvent aussi être lus par la lorgnette du tableau rhétorique principal étudié : le péril et le risque calculé. Ève n'est jamais bien loin du serpent, surtout quand on mord le jardin d'Eden – le pays d'avant le changement – pour en créer un autre en absorbant l'ancien ou pour illustrer la tentation de l'annexionnisme.

12. Selon l'histoire présentée par la bibliothèque du Congrès, il semble que le serpent ait été abandonné au profit de l'aigle, des étoiles et du drapeau rayé (après avoir été remplacé par Minerve, probablement parce que la connotation d'unité et de force trouvée dans le serpent et sa personnification, Hercule, se vit supplantée par sa connotation négative, diabolique. Voir *New Edition of Symbols of American Libraries*, Washington DC, Library of Congress, Cataloging Services, 1994.

## PERSONNAGES

Les provinces anthropomorphiques feront pleines pages dans les années suivant la Confédération. Quelques personnages sont à connaître avant d'aller plus avant dans l'analyse : John Bull et Miss Canada sont les deux allégories récurrentes dans les études sur les représentations canadiennes. Bien sûr, Brother Jean-Baptiste, Jonathan, Miss Winnie Peg, Britannia, Oncle Sam, Johnny Canuck, Madame Québec et son Wild boy, Miss Ontario, Miss Nova Scotia courtisée ou prise à faire la lessive avec Miss Canada, Miss Manitoba pendue par McDonald, la jeune enfant British Columbia sautant sur les genoux de Sir Charles Tupper, Miss Mowat protégeant Miss Ontario de l'inquiétant Macdonald, tous, même le Cousin Cobden et la belle Britannia, habitent le panthéon pancanadien des caricaturistes de la période autour de la Confédération. Cependant, pour la portion de cette période à laquelle cet article s'intéresse, les personnages allégoriques récurrents se résument aux incarnations de l'Anglais type, John Bull, de l'Ancien Canadien, Jean-Baptiste, et de l'Américain, Brother Jonathan<sup>13</sup>. Sur la déclinaison familiale, les personnifications du Canada en bébé sont connues surtout par les représentations ultérieures à la Confédération; la paternité est rarement mise en scène sauf dans ce cas où John Bull rassure son poupon sur les Fénians « *John Bull to his son, Young Canada* », *Grinchucke*, Oct. 28, 1869 (figure 6), ou dans celle plus connue des habitués de la collection du Musée McCord, où l'enfant « Confédération » est tiraillé par les nombreux politiciens qui se réclament ses pères « *Confederation! The much fathered youngster* », *Grip*, 1886 (figure 7). Cependant, dès le 3 février 1849, le journal satirique *Punch in Canada* pose les bases d'une caricature politique cantonnant la jeunesse dans le rôle candide et naïf et la femme comme porteuse de malice. « *Young Canada delighted with Responsible Government* » (figure 8) montre en effet que la femme – le Canada-Uni, désenchanté –, laisse tomber à la fois les outils de l'éducation enfantine bien connus tel le recueil des *Fables* de La Fontaine – piquant ainsi non seulement les Canadiens pour le rapport trouble à la France, une France dont Lafontaine arrivait à décrier les injustices et les rapports de force, par rapport à la monarchie notamment, mais harponnant plus littéralement le nom de La Fontaine, auquel est liée, bien sûr, la résolution de l'Acte d'Union, dans un acte politique qui préfigure en quelque sorte l'union ultérieure que sera la Confédération. La scène montre une femme âgée agitant une marionnette – le gouvernement responsable – sous le regard ingénu et la gestuelle amusée d'un bambin. Sur le plancher traîne une couronne monarchique qu'aurait pu porter le pantin. Si la famille est un thème fort important dans les images satiriques qui nous intéressent, la figure féminine prête flanc à bien des attaques.

13. À propos de l'Américain (Brother Jonathan) : il s'agit en fait d'une représentation de la Nouvelle-Angleterre qu'Oncle Sam viendra remplacer en représentant tous les États des États-Unis.

FIGURE 6



John Bull to his son, Young Canada

- « You don't mean to say you're afraid of the Fenians? That will never do, my boy. You must take care of yourself and give your dad time to think of his own affairs! »

FIGURE 7

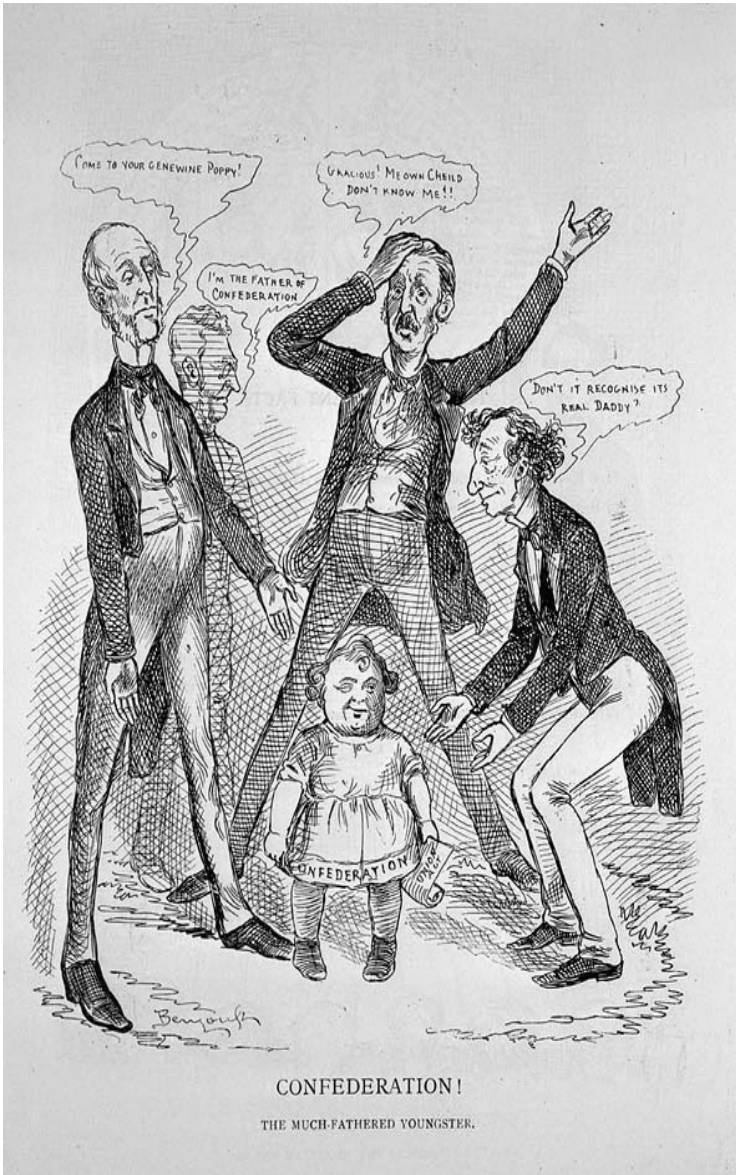


FIGURE 8



**YOUNG CANADA**  
DELIGHTED WITH RESPONSIBLE GOVERNMENT.

FIGURE 9



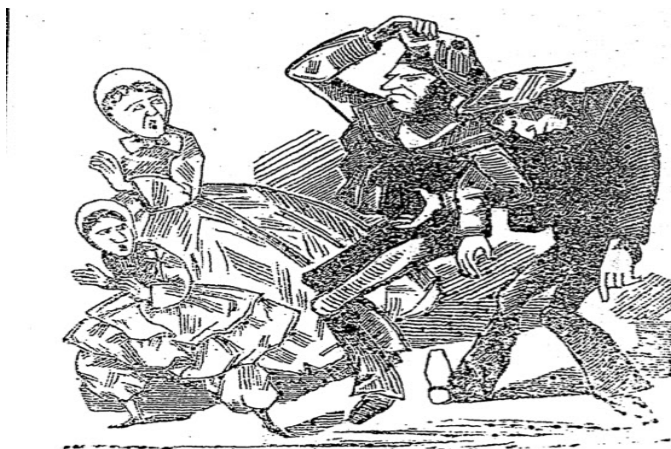
## FEMMES ET PÉRIL

À la représentation de la femme en péril ou d'une créature cause de péril, il n'y a qu'un trait, que les caricaturistes vont tracer, en grossissant des aspects des discours contre la Confédération ou en se moquant des arguments en sa faveur. Dans *Annexion*, publiée dans *Le Perroquet* du 17 juin 1865 (figure 9), une jeune fille agenouillée et soumise par la force est aux prises avec Barbe Bleue, portant les lettres US tatouées sur le bras du crime, qui va sans doute lui trancher la tête avec son sabre portant le mot « annexion ». Dans cette fable politique, une dame âgée, portant des lunettes et agitant un mouchoir, répond avec résignation à la complainte « Anne! Ma sœur Anne! Ne vois-tu rien venir? » par « j'aperçois des cavaliers! bien loin! bien loin! ». Dans l'illustration « L'Aurore » publiée par *L'Électeur*, le 15 septembre 1866 (figure 10), on voit plutôt deux femmes fuir des marins entreprenants. Les femmes de la vieille capitale seraient en péril. Ces marins sont dépeints comme des « lions » anglais qui « lorgnent les demoiselles sur la rue St-Jean » avec leurs « poses langoureuses » et leurs « manières aristocratiques » qui adressent aux dames des « saluts à se disloquer l'épine dorsale »... Le commentaire éditorial de la notice est clair pour marquer l'invasion du Bas-Canada par des étrangers aux mœurs douteuses : « Il serait temps que le gouvernement vît à les expédier sur les lacs du Haut Canada ». Outre ces représentations littérales, des caricatures vont peindre le thème du sens caché du projet de la Confédération en employant

la forme du monstre et l'idée du féminin porteur de mal. Par exemple, le vampire dont il est question dans « La Confédération et John Bull », caricature publiée dans *L'Électeur* de 1867 (figure 11), abonde dans le sens monstrueux pour s'achever dans une figure féminine. Ne laissant présager rien de bon, un insecte encore larvaire promet d'éclorre. Mais comment? En légende, on lit :

Je suis la chrysalide d'où sortira une monarchie anglaise, implantée sur le Nouveau Monde. Larve à l'heure présente, je deviendrai plus tard une Gorgone féconde en iniquités. Je ne suis pas une conception démocratique comme on l'a cru d'abord. Non – l'infamie m'a mise au monde. Je mets en vigueur, John Bull<sup>14</sup>, ce système en honneur dans votre politique, j'absorbe les nationalités et les patries, et je sacrifie sur l'autel de l'égoïsme ces choses qu'on dit sacrées. Enfin, je suis une grande prostituée.

FIGURE 10



Cette caricature donne le type de quelques-uns des lions qui fréquentent la rue St. Jean depuis quelque temps. Ces braves marins de *L'Aurore* passent leur temps à lorgner les demoiselles, prennent des poses langoureuses, s'ifflent des manières aristocratiques adressent des saluts à se disloquer l'épine dorsale, lancent des baisers à faire rougir la nymphe la moins scrupuleuse ; enfin ils se croient de bonne foi la coqueluche des jolies femmes tandis qu'ils en sont la terreur. Le public est-il content d'une telle conduite et dit-il que ça doit changer ? Il serait temps que le gouvernement vît à les expédier sur les lacs du Haut-Canada.

Toutes les représentations monstrueuses occupent le tableau : larve, gorgone pétrifiante, sable mouvant, coulée destructrice; mais c'est l'idée d'empire vicieux et dépravé augmenté de l'imaginaire du sacrifice humain qui est au cœur de l'argument. Ainsi, le blasphème auquel on réfère est celui qui a le plus de prise sur la mentalité des Canadiens français : le divorce. En effet, le « sacrifice sur l'autel de l'égoïsme »

14. Comme le rapportent Robert Aird et Mira Falardeau, John Bull est une création de John Arbuthnot datant de 1712 (AIRD et FALARDEAU, 2009, p. 40-41). *La Scie illustrée* est remplacée en 1867 par *L'Électeur*, pour devenir ensuite *Le Soleil*.

de « ces choses qu'on dit sacrées » serait l'opprobre de la nationalité canadienne-française... Le sang dont il est question est celui de la vertu et de la vie, sucé par le vampire qui, comme chacun sait, tue pour vivre.

FIGURE 11



### UNE AFFAIRE DE FAMILLE

Se détournant de l'image de la prostituée et pour tourner en dérision la projection optimiste d'une grande nation unie à l'image d'une famille, on érige la représentation du mariage forcé. L'idée de la Confédération se voulait un puissant dénominateur commun : il s'agissait d'unir les provinces du Canada-Est, du Canada-Ouest, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, chacune devant conserver un certain contrôle sur ses affaires intérieures. Toutefois, comme l'union du Haut et du Bas-Canada était encore une réalité très présente, et comme l'option de l'annexionnisme était fort en vogue, l'image du mariage forcé est prégnante. Les quatre territoires qui allaient entrer dans la Confédération en 1867 ne communiaient pas encore à cette « communauté imaginée » que la nation canadienne allait devenir, mais le récit imagé de ce qu'elle pourrait être a néanmoins contribué à la constituer. Yvan Lamonde pose la question : comment est-on Canadien un siècle après la Conquête? *Le Pays*, assimilant les conséquences voulues de l'union du Haut et du Bas-Canada, donne sa réponse, traçant ainsi la matrice d'une argumentation qui aura la vie longue : « Pour qu'un équilibre social et patriotique soit maintenu, nous devons au moins partager nos affections entre les deux mères patries communes, et la patrie véritable, c'est-à-dire la patrie canadienne. Nous devons paraître et surtout être Canadiens avant tout<sup>15</sup> ».

15. *Le Pays* du 6 octobre 1860, cité par Yvan LAMONDE (2000, p. 345).

Demeurer Canadien, cela signifie ne pas perdre sa nationalité. Comment cela sera-t-il possible dans la Confédération? Le journal *Le Canada* du 9 janvier 1866 montre la persistance des différences malgré l'union politique (p. 2) :

Depuis l'union, la ligne de démarcation entre le Haut et le Bas-Canada n'est plus qu'une ligne purement imaginaire. Mais quant aux mœurs, aux coutumes, aux habitudes sociales, on peut dire que les deux provinces sont loin d'être assimilées l'une à l'autre. Considérée à ce point de vue la comparaison change et la ligne de séparation n'est plus l'ancienne limite... Il y a la population de l'ouest de la péninsule qui, soit en raison de son contact plus fréquent avec les Américains soit pour toute autre cause, diffère essentiellement du reste du Canada. Elle a ses habitudes et ses manières. La différence entre sa manière de vivre et la nôtre est frappante pour celui qui veut se donner la peine de voyager un peu au milieu de ces diverses populations.

Aussi, le mariage est-il la première et la plus persistante illustration familiale de cette association politique de deux nationalités. *Le Perroquet* du 14 janvier 1865 (figure 12) met en scène l'une des premières caricatures politiques donnant une forme familiale aux colonies nord-américaines britanniques. La vignette se lit comme suit : « Signature du contrat de mariage entre les deux frères Haut-Canada et Bas-Canada à Mademoiselle Nouveau-Brunswick et Mademoiselle Nouvelle-Écosse – L'adoption du jeune Île-du-Prince-Édouard – La cérémonie est strictement familiale, le voisin qui n'a pas été invité n'était pas content ». Cette caricature met en scène un double mariage entre les colonies des Maritimes et celles du Canada central. La Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick personifiés en fiancées, se marient à deux frères, le Haut et le Bas-Canada. L'Île-du-Prince-Édouard assiste à la scène. Elle est représentée comme un enfant, trop jeune pour entrer dans le monde des adultes, gardé sous la protection de ses cousins plus âgés. L'État est incarné par le soldat à la porte gardant le frère Jonathan à distance.

FIGURE 12



La mère patrie Grande-Bretagne est honorée, représentée par les portraits de famille au mur, ceux de la reine Victoria et du prince Albert. La scène de mariage est un théâtre parfait pour mimer l'alliance rationnelle et raisonnable des deux voisins, le Haut et le Bas-Canada. Le fait qu'ils soient personnifiés en hommes marque leur responsabilité envers les mères patries, alors que la nature féminine des autres personnages accentue leur dépendance, voire leur soumission aux décideurs. Quelles sont donc les armes des personnages féminins selon les caricaturistes de l'époque? Créature d'Adam, la femme est instrumentalisée afin de peindre l'ingénuité et la frivolité ou, au pire, pour décrire le vice et l'intérêt. Ainsi, dans son édition du 29 avril 1865, *Le Perroquet* présente « La question politique du point de vue des femmes » (figure 13), une caricature comparant le Haut et le Bas-Canada, peints cette fois comme des femmes avides de pouvoir et intéressées par le luxe et le tourisme, peu importe la source de l'opportunité à saisir : sous la forme d'un capitaine partisan de la Confédération ou d'un autre capitaine soutenant l'annexion aux États-Unis. Le grand débat sur le projet de Confédération pourrait se résumer par les questions de représentation parlementaire, de l'électivité du Conseil législatif et du droit des minorités religieuses. Mais, comme le souligne Yvan Lamonde : « la référence aux dangers de l'annexionnisme et à la nécessité de construction d'un chemin de fer susceptible de créer un pays d'est en ouest indique qu'en cette fin de guerre de Sécession, les États-Unis et leur pouvoir d'attraction préoccupent les Canadiens » (LAMONDE, 2000, p. 349). La légende se lit comme suit : Bas-Canada : « Moi, *dear*, je suis pour la Confédération parce que, après, nous irons à Londres, nous visiterons la tour et vous me mènerez danser à Cremorn, qu'on dit si joli et si distingué! et puis parce que nous aurons le divorce n'est-ce pas *dear*? Captain répond : oh! *yes!!!* »; sa réflexion quasi parfaite, le Haut-Canada, s'exprime plutôt vis-à-vis des États-Unis : « Je suis pour l'Annexion, parce que mon chéri me conduira à New York, boire du *Lager-Beer* à *Atlantic-Gar (den)*? et voir le musée [...]. Et puis, il faudra moins de formalités [...] n'est-ce pas chéri? *Captain* : *All right!!* ». Si les personnages féminins mentionnent les tentations londoniennes ou américaines, ce n'est que pour reprendre les critiques contre la vertu anglaise et le puritanisme américain. La monarchie était, pour Cartier, la barrière de défense contre les défauts et les vices américains. Mais le caricaturiste Charles-Henri Moreau fait voir les vices en option des deux côtés de la décision politique... tout en défendant lui-même l'annexionnisme, position limpide dans « Les femmes, Haut Canada et Bas Canada, avec John Bull » (voir plus bas, la figure 15) publiée quelques semaines après. Cartier, en défenseur du projet de Confédération, insistait sur la différence entre l'héritage britannique conservé au Canada de l'Union et les initiatives populaires des États-Unis : « La différence entre nos voisins et nous est essentielle; la conservation du principe monarchique sera le grand caractère de notre fédération, au lieu que de l'autre côté de la frontière, le pouvoir dominant c'est la volonté de la foule, de la populace, enfin » (Cartier, février 1865, cité dans *Canada*, 1865, p. 58). Sans trop s'éloigner des codes moraux de l'époque, il est aisé de constater que ces figures féminines promeuvent toutes deux l'idée du divorce, une infamie pour les Canadiens français. Le thème du mariage rompu, puisqu'il symbolise la désunion nationale, va alimenter la plume des caricaturistes peignant des tableaux moqueurs ou tragiques du divorce.

FIGURE 13



Rappelons avec Lamonde qu’après la censure de *L’Avenir* en 1849, puis du *Pays* en 1858, l’évêque de Montréal ne cesse de s’opposer aux idées libérales. Il « qualifie *Le Pays* d’antichrétien parce qu’il n’a pas de principes religieux, d’anticatholique parce qu’il se montre peu respectueux de l’Église, d’antisocial parce qu’il est favorable au renversement des gouvernements légitimes, d’immoral parce que favorable au théâtre et au roman qui véhiculent des représentations douteuses du mariage » (LAMONDE, 2000, p. 337). La Conférence du 1<sup>er</sup> décembre 1864 sur le principe des nationalités donne un coup de sonde dans une opinion répandue : « le principe fondamental de la nationalité, c’est l’intérêt bien entendu, qui lie tous les habitants d’un même pays; c’est le motif bien simple d’obtenir la plus grande facilité de relations morales ou sociales; c’est le calcul bien logique démontrant que tous sont intéressés à conserver entre eux l’harmonie domestique ». La figure du divorce, puisqu’elle est associée à la monarchie britannique, agit comme synecdoque pour ramasser tout ce qui apparaît fourbe, non-vertueux et contre la loi divine dans le projet de Confédération. L’idée d’une nationalité incroyable, indestructible et surtout, insoluble dans une plus grande unité, coalition ou pas, refait surface après la Conférence de Québec de l’automne 1864. En effet, *La Scie illustrée* publie une véritable mise en image de cette opinion avec « Perspective que la Confédération donne aux familles », le 23 février 1865 (figure 14), tableau qu’elle double d’une alerte au paganisme, voire à l’idolâtrie à l’aveuglant dieu soleil – Heliogabale! – et

d'une dénonciation de l'empire-qui-s'étend comme celui du jeune empereur romain Héliogabale ayant établi des records de perversité et de crimes sanglants<sup>16</sup>.

FIGURE 14



Quelques semaines plus tard, le 27 mai 1865, le caricaturiste reprend le jeu avec les personnages féminins dans :

« Les femmes, Haut Canada et Bas Canada, avec John Bull » (figure 15), cette fois pour se moquer plus directement du citoyen stéréotypé en faveur de la Confédération, dont l'attribut – un parapluie – souligne l'origine londonienne. La vignette se lit comme suit : « John Bull – de l'argent! Des soldats! À quoi bon vous embarrasser de tout cela mes chères filles! Est-ce que ma protection morale ne vous suffit pas? Qui donc oserait vous visiter à mon bras? Chères petites je sacrifierais

16. Le rébus du 31 mars 1865 fait encore un clin d'œil au dieu soleil (figure 16) : « La Confédération est dans le plus grand désastre » [dans le plus grand des astres].

tout pour votre bonheur! Tout jusqu'à mon parapluie! Mais ne me demandez ni argent ni soldats!! ».

FIGURE 15



L'homme – figure du décideur responsable – devient coupable de mettre sa femme en péril. Pour rester vertueuse et ne pas se perdre en l'autre, Canada-Est devrait-elle résister à tous ses prétendants? Le désir de conservation incarné par les personnages féminins rencontre les abus des hommes. « Bienfaits de la Confédération » (figure 16), tableau ironique publié dans *Le Perroquet* du 18 mars 1865, illustre la crise de la responsabilité en regard des valeurs de la nation ici représentées par la femme miséreuse de gauche affublée d'enfants. Wilfrid Laurier déclara d'ailleurs dans le *Défricheur* du 27 décembre 1866 (p. 2) que :

le projet de Confédération nous livre pieds et poings liés aux colonies anglaises [...] Dans le sein de cette union étrange, tous les éléments contraires vont se trouver en présence : l'élément catholique et l'élément protestant, l'élément anglais et l'élément français. De ce moment, il y aura lutte, division, guerre, anarchie; l'élément le plus faible, c'est-à-dire l'élément français et catholique sera entraîné et englouti par le plus fort [...] Vous avez réussi messieurs; vous avez obtenu un triomphe temporaire, mais vous avez tué la nationalité!

FIGURE 16



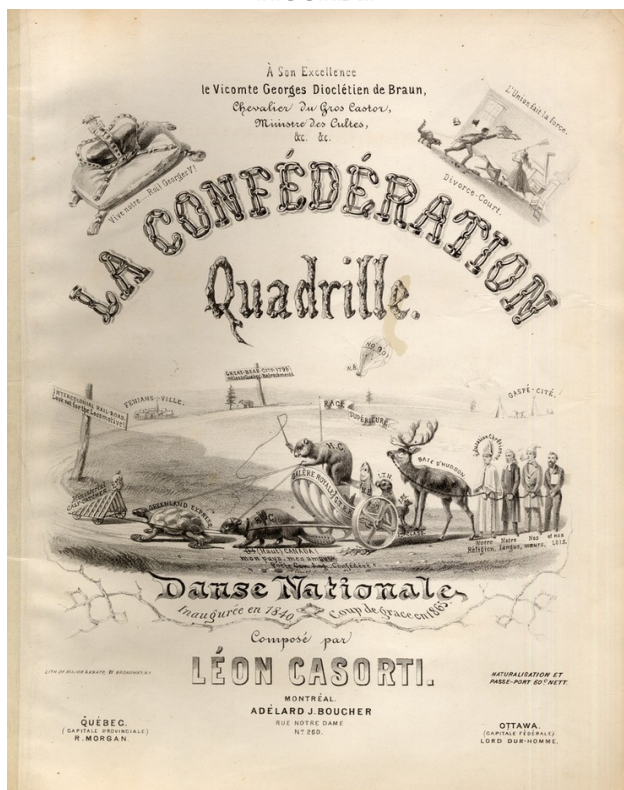
Au centre de l'image, un médaillon couvert de l'inscription *amen* est fracturé. « Ainsi soit-il! », semble désespérément crier l'image... En camée un angelot et un chien, symboles de pureté pour l'un et de fidélité pour l'autre, font figure de bibelots ébréchés. La caricature est sous-titrée « Le divorce ». La moralité et la foi catholiques sont en effet, pour les Canadiens français, gardiennes de la culture et de la nationalité. La vignette se lit comme suit sur la gauche : « La charité, s'il vous plaît!! ». Une scène d'extérieur nocturne montre une femme entourée d'enfants qui lutte contre les intempéries. La neige tombe dru. À droite, un homme bedonnant prenant ses aises près de la fenêtre dans un salon bien meublé se félicite : « Bonne chose, ma foi! que la Confédération! J'ai profité de l'institution du divorce pour lâcher ma femme et les mioches! Kate! Un brandy-punch... Eh! Eh! ».

**PAYS OU PATRIE**

L'éditorialiste du *Canada* met ses lecteurs en garde le 21 décembre 1865 : « Il faut être fou ou traître, ou l'un et l'autre à la fois pour désirer la rupture de ce lien qui fait notre sécurité dans le présent et qui nous permet de nous préparer pour l'avenir » (p. 2). On peut dire que les rouages institutionnels du Canada de l'Union ont donné naissance aux « deux solitudes » qui, par la Confédération en 1867, ont été rebaptisées « deux peuples fondateurs » et ont été perçues comme piliers de la nation canadienne, comme deux frères célébrant leur mariage le même jour, ou on peut dire encore que la Confédération a été comprise comme la fin d'une égalité de principe, dans une grande « marche en avant » dans laquelle la nation canadienne-française et ses attributs auraient été tenus en esclavage, à la manière d'un tribut de guerre, comme l'annonce la page couverture de cette satire musicale, « La Confédération – Quadrille » (figure 17), de Léon Casorti. Bien sûr, le moment décisif est arrivé sur la route de la Confédération

en 1867, quoi qu'en dise la tortue « Express » qui tire le chariot de la Confédération et ses nouveaux membres sous les coups de fouet du castor haut-canadien.

FIGURE 17

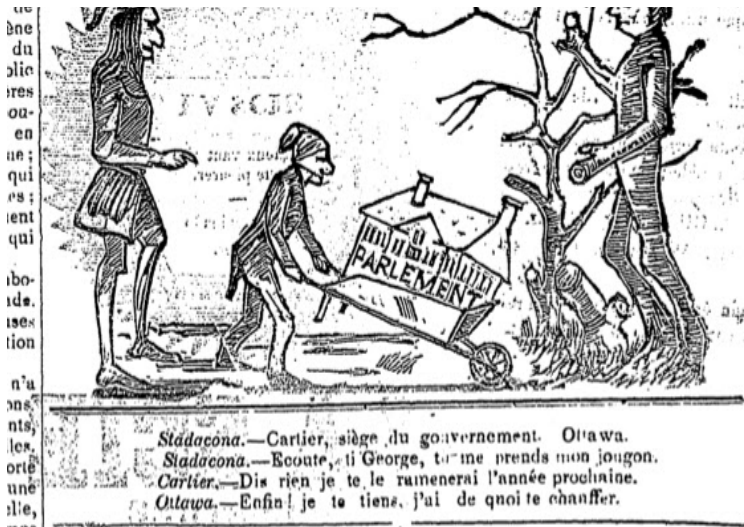


Quel est ce moment dans l'histoire? Il se trouve au beau milieu du 19<sup>e</sup> siècle : une époque où le romantisme est à son paroxysme, où les feuilletons à la Eugène Sue et les romans de Victor Hugo inondent la presse, où une nouvelle relation avec le passé, le temps, la mémoire, les traditions et leurs récits se dégage dans le centre invisible de l'imagination du pays à renaître... En effet, si durant cette période l'histoire se développe comme un genre littéraire spécifique avec une nouvelle conscience historique, émerge en même temps la reconnaissance du fait que le passé est différent du présent et de l'avenir et que les traditions peuvent être choisies, voire inventées, et non seulement héritées. Aussi la presse d'opinion rend-elle compte d'un imaginaire qui se forme entre des idées polarisées – ultramontanisme et libéralisme – et des programmes politiques conjuguant vertu, démocratie, bien commun et nation sous la forme du projet de Confédération et de celui de l'annexion aux États-Unis.

## UNE QUESTION CAPITALE

Un dernier exemple de mise en abyme du projet de Confédération trouve dans la question de la capitale une expression fort intéressante. En ce sens, le choix de la capitale nationale du Canada peut être considéré comme une synecdoque de la Confédération canadienne, dans un effet rhétorique commun à l'art de la caricature. La ville de Québec a obtenu le titre de capitale de l'Amérique française à l'époque de la Nouvelle-France. Elle est devenue capitale du Bas-Canada puis du Canada-Uni (entre 1851-1855 et 1859-1865), partageant cette distinction avec Kingston (1841-1844) et Montréal (1844-1849). Après que son siège ait brûlé à Montréal le 25 avril 1849 par la main du chef des pompiers lui-même, le parlement déménage à Toronto (1849-1851, 1855-1859). En 1857, Ottawa est choisie comme capitale du Canada-Uni. Voici comment s'en moque « Parlement » dans *La Scie illustrée* (20 octobre 1865, figure 18). La vignette se lit comme suit : « Stadacona – Cartier, siège du gouvernement, Ottawa. Stadacona – Écoute, ti Georges, tu me prends mon goujon Cartier – Dis rien, je te le ramènerai l'année prochaine. Ottawa – Enfin! Je le tiens! J'ai de quoi te chauffer ».

FIGURE 18



Le déplacement final du siège du gouvernement vers Ottawa ne laisse présager rien de bon pour *La Scie illustrée* du 27 octobre 1865, qui met en scène la capitale permutante avec la figure du « Juif errant (départ du gouvernement) » (figure 19), ni pour le *Ottawa Union*, qui décrit Ottawa comme une curiosité le 27 octobre 1865 :

[traduction] Un contemporain de la ville au discours habituellement fort plat, sonnante creux comme un puits sec, a tenu hier des propos fort éloquentes en faveur de la confédération. Morues, caribous, esquimaux et les régions arctiques fusaient de toutes parts alors qu'il livrait une production singulière. La cerise sur le gâteau? Que la confédération était la seule chose qui manquait pour faire d'Ottawa un paradis! Comment Ottawa pourrait-elle bénéficier de l'établissement de six sièges de gouvernement en plus du sien, et deux d'entre eux au Canada? Mystère et boule de gomme. Seul un philosophe... profond.... comme notre cher contemporain, pourra l'expliquer<sup>17</sup>. (*Ottawa Union*, 27 octobre 1865, p. 2)

FIGURE 19

**LE JUIF ERRANT.**  
DEPART DU GOUVERNEMENT.



Depart du vieux, il arpenté les neiges:  
Le Diable étant vieux, il se fit hermite  
et se mit en Thébéide.  
Notre gouvernement devenant contrit  
part pour Ottawa.  
Cor contritum et humiliatum Deus  
non despicias.

**CHANSON DU JUIF ERRANT.**  
MISE EN TROIS COUPLETS, POUR LE DÉ-  
PART DU GOUVERNEMENT.  
AIR:—*Parlant pour la Sirie.*

I.

Jeunesse bien gentille,  
Partant pour Ootawois,  
Dira plus de quadrille ;  
Nous allons donc au bois ?  
Là bas, oh ! pas de fêtes,  
Tâchez, ô gens si-beaux !  
Au-dessus de vos têtes, } *bis.*  
De garder vos chapeaux. }

II.

Là bas, pas une pomme,  
Comme à toi, beau Dunois,  
Mûchez donc de la gomme  
Ou bien cassez des noix.  
Las, il s'en-vont la-belle !  
Ne les-suivras-tu pas ?  
Gentille demoiselle, } *bis.*  
Eux qui-s'en vont là bas }

III.

Nos cadets, d grand cri !  
Rappelés aux foyer,  
Disent qu'à *Laprairie*  
C'est un *chétif* métier.  
A Québec sont les belles,  
Aux yeux noirs sans courroux,  
Les jolies Isabelles, } *bis.*  
Où les combats sont doux }

FEUILLETON  
DE  
"LA SCIE ILLUSTRÉE."  
LES FEMMES.  
\*.\* Pour les hommes qui parlent le  
plus mal des femmes, ils se divisent en

17. « A city contemporary usually extremely reticent, dry and deep as a draw-well, came out yesterday with a column of gushing eloquence on the confederation question. Codfish and Carriboo, Esquimaux, and the icy regions, are jumbled up in refreshing style in this singular production. The cream of the joke is that confederation is set down as the one thing needful to make Ottawa a paradise. How Ottawa can be benefitted by the establishment of six seats of Government apart from itself, and two of them in Canada, is a mystery which none but a profound logician, such as our contemporary, can explain. »

Dans les années qui ont précédé la Confédération, les journaux haut et bas-canadiens ont dépeint la joute pour le choix de la capitale nationale comme un « concours de beauté » entre la Toronto aristocratique, la Montréal marchande, la ville de Québec sophistiquée et « ancienne » et Ottawa, à la beauté naturelle et au paysage vierge d'histoire. Ottawa est représentée comme une jeune fille candide et belle, mais sauvage. Les villes rivales (Québec, Montréal, Kingston et Toronto) n'auraient rien à lui envier, dans une perspective selon laquelle la figure d'Ottawa comme nouvelle capitale serait une mise en abyme de la représentation du Canada-à-naître, laissant une large place à l'héritage canadien-français... *Le Canada* du 21 décembre 1865 déclare (p. 2) :

Décidément, Ottawa est une ville prédestinée, tout particulièrement favorisée de la nature et de nos hommes d'État. Elle même, si elle n'est pas trop coquette, malgré la beauté de son site et les charmes du paysage qui l'environne, doit être étonnée de ce qu'elle est devenue en si peu de temps. Elle est depuis peu le siège du gouvernement canadien, et capitale en perspective de la grande confédération nord-américaine, dont les bases ont été posées par la convention de Québec.

[...] Avouons-le franchement, Ottawa n'a rien de ce cachet historique et vénérable qu'avec un légitime orgueil on aime à contempler notre vieux Québec; rien non plus de ces airs raffinés, de ce luxe, de cette civilisation pompeuse, de cette fiévreuse activité mercantile qui distinguent Montréal.

[Ottawa] n'évoque point à la mémoire ces souvenirs glorieux, ces hauts faits de nos pères, ni est un entrepôt du commerce considérable qui passe par le Saint-Laurent. Les luttes héroïques qui ont signalé l'époque de la domination française n'ont laissé à peu près aucun vestige ici. [...] Ottawa est bien le point centre entre le Haut et le Bas Canada que cette ville sert en quelque sorte de trait d'union entre les deux provinces. [...] La magnificence du lieu où est bâtie la ville, magnificence qui ne saurait être surpassée. Voilà les titres de prédilection de cette nouvelle capitale et ils en valent bien d'autres aux yeux du moins de la généralité des hommes de notre époque, pour qui le culte du passé et les gloires nationales est sans attrait comme sans profit. Nos contemporains l'ont vu naître et progresser; elle a grandi sous leurs yeux.

La fable de l'enfant, de la jeune femme immature mais naturelle et bien guidée rappelle les motifs principaux des caricatures évoquées plus haut. *Le Ottawa Times* n'est pas plus tendre à l'égard d'Ottawa. Dans ce poème ironique et aux accents bilingues du 21 décembre 1865, la construction des édifices du parlement et le chaos dans lequel se retrouvent les habitants locaux et auxquels font échos les caricatures (« Arrivée des employés du gouvernement à Ottawa », *La Scie illustrée*, 10 novembre 1865, p. 1, figure 20) sont annonciateurs d'un désordre plus grand encore, un désordre politique créé par la mixité des races, d'où le nom hybride du poète satirique Jean-Baptiste Bull, présenté avec humour par le journaliste :

[traduction] \*Note de l'éditeur sur cette épître - Si le lecteur croit déceler un accent particulier à ce texte de mon estimable ami, Monsieur Jean Baptiste Bull, nous espérons qu'il l'attribue au fait de son origine mêlée. En cela, le jugement de notre lecteur sera correct, comme à l'habitude. Monsieur Bull père était, comme son nom l'indique, un véritable Anglais, pur bouillon, greffé d'un brin d'Irlandais; sa mère, une Fraser de Québec - une race canadienne dérivée d'un galant ancêtre écossais. Grâce à ses

quatre grandes connexions, c'est la fierté de Monsieur J.B.B. de clamer son affinité avec les meilleures familles du Monde.

"Une épître poétique" À un ami du pays, de Jean Baptiste Bull, maintenant au siège du gouvernement.

Finalement, j'ai le temps de t'adresser un mot Mon Ami!

Nous avons eu tout un déménagement!

(...) Je déteste la décoration exagérée du nouveau foyer de notre nation qui par ailleurs, ne s'embellit guère; Ses édifices font de l'ombre à notre nationalité, et à force de les voir, on s'aperçoit bien que comme le pays qu'ils représentent, ils s'agrandissent un peu plus à chaque jour; Lundi dernier, toutes les nations étant réunies, Nous discussions de l'affaire - certains maugréaient, d'autres étaient plaisants. Puis, un gentil Brogue<sup>18</sup> interpella un Frog "Mon cher, "Au moins tu dois admettre que tu en as pour ton argent!"

*Sans doute*, c'est au sù de tous qu'il y a plusieurs trous dans les rues et autant dans la société.

Tu peux dire à tes amis qu'il y a en effet de la place, de l'air et des trous dans les murs, dans les esprits et dans les champs... Mais il n'y a plus de place au gouvernement.

(...) « Au revoir pour le présent, ma chandelle est morte »<sup>19</sup>. (p. 1).

---

18. Brogue est une expression dérogatoire qui vise à décrire les Irlandais et qui signifie souliers plats; l'insulte Frog désigne les Canadiens français et fait allusion aux cuisses de grenouilles que les Français mettaient dans leur assiette au grand dégoût des Anglais. À noter que les mots en italique sont en français dans le texte original.

19. « Note by the editor of the above epistle – If the reader should detect peculiarities in the pronunciation of my estimable friend, Mr. Jean Baptiste Bull, he will naturally, attribute the same to the fact of his mixed origin. In this, the reader's judgment, as usual, would be quite correct. Mr. Bull's father, as the name implies, was of old English stock, with an Irish graft: his mother was a Fraser of the district of Quebec – a Canadian race derived from a gallant Scottish Ancestor. Through these four great connexions, it is the boast of Mr. J.B.B. to claim affinity with the best families in the World. »

"A Poetical Epistle" From Jean Baptiste Bull, Now at the seat of government, to a friend in the country.

At length I find time for a word Mon Ami!

We have had such a furniture fuss!

(...) I dislike over ornamentation In the home of our new non-embelishing nation; Yet these Buildings grow on you, and seen day by day Like the country they typify, spreading their sway; 'Twas but Monday last, all nations being present, We discussed the whole thing - some grumbling, some pleasant, When to one of the croakers, a sweet brogue says, "Honey, "At least ye'll admit ye've the worth of your money."

Sans doute, tuer are left 'tis a plain notoriety, Many gaps in the streets, and a few in society- You may tell to our friends, there are vacancies mental, And mural and rural, but not governmental

(...) « Au revoir for the present- my paper is full ».

FIGURE 20



\*

\* \*

J'ose reprendre à mon compte son dernier vers pour conclure : « Au revoir for the present – my paper is full ». En choisissant de représenter des conflits d'opinion autour du projet de Confédération avec des femmes mises en péril ou causes de périls, ou encore en brossant un tableau monstrueux, les journaux d'opinion produisent une communauté imaginée qui fonctionne en reproduisant des classiques coloniaux. Durant cette période, la culture de la presse fonctionne dans un monde social patriarcal, qu'il soit libéral ou conservateur. Les écrivains et les illustrateurs emploient des représentations féminines pour parler à leur public cible, lui aussi masculin. Comme on l'a vu, ce n'est que la nation ou encore la Confédération qui change de sexe ou d'âge. Nourrisson ou bambin lorsqu'il s'agit de l'acquisition d'une nouvelle province, la nation est adulte et mâle lorsqu'elle apparaît lors de la négociation avec les puissances extérieures. Lorsque le Canada ou l'une des colonies de l'Amérique du Nord britannique est dans une position de pouvoir, il est représenté comme un homme, lorsqu'il est en danger ou mis en péril, il est représenté comme une femme. Cette image, encore prévalente aujourd'hui, s'est développée à partir des métaphores du mariage et de la famille déployées par les artistes satiriques du 19<sup>e</sup> siècle, où les relations maritales et familiales entre les nouvelles provinces, les voisins américains et les alliés britanniques illustrent les relations de pouvoir entre ces zones. Entre le rêve d'un royaume du Canada et la peur d'une servitude envers la Grande-Bretagne, les textes et les images de ce Canada-à-renaître sont très riches pour rendre « l'humeur générale du pays », pour reprendre l'expression d'Alexandre Turgeon dans son texte de présentation.

Visuellement parlant, les hydres, les pieuvres, et les têtes de Gorgone sont l'expression de peurs et de craintes envers la Confédération. Les filles à marier et sauvages, font partie des hypotypes déployées dans les journaux pour peindre les rêves de la Confédération incarnés dans la ville d'Ottawa, pressentie comme siège du gouvernement central. Les images suggérées par les textes font voir une nouvelle façon d'entrevoir le rôle du parlement et la représentation démocratique et d'assurer la stabilité ministérielle des élus.

Adopté en 1867, l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique réunit sous une constitution de forme fédérative le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, le Canada-Ouest (qui deviendra l'Ontario) et le Canada-Est (dorénavant appelé la Province de Québec). La tension résolument moderne qui résulte de ce projet d'une nouvelle identité citoyenne a-t-elle ravivé les identités régionales? A-t-elle imposé aux groupes d'appartenance politiques, religieux ou ethnoculturels un certain repli, soutenu par l'idée de non-contradiction entre l'être et le devenir? C'est dans cet esprit historien que j'ai interrogé les tensions au cœur de cette représentation neuve du Canada renouvelé en ce qu'elles nous informent des définitions et des forces identitaires en présence. Centrales à l'examen de notre échantillon, les questions de représentation et de ce que constituent la culture et la loyauté ont orienté notre lecture des textes d'opinion et des images satiriques. Puisque l'identité nationale est entendue comme un construit à travers les représentations publiques du passé qui diffusent les histoires, les mythes et les symboles nécessaires pour relier une communauté à travers un sens partagé de la continuité historique<sup>20</sup>, cette étude est à même de contribuer à l'histoire du processus de construction de l'identité nationale canadienne à travers un système commun de symboles et de mythes révélant les craintes et les tensions qu'ont engendré les discussions autour du projet de Confédération. Pris ensemble, les textes imagés et les représentations visuelles – caricatures et illustrations – mettent en récit le développement d'un imaginaire non fédéré certes, mais qui révèle l'imaginaire politique des faiseurs d'opinion à propos des territoires qui seront unis en 1867. L'imaginaire de la Confédération est un concept qui, d'ailleurs, dès son ignition, a fait fi des barrières, des langues et des territoires : les craintes et les rêves ne connaissant de barrières que hiérarchiques et de genre. La nation peut être comprise d'une myriade de façons : un groupe de personnes vivant dans un pays en particulier, la formation d'une unité politique et économique unique, un grand nombre de personnes qui partagent la même histoire, les mêmes ancêtres, une culture et une langue, ou encore un groupe relativement important de personnes organisées sous un seul gouvernement généralement indépendant, un pays.

Dans le domaine de la définition nationale, le développement, le maintien, la préservation et la promotion d'une identité nationale sont en jeu depuis le 19<sup>e</sup> siècle. Tentaculaires et pétrifiantes, la séduction et la prédation rhétoriques partagent le désir de fondre les contraires et de créer du neuf : une nation unifiée, une race continentale, une supra-nation. Ce sont ces actrices qui sont à révéler,

---

20. D'où la formule communauté imaginée de Benedict ANDERSON (1983).

quand vient le temps de repenser une appartenance politique. Encore faut-il que la réflexion politique n'emprunte pas le raccourci, qui devrait rester l'outil spécifique des caricaturistes.

Anne TRÉPANTIER

*School of Canadian Studies,  
Carleton University.  
anne.trepanier@carleton.ca*

## BIBLIOGRAPHIE

AIRD, Robert et Mira FALARDEAU

2009 *Histoire de la caricature au Québec*, Montréal, VLB éditeur.

ANDERSON, Benedict

1983 *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, New York, Verso.

ANGENOT, Marc

1989 *1889 : un état du discours social*, Longueuil, Le Préambule.

Canada

1865 *Débats parlementaires sur la question de la confédération des provinces de l'Amérique du nord britannique*, 3<sup>e</sup> session, 8<sup>e</sup> parlement provincial du Canada, Québec, Hunter, Rose et Lemieux.

FALARDEAU, Mira

2008 *Histoire de la bande dessinée au Québec*, Montréal, VLB éditeur.

FLEMING, Patricia, Yvan LAMONDE et Gilles GALICHAN (dir.)

2004 *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada. Vol. 1 : Des débuts à 1840*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

LAMONDE, Yvan

2000 *Histoire sociale des idées au Québec. Tome 1 : 1760-1896*, Saint-Laurent, Fides.

LAMONDE, Yvan et Claude CORBO (dir.)

1999 *Le rouge et le bleu : une anthologie de la pensée politique au Québec de la Conquête à la révolution tranquille*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

LAMONDE, Yvan, Patricia FLEMING et Fiona A. BLACK (dir.)

2005 *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada. Vol. 2 : De 1840 à 1918*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

RESTALLACK, G. Bruce

2006 *Drawing the Lines: Gender, Class, Race and Nation in Canadian Editorial Cartoons, 1840-1926*, Thèse de doctorat en histoire, Toronto, University of Toronto Press.

WAITE, Peter Busby

1977 *The Life and Times of Confederation, 1864-1867. Politics, Newspapers and the Union of British North-America*, Toronto, University of Toronto Press.

# RS

## PARODIER ET SATIRISER L'HISTOIRE PAR LA BANDE DESSINÉE, LA CARICATURE ET LA CHRONIQUE HUMORISTIQUE. LE CAS D'ALBÉRIC BOURGEOIS (1876-1962)

Julie-Anne GODIN-LAVERDIÈRE  
Myriam BARRIAULT-FORTIN

Cet article analyse des planches d'une bande dessinée (*Le rêve de Charlot*), des caricatures et des chroniques publiées dans *La Presse* par Albéric Bourgeois entre 1905 et 1957. En tenant compte des théories sur la parodie et la satire de Linda Hutcheon, Sophie Duval et Marc Martinez, nous verrons que ces œuvres présentent une relecture parodique, parfois critique, d'événements fondateurs tels que la découverte de l'Amérique et l'implantation de la colonie de la Nouvelle-France. Il sera aussi possible de constater que ces dessins et chroniques permettent à Bourgeois de pasticher et de commenter le rôle de l'historien et la discipline de l'histoire. Pour ce faire, Bourgeois use notamment de l'humour et de la parodie, tout en ponctuant ses œuvres d'anachronismes et de réflexions satiriques.

Mots-clés : satire, parodie, histoire, caricature, bande dessinée, Québec

Albéric Bourgeois (1876-1962) est l'un des caricaturistes québécois les plus prolifiques de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Tout au long de sa carrière, étalée sur une période d'environ 55 ans<sup>1</sup>, le caricaturiste représente divers sujets et thématiques, et s'intéresse à la politique, aux événements culturels ou aux transformations de la société, pour ne donner que quelques exemples. Dans le cadre de cet article, nous avons choisi de

---

1. Albéric Bourgeois publie dans des journaux du Québec de 1903 à 1957.

nous concentrer sur les œuvres où il est question de la découverte de l'Amérique, de l'établissement de la colonie de la Nouvelle-France et de l'écriture de l'histoire. Il ne faut cependant pas en conclure que l'histoire du Canada, telle que conçue par Bourgeois, se limite à cette époque : nous avons voulu présenter un corpus cohérent. La période autour de la Confédération a aussi été explorée par le caricaturiste dès 1907 avec *Les mémoires du Père Ladébauche*, une chronique illustrée couvrant les événements survenus au Québec entre 1807 et 1907. De même, Bourgeois a réalisé une série de caricatures présentant des hommes des cavernes, des œuvres où l'anachronisme est un élément central utilisé pour présenter aux lecteurs de *La Presse* une réflexion sur l'actualité et sur la modernisation de sa propre société.

Le choix de s'arrêter sur les dessins où il est question de la Nouvelle-France s'explique non seulement par le désir de présenter un corpus cohérent, mais aussi afin d'analyser en premier lieu une production visuelle satirique qui a pour principal lien un discours sur l'écriture de l'histoire, son enseignement et sa représentation. De plus, l'entièreté des œuvres de Bourgeois n'étant pas encore cataloguée, le point de départ de nos recherches a été la base de données réalisée par l'équipe de recherche Caricatures et satires graphiques à Montréal (CASGRAM)<sup>2</sup>. En tout, près de 80 œuvres posant un regard humoristique sur la discipline de l'histoire et sur son enseignement ont été retrouvées dans ce fonds. La plupart des œuvres, datées par l'artiste, sont parues au courant des décennies 1940 et 1950<sup>3</sup>. Lorsque nous disposions de la date de publication des images, nous avons recherché dans *La Presse* les textes humoristiques écrits par Bourgeois, « En roulant ma boule. Causeries hebdomadaires du Père Ladébauche », des chroniques qui accompagnent les caricatures publiées le samedi. L'exercice a permis de constater que le dessinateur partage avec les lecteurs du journal, tant dans le texte que dans l'image, ses considérations personnelles au sujet d'épisodes historiques, des manuels d'histoire destinés aux enfants et du métier d'historien. Outre les caricatures et les chroniques dont il sera question tout au long de ce texte, un second corpus, composé des 25 planches de la bande dessinée *L'histoire du Canada pour les enfants (le rêve de Charlot)*<sup>4</sup>, sera également pris en considération. Bourgeois y compose un récit qui,

2. Cet outil de recherche a été créé afin de cataloguer quelque 3 600 dessins originaux aujourd'hui conservés dans le fonds d'archives Albéric Bourgeois (MSS346) de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ). Entre 2009 et 2013, les caricatures se trouvant dans ce fonds d'archives ont été inventoriées pour la première fois par l'équipe CASGRAM dirigée par le professeur Dominic Hardy de l'Université du Québec à Montréal. Si la majeure partie des œuvres de Bourgeois sont conservées à BANQ, 99 dessins et une affiche se trouvent toutefois au Musée des beaux-arts de Montréal. Les deux fonds sont constitués de caricatures et de dessins réalisés lors des études de Bourgeois, notamment à l'*Art Association of Montreal*.
3. Ce sont 49 des 78 œuvres qui sont publiées entre 1941 et 1953. Mentionnons ici que ce sont les dossiers des décennies 1940 et du début des années 1950 qui sont de loin les plus garnis du fonds, tous sujets confondus. Enfin, 6 des œuvres à thème historique sont publiées entre 1927 et 1940, et 22 dessins ne sont pas datés.
4. Les planches originales de cette bande dessinée ne se trouvent cependant pas dans le fonds conservé à BANQ ni dans celui du Musée des beaux-arts de Montréal. Elles ont été identifiées par le biais d'un article de Stéphanie DANAUX (2012, p. 150-153) qui y faisait brièvement référence.

tout en se basant sur des faits réels de l'histoire de la Nouvelle-France, propose une représentation imaginée des débuts de la colonie française.

L'un des objectifs de cet article est de montrer les différents usages de l'histoire dans la satire graphique et textuelle d'Albéric Bourgeois. Nous soulignerons notamment les diverses stratégies utilisées par le caricaturiste pour parodier le métier d'historien. Si Bourgeois cherche d'abord et avant tout à faire sourire ses lecteurs, l'exploration des thèmes liés à l'histoire, à son écriture et à son enseignement s'inscrit aussi dans les débats historiographiques de son époque.

Une première section permettra de présenter Bourgeois et d'introduire les personnages de Baptiste et Catherine Ladébauche, qui, comme nous le verrons plus loin, discutent du concept d'histoire dans les chroniques rédigées par le caricaturiste. Cela fait, nous présenterons les débats en cours au Québec au début du 20<sup>e</sup> siècle au sujet de l'histoire comme discipline universitaire. Par la suite, il sera question des œuvres dans lesquelles Bourgeois représente certains questionnements historiographiques en utilisant différents procédés inhérents à la parodie. Nous tenterons aussi de mettre en relief la morale satirique, souvent ténue, qui est associée à cette série. Nous nous pencherons aussi sur l'usage répandu de l'anachronisme dans la caricature de Bourgeois, que nous considérerons d'une part comme un déclencheur humoristique et un élément parodique, mais également comme un procédé satirique servant à critiquer la société dans laquelle évolue le caricaturiste. Enfin, nous nous arrêterons sur les critiques émises par le caricaturiste au sujet de l'histoire et de sa construction.

### ALBÉRIC BOURGEOIS ET LE COUPLE LADÉBAUCHE : 50 ANS DE PRÉSENCE À LA PRESSE

Albéric Bourgeois amorce sa prolifique carrière<sup>5</sup> au tournant du 20<sup>e</sup> siècle alors qu'il fait paraître dans le *Boston Post*, en 1900 et 1901, la bande dessinée pour enfants *The Education of Annie* (DANAUX, 2012, p. 138 ; ROBIDOUX, 1978, p. 34). De retour à Montréal, après trois ans passés aux États-Unis, Bourgeois publie entre 1903 et 1905 différentes bandes dessinées dans l'hebdomadaire *La Patrie* (DANAUX, 2012, p. 138). Il contribue aussi par intermittence à diverses publications satiriques

---

5. Robert Aird et Mira Falardeau soutiennent que Bourgeois serait le premier caricaturiste à véritablement vivre de son art au Québec (AIRD et FALARDEAU, 2009, p. 85).

montréalaises, telles que *Le Canard*<sup>6</sup> et *La Bombe*<sup>7</sup>. En plus de cette production graphique, Bourgeois écrit un feuilleton radiophonique, *Joson et Josette*<sup>8</sup>, ainsi que des chansonnettes humoristiques et satiriques. Véritable artiste pluridisciplinaire, il met sur pied des spectacles de cabaret, notamment la revue musicale *En roulant ma boule* présentée au théâtre Saint-Denis en 1926. Il cofonde également le cabaret *Le Matou Botté* en 1928 (FALARDEAU, 1993, p. 53-54; ROBIDOUX, 1978, p. 241-256).

Bourgeois est toutefois surtout connu pour avoir été caricaturiste à *La Presse* entre 1905 et 1957. Durant cette période, il produit généralement entre une et quatre caricatures par semaine<sup>9</sup>, ce qui constitue au final un impressionnant corpus d'œuvres. Dans ses premières années au sein du journal, Bourgeois réalise aussi quelques bandes dessinées, notamment *Les fables du Parc Lafontaine* et *L'histoire du Canada pour les enfants (le rêve de Charlot)*<sup>10</sup>. Le caricaturiste rédige également une chronique humoristique illustrée qui revient chaque semaine : *En roulant ma boule. Causerie du Père Ladébauche*, un texte qu'il signe sous le pseudonyme de Baptiste

- 
6. *Le Canard* est un journal humoristique fondé en 1877 par Hector Berthelot (1842-1895). L'hebdomadaire est vendu en 1879 à Honoré Beaugrand (1848-1906). Désireux de faire compétition au journal acheté par Beaugrand, Berthelot fonde peu après *Le Vrai Canard*. Malgré cette initiative, *Le Canard* de Beaugrand continue à paraître jusqu'en 1887 alors que *Le Vrai Canard* cesse d'être publié en 1881, moins de deux ans après la parution de son premier numéro. En 1893, Berthelot fonde de nouveau un journal dont le nom est également *Le Canard*. Cette nouvelle mouture hebdomadaire sera distribuée dans la province jusqu'en 1958 (pour en savoir plus sur Berthelot et ses journaux, voir notamment ALLARD, 1997, CAMBRON, 2013 et GOSSELIN, 2007). Albéric Bourgeois publie ses caricatures dans *Le Canard* entre le 29 décembre 1907 et le 6 novembre 1910 sous un de ses nombreux pseudonymes, « Passepoil ». Jusqu'en 1909, il réalise plusieurs caricatures par numéro, dont celle qui orne la une. En 1910, sa collaboration avec *Le Canard* est plus sporadique : il ne publie pas systématiquement dans chacun des numéros et sa contribution se limite alors généralement à un seul dessin par semaine.
  7. Il s'agit d'une publication éphémère, produite à Montréal entre juillet et décembre 1909. Bourgeois signe parfois sous son véritable nom et, à d'autres occasions, il utilise son pseudonyme « Passepoil ». Des caricatures réalisées notamment par Edmond-J. Massicotte (1875-1929) et Joseph Charlebois (1872-1935) sont aussi publiées dans *La Bombe*. L'ensemble des numéros a été réédité en 2011 (BOULIANE et MIVILLE-ALLARD, 2011).
  8. Il y a eu au minimum 310 épisodes écrits par Bourgeois (BANQ Vieux-Montréal, 2014).
  9. La parution des caricatures de Bourgeois n'est pas constante. Parfois, aucun dessin n'est publié durant plusieurs semaines. D'autres fois, entre une et cinq œuvres paraissent hebdomadairement. Il arrive même à certaines occasions que deux caricatures de Bourgeois soient publiées dans *La Presse* la même journée. En 1957, le rythme de production de Bourgeois ralentit et il n'est plus, depuis quelques années, le seul caricaturiste employé par *La Presse*. À ce moment, Pierre Dorion (dates inconnues) publie davantage de caricatures que son collègue. Bourgeois conserve néanmoins sa tribune du samedi, *En roulant ma boule*, alors que Dorion publie en semaine. La dernière caricature de Bourgeois dans *La Presse* paraît le 23 mars 1957.
  10. Stéphanie DANAUX (2012, p. 141) mentionne que la parution des bandes dessinées de Bourgeois cesse en 1911, au moment où *La Presse* décide de privilégier les productions américaines au détriment de celles réalisées au Québec.

Ladébauche. Ce nom n'est pas qu'une simple signature : le personnage est aussi la vedette de nombreuses caricatures réalisées par Bourgeois. Il s'agit de la représentation d'un vieil homme au regard rieur, au franc-parler et au bon sens aiguisé, qui incarne la figure type du Canadien français. Il est presque toujours représenté une pipe à la bouche, portant la barbe, l'étoffe du pays, un bonnet « canayen » et, parfois, une ceinture fléchée nouée à sa taille. Cette représentation n'est pas sans rappeler les habitants peints par le peintre Cornelius Krieghoff (1815-1872) dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle ou *Le Vieux de '37* (v. 1904) réalisé par Henri Julien (1852-1908). Avec les années, Baptiste troque ses habits traditionnels pour une chemise à carreaux et des bretelles. Le bonnet demeure cependant un des éléments fondamentaux de son habillement. En ce qui concerne Catherine, sa tendre moitié, ses cheveux blancs sont remontés en chignon et elle porte la majorité du temps ses lunettes. Si elle revêt souvent une jupe longue, une blouse et un tablier, elle est aussi reconnue pour ses extravagances vestimentaires et son goût pour les chapeaux excentriques.

Baptiste Ladébauche n'est pas une invention propre à Bourgeois, mais un personnage collectif, créé à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Cette figure se trouve tant dans les textes que dans les images et sert à transmettre un propos satirique : il est associé au bon sens commun, il critique régulièrement les travers de la société ainsi que les excès de ses dirigeants<sup>11</sup>. De tous les dessinateurs qui ont représenté la figure de Ladébauche, Albéric Bourgeois est sans aucun doute celui qui l'a fait vivre le plus longtemps et par conséquent, ce personnage est indissociable de sa production. Pour ce qui est de Catherine, il s'agit d'un personnage créé en 1909 par Bourgeois. Celui-ci en fait le pendant féminin de Baptiste qui, tout comme lui, observe et commente chaque semaine l'actualité montréalaise, québécoise, canadienne et internationale.

### DÉVELOPPEMENT DE LA DISCIPLINE DE L'HISTOIRE AU QUÉBEC, 1900-1950

Au moment même où Bourgeois publie ses bandes dessinées, ses caricatures et ses chroniques dans *La Presse*, il est possible de noter une prolifération des ouvrages portant sur l'histoire canadienne (RÉGIMBALD, 1997) et l'adoption de politiques culturelles vouées à la mise en valeur de l'histoire (HARVEY, 2003). Parallèlement, la façon d'écrire et d'appréhender l'histoire au Québec se transforme,

11. L'origine du personnage remonte à l'année 1878, au moment où l'éditeur de journaux satiriques Hector Berthelot crée la figure de Ladébauche et l'intègre à son journal *Le Canard*. Dès le départ, Ladébauche se trouve à la fois présent dans la satire textuelle – il est correspondant et il « signe » des romans feuilletons – et dans la satire graphique (CAMBRON, 2010 et CAMBRON, 2013, p. 282-285). Le personnage est par la suite repris par d'autres journalistes et caricaturistes, tels qu'Honoré Beaugrand et Edmond-J. Massicotte. En 1904, Joseph Charlebois introduit Baptiste Ladébauche dans le journal *La Presse* et le dessine jusqu'à son départ de l'hebdomadaire en 1905. Lorsque Bourgeois est engagé par le quotidien pour remplacer Charlebois, il hérite du personnage, comme cela arrive régulièrement à l'époque (ROBIDOUX, 1978, p. 74; DANAUX, 2012, p. 140).

alors que la discipline se professionnalise<sup>12</sup>. Les changements sont nombreux, comme le dénote Patrice Régimbald :

adoption des règles de la critique historique, revendication d'objectivité, abandon des formes narratives traditionnelles, développement d'un enseignement spécialisé et d'une aire autonome de recherche en milieu universitaire, formation d'un nouvel ethos professionnel fondé sur le contact direct avec les sources, élévation d'une activité pratiquée en dilettante à une occupation dont on peut tirer ses moyens d'existence, etc. (RÉGIMBALD, 1997, p. 164-165)

Cette période est également marquée par la multiplication des sociétés savantes intéressées par l'étude de l'histoire canadienne-française (RÉGIMBALD, 1997, p. 164, 192). Pour sa part, la fin de la Seconde Guerre mondiale concorde avec le moment où, au Québec, des départements universitaires francophones et des associations savantes consacrées au champ historique s'institutionnalisent. Comme l'écrit Régimbald : « En l'espace de quelques mois, fin de 1946 et début de 1947, quatre institutions majeures sont créées : l'Institut d'histoire de l'Université de Montréal, l'Institut d'histoire et de géographie de l'Université Laval et l'Institut d'histoire de l'Amérique française qui, à peine fondé, lance la *Revue d'histoire de l'Amérique française* » (RÉGIMBALD, 1997, p. 164).

En raison du rôle joué dans la fondation de deux de ces quatre « institutions majeures » – l'Institut d'histoire de l'Amérique française et de la *Revue d'histoire de l'Amérique française* –, l'institutionnalisation de la discipline de l'histoire au Québec est notamment redevable à l'historien Lionel Groulx (RUDIN, 1998, p. 29). Celui-ci, malgré les visions nationalistes qui l'habitent et qui teintent ses écrits, est l'un des premiers à introduire dans l'historiographie canadienne-française des concepts modernes issus de l'école méthodique<sup>13</sup>, notamment la recherche de l'objectivité. Groulx privilégie dès lors une relation directe avec les archives et les documents historiques, ce qui transforme profondément son travail (RUDIN, 1998, p. 44-45). Ces principes et la recherche de l'objectivité ne sont pas uniques à Groulx : ils sont rapidement adoptés par un grand nombre d'historiens canadiens-français, et ce, dans le but d'atteindre une représentation « véridique » du passé (RUDIN, 1998, p. 25, 56). Toutefois, tout comme ceux de Groulx, les ouvrages des historiens canadiens-français de l'époque sont mus par différentes idéologies – notamment par le nationalisme –, ce qui n'était alors pas considéré comme contradictoire à la recherche de l'objectivité que poursuivaient ces chercheurs (RUDIN, 1998, p. 45).

12. Il ne faut pas conclure pour autant que le sceau de l'amateurisme marque le travail des historiens et des différentes sociétés savantes, ou qu'il caractérise l'ensemble des ouvrages portant sur l'histoire publiés avant 1950. Des ouvrages de qualité, marqués par la rigueur, paraissent avant 1950 (GAGNON, 1973, p. 506; RUDIN, 1998, p. 21).

13. L'école méthodique est fondée dans les universités françaises dans le dernier tiers du 19<sup>e</sup> siècle, alors que des historiens cherchaient à définir la discipline en termes scientifiques. Dès lors, des références, des preuves documentaires et des renvois aux sources par des citations doivent soutenir tous les faits avancés. Les historiens doivent également bannir de leur propos les généralités, le tout dans le but de dépendre le passé le plus fidèlement possible (RUDIN, 1998, p. 42).

La période allant de 1881 à 1929 est aussi connue pour être celle où sont commémorés les héros de la nation canadienne-française, dont plusieurs figures de la Nouvelle-France qui se sont battues pour la survie de la colonie. Ce sont 177 monuments qui sont alors érigés (HÉBERT, 1980). Ces initiatives sont surtout le fruit du travail de particuliers, des sociétés historiques et des communautés religieuses (HARVEY, 2003, p. 50). Outre l'érection de monuments commémoratifs, ces célébrations de figures héroïques se font aussi dans les écrits scientifiques et dans la littérature, le théâtre et les arts visuels (GROULX, 1998, p. 156-173). Ces différents projets commémoratifs et l'instauration de figures héroïques coïncident avec le moment où Bourgeois produit ses premières bandes dessinées et caricatures, qui mettent justement de l'avant des personnages historiques à l'instar de ceux de Christophe Colomb, Samuel de Champlain et Paul Chomedey de Maisonneuve.

Nous verrons un peu plus loin dans cet article que les préoccupations au cœur des débats sur l'histoire – le désir d'objectivité et de scientificité, l'écriture de l'histoire, la commémoration des héros – trouvent écho dans certaines des œuvres de Bourgeois publiées au même moment. En effet, à l'exception des planches de la bande dessinée *L'histoire du Canada pour les enfants (Le rêve de Charlot)*, les caricatures et chroniques à caractère historique que nous analyserons dans cet article paraissent dans *La Presse* vers 1945-1950, ce qui survient simultanément avec l'institutionnalisation et la professionnalisation de la discipline de l'histoire au Québec.

#### LA SÉRIE *L'HISTOIRE DU CANADA POUR LES ENFANTS (LE RÊVE DE CHARLOT)* : UNE VERSION ONIRIQUE DE L'HISTOIRE DE LA NOUVELLE-FRANCE

Albéric Bourgeois a produit de nombreuses bandes dessinées au début de sa carrière<sup>14</sup>. L'une d'entre elles, réalisée peu après son arrivée à *La Presse*, s'intitule *Le rêve de Charlot*. La série contient 25 planches et elle est publiée à raison d'une ou deux fois par mois<sup>15</sup> entre le 17 janvier 1907 et le 22 février 1908. Cette bande

14. Au début du 20<sup>e</sup> siècle, la bande dessinée est un médium relativement récent : ce n'est qu'au siècle précédant que les premières planches font leur apparition. L'origine de la bande dessinée est souvent attribuée au dessinateur américain Richard Felton Outcault (1863-1928) et à ses planches mettant en scène un petit garçon vêtu de jaune, héros de *Yellow Kid* (1896). Cependant, dans les dernières années, de nouvelles recherches ont permis de constater que les premières bandes dessinées ont été produites bien avant cette date, puisque plusieurs œuvres présentaient auparavant des textes sous l'image pour expliquer l'action ou rapporter les paroles de personnages. Ainsi, le Suisse Rodolphe Töpffer (1799-1846) produisait *Les histoires de Monsieur Jabot*, des estampes satiriques, dès 1831 (GROENSTEEN et PEETERS, 1994), et l'Écossais William Heath (1794-1840) publiait dans *The Looking Glass* de Glasgow des planches terminant par l'indication « *to be continued* » en 1825 (MC SHANE, 2007, p. 64). Pour sa part, la bande dessinée québécoise prend son envol vers 1904 grâce à des artistes tels qu'Albéric Bourgeois, Joseph Charlebois et Raoul Barré (1874-1932) (FALARDEAU, 1993, p. 23-24; DANAUX, 2012, p. 130).

15. À cette époque, Bourgeois ne publie que le samedi. La parution du *Rêve de Charlot* se fait en alternance avec d'autres créations du caricaturiste et bédéiste, telles que les bandes dessinées *Les Fables du Parc Lafontaine* et *La revanche de Toïnon et Polyte*. En 1907, Bourgeois ne produit pas de caricatures pour le compte de *La Presse*.

dessinée met en scène Charlot<sup>16</sup>, un petit garçon qui rêve de manière fantaisiste à des événements survenus durant la période de la Nouvelle-France.

À quelques exceptions près, la trame narrative des planches du *Rêve de Charlot* est similaire à chacune de ses parutions : le rêve débute toujours en une quête d'aventure et se termine en cauchemar. Dans la dernière case du récit, Charlot est invariablement représenté dans son lit, alors qu'il se réveille en sursaut<sup>17</sup>. Les deux premières planches de la série diffèrent toutefois de ce modèle, puisque Charlot revient brutalement à la réalité dans l'avant-dernière case et non dans la dernière, comme c'est le cas par la suite. L'ultime vignette sert alors à exposer de manière flagrante la morale de l'histoire racontée.

Charlot conclut dans la première planche (figure 1) que c'est grâce à Jacques Cartier s'il n'est pas « un petit Iroquois ignorant les confitures et les autres bienfaits de la civilisation » (BOURGEOIS, 1907b, p. 4).

- 
16. L'enfant porte des culottes courtes presque entièrement recouvertes par une ample tunique serrée à la taille avec une ceinture. Si nous tenons compte de l'époque à laquelle est réalisée la bande dessinée, et si nous prenons en considération la chevelure aux épaules et les vêtements que porte l'enfant, Charlot serait âgé de moins de six ans. Comme le soulignent Esther Trépanier et Véronique Borboën, auteures du catalogue d'exposition *Mode et apparence dans l'art québécois, 1880-1945*, le port d'une tunique et de la robe caractérise la mode enfantine, les deux sexes confondus, jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle : « les adultes considéraient aussi, à tort, on le sait aujourd'hui, que les enfants n'avaient pas une sexualité bien définie avant l'âge de raison. D'où le port de la robe et des cheveux longs pour les petits garçons, coiffés comme les filles. C'est vers l'âge de cinq ou six ans que les garçons passaient officiellement dans le monde des hommes en portant leur premier pantalon et en subissant leur première coupe de cheveux sous l'œil attendri de leur mère. Cette pratique disparaît vers 1945. » (TRÉPANIÉRIE ET BORBOËN, 2012, p. 55).
17. Les planches que propose Bourgeois ne sont pas sans rappeler les bandes dessinées réalisées au même moment par l'Américain Winsor McCay (1869-1934), *Dream of the Rarebit Fiend* et *Little Nemo in Slumberland*. (BUKATMAN, 2011, p. 11; HOFFER, 1976, p. 24). *Dream of the Rarebit Fiend* est publié dans le journal américain *Evening Telegram* entre 1904 et 1913. McCay signe cette bande dessinée sous le pseudonyme de Silas. *Little Nemo in Slumberland* est publié de 1905 à 1914 dans le *New York Herald*. L'intégrale des planches de cette bande dessinée a notamment été rééditée en français en 1989 (McCAY, 1989). *Little Nemo in Slumberland* met en scène Nemo, un petit garçon de 5 ou 6 ans – ce qui semble correspondre à l'âge de Charlot. Pour sa part, le personnage au centre de *Dream of the Rarebit Fiend* n'est jamais deux fois le même. Cependant, une action commune caractérise les aventures de chacun des protagonistes : ils ont tous mangé du fromage avant de se coucher, ce qui cause le cauchemar. Tout comme le petit Charlot de Bourgeois, les personnages principaux dessinés par McCay vivent des aventures extraordinaires dans les cases du récit, des péripéties qui, finalement, ne s'avèrent être qu'un rêve. Dans la dernière case de chacune des planches, les différents personnages se réveillent inmanquablement dans leur lit, tiré du sommeil par un événement rocambolesque survenu alors qu'ils dormaient. Le retour à la réalité est brutal et le rêveur se réveille au moment où il tombe en bas de son lit ou alors qu'il crie à l'aide.

FIGURE 1



Albéric Bourgeois, « Le rêve de Charlot », La Presse, 19 janvier 1907, p. 4.

Dans la seconde planche (figure 2), l'enfant souligne que le roi François 1<sup>er</sup> a joué un rôle important dans l'histoire du Canada et que, par conséquent, « tous les petits Canadiens doivent lui être reconnaissants » (BOURGEOIS, 1907c, p. 4).

FIGURE 2



Albéric Bourgeois, « Le rêve de Charlot », *La Presse*, 2 février 1907, p. 4.

Les leçons que les lecteurs du *Rêve de Charlot* sont tenus de tirer de chacune des aventures du petit garçon ne sont toutefois plus aussi clairement énoncées dans les autres planches de la série et certaines demeurent énigmatiques. Dans tous les cas, la satire présente dans les planches de cette bande dessinée est plutôt atténuée : nous sommes loin de l'aspect vindicatif que ce procédé peut prendre. En effet, le degré d'ironie, de satire et de parodie varie selon une gamme d'intentions diverses, allant de la simple moquerie à l'invective, ce que mettent de l'avant les définitions de Linda HUTCHESON (1981, p. 148) et de Sophie DUVAL et Marc MARTINEZ (2000, p. 187).

HUTCHEON (1981, p. 140), tout comme DUVAL et MARTINEZ (2000, p. 185), insiste sur l'importance de différencier ironie, satire et parodie, des termes trop souvent considérés comme des synonymes. L'ironie est une « antiphrase » et agit « comme opposition entre ce que l'on dit et ce que l'ont veut faire entendre » (HUTCHEON, 1981, p. 142). Tout comme l'ironie, la satire sert à critiquer, parfois en usant du comique (DUVAL et MARTINEZ, 2000, p. 187). Cependant, contrairement à l'ironie, la satire a une cible réelle (DUVAL et MARTINEZ, 2000, p. 185) et « a pour but de corriger certains vices et inepties du comportement humain en les ridiculisant » (HUTCHEON, 1981, p. 144). Pour y parvenir, le satiriste use de différents procédés, qu'il s'agisse d'amplifier, de déformer, de rabaisser ou d'inverser les codes de conduite ou les rapports humains qui régissent notre société (DUVAL et MARTINEZ, 2000, p. 195-211). Enfin, la parodie est animée par « le désir de provoquer un effet comique, ridicule ou dénigrant » (HUTCHEON, 1981, p. 183), ce qui est réalisé lorsqu'au moins deux contextes sont superposés (HUTCHEON, 1981, p. 144). Contrairement à la satire, la parodie n'est pas empreinte d'agressivité : il s'agit d'un procédé « plutôt neutre ou ludique », et peut même, à certaines occasions, être respectueux (HUTCHEON, 1981, p. 147). Bien que, comme le mentionne Hutcheon, le procédé parodique soit aussi toujours marqué par l'ironie et la satire, ces aspects ne sont pas nécessairement prédominants pour qu'il y ait parodie (HUTCHEON, 1981, p. 148). En effet, il est souvent difficile de déterminer la cible potentielle de l'attaque satirique ou le double sens propre à l'ironie, comme nous le constaterons avec certaines des images que nous analyserons.

L'ensemble des planches du *Rêve de Charlot* est accompagné d'un texte intitulé *L'histoire du Canada pour les enfants*<sup>18</sup>. L'auteur de la rubrique informative n'est pas formellement identifié, ce qui n'est pas le cas de la bande dessinée qui, elle, est signée par Bourgeois dans la dernière case. Il est toutefois possible de croire que le dessinateur est aussi l'auteur des textes puisqu'il écrit et dessine à l'époque la chronique illustrée *Les mémoires du père Ladébauche*. Le premier chapitre de cette série paraît le 30 mars 1907<sup>19</sup> (BAPTISTE, 1907, p. 8), soit peu après la publication de la première planche du *Rêve de Charlot*. Dès lors, la chronique *Les mémoires du père Ladébauche* est publiée en alternance avec cette bande dessinée. Le concept d'histoire est aussi indissociable de ces nouvelles chroniques puisque Ladébauche raconte aux lecteurs de *La Presse* ses souvenirs allant de 1807 – année de sa naissance – à 1907 – moment où sont publiés ces textes. Ceci permet à Bourgeois de revisiter l'histoire récente du Canada et certains événements importants qui s'y sont déroulés.

Les textes informatifs de *L'histoire du Canada pour les enfants* et les planches du *Rêve de Charlot* traitent aussi de l'histoire nationale, mais avec une limite temporelle :

18. Au départ, *L'histoire du Canada pour les enfants* est le nom de la chronique écrite, alors que la bande dessinée s'intitule *Le rêve de Charlot*. Le 20 juillet 1907, après la publication de 11 planches, le titre *Le rêve de Charlot* disparaît de la bande dessinée : seul le nom de *L'histoire du Canada pour les enfants* demeure. Afin de départager le texte de l'image, *L'histoire du Canada pour les enfants* fera ici référence à la capsule informative, alors que *Le rêve de Charlot* sera associé à la bande dessinée.

19. La chronique est écrite par Bourgeois, mais elle est signée sous le pseudonyme de Baptiste, comme si le personnage principal de ces aventures rédigeait réellement ses textes.

l'auteur ne raconte que des épisodes datant des 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles. Il est question, par exemple, des explorations de Jacques Cartier et de Samuel de Champlain, de l'implantation de la colonie et de ses débuts difficiles, de la prise de Québec par les frères Kirke, ainsi que de la conversion des peuples autochtones au christianisme par l'entremise des missionnaires. La série cesse de paraître après la présentation du massacre des habitants de Lachine en 1689 (BOURGEOIS, 1908, p. 4), sans aucun avertissement. Compte tenu de la trame narrative répétitive de la bande dessinée, il est possible que le lectorat, le directeur de *La Presse* ou Bourgeois lui-même aient perdu leur intérêt pour elle, ce qui pourrait expliquer la fin abrupte de cette bande dessinée.

La structure du *Rêve de Charlot* s'inscrit dans la définition de la parodie définie par Linda Hutcheon, soit « un enchâssement entre du vieux et du neuf » qui consiste en une « superposition de contextes » (HUTCHEON, 1981, p. 143-144). Cet effet se traduit de deux manières dans *Le rêve de Charlot*, soit par le mélange du « réel<sup>20</sup> » de l'enfant (son lit) et de son imaginaire (son rêve), mais aussi de la réalité (l'histoire) et de la fiction (les transformations faites par Bourgeois). D'abord, l'imaginaire qui caractérise les aventures nocturnes du petit garçon propose une vision fantaisiste de l'histoire canadienne<sup>21</sup>. Ensuite, cet imaginaire s'inspire de vignettes informatives qui se présentent comme un récit plus réaliste. Les planches évoquent à leur manière les difficultés et les obstacles qui ont marqué l'établissement des colons en Nouvelle-France. L'enfant côtoie et interagit avec des personnages historiques qui ont participé aux premières explorations, tels que Jacques Cartier, Jean-François de La Rocque de Roberval et Samuel de Champlain. À la fin de chaque planche, Charlot quitte le monde onirique et fantaisiste<sup>22</sup>, retournant dès lors dans l'univers physique et « réel » délimité par sa chambre.

Si nous revenons à la planche publiée le 2 février 1907, on peut constater que les décors où évoluent les personnages sont épurés : quelques lignes rapidement esquissées composent l'horizon et la végétation (figure 2) (BOURGEOIS, 1907c, p. 4). Les personnages sont presque toujours représentés de profil, avec une légère perspective, suffisante pour donner du volume aux corps sans utiliser de dégradés d'ombre<sup>23</sup>. La dernière case tranche avec l'ensemble de la planche. Elle présente un

20. Ceci est toutefois pure illusion dans la mesure où la réalité de Charlot consiste en une fiction créée de toutes pièces par Bourgeois.

21. Il arrive aussi que Bourgeois s'éloigne de l'histoire et privilégie un récit fantastique, comme lorsque l'enfant festoie avec un lion doté de la parole après avoir été abandonné sur une île déserte (BOURGEOIS, 1907e, p. 4). Malgré son aspect imaginaire, cet épisode cherche à faire écho à l'abandon de cinquante prisonniers français à l'Île-au-Sable tel que raconté dans la vignette informative (ANONYME, 1907b, p. 4). Cependant, dans la planche, seul Charlot est laissé sur l'île déserte.

22. La fantaisie est partie prenante de la satire selon la définition qu'en propose Northrop FRYE (1969, p. 272).

23. Nous n'avons eu accès qu'aux microfiches puisqu'aucune planche de la série n'est conservée dans le fonds de BANQ. L'usage répandu de la couleur dans les bandes dessinées

travail des volumes plus complexe dans le drapé de la couverture du lit grâce à une concentration de traits sinueux et la représentation de jeux d'ombre et de lumière (BOURGEOIS, 1907d, p. 4). En privilégiant ainsi un traitement graphique différent, Bourgeois crée une distinction visuelle entre le monde onirique (la Nouvelle-France rêvée) et le monde physique (la chambre de l'enfant).

L'aspect parodique de la série *Le rêve de Charlot* est de loin le plus marqué. Ainsi, dans chacune des parutions, la bande dessinée est placée sous le texte informatif et son propos s'inspire librement de la leçon d'histoire qui l'accompagne.

Dans le texte paru le 25 mai 1907 (figure 3), il est question, par exemple, des frontières de la Nouvelle-France à l'époque de François 1<sup>er</sup> et du commerce de fourrures avec les Amérindiens. Il est indiqué qu'après le départ de Cartier, le territoire de la Nouvelle-France serait tombé dans l'oubli durant près de 60 ans, sauf pour les commerçants de fourrures qui poursuivaient la traite avec les Amérindiens. L'auteur du court texte informatif explique à ses jeunes lecteurs le fonctionnement de cette activité : « Dans ce temps-là les fourrures se vendaient fort cher en Europe. Les commerçants français donnaient aux Indiens, en échange des peaux des animaux sauvages, des hachettes, des couteaux, du drap et divers vases de fer et de cuivre. » (ANONYME, 1907a, p. 4). La bande dessinée, quant à elle, reprend la thématique du commerce de pelleteries d'une manière différente, étant donné que Charlot ne troque pas des peaux, mais échange son chat – toujours vivant – contre un tambour. Bourgeois caricature ainsi l'une des activités économiques fondamentales de la Nouvelle-France en superposant le contexte et les éléments, mélangeant le quotidien de l'enfant au début du 20<sup>e</sup> siècle. Dès lors, la parodie et l'« effet comique, ridicule ou dénigrant » qui y est souvent rattaché (HUTCHEON, 1981, p. 143) entrent en jeu, l'enfant échangeant un être vivant et non une fourrure. Or la situation pose problème : le chat revient de son propre chef à son propriétaire initial et cette situation fait enrager le colon avec qui Charlot a fait l'échange.

---

publiées dans la presse populaire montréalaise de l'époque laisse croire que les planches du *Rêve de Charlot* étaient elles-mêmes colorées. D'ailleurs, des coupures de presse de bandes dessinées réalisées par Bourgeois entre 1905 et 1909 et les illustrations des *Mémoires du Père Ladébauche* conservées dans le fonds de BAnQ, sont colorées. Il est donc possible de supposer que les pages du *Rêve de Charlot* l'étaient également. Voir dans le fonds Bourgeois (MSS346) de BAnQ le dossier « Coupures de presse 1904-1914 » (2006-10-001/6281).

FIGURE 3

LA PRESSE SAMEDI 25 MAI 1907

# L'HISTOIRE DU CANADA POUR LES ENFANTS

**LE CANADA NOUVEAU**

A partir du temps de Jacques Cartier et de Robert La Salle...  
 Canada, France, une province de la France, un pays et un nom...  
 L'histoire du Canada...  
 L'histoire du Canada...  
 L'histoire du Canada...



**LE RÊVE DE CHARLOT**




VOUS VENEZ PARLER A UN FRANÇAIS...  
 VOULEZ VOUS ACHETER MON MINOU, MON DIEU!

**LE TRAFIC DES PELLETES**



IL N'EST PAS TROUÉ ?  
 OUI, NON.

**LE RÊVE DE CHARLOT**



VOICI UN BEAU TABOURIN EN ÉCHANGE...  
 C'EST CORRECT.

**LE TRAFIC DES PELLETES**



VA T'EN, MINOU!

**LE RÊVE DE CHARLOT**



TOUVEZ-ME À VOLER... C'EST À MOI CE CRY-CRY!  
 TOUT VENDU, CANDILLE.

**LE TRAFIC DES PELLETES**



À LA PRISON!

**LE RÊVE DE CHARLOT**



**LE TRAFIC DES PELLETES**



**LE RÉVEIL**

Albéric Bourgeois, « Le rêve de Charlotte », La Presse, 25 mai 1907, p. 4.

Le sujet le plus fréquent de la série porte sur les rapports tendus entre les Amérindiens et les Français et, plus précisément, sur les conflits sanglants avec les différentes nations iroquoises. Ces relations belliqueuses sont aussi rapportées

dans les ouvrages d'histoire de la Nouvelle-France qui paraissent au tournant du 20<sup>e</sup> siècle. Selon Patrice Groulx, l'implantation de la colonie a souvent été associée à une « période difficile où une société française et chrétienne embryonnaire s'enracine péniblement, en butte aux attaques mortelles lancées par les nations iroquoises » (GROULX, 1998, p. 19). Ainsi, l'histoire de la colonie française d'Amérique du Nord est ponctuée par des récits de torture et des massacres, ce que rapporte d'ailleurs l'auteur de *L'histoire du Canada pour les enfants* (ANONYME, 1907d, p. 4; ANONYME, 1907e, p. 4). Ces pratiques violentes, de même que la présence marquée de la figure de l'Amérindien dans la culture populaire du tournant du 20<sup>e</sup> siècle, sont issues des récits de la Conquête de l'Ouest<sup>24</sup>. Elles ont sans doute marqué l'imaginaire du dessinateur et sa perception des Premières Nations, du moins au moment où il produit les planches du *Rêve de Charlot*<sup>25</sup>. Au-delà du contexte historique, l'agressivité peut aussi être perçue comme un procédé satirique (DUVAL et MARTINEZ, 2000, p. 186). Mais dans ce cas, qui ou quelle est la cible? Celle-ci est souvent difficile à cerner. En fait, dans ce cas-ci, la charge satirique n'est pas aussi explicite qu'elle ne l'est dans les deux premières planches de la série. C'est que, en dépit de la violence marquée de l'univers du petit Charlot, la superposition de contextes et le caractère ludique de la parodie (HUTCHEON, 1981, p. 147) priment sur la leçon morale ou sur l'ironie.

La série *Le rêve de Charlot* est l'un des tout premiers contacts de Bourgeois avec le sujet de l'histoire. La bande dessinée, tout comme le texte informatif qu'elle parodie, s'adresse à des enfants. Ceci explique sans doute pourquoi la charge satirique n'y est pas très développée. Nous verrons avec les chroniques illustrées que Bourgeois réalise dans les années 1940 et 1950 que la part de satire et d'ironie y est beaucoup plus présente, et ce, bien que la parodie domine toujours son œuvre.

### *L'anachronisme, la parodie et la caricature*

Les caricatures et les textes de Bourgeois dont il est ici question sont caractérisés par l'usage de l'anachronisme. L'artiste joue à plusieurs reprises avec la temporalité des différents événements, personnages, accessoires et, plus évocateur encore, avec les répliques qui font souvent référence à l'époque contemporaine du

24. Comme l'explique Patrice Groulx, la figure de l'Amérindien est alors omniprésente par « la circulation des grands spectacles ambulants, comme le *Wild West Show* de Buffalo Bill, l'exposition de collections ethnographiques dans les musées naissants et une abondance d'articles, d'images et de publicité diffusés dans les journaux et les magazines illustrés » (GROULX, 1998, p. 147).

25. Il ne faut toutefois pas déduire que la violence et les représentations négatives caractérisent toutes les œuvres de Bourgeois mettant en scène les Amérindiens. En effet, dans une conférence prononcée le 20 avril 2013 lors du colloque *Quand la caricature sort du journal : Baptiste Ladébauche (1878-1957)*, l'historienne de l'art Josée Desforges a montré que, dans plusieurs caricatures réalisées après 1910, le Baptiste Ladébauche d'Albéric Bourgeois témoigne d'un attrait pour l'Iroquois du monument à Maisonneuve, allant même parfois jusqu'à le considérer comme son égal. Ironiquement, c'est pourtant le peuple iroquois qui est représenté comme étant le plus sanguinaire des nations amérindiennes dans les péripéties qui suivent la fondation de Montréal. L'étude des chroniques accompagnants les caricatures étudiées par Desforges et l'analyse formelle qu'elle fait des images établit toutefois que Bourgeois a aussi dessiné des représentations plutôt bienveillantes de l'Iroquois (DESFORGES, 2013).



Par exemple, dans la planche du *Rêve de Charlot*, publiée le 17 août 1907, le personnage principal se trouve sur l'île Sainte-Hélène en compagnie de Samuel de Champlain (figure 4). Charlot aperçoit un carrousel autour duquel tournent des éléphants mécaniques, comme il est possible d'en trouver au 20<sup>e</sup> siècle au parc Sohmer et au parc Dominion<sup>26</sup>. L'enfant décide de monter sur l'un d'eux, sous le regard attentif de Champlain. Charlot se méprend toutefois lorsqu'il affirme que les animaux sont faits de bois : celui sur lequel il siège s'anime, abandonne le carrousel et court à toute vitesse sur l'île, avant de projeter l'enfant dans le fleuve. Dans ce cas-ci, l'éléphant et le carrousel, de même que le passage d'objet animé à être vivant malveillant de l'animal, servent de déclencheur comique et non satirique : aucune morale n'est rattachée à la planche, elle est réalisée principalement dans le but de faire rire le lecteur. Elle n'a pas non plus de lien avec le texte informatif, dans lequel il est question des voyages de Champlain à Ottawa et à Hochelaga, et des batailles qui l'ont opposé aux Iroquois (ANONYME, 1907c, p. 4).

Dans *Leçon d'histoire. À la manière de demain* (BAPTISTE, 1953, p. 65) (figure 5), l'humour est une fois de plus dominant.

FIGURE 5



Albéric Bourgeois, « C'te montagne-là, ça va être bien commode pour faire du ski [Leçon d'histoire. À la manière de demain] », 23 mai 1953, BAnQ Vieux-Montréal, Fonds Albéric Bourgeois (MSS346, contenant 2006-10-001/6245)

Dans cette caricature, l'homme debout sur le quai d'un navire, est, selon le texte qui accompagne la caricature, Maisonnette. Coiffé d'un chapeau ressemblant

26. Le Parc Sohmer est créé en 1889, alors que le Parc Dominion ouvre ses portes en 1906 (LINTEAU, 1992, p. 240).

à un bicorne, une cigarette à la bouche, il regarde au loin la côte et la montagne. Il est habillé d'une chemise à carreaux et d'une petite veste sans manche, des vêtements similaires à ceux que Baptiste Ladébauche porte dans les différentes caricatures réalisées par Bourgeois. Les habits inusités de Maisonneuve – qui s'apparentent plutôt à ceux d'un ouvrier canadien-français du début du 20<sup>e</sup> siècle et non au costume qui sied au rang d'un sieur à l'époque de la Nouvelle-France – produisent un anachronisme qui court-circuite le cours chronologique des événements formant le récit historique. Il s'agit du premier anachronisme de la scène, le second se situant dans les paroles mêmes du fondateur de Montréal. Tout en regardant la côte, Maisonneuve s'exclame : « C'te montagne-là, ça va être bien commode pour faire du ski ». Voilà comment Bourgeois explique le choix de l'emplacement de la ville qui allait devenir Montréal. Cependant, la montagne et son association au ski sont plutôt des éléments qui ramènent la figure de Maisonneuve au présent des lecteurs car, dans les années 1950, il est possible depuis peu de skier sur le Mont-Royal<sup>27</sup>. Dans cette composition, l'anachronisme réside donc à la fois dans l'habillement du fondateur de Montréal et dans la réplique qui indique une activité propre à l'époque de Bourgeois. En utilisant l'anachronisme dans les paroles de Maisonneuve, le caricaturiste s'amuse des raisons qui ont pu mener l'homme à choisir l'emplacement de la ville qu'il désire fonder, en transposant les préoccupations d'aujourd'hui – les loisirs, le ski – dans le contexte d'autrefois. Ses motivations n'auraient pas été de l'ordre du rationnel, comme il serait pourtant logique de s'y attendre : la ville n'est pas fondée sur l'île parce que les terres sont fertiles ou parce que la place est facilement défendable. La version de Bourgeois privilégie plutôt une activité ludique : le désir de skier. Ce décalage entre ce qui est attendu et ce qui est énoncé forme l'effet comique de la scène, et inscrit la caricature dans ce que Hutcheon associe à une parodie marquée d'un « éthos respectueux », « ludique » ou « neutre » (HUTCHEON, 1981, p. 147). Autrement dit, toute parodie ne sert pas à attaquer ou à se moquer de manière péjorative : une parodie positive est également possible.

Si l'anachronisme a principalement une fonction humoristique, il existe des dessins où Bourgeois s'en sert pour exprimer un point de vue plus critique, comme c'est le cas pour la caricature *Je viens fonder Montréal*<sup>28</sup> (figure 6).

L'œuvre s'inscrit dans une série moins humoristique et plus engagée, dans laquelle le caricaturiste prend le parti des chômeurs et des plus démunis. Le protagoniste à la gauche de l'image, assis sur un banc de parc, pipe à la main, est la figure typique du chômeur chez Bourgeois. Ses vêtements en lambeaux et rapiécés, de même que le fait qu'il ne soit pas rasé, font référence aux difficultés financières de sa situation : l'homme ne semble pas qu'être chômeur, il est aussi un sans-abri. À l'arrière-plan, derrière les arbres, d'autres personnages, possiblement eux aussi sans emploi, sont assis sur les bancs du parc. L'homme debout à la droite de la caricature contraste fortement avec celle de son interlocuteur. Il est vêtu d'un col de dentelle, d'un chapeau avec un large rebord orné d'une plume et de longs gants de cuir, un

27. La piste de ski, équipée d'un remonte-pente, est en fonction entre 1944 et 1979 (ANONYME, 2007).

28. Il s'agit d'un titre choisi par l'équipe de recherche CASGRAM qui s'est chargée du dépouillement du fonds d'archives Albéric Bourgeois de BANQ. L'œuvre originale n'ayant pas été datée, il n'a pas encore été possible de retrouver l'image dans les microfiches de *La Presse*, et donc, le titre exact de l'œuvre.

habit qui s'inspire de ce qui est porté à l'époque de la Nouvelle-France. L'homme est nul autre que Maisonneuve, comme nous l'apprend l'inscription sur la valise qu'il porte à la main : « M. de Maisonneuve ESQ. Fondateur ». La mention n'est pas anodine, puisque l'homme annonce justement au chômeur : « Je viens fonder Montréal », ce à quoi le chômeur répond tout simplement : « O.K. Boss ». Notons que Maisonneuve ne fait pas mention de Ville-Marie, le nom que portait pourtant la colonie au moment de sa fondation.

FIGURE 6



Albéric Bourgeois, « Je viens fonder Montréal », [n.d.], BAnQ Vieux-Montréal, fonds Albéric Bourgeois (MSS346, contenant 2006-10-001 / 6262).

Dans cette composition, l'anachronisme est frappant. La présence de Maisonneuve contraste avec la vision d'un Québec contemporain, que ce soit celui représenté dans la caricature – avec la figure du chômeur assis sur un banc de parc – ou celui à l'extérieur à la caricature – qui caractérise le quotidien des lecteurs de *La Presse* durant la crise économique. Le décalage temporel sert à mettre en scène la méprise du fondateur qui s'est trompé d'époque, mais il montre aussi que son entreprise n'est pas qu'une réussite. Celui qui, paré de ses plus beaux atours, voulait fonder une ville prospère se retrouve devant de nombreux chômeurs et sans-abri forcés de vivre dans les parcs de Montréal. Ce clivage entre les espoirs de Maisonneuve – ayant fondé ce qu'il espérait être une colonie florissante – et la réalité des Montréalais du 20<sup>e</sup> siècle sert le caricaturiste, qui porte ainsi un regard satirique sur la misère caractéristique des années 1930. Comme l'indique Paul-André Linteau : « Avec son cortège de pauvreté et de misère, la crise entraîne une détérioration marquée du niveau de vie pour une partie importante de la population » (LINTEAU, 1992, p. 284). Vers 1933, l'une des pires années de la crise à Montréal, ce sont plus de 60 000 personnes qui se retrouvent sans emploi dans la métropole

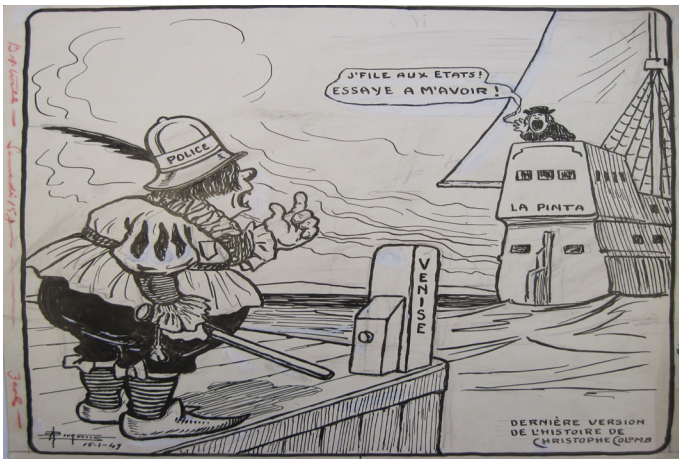
québécoise et, en tenant compte des personnes à la charge de ces chômeurs, ce sont près de 250 000 Montréalais qui sont victimes de ces mises à pied massives (LINTEAU *et al.*, 1989, p. 80). Les problèmes économiques de ces gens et les difficultés à trouver un loyer abordable mènent plusieurs d'entre eux à vivre dans des bidonvilles ou dans les parcs de la ville (p. 82). Les effets de la crise se font durement sentir à Montréal, et ce, tout particulièrement auprès des travailleurs et des manœuvres, dans le domaine de la construction et de la production manufacturière (LINTEAU, 1992, p. 284). Le chômeur dessiné par Bourgeois pourrait d'ailleurs être l'un de ces anciens ouvriers, puisqu'il répond à Maisonneuve en l'appelant « boss », comme s'il s'adressait au contremaître de son usine.

Contrairement aux œuvres que nous avons considérées jusqu'ici, la caricature *Je viens fonder Montréal* n'est pas parodique, elle est plutôt empreinte de satire. En venant « fonder Montréal » – et non « Ville-Marie » –, le Maisonneuve de Bourgeois cherche-t-il à revoir son projet initial et prendre en main les problèmes sociaux qui minent la ville? Avec cette image, Bourgeois critique le dérapage du système capitaliste qui a mené au krach boursier de 1929, de même que l'incapacité des gouvernements à assurer la prospérité et le bien-être de ses citoyens à la suite de l'effondrement des marchés boursiers internationaux.

#### BAPTISTE ET CATHERINE : POUR UNE CRITIQUE DU RÉCIT HISTORIQUE

Bourgeois ne réalise pas seulement des œuvres où il parodie des événements historiques et dans lesquelles il s'amuse à introduire des anachronismes. Avec ses caricatures et ses chroniques, il a aussi réfléchi sur le métier d'historien et sur la construction du récit historique.

FIGURE 7



Albéric Bourgeois, « La dernière version de l'histoire de Christophe Colomb [L'histoire. Le cas de Christophe Colomb] », 15 janvier 1949, BAnQ Vieux-Montréal, fonds Albéric Bourgeois (MSS346, contenant 2006-10-001/ 6237).

Nous allons voir que ce sont ces œuvres qui mettent en évidence une satire plus apparente, cette fois en regard de la construction de l'histoire. *L'histoire. Le cas de Christophe Colomb*, une caricature publiée le 15 janvier 1949, en est un bon exemple (figure 7) (BAPTISTE, 1949, p. 33). Bourgeois y dépeint une version parodique du départ de Colomb pour l'Amérique. Son bateau, *La Pinta*, s'éloigne vers le large, alors que l'explorateur lance à un policier posté au quai : « J'file aux États! Essaie a m'avoir! [sic] ». L'agent de la paix est un homme rondet, matraque à la main et coiffé d'un chapeau moderne sur lequel est inscrit « police ». Par ces accessoires, l'homme ressemble davantage à un policier montréalais du 20<sup>e</sup> siècle qu'à un garde vénitien de l'époque de Colomb. De même, l'habillement du policier parodie des vêtements qui, s'ils s'inspirent de ce qui pourrait avoir été porté à la fin du 15<sup>e</sup> siècle, consistent en un cliché qui n'a rien à voir avec les véritables habits de l'époque. L'anachronisme<sup>29</sup> se manifeste aussi dans les paroles de l'explorateur, puisque les États-Unis d'Amérique, où désire se réfugier Colomb, n'existent évidemment pas encore à cette époque. La scène qui se joue entre les deux protagonistes, les habits du garde et les propos de Colomb sur « les États » sont autant d'éléments qui génèrent une certaine familiarité pour le lecteur alors qu'au contraire, le contexte d'origine – Venise au 15<sup>e</sup> siècle – lui est étranger. Cette familiarité suscite aussi, il va sans dire, l'effet comique de la scène.

Pour comprendre le départ précipité de Colomb et les raisons pour lesquelles il nargue le policier, il faut se référer à la chronique qui l'accompagne. Le caricaturiste s'inspire des plus récentes découvertes d'un historien hongrois, Pivadar Acs, dont un résumé des recherches se trouve reproduit dans le *Montreal Daily Star* du 27 décembre 1948<sup>30</sup> (ANONYME, 1948, p. 5). Selon le chercheur, les activités de pirateries auxquelles s'adonnait Colomb ont mené au mécontentement des autorités de Venise qui en sont venues à demander la mort du corsaire. Colomb aurait appris le complot et aurait réussi à échapper à la justice en partant en exploration pour le compte de l'Espagne. Cette réinterprétation historique d'Acs a été possible grâce à la découverte de nouvelles sources<sup>31</sup>. En superposant ainsi des contextes différents – le 15<sup>e</sup> siècle de Colomb, les révisions apportées par Acs et des références vestimentaires du 20<sup>e</sup> siècle propres aux lecteurs de *La Presse* –, Bourgeois réalise une œuvre parodique.

Dans la chronique, Catherine et Baptiste commentent les propos d'Acs au sujet du découvreur de l'Amérique. Selon l'interprétation de l'historien, les raisons qui ont mené Colomb à partir à la découverte de nouvelles terres pour le compte de l'Espagne seraient différentes de celles qui lui auraient été jusque-là attribuées :

---

29. Nous reviendrons plus en profondeur sur l'anachronisme et sur ses liens avec la satire et la parodie dans la dernière section.

30. Selon nos recherches, il ne semble toutefois pas y avoir d'article comparable dans les journaux francophones, tels que *La Patrie*, *La Presse* ou *Le Canada*, publiés entre le 27 décembre 1948 et le 15 janvier 1949.

31. Il est indiqué dans l'article du *Montreal Daily Star* qu'Acs a consulté quelque 160 documents datant du 15<sup>e</sup> siècle. Ces nouvelles archives ont été découvertes à l'Académie des Sciences de la Hongrie.

l'homme aurait été un brigand désirant fuir la justice et non un honnête aventurier à la recherche d'une nouvelle route pour se rendre aux Indes.

En revenant à la caricature produite par Bourgeois, nous pouvons comprendre que le manque d'archives et d'informations faisant état des origines de Colomb a mené à des interprétations divergentes du personnage chez certains auteurs<sup>32</sup>. Dans cette réinterprétation, la découverte de l'Amérique ne résulte plus d'une noble motivation et d'une série d'actions du personnage historique et des membres de son équipage, mais bien d'un motif vil, soit le désir moralement contestable d'échapper à la justice vénitienne. Pourtant, même en étant associé à l'image d'un brigand, Colomb conserve un rôle actif dans la genèse de la colonisation du continent américain. La caricature met en scène un personnage historique important dans une fâcheuse position. Bourgeois ne fait pas que parodier l'histoire entourant le départ de Colomb pour l'Amérique en changeant légèrement le contexte initial et en s'inspirant des découvertes partagées par Pivadar Acs. Il satirise aussi le fait que l'historien peut changer l'histoire et le récit à tout moment, et ce, bien que ce genre de manipulation soit contraire à l'éthique de l'historien.

Dans la chronique accompagnant la caricature, Baptiste discute du changement de statut du découvreur de l'Amérique avec Catherine. Lorsque son mari lui raconte les nouvelles découvertes concernant Colomb, des informations qui renversent totalement la conception qu'il avait auparavant de l'explorateur, Catherine fait le commentaire suivant :

J'te demande un peu à quoi qu'ça sert d'apprendre l'histoire puisqu'il se trouve toujours quelque chercheur de puces pour la démancher. J'compte bien que l'histoire, c'est sans comparaison comme la géographie, c'est une emmanchure qu'on passe son temps à désapprendre. Sais-tu une chose, Baptiste, avec tout leur rammanchage [*sic*], moi, j'commence à me demander si les personnages historiques ont réellement existé et si l'histoire c'est pas tant seulement comme qui dirait une manière de conte du petit Poucet pour les grandes personnes? (BAPTISTE, 1949, p. 33)

Catherine met en doute le caractère scientifique de la discipline de l'histoire et la nécessité de son apprentissage, et ce, comme nous venons de le mentionner, en raison des possibles relectures et des diverses réinterprétations qui remettent en cause les précédentes versions. Elle va jusqu'à douter de l'existence des personnages historiques qui pourraient bien n'être que des inventions sorties tout droit de l'imaginaire des historiens, mettant ainsi les écrits des chercheurs au même niveau que les contes. Cette référence à la littérature enfantine n'est pas sans rappeler le rapprochement entre la réalité et la fiction caractérisant les aventures du petit Charlot, alors qu'un brouillement entre les événements historiques et l'aspect onirique de ces histoires marque le récit.

Catherine reproche aux historiens, ces « chercheurs de puces », l'adaptation du récit historique aux préoccupations modernes des auteurs, puisqu'ils « les font

---

32. Heinrich Hubert HOUBEN (1992 [1935], p. 17-23) et Michel LEQUENNE (2002, p. 52) soulèvent cette question dans leurs études respectives portant sur Christophe Colomb.

changer de chemise et les habillent à la mode d'aujourd'hui » (BAPTISTE, 1949, p. 33). Autrement dit, les événements et les personnages historiques sont influencés par le regard de l'historien et par l'environnement temporel, physique et politique dans lequel il évolue<sup>33</sup>. Cette situation fait en sorte qu'il est parfois ardu, principalement pour le grand public, de vérifier les dires des historiens. Comme l'indique Catherine : « Les historiens peuvent bien nous coller tout ce qu'ils veulent, on n'y était pas... et eux-autres non plus » (BAPTISTE, 1947, p. 30).

Ce n'est pas la première fois que Bourgeois s'intéresse au métier d'historien, une pratique qu'il ne distingue pas nécessairement de l'écriture de l'histoire. Deux ans avant la parution de *L'histoire. Le cas de Christophe Colomb*, Bourgeois réalisait *L'histoire. Corrigée par Baptiste*, une œuvre dans laquelle Ladébauche s'autoproclame historien. (BAPTISTE, 1947, p. 30)

FIGURE 8



Albéric Bourgeois, « Si Baptiste était historien [L'histoire. Corrigée par Baptiste] », 9 août 1947, BAnQ Vieux-Montréal, fonds Albéric Bourgeois (MSS346, contenant 2006-10-001 / 6237).

33. Ceci correspond aux observations d'historiens tels que Patrice Régimbald. Dans « La disciplinarisation de l'histoire au Canada français, 1920-1950 », le chercheur note que le milieu dans lequel baigne celui qui écrit l'histoire influence nécessairement la production des études du passé, tant sur les plans politique qu'idéologique. (RÉGIMBALD, 1997, p. 195)

Dans cette caricature (figure 8), Baptiste est représenté dans une classe. Assis au bureau du professeur, pipe à la main, il est coiffé d'un mortier, comme s'il possédait une certaine érudition. Ainsi placé devant cette figure d'autorité, l'auditeur de Baptiste, un enfant qui lui tend un livre, sera porté à croire chacune de ses paroles. Baptiste explique à son auditeur : « On va commencer par apprendre les pages blanches ». Dans le coin supérieur droit de l'image, il est inscrit « Si Baptiste était historien » : l'érudit est donc l'auteur du livre qu'il offre à l'enfant et pas simplement enseignant.

Dans la chronique qui accompagne la caricature, le personnage explique que les pages blanches font référence aux événements historiques que le couple Ladébauche cherche à masquer puisqu'il les considère comme étant honteux. Il s'agit de mauvais exemples pour la jeune génération. Ainsi, Baptiste et Catherine cherchent à faire prendre conscience à la jeunesse des erreurs passées de l'humanité, sans pour autant leur montrer la teneur des événements, ou en les effaçant complètement des livres d'histoire, ce qui est plutôt paradoxal. Les événements honteux qui ponctuent l'histoire de l'humanité sont principalement les batailles et la violence. Publiée deux ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, cette caricature et la chronique qui l'accompagne sont donc fortement marquées par le contexte dans lequel elles paraissent. En effet, le souhait du couple Ladébauche d'écrire un manuel d'histoire se produit au moment même où se multiplient les écrits d'historiens au Canada français<sup>34</sup>, alors que « la reconnaissance de l'historien » est perceptible (REGIMBALD, 1997, p. 192). De plus, l'ouvrage des Ladébauche rappelle la motion proposant l'adoption d'un manuel d'histoire unique pour l'ensemble des provinces canadiennes qu'Athanase David a déposée au Sénat canadien le 4 mai 1944. Dans une allocution prononcée à cette occasion, David déclare : « L'éducation est la source de la grandeur de toute nation, et l'enseignement de l'histoire est un des éléments les plus importants de l'éducation. Dites-moi ce que l'enseignement de l'histoire du Canada sera demain, et je vous dirai quelle sera la mentalité de la jeune génération » (HARVEY, 2012, p. 215). Ce désir d'épargner la jeunesse des mauvaises influences de la violence, de l'indécence et de l'immoralité n'est pas unique au discours de David : il est répandu dans les années qui suivent la fin de la Seconde Guerre mondiale<sup>35</sup>. Cependant, si le manuel proposé par Catherine et Baptiste n'est pas réalisé dans le but de devenir un « élément fondamental d'un patriotisme canadien », comme c'est le cas pour celui que souhaite le sénateur David (HARVEY, 2012, p. 214-215),

34. Comme l'indique Patrice Régimbald, de plus en plus de livres et d'articles portant sur l'histoire sont publiés au Québec dans les années 1940 (REGIMBALD, 1997, p. 192).

35. Au Canada, des campagnes de sensibilisation et des lois sont alors sanctionnées par les autorités canadiennes (politiques, religieuses) afin de limiter la portée négative que pourraient avoir certains produits de la consommation de masse en vente au pays. Ces mesures visent surtout à protéger les jeunes, considérés comme étant très influençables. Au fédéral, la loi contre les *comic crime*, ces petits livres de poche bon marché où sont écrites des histoires violentes et où le crime est détaillé, est votée à la fin de 1949. Au Québec, le gouvernement de Duplessis entérine la Loi sur Les publications et la morale publique, ce qui entraîne un contrôle préalable de tous les magazines illustrés vendus dans les kiosques à journaux de la province (voir notamment ADAMS, 1995, HÉBERT, 2001 et LEVER, 2006).

il n'en demeure pas moins que les deux ouvrages sont motivés par une prise de conscience de l'importance de la discipline dans l'enseignement et de son influence auprès des jeunes générations.

Pour Catherine et Baptiste, il ne suffit pas de dissimuler complètement ces événements à la jeunesse canadienne. Les pages vierges du manuel d'histoire ne sont donc pas que l'effacement d'épisodes, elles serviraient aussi à rappeler « ce que l'humanité devrait avoir honte de raconter » (BAPTISTE, 1947, p. 30). L'histoire que propose Baptiste serait donc composée uniquement des moments positifs et des accomplissements des générations antérieures, bref de ce qu'il n'aurait « pas honte de montrer à la jeunesse ». En agissant de la sorte, Baptiste s'assure de ne pas amener les enfants à reproduire de mauvais comportements, mais plutôt à les inspirer à accomplir le bien<sup>36</sup>. Ceci n'est pas sans rappeler une initiative entreprise par la Société des Nations en 1918, lorsqu'elle « étudia la possibilité d'éliminer de tous les manuels du monde tout ce qui pouvait inciter les peuples à la haine et au dépit » (HARVEY, 2012, p. 219).

Malgré toutes les bonnes intentions qui motivent l'histoire conçue par Baptiste, celle-ci comporte quelques écueils, comme le souligne Catherine à son mari. Elle croit que Baptiste ne doit pas inclure les belles découvertes scientifiques dans son récit, comme il a la volonté de le faire, car selon elle, le risque de contaminer les esprits de la jeunesse ne serait pas complètement éliminé. En effet, certaines des découvertes qui au départ ont été faites avec de nobles intentions peuvent être utilisées à mauvais escient dans la mesure où, selon l'observation de Catherine, « l'homme civilisé se sert des découvertes de sa science pour se détruire » (BAPTISTE, 1947, p. 30). À la suite de ce commentaire, nous sommes en droit de nous demander s'il y a quoi que ce soit d'écrit dans le manuel d'histoire des Ladébauche, ou si l'ouvrage ne serait pas uniquement constitué de pages blanches. Avec *L'histoire. Corrigée par Baptiste*, Bourgeois illustre un détournement du métier d'historien. Chez Bourgeois, la quête de vérité soulignée notamment par RÉGIMBALD (1997, p. 195) n'est désormais plus au cœur du processus historiographique. La vision du caricaturiste est un détournement de l'histoire telle que conçue par Athanase David, pour qui il importe de ne « pas de fausser l'histoire », ni d'en faire un récit teinté de « chauvinisme » ou de « fanatisme » : il importe plutôt de présenter un récit véridique et complet qui rechercherait la vérité (HARVEY, 2012, p. 215-216)<sup>37</sup>. Selon Baptiste Ladébauche, l'historien doit trouver des exemples dignes d'être présentés aux jeunes générations. C'est tout un pan de la profession qui est ainsi

---

36. Il est à noter que la conception du passé de Bourgeois est un renversement de la conception classique de *l'Historia magistra* rapportée par Reinhart Koselleck, où l'histoire est un bassin d'exemples destiné aux hommes du présent, qui peuvent dès lors choisir de reproduire les succès ou les échecs du passé (KOSELLECK, 2004, p. 27).

37. Comme l'explique David au sujet de l'histoire telle qu'elle serait enseignée dans son manuel : « [s]a nature ne change pas; c'est la recherche de la vérité, la narration des faits et des événements disposés dans un ordre chronologique, et un exposé de leurs causes et de leurs effets. C'est à la fois le récit écrit et non écrit des événements de la vie d'un individu, d'un pays ou d'une race » (HARVEY, 2012, p. 215-216).

dénigré par le satiriste, l'analyse critique devenant dépendante de diktats politiques et idéologiques. En privilégiant des pages blanches et l'effacement d'événements, Baptiste évacue dès lors le rapport aux archives et à l'écriture historique qui sont pourtant les activités principales de l'historien, dont la mission est de rapporter les événements. Ces éléments, pourtant indissociables de la discipline, sont dissous dans les pages blanches du nouveau manuel des Ladébauche.

Mais plus encore qu'un simple désir de créer le manuel d'histoire parfait, Bourgeois, grâce au couple Ladébauche, amène son lecteur à réfléchir sur le métier même d'historien. En effet, si nous tenons compte de la légende, *Si Baptiste était historien*, nous comprenons que la critique de Bourgeois s'adresse non seulement au manuel d'histoire, mais aux auteurs de ces histoires : c'est-à-dire les historiens. Bien que ceux-ci soient tenus de demeurer objectifs, ils ont néanmoins la possibilité de diriger le sens de l'histoire en *noircissant* quelques pages d'exemples et en effaçant des portions selon leur bon vouloir. Ceci fait aussi écho aux propos tenus dans *L'histoire. Le cas de Christophe Colomb*, la caricature dans laquelle Baptiste et Catherine reprochent notamment aux historiens la réinterprétation d'événements historiques et le fait qu'ils racontent des épisodes de l'histoire dont ils n'ont pas été les témoins directs.

\*

\* \*

Tout au long de cet article, nous avons pu constater qu'Albéric Bourgeois a représenté à diverses reprises des figures historiques et certains moments historiques. L'analyse de la bande dessinée *Le rêve de Charlot* a montré que le caricaturiste privilégie la parodie en s'inspirant du texte informatif *L'histoire du Canada pour les enfants* afin de proposer une version comique, voire fantaisiste, d'événements survenus à l'époque de la Nouvelle-France. L'histoire sert alors de toile de fond à la représentation d'un récit qui, bien qu'il s'inspire du réel, est empreint d'imaginaire et de fantaisie. Avec cette bande dessinée, l'aspect humoristique prédomine toutefois sur les considérations historiques. Ceci ne veut toutefois pas dire que le bédéiste critique de manière négative l'histoire – que ce soit celle dont il est question dans la vignette ou l'histoire de la Nouvelle-France en général. Comme l'indique Hutcheon, la parodie peut être faite de manière respectueuse et en ce cas « ressemble plus à un hommage qu'une attaque » (HUTCHEON, 1981, p. 147).

En choisissant des événements fondateurs du Québec – la découverte de l'Amérique et la fondation de la Colonie française d'Amérique du Nord –, Bourgeois réfléchit sur leur importance et sur celle des figures historiques qui y ont participé, en mettant en doute les valeurs morales qui sont initiatrices des actions historiques ou en rendant hommage à ces personnages fondateurs du Canada français. Ces derniers sont souvent le support ou les vecteurs de la réflexion et mettent en relief la critique du satiriste. Certains moments de l'histoire du Québec représentés dans les caricatures de Bourgeois sont teintés d'anachronismes : ils servent parfois à faire sourire le lecteur et, à d'autres occasions, à énoncer une critique satirique de l'époque contemporaine aux lecteurs de *La Presse*.

Les planches mettant en scène le petit Charlot et les caricatures à thématique historique que nous avons examinées permettent aussi d'affirmer que les compositions de Bourgeois remettent en question certains aspects liés aux moments historiques importants et au métier d'historien. Cet exercice, fait de manière parodique et satirique – en utilisant des procédés tels que les tensions entre réalité et fiction, la violence, ainsi que l'anachronisme –, a pour effet de diminuer la finalité du travail de l'historien. Par contre, comme il a été possible de le voir dans le manuel d'histoire proposé par le couple Ladébauche, c'est le caractère exemplaire des événements qui est recherché chez Baptiste. Le récit est donc réévalué sous de nouveaux critères afin de répondre aux codes moraux du couple Ladébauche qui ne veut pas, par exemple, montrer les événements honteux de notre histoire à la jeunesse. En s'improvisant historien, Bourgeois a-t-il eu pour intention de montrer que le récit historique peut aussi être remodelé par un Baptiste Ladébauche, un caricaturiste, si ce n'est par l'historien lui-même?

Étant donné les diverses utilisations par le satiriste des figures et des sujets historiques au cours de sa carrière, nous pouvons affirmer sans aucun doute que ce motif n'a pas été exploité dans le seul but de faire sourire les lecteurs du quotidien. En effet, nous avons montré que l'anachronisme – procédé utilisé comme déclencheur humoristique, que ce soit de manière parodique ou satirique – est intimement lié au contexte sociopolitique du caricaturiste. De même, l'analyse des caricatures et chroniques *L'histoire. Le cas de Christophe Colomb* et de *L'histoire. Corrigée par Baptiste* montre que Bourgeois réfléchit sur des problématiques liées à la construction du récit historique et sur le fait que celui-ci peut être modifié en tout temps. Autrement dit, Bourgeois semble s'être positionné par rapport aux mutations subies à son époque par l'histoire en tant que discipline, mutations dont il a été témoin<sup>38</sup> : désir d'objectivité, importance des sources, etc.

Cette première analyse du corpus d'œuvres à caractère historique réalisées par Bourgeois nous incite à poser de nouvelles questions. Il serait par exemple intéressant d'en savoir davantage sur les raisons qui, outre le contexte sociohistorique, ont poussé le caricaturiste à s'intéresser ainsi aux figures héroïques, au métier d'historien, à la production historiographique et à l'enseignement de l'histoire. Nous pouvons nous demander, entre autres, si Bourgeois entretient des relations avec les sociétés historiques où se côtoient professionnels et amateurs. Les réponses à ces questions nécessiteraient un examen plus approfondi des réseaux relationnels de l'artiste, ce qui pourrait apporter quelques éclaircissements et fournirait un point de départ pour un autre article.

Julie-Anne GODIN-LAVERDIÈRE

Département d'histoire de l'art,  
Université du Québec à Montréal.  
julie.anne.godin@gmail.com

Myriam BARRIAULT-FORTIN

myriam.barriault@gmail.com

38. En effet, il ne faut pas oublier que ces transformations ont des échos dans l'espace public, notamment grâce aux nombreuses conférences publiques de Lionel Groulx à l'Université de Montréal ou aux articles que celui-ci publie dans *Le Devoir* au sujet de son travail (RUDIN, 1998, p. 50).

## BIBLIOGRAPHIE

ADAMS, Mary Louise

1995 « Youth, Corruptibility, and English-Canadian Postwar Campaigns Against Indecency, 1948-1955 », *Journal of the History of Sexuality*, 6, 1 : 89-117.

AIRD, Robert et Mira FALARDEAU

2009 *Histoire de la caricature au Québec*, Montréal, VLB éditeur.

ALLARD, Nicole

1997 « Hector Berthelot (1842-1895) et la caricature dans la petite presse satirique au Québec entre 1860 et 1895 », Mémoire de maîtrise en histoire de l'art, Québec, Université Laval.

Anonyme

1907a « L'histoire du Canada pour les enfants », *La Presse*, 25 mai, p. 4.

1907b « L'histoire du Canada pour les enfants », *La Presse*, 8 juin, p. 4.

1907c « L'histoire du Canada pour les enfants », *La Presse*, 17 août, p. 4.

1907d « L'histoire du Canada pour les enfants », *La Presse*, 9 novembre, p. 4.

1907e « L'histoire du Canada pour les enfants », *La Presse*, 23 novembre, p. 4.

1948 « Was Columbus a Pirate? », *The Montreal Daily Star*, 27 décembre, p. 5.

2007 « Il était possible de faire du ski alpin à l'Université de Montréal », *Forum, Hebdomadaire d'information*, 41, 18 (29 janvier).

[[http://www.iforum.umontreal.ca/Forum/2006-2007/20070129/saviez\\_1.html](http://www.iforum.umontreal.ca/Forum/2006-2007/20070129/saviez_1.html)] (30 mars 2014)

BANQ Vieux-Montréal

2014 « Description. Fonds Albéric Bourgeois », *Bibliothèque et Archives nationales du Québec*. [[http://pistard.banq.qc.ca/unite\\_chercheurs/description\\_fonds?p\\_anqid=201403311617031907&p\\_centre=06M&p\\_classe=MSS&p\\_fonds=346&p\\_numunide=882632](http://pistard.banq.qc.ca/unite_chercheurs/description_fonds?p_anqid=201403311617031907&p_centre=06M&p_classe=MSS&p_fonds=346&p_numunide=882632)] (31 mars 2014)

BAPTISTE [pseudonyme d'Albéric Bourgeois]

1907 « Les mémoires du père Ladébauche. Chapitre I », *La Presse*, 30 mars, p. 8.

1947 « En roulant ma boule. L'histoire. Corrigée par Baptiste », *La Presse*, 9 août, p. 30.

1949 « En roulant ma boule. L'histoire. Le cas de Christophe Colomb », *La Presse*, 15 janvier, p. 33.

1953 « En roulant ma boule. Leçon d'histoire », *La Presse*, 23 mai, p. 65.

BEAULIEU, André et Jean HAMELIN

1977 *La presse québécoise des origines à nos jours*. Tome 3 : 1880-1895, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 112-118.

BOULIANE, Sandria P. et Jasmin MIVILLE-ALLARD (dir.)

2011 *La Bombe : juillet à décembre 1909*, Montréal, Moults éditions.

BOURGOIS, Albéric

1907a « Le rêve de Charlot », *La Presse*, 17 août, p. 4.

1907b « Le rêve de Charlot », *La Presse*, 19 janvier, p. 4.

1907c « Le rêve de Charlot », *La Presse*, 2 février, p. 4.

- 1907d « Le rêve de Charlot », *La Presse*, 25 mai, p. 4.  
 1907e « Le rêve de Charlot », *La Presse*, 8 juin, p. 4.  
 1908 « L'histoire du Canada pour les enfants [*Le rêve de Charlot*] », *La Presse*, 22 février, p. 4.
- BUKATMAN, Scott  
 2011 « Little Utopias of Disorder », *American Art*, XXV, 2 : 11-14.
- CAMBRON, Micheline  
 2010 « Les histoires de Ladébauche. Figures du journal, figures de la nation », dans : Marie-Ève THERENTY et Alain VAILLANT (dir.), *Presse, nations et mondialisation au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Nouveau Monde, p. 239-262.  
 2013 « Berthelot, Ladébauche et leurs Canards », dans Hector BERTHELOT, *Les mystères de Montréal par M. Ladébauche : roman de mœurs* (texte établi et annoté par Micheline Cambron), Québec, Éditions Nota bene, 275-290.
- DANAUX, Stéphanie  
 2012 « Une étape méconnue de l'humour graphique : les bandes dessinées de *La Presse* et de *La Patrie*, 1904-1910. Perspectives de recherche pour l'histoire de l'art », *Globe, revue internationale d'études québécoises*, 15, 1-2 : 129-159.
- DESFORGES, Josée  
 2013 « Lorsque Ladébauche rencontre Maisonneuve... la caricature au carrefour des monuments et de la mémoire collective dans le Québec de l'entre-deux-guerres », communication présentée dans le cadre du colloque *Quand la caricature sort du journal : Baptiste Ladébauche (1878-1957)*, Montréal, 19-20 avril.
- DUVAL, Sophie et Marc MARTINEZ  
 2000 *La Satire (littératures française et anglaise)*, Paris, Armand Colin.
- FALARDEAU, Mira  
 1993 « La bande dessinée au Québec », *Communication et langages*, 96 : 46-62.
- FRYE, Northrop  
 1969 *Anatomie de la critique*, Paris, Gallimard.
- GAGNON, Serge  
 1973 « La nature et le rôle de l'historiographie : postulats pour une sociologie de la connaissance historique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 26, 4 : 479-531.
- GOSSELIN, Sophie  
 2007 « L'humour, instrument journalistique dans l'œuvre d'Hector Berthelot (1877-1895) », Mémoire de maîtrise en histoire, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- GROENSTEEN, Thierry et Benoît PEETERS  
 1994 *Töpffer. L'invention de la bande dessinée*, Paris, Hermann.
- GROULX, Patrice  
 1998 *Pièges de la mémoire. Dollard des Ormeaux, les Amérindiens et nous*, Hull, Vents d'Ouest.
- HARVEY, Fernand  
 2003 « La politique culturelle d'Athanase David, 1919-1936 », *Les Cahiers des dix*, 57 : 31-83.

- 2012 *La vision culturelle d'Athanase David*, Montréal, Del Busso Éditeur.
- HEBERT, Bruno  
1980 *Monuments et patrie, une réflexion philosophique sur un fait historique, la célébration commémorative au Québec : de 1881 à 1929*, Joliette, Pleins bords.
- HÉBERT, Pierre  
2001 « La censure religieuse au Québec : deux ou trois choses que je sais d'elle... », *Québec français*, 120 : 74-76.
- HOFFER, Tom W.  
1976 « From Comic Strips to Animation: Some Perspective on Winsor McCay », *Journal of the University Film Association*, 28, 2 : 23-32.
- HOUBEN, Heinrich Hubert  
1992 [1935] *Christophe Colomb 1447-1506*, Paris, Payot.
- HUTCHEON, Linda  
1981 « Ironie, satire, parodie : une approche pragmatique de l'ironie », *Poétique : Revue de théorie et d'analyse littéraires*, 12, 46 : 140-155.
- KOSELLECK, Reinhart  
2004 *Futures Past: on the Semantics of Historical Time*, New York, Columbia University Press.
- LEQUENNE, Michel  
2002 *Christophe Colomb contre ses mythes*, Grenoble, J. Millon.
- LEVER, Yves  
2006 « Magazines avec illustrations », dans : Pierre HÉBERT, Yves LEVER et Kenneth LANDRY (dir.), *Le dictionnaire de la censure au Québec. Littérature et cinéma*, Montréal, Fides, p. 430-432.
- LINTEAU, Paul-André  
1992 *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montréal, Boréal.
- LINTEAU, Paul-André et al.  
1989 *Histoire du Québec contemporain. Tome 2 : Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal.
- McCAY, Winsor  
1989 *L'intégrale de Little Nemo in Slumberland*, Vol. 1 : 1905-1907, Toulouse, Milan.
- MC SHANE, John  
2007 « Through a Glass Darkly – The Revisionist History of Comics », *The Drouth*, 23 : 62-70.
- RÉGIMBALD, Patrice  
1997 « La disciplinarisation de l'histoire au Canada français, 1920-1950 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 51, 2 : 163-200.
- ROBIDOUX, Léon A.  
1978 *Albéric Bourgeois, caricaturiste*, Montréal et Ville Saint-Michel, VLB éditeur et Médiabec.
- RUDIN, Ronald  
1998 *Faire de l'histoire au Québec*, Sillery, Éditions du Septentrion.

TRÉPANIÉ, Esther et Véronique BORBOËN

2012 *Mode et apparence dans l'art québécois, 1880-1945*, Québec, Publications du Québec.





## CHANGER LA FACE DES JOUEURS OU AMPLIFIER LEURS DÉFAUTS. LA LEÇON DE MORALE DERRIÈRE L'HISTOIRE DES LAVIGUEUR EN DEUX TEMPS DE MESURE (1986-2008)

Jocelyn GADBOIS

Pour illustrer l'intérêt de la théorie de la fonction sociale des faits divers de Georges Auclair et de ses successeurs, l'auteur propose d'analyser le cas de la saga de la famille Lavigueur qui a gagné, en 1986, un gros lot du Lotto 6/49. Pour ce faire, il mène une analyse sémiologique simple sur un corpus d'articles, de créations télévisuelles et de caricatures en deux temps de mesure, soit d'une part le moment où cette famille a gagné au Lotto 6/49 jusqu'à l'annonce de l'achat de leur résidence à l'Île-aux-Pruches et d'autre part celui de la diffusion de la télé-série *Les Lavigueur*, la vraie histoire. Il dégage que le traitement des faits divers entourant la famille Lavigueur a eu pour fonction de faire peur aux Québécois afin qu'ils modèrent leur consommation de jeu. En stigmatisant les Lavigueur, les journalistes, artistes et caricaturistes ont insisté sur l'idée que la loterie a le pouvoir maléfique non pas de transformer la nature humaine, mais au contraire de la révéler au grand jour, ce qui offre aux Québécois une image caricaturale d'eux-mêmes.

Mots-clés : Lavigueur, faits divers, Georges Auclair, jeux de hasard et d'argent, comportements à faible risque, stigmatisation

Souvent traités de chroniques des « chiens écrasés » (AMBROISE-RENDU, 2007) et encore boudés par les sciences sociales (M'SILI, 2005), les faits divers constituent un genre littéraire (BARTHES, 1964) qui peine à être clairement défini étant donné la nature profondément éparse du contenu auquel il réfère (DUBIED, 2000). Il s'agit d'une catégorie journalistique générique qui regroupe un ensemble de nouvelles locales censées émouvoir le lecteur (LITS, 2000). Dans *Le Mana quotidien*, le sociologue français Georges Auclair les pense comme un système de représentations sociales qui donne accès à la pensée des lecteurs. Selon

lui, le chercheur peut la dégager en se concentrant sur les rapports causals qui sont sous-entendus dans la nouvelle. Il ajoute que ces rapports ont pour fonction d'informer les lecteurs sur leur condition humaine, condition d'existence qui s'ancre non pas dans les grands débats politiques, mais dans la vie quotidienne (AUCLAIR, 1970).

Dans un article publié dans *Genèses*, Dominique Kalifa, fort d'une analyse de 4215 faits divers publiés dans *Le Petit Parisien* entre 1894 et 1914, a poussé plus loin les conclusions d'Auclair en insistant sur l'idée que ce n'est pas tant le caractère extraordinaire du fait divers rapporté qui informe le chercheur sur les représentations sociales que sa banalité. C'est à travers le caractère ordinaire du récit qu'on peut comprendre comment ce matériel met en scène des croyances. Sur cette base, il suggère que la fonction des faits divers serait de « moraliser et édifier, défendre, illustrer et diffuser un système normatif reposant sur le respect tacite et la résignation à l'ordre social » (KALIFA, 1995, p. 75).

Marine M'Sili, qui analyse « des faits divers publiés par la presse populaire des années 1870 à nos jours » (M'SILI, 2005, p. 31), abonde en ce sens et affirme que les faits divers sont les véhicules d'une vision du monde. En retraçant les grandes lignes de l'évolution de la fonction de ce type de nouvelles, elle avance l'idée que celles-ci se présentent dorénavant – et ce, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale – comme des symptômes de dysfonctionnements de la société. De ce fait, il y a en filigrane de ces récits la volonté de réfléchir à la part de responsabilité de ladite société dans les événements rapportés (M'SILI, 2005).

Pour illustrer la théorie de Georges Auclair et de ses successeurs, je présente un exemple fictif inspiré de l'actualité. Selon cette lecture, un article sur un grave accident de la route n'apprend pas aux lecteurs seulement le décès d'une femme. Il leur apprend surtout que si cette dernière n'avait pas utilisé son cellulaire en conduisant, elle serait encore en vie. Le texte devient ainsi une leçon de morale sur l'utilisation du cellulaire au volant. Par ce prétexte, le texte insiste sur le fait que l'individu est le premier responsable de sa conduite et par extension de sa survie. Ce constat n'est pas banal, car il suppose que la femme ne serait pas décédée si elle avait décidé de ne pas répondre ou de se doter d'un kit mains libres. Le pouvoir de vie ou de mort n'incombe par conséquent pas, dans le contexte de la conduite automobile, à une force divine, mais à l'individu qui, par ses choix, écrit lui-même le cours de son destin. En prenant le volant, l'individu devient son propre dieu, et peut même avoir un pouvoir de vie ou de mort sur les autres. Il incombe dès lors à la société individualiste de constamment rappeler à ses membres l'importance de faire des choix qui vont aider leur survie. Pour s'en assurer, elle va se doter de mesures et de politiques. Un simple fait divers donne ainsi accès à tout un système de représentation : il sert de miroir à la société.

Si les successeurs d'Auclair font bien la démonstration de la grande valeur heuristique de cette perspective pour historiciser un vaste corpus d'articles de journaux, le chercheur est en droit de se demander si elle peut être rapportée à une échelle microsociale. Cette dernière peut aider à dégager le contenu sémantique d'un fait en particulier, voire de ramener cette théorie à des questions de recherche qui ne concernent pas spécifiquement le passé, mais le présent. Cette préoccupation – empirique – pour la généralisation de la théorie semble d'autant

plus justifiée lorsque le chercheur constate que les auteurs qui le mettent à l'épreuve, comme Anne-Claude Ambroise-Rendu dans son ouvrage sur la « Belle-Époque » du journalisme en France (AMBROISE-RENDU, 2004), Quentin Deluermoz dans son article sur les représentations sociales de la circulation policière (DELUERMOZ, 2004) ou Claire Sécaïl sur l'évolution des récits de crime à la télévision française (SÉCAÏL, 2012), s'inscrivent pour la plupart dans une tradition historique et visent à objectifier le fait divers pour en faire un « matériau pour l'histoire » (PERROT, 1983, p. 917). Le dossier « Le fait divers en province » de la revue *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest* dirigé par Frédéric Chauvaud illustre toute la pertinence de ce projet interprétatif (CHAUVAUD, 2009).

Recadrer la théorie d'Auclair et de ses successeurs dans un projet socio-anthropologique paraît souhaitable, car ni la sociologie ni l'anthropologie n'ont perdu l'intérêt d'analyser les faits divers. L'un des meilleurs exemples demeure l'introduction du deuxième numéro de 2009 de la revue *L'Homme* dans laquelle l'anthropologue Jeanne Favret-Saada décortique la force de la magie à travers la judiciarisation d'un conflit opposant Nicolas Sarkozy aux Éditions K&B qui a commercialisé une poupée vaudou à son effigie (FAVRET-SAAD, 2009). Il n'empêche que le projet socio-anthropologique a quelque peu abandonné l'idée de faire l'analyse des faits divers au profit d'une analyse *par* les faits divers : ils constituent rarement des objets d'étude en soi, mais sont prétextes à illustrer des phénomènes sociaux. C'est ainsi dire que l'anthropologie et la sociologie ont laissé à l'histoire le soin de développer les connaissances sur la fonction sociale des faits divers.

Afin de contribuer à démontrer le fort potentiel descriptif de la théorie de la fonction sociale des faits divers développée par Auclair et ses successeurs historiens, je propose d'analyser le cas de la saga de la famille Lavigueur, qui a été bouleversée quand elle a gagné, en 1986, le gros lot du Lotto 6/49. En tant qu'expert des comportements de jeu à faible risque des Québécois, je le trouve exemplaire étant donné qu'il a profondément marqué la société et qu'il continue de le faire, près d'une génération plus tard. Lors de mon terrain de doctorat, qui porte sur la logique de la participation au Lotto 6/49, plusieurs joueurs méfiants interrogés m'ont cité l'exemple de l'histoire de la famille Lavigueur pour justifier de modérer leurs ardeurs au jeu (GADBOIS, 2012). Cette histoire semble leur servir de leçon pour réduire les risques associés au jeu. Mais de quelle leçon s'agit-il?

La leçon des Lavigueur se pose en énigme pour les spécialistes des jeux de hasard et d'argent : nous ne savons pas quel problème (de jeu) l'histoire des Lavigueur réussit à prévenir, car le seul problème qui intéresse ce champ de recherche est celui de la dépendance comportementale. De toute évidence, il n'est pas question, dans l'histoire des Lavigueur, de prévention du jeu pathologique. La leçon de ce fait divers concerne plutôt une préoccupation que rencontre l'ensemble de la population. Mon objectif spécifique est de comprendre quelle leçon de morale l'histoire de la famille Lavigueur offre aux Québécois en matière de réduction des risques reliés aux jeux de hasard et d'argent.

---

1. Pour l'usage du « je » dans un texte socio-anthropologique, voir OLIVIER DE SARDAN (2008).

Pour le découvrir, j'ai sélectionné dans ladite histoire de la famille un épisode particulier : celui s'étalant du 2 avril 1986 au 13 août 1986, soit du moment où cette famille gagne au Lotto 6/49 jusqu'à l'annonce de l'achat de leur résidence à l'Île-aux-Pruches. Cet épisode est marqué par le procès que Louise Lavigneur intente à sa famille pour avoir été écartée de la convention d'achat. Grâce à la télé-série *Les Lavigneur, la vraie histoire*, cet épisode est porté au petit écran en 2008, ce qui me permet d'enrichir mon analyse d'un deuxième temps de mesure<sup>2</sup>. Ce cadre devient intéressant, car les mêmes faits divers sont rapportés deux fois à travers deux décennies, par deux moyens différents. Cette double perspective m'aide à identifier plus clairement la leçon de morale à l'étude.

Pour atteindre mon objectif spécifique lors de mon premier temps de mesure (T1), la seule analyse de contenu des 81 articles<sup>3</sup> portant sur cette famille que j'ai pu trouver dans *Le Journal de Montréal*, *La Presse* et *Le Journal de Québec*<sup>4</sup> en dépouillant les archives imprimées et numériques de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec n'a pas été suffisante. En l'absence d'un recul historique suffisamment grand pour saisir la portée de ces faits divers sur les représentations sociales des Québécois, je vois encore difficilement comment la fonction moralisatrice de ces textes s'opère ou, du moins, j'estime que l'analyse que j'ai pu en tirer reposait sur des éléments de preuve trop minces.

L'appel de textes de *Recherches sociographiques*, invitant les chercheurs à « tendre l'oreille » au discours de la caricature, m'a lancé sur une nouvelle piste : puisque la caricature se plaît à insister sur les distorsions en exagérant certains traits au profit des autres, intégrer son analyse à celle des faits divers me permet d'identifier plus clairement les principaux nœuds soutenant la fonction moralisatrice des faits divers. Aussi et surtout, la famille Lavigneur, qui a longtemps été la risée des Québécois, est abondamment caricaturée. J'ai donc ajouté au corpus d'autres sources primaires, soit les références à la famille Lavigneur dans les archives du magazine satirique mensuel *Croc*, notamment la bande dessinée *Les Ravibreur* assurément inspirée de cette famille, ainsi qu'un sketch du *Bye-Bye 1986*<sup>5</sup>. Pour le deuxième temps de mesure (T2), je me suis penché sur la télé-série *Les Lavigneur, la vraie histoire* réalisée par Sylvain Archambault (2008) ainsi que les cahiers et le scénario de Jacques Savoie (2008) et sur des réactions à cette série, notamment celle de chroniqueurs de *La Presse*. J'ai ajouté un sketch du *Bye-Bye 2008* pour compléter le portrait, pour établir un point de comparaison et pour consolider ma démonstration. J'ai procédé à une

- 
2. Je préfère parler d'une analyse en deux temps de mesure puisque la nature des sources analysées est profondément différente et ne permettrait pas la comparaison. Je devrai ainsi me contenter d'une mise en parallèle.
  3. 38 articles ont été écrits durant cette période.
  4. Puisque le contenu des articles publiés dans le *Journal de Québec* ressemble beaucoup à celui du *Journal de Montréal*, je ne les ai pas cités dans mon article.
  5. Le *Bye-Bye* est une revue de l'année humoristique présentée à la télévision nationale canadienne la veille du jour de l'An.

analyse sémiologique simple<sup>6</sup> pour chaque temps de mesure et je les ai superposées pour dégager la réponse à ma question spécifique. Cette réponse m'a lancé sur une piste d'interprétation qui m'a incité à retourner chercher quelques éléments empiriques pour mieux asseoir mon propos et identifier d'autres pistes, qui restent à explorer.

Je présente dans une première partie les résultats de ma recherche en décrivant de manière chronologique le contenu de mes différentes sources. Dans une deuxième partie, j'expose les analyses que je tire dudit contenu pour dégager quelle leçon les Québécois sont censés tirer de l'histoire de la famille Lavigueur pour réduire les risques liés à la loterie. Enfin, j'oriente mon interprétation vers la question de la stigmatisation des joueurs au Québec et de la difficulté d'implanter un programme de prévention primaire efficace dans un tel contexte moral.

## L'HISTOIRE DE LA FAMILLE LAVIGUEUR

### *Premier temps de mesure*

#### *Un conte de fées*

Le 2 avril 1986, plusieurs médias québécois publient un fait divers qui revêt toutes les caractéristiques d'un conte de fées moderne (voir GREENHILL et MATRIX, 2010). Le *Journal de Montréal* lui réserve d'ailleurs pour la une le titre *Un conte de fées de 7 650 267 \$* (GIROUARD, 1986a, p. 1). Le *Journal de Québec* titre de son côté *L'honnêteté paye 1,2 million* et sous-titre *Du 'B.S.' à l'abondance* (Presse canadienne et GIROUARD, 1986, p. 3). Ce conte commence avec un chômeur britanno-colombien, William Murphy, qui trouve un billet de Lotto 6/49 gagnant dans un portefeuille égaré. Il essaie de le rapporter à ses propriétaires, Jean-Guy Lavigueur et son clan (composé de trois de ses enfants, Yve, Sylvie et Michel, et de son beau-frère, Jean-Marie Deaudelin), habitant un quartier défavorisé de Montréal, mais il se heurte à Yve qui, ne comprenant pas l'anglais, lui demande de partir. Il revient malgré tout à la charge plus tard dans la journée. En apprenant la nouvelle, les gagnants décident spontanément de partager le gros lot avec lui. En conférence de presse, la famille Lavigueur attire l'attention des médias pour sa grande simplicité. Ils caressent des rêves qui semblent un peu trop modestes pour leurs nouveaux moyens. Ils affirment par exemple vouloir s'acheter un « truck de bières » pour les distribuer aux habitants de la rue Logan, une maison mobile à Saint-Ours et une Trans-AM noire (GAUVREAU, 1986).

Le 26 avril 1986, un nouveau fait divers tue l'image médiatique des Lavigueur. Louise Lavigueur, fille de Jean-Guy âgée de 16 ans, poursuit sa famille

---

6. Une analyse sémiologique simple consiste à repérer, dans le contenu des textes, les unités minimales de sens et à saisir leur articulation. L'objectif est de reconstituer le champ sémantique qui les lie pour comprendre leur cohérence d'ensemble. Elle est dite simple, car je n'ai pas superposé d'autres types d'analyse qualitative, comme des analyses iconographiques, ou d'autres types de données, comme des textes provenant d'un autre ensemble de faits divers (voir Eco, 1999).

pour avoir été exclue du gros lot en dépit de leur convention d'achat. Au sujet de ladite convention, Rodolphe Morissette du *Journal de Montréal* soutient que chaque membre y investit 50 % de son revenu net hebdomadaire (MORISSETTE, 1986a). En rappelant au passage que cette même famille a offert le sixième du gros lot à un étranger, les journalistes racontent que Louise a été exclue du groupe quelques jours seulement avant le tirage parce qu'elle est rentrée chez elle après minuit (MORISSETTE, 1986a et 1986b; RICHER, 1986). Joyce Napier de *La Presse* ajoute que son père lui a dit au téléphone : « Tu es une imbécile. C'est de ta faute. Tu n'étais pas là. Tu viens de perdre 1,2 million » (NAPIER, 1986a, p. A3). Le conte de fées prend dès lors des airs de Cendrillon. Jean-Guy va camper le rôle du tuteur pingre, autoritaire et injuste.

### *Un récit burlesque*

Le procès de Louise contre sa famille est couvert à chaque nouveau développement. Dès le lendemain de son annonce, les médias informent les lecteurs que le juge Jean Provost accorde la saisie d'une part du gros lot (ROUSSEAU, 1986a). Le 29 avril, Jean-Denis Girouard publie des éléments nouveaux sur Louise : sa mère défunte était paraît-il la seule de la famille à l'aimer et elle est exclue du voyage familial en Guadeloupe. Malgré cela, elle se dit prête à leur pardonner. Elle précise qu'elle n'a jamais voulu « mettre un terme au contrat de société » (GIROUARD, 1986b, p. 3) qui les lie. Le lendemain, le même journaliste annonce que l'avocat de la famille Lavigueur, M<sup>e</sup> Jean-Paul Gaudreau, fait appel de la décision du juge Provost, notamment parce que ses clients « ne dilapideront pas les millions avant le procès » (GIROUARD, 1986c), mais sans succès (MORISSETTE, 1986c).

Le 8 mai, Morissette rapporte que Louise a dorénavant un nouveau tuteur, Guy Trudeau, et qu'elle a la ferme intention de poursuivre son père pour dommages et intérêts (MORISSETTE, 1986d). Napier rappelle de son côté que ledit tuteur souhaite un accord à l'amiable avant d'ajouter : « Ce gros lot de quelque \$7 millions, gagné fin mars, n'est plus qu'un cauchemar pour la jeune Louise, 16 ans, à qui ses frères et son père, Jean-Guy, refusent désormais d'adresser la parole » (NAPIER, 1986b, p. A15).

Le 10 juin 1986, Guy Roy donne dans le *Journal de Montréal* des nouvelles des gagnants : « Quatre membres de la famille Lavigueur n'ont plus que \$958,000 » : ils ne sont donc « 'déjà' plus millionnaires » (ROY, 1986, p. 7). Le lendemain, Morissette fait état d'une « grosse chicane » en cour entre les Lavigueur. Il présente Jean-Guy comme un homme qui vit de l'aide sociale<sup>8</sup>, qui paraît « bien au-dessus de ses affaires maintenant » et qui refuse catégoriquement de donner de l'argent à sa fille, car elle « n'aurait pas payé ses \$2 pour le billet du tirage de la fin de mars ». Le journaliste ajoute que Jean-Guy a pourtant déclaré dans une entrevue accordée à Claude Poirier que Louise faisait partie des gagnants, mais qu'il ne s'en souvenait

7. L'article répète qu'une partie des avoirs des membres était toujours gelée et qu'ils étaient en attente de nouvelles procédures judiciaires.

8. Le même journal a pourtant insisté, le 2 avril, sur le fait que Jean-Guy Lavigueur était en attente d'encaisser son premier chèque (GIROUARD, 1986a).

plus, parce qu'il a trop bu (MORISSETTE, 1986e, p. 2). Martha Gagnon de *La Presse* décrit le même « spectacle navrant, désolant, tragico-comique » en se permettant le commentaire : « Ça fait mal à voir. » (GAGNON, 1986a, p. A2). Elle conclut son article en citant un homme qui était dans la salle d'audience : « Maudit argent! » (GAGNON, 1986a, p. A2).

Le 12 juin 1986, Morissette rapporte que le procès se poursuit « dans une atmosphère de salle de lavage » et que les différents témoins étendent « leur linge sale sur la corde » en Cour supérieure. La nature du litige concerne les deux dollars non versés au groupe et le non-respect du couvre-feu paternel. Le juge Benoît leur conseille de « remettre un peu d'harmonie dans la famille » (MORISSETTE, 1986f, p. 2). À propos de cette querelle, Gagnon va jusqu'à dire, en parlant du témoignage d'Yve et de Michel : « Loin d'avoir des remords sur la conscience, ses deux frères et sa sœur aînée pensent qu'elle n'a aujourd'hui que le sort qu'elle mérite. Les millions leur ont durci le cœur ». La journaliste conclut que les membres de la famille Lavigueur sont « étourdis » par le gain (GAGNON, 1986b, p. A3). Le lendemain de ces événements, Morissette publie un court texte qui vient nuancer le récit de la querelle : selon ce journaliste, Louise affirme que revoir sa famille lui a été bénéfique et Jean-Guy formule le souhait que sa fille « se sorte de la m... » (MORISSETTE, 1986g, p. 5).

L'affaire Lavigueur connaît un nouveau développement le 26 juin 1986 : le juge Benoît décide de dégeler les fonds, puisqu'aucune preuve ne lui laisse croire que les membres gagnants allaient dilapider la part de Louise avant le jugement final. Le lendemain, alors que le journaliste Claude Decotret présente les réactions de Louise à cette décision (DECOTRET, 1986), Napier préfère décrire la rue Logan en insistant sur l'absence des Lavigueur, comme si cette situation est anormale, comme si leur place est là « où les bambins jouent pieds nus sur le trottoir en évitant les tessons de bouteilles » (NAPIER, 1986c, p. A3).

Le litige est finalement réglé hors cour : Louise peut réintégrer le noyau familial. Tous les médias diffusent le 26 juillet 1986 la photographie de Jean-Guy et de Louise qui s'embrassent sur la bouche. Il s'agit pour Michel Rousseau du *Journal de Montréal* d'un « spectaculaire rebondissement » : il rapporte que Louise préfère l'amour de sa famille à l'argent. Il ajoute, comme l'auteur inconnu de l'article de *La Presse* (anonyme, 1986a), que Jean-Guy Lavigueur n'a pas changé, mais que le monde autour de lui a changé, et la preuve en est qu'il fume encore des « rouleuses »<sup>9</sup> (ROUSSEAU, 1986b, p. 3). De son côté, Morissette insiste sur le fait qu'il n'envisage toujours pas de donner de l'argent à sa fille et que l'entente entre les membres est secrète selon Guy Trudeau (MORISSETTE, 1986h). Ce dernier convoque par conséquent un conseil de famille dans lequel Louise, « qui ne fréquentait plus l'école et qui avait perdu son poste », et les autres membres peuvent expliciter leur décision (NAPIER, 1986d, p. A3).

---

9. Cigarettes que le consommateur doit lui-même rouler et qui lui coûtent moins cher.

### *Une comédie*

Comme pour souligner la fin du procès et la réconciliation de la famille Lavigueur, le *Journal de Montréal* réserve le 12 août 1986 sa troisième page à l'annonce de leur nouvelle acquisition : « une île et un château de 22 pièces ». Le journal va jusqu'à comparer des images de cette propriété à celles du logement de « la modeste famille, rue Logan, avant qu'elle devienne millionnaire » (LABROSSE, 1986, p. 3). *La Presse* suit en proposant un article semblable (anonyme, 1986b, p. C10). Si cet événement ne sonne pas la fin de l'apparition de la famille Lavigueur dans la rubrique des faits divers<sup>10</sup>, il n'en faut pas plus pour devenir la cible des caricaturistes.

Du numéro du 1<sup>er</sup> septembre 1986 à celui du 1<sup>er</sup> juin 1989, le magazine *Croc* publie des blagues et des caricatures sur la famille Lavigueur. La fréquence se dissipe graduellement les mois suivants. La première caricature se présente comme une fausse illustration de Louise, alors personnifiée par une jeune femme armée, prête à tout pour récupérer la part qui lui revient.

#### ILLUSTRATION 1

*Fausse photographie de Louise Lavigueur dans Croc (septembre 1986, p. 7)*



10. Les médias ont reparlé des Lavigueur notamment quand Jean-Guy Lavigueur a accordé une entrevue à Claude Charron (COUSINEAU, 1989), quand Louise est décédée des suites de problèmes cardiaques (LÉGER, 1991), quand ils ont commencé à avoir des soucis financiers (anonyme, 1996; PETROWSKI, 1996), quand leur ancienne propriété a été rachetée par les *Hell's Angel*, un groupe de motards criminels (CHARBONNEAU, 1996) et quand elle a été détruite par un incendie criminel (CHARBONNEAU, 2000) et enfin à la mort de Jean-Guy et à la parution du livre d'Yve sur l'histoire de sa famille (BRETON, 2000; PETROWSKI, 2000).

Le même numéro contient deux blagues sur le rapport entre Louise et Jean-Guy, dont celle-ci :

Comme il le dit lui-même, le fait d'être millionnaire n'a pas changé monsieur Lavigueur : il roule toujours ses cigarettes, mais maintenant, il les roule dans des billets de cent... Rouler semble être un de ses passe-temps préférés, d'ailleurs. La preuve : la façon dont il a roulé sa fille qui a accepté de réintégrer le domicile paternel sans un sou. Nul doute que pour la consoler, monsieur Lavigueur va lui acheter un billet de Mini-Loto (septembre 1986, p. 2).

Le mois suivant, soit octobre 1986, on dénombre dans *Croc* huit blagues qui traitent entre autres d'« écraser avec sa voiture un des membres de la famille Lavigueur », de gaspillage d'argent et de visites d'agents gouvernementaux.

En novembre 1986, le dessinateur Raymond Parent et le scénariste Yves Taschereau publient, toujours dans *Croc*, la première planche de la série *Les Ravibreur* relatant la saga d'une famille richissime sans aucun sens de la classe et du goût<sup>11</sup>. Le protagoniste central est le père, un alcoolique ridiculement autoritaire, qui cherche désespérément l'amour. Il a quatre enfants, exactement comme Jean-Guy, dont une fille, appelée Cendrillon, à qui il ne veut pas donner un sou, qui est forcée de faire le ménage et qui lui sert de siège. Cette dernière est constamment rabaissée et humiliée par son père et le reste de sa famille, mais n'a pas les moyens (intellectuels, physiques, financiers) de se révolter. À la 16<sup>e</sup> planche toutefois, elle consulte la firme « Voleux verrat et verreux avocat » pour intenter une poursuite contre son père. Le juge somme le père Ravibreur de donner 200 000 \$ à sa fille, somme qui est également demandée par ses avocats. Finalement, sa fille préfère que son père lui paye des études en droit (février 1988).

## ILLUSTRATION 2

*Le père Ravibreur assis sur sa fille, Cendrillon, diffusé dans Croc (février 1988, p. 4)*



11. Le magazine a toutefois spécifié : « Toute ressemblance avec une personne vivante ou décédée n'est que pure coïncidence et n'engage à rien les auteurs » (novembre 1986). Une analyse superficielle des planches révèle néanmoins que les ressemblances entre les Ravibreur et les Lavigueur ne relèvent aucunement d'une coïncidence.

## ILLUSTRATION 3

Les Ravibreur de Raymond Parent et d'Yves Taschereau,  
diffusé dans *Croc* (février 1988, p. 53-54)



À travers les 32 planches, les chutes insistent particulièrement sur le statut de parvenus des Ravibreur, c'est-à-dire des nomades des classes sociales qui ne jouissent d'aucune armure de respectabilité (BAUMAN, 1998), et leur statut de « quétaines », c'est-à-dire de personnes consentant à présenter une image de soi qui manque de prestige sans chercher à y remédier (GADBOIS, 2009), et celui d'ignares et d'avares. Au fil des mois, les lecteurs les surprennent à confondre champagne et *baby duck*<sup>12</sup> (février 1987), à se plaindre de se faire couper le bien-être social en dépit

12. Vin mousseux canadien bas de gamme.

de leurs millions en capital (juillet 1987), à faire visiter leur « château 6/49 » dit « la maison la plus quétaine en ville » (août 1987) ou à entreposer un baril de poulets frits Kentucky dans leur coffre-fort (janvier 1988). Ils dépensent des fortunes pour des objets sans valeur, comme des billets de loterie (novembre 1986), des statuettes de jardin (décembre 1986), une compagnie de cueillette de bouteilles vides (avril 1987) ou des toiles de Muriel Millard<sup>13</sup> (janvier 1988).

ILLUSTRATION 4



13. Muriel Millard est une artiste québécoise s'étant illustrée en chanson. En peinture, elle est notamment connue pour ses toiles naïves de clowns.

La série *Les Ravibreur* se termine en 1989 avec l'apparition de Beth, une marâtre hideuse, cruelle, sans classe et aussi autoritaire que le père Ravibreur. Puisque ce dernier est profondément amoureux d'elle, elle cherche à l'épouser par pure cupidité. Toutefois, le jour du mariage (mai 1989), le passé de Beth la rattrape : l'église est remplie de pères monoparentaux qui ont été escroqués par elle. La dernière planche raconte la peine d'amour du père Ravibreur : son chou-chou tente bien de lui faire oublier son échec, mais il ne réussit en fin de compte qu'à lui rappeler leur insurmontable imbécillité (juin 1989). En novembre 1989, il y a *Le retour des Ravibreur*, dans lequel les caricaturistes présentent des rots et des flatulences pour illustrer l'idée que gagner à la loterie ne change pas le monde.

Autre célèbre parodie, André Dubois rédige dans le cadre du *Bye-Bye 1986* un sketch pour souligner que l'histoire de la famille Lavigueur a marqué l'actualité. De fait, les comédiens interprètent une adaptation théâtrale du *Bourgeois gentilhomme* dans laquelle les spectateurs peuvent voir Michel Côté tenir le rôle de « Monsieur de Lavigueur », portant fièrement un maillot de corps et buvant de la bière, et exiger de sa fille, jouée par Dominique Michel, qu'elle lui baise les pieds. Indifférent à ses supplications, il refuse de lui laisser un peu d'argent pour l'aider à se trouver un amoureux, sous prétexte qu'il lui a déjà donné dix dollars le jour de sa fête, argent qu'elle a par ailleurs gaspillé en s'achetant des billets de loterie. Elle est en revanche revenue à la fin du sketch pour apprendre à Monsieur de Lavigueur qu'elle venait de gagner treize millions au Lotto 6/49. La scène se termine avec Monsieur de Lavigueur, pris à embrasser les pieds de sa fille pour lui rappeler qu'il est son père (PAYETTE, 1986). Cette scène demeure un moment d'anthologie.

#### ILLUSTRATION 5

*Images extraites du sketch Le Bourgeois gentilhomme Lavigueur du Bye-Bye 1986 (PAYETTE, 1986)*



## *Deuxième temps de mesure*

### *Un drame*

La parodie des Lavigueur du *Bye-Bye* est mise en ligne sur le site de partage de vidéos *youtube.com* le 21 décembre 2007. Contrairement aux réactions suscitées en 1986, le sketch n'est, de manière générale, pas bien reçu par les internautes. Parmi les 131 commentaires, H2Kmonkey s'interroge sur l'essence comique de la scène, burger755 la trouve irrespectueuse, Robert Cerat affirme que les gens qui ont ri doivent avoir honte, j'en passe. Même si, évidemment, cet accueil froid peut simplement signifier que l'humour de Dubois a mal vieilli, il semble y avoir derrière ces commentaires une toute nouvelle lecture de l'histoire de la famille Lavigueur.

Dans le T2, la nouvelle lecture des faits divers entourant la famille Lavigueur, en particulier le procès qui oppose Louise à sa famille, n'est plus conduite par des journalistes, mais par le milieu de la création. Pour remettre en contexte ce résultat, il faut rappeler qu'en 2000, soit très peu de temps après le décès de Jean-Guy et l'incendie de l'ancienne propriété, Yve Lavigueur décide de réhabiliter la dignité de son nom en signant un livre, écrit par Daniel Bertrand, sur l'histoire de sa famille. Ce livre, *Les Lavigueur. Leur véritable histoire*, fait germer le projet d'une télé-série (COUSINEAU, 2002), qui, après plusieurs rebondissements (DUMAS, 2007), se concrétise à Radio-Canada, avec le scénario de Jacques Savoie<sup>14</sup>. Sylvain Archambault<sup>15</sup> réalise ainsi la série de six épisodes *Les Lavigueur, la vraie histoire*, en ondes durant l'hiver 2008.

En présentant le point de vue d'Yve Lavigueur et en ajoutant des éléments de fiction au récit, les quelque deux millions de téléspectateurs découvrent un tout nouveau portrait de la famille, de leur entourage, des journalistes, des avocats et des Québécois. Dans celui-ci, Louise, interprétée par Laurence Leboeuf, n'a rien d'une Cendrillon : elle est plutôt décrite comme une adolescente tourmentée et droguée qui attaque délibérément le tissu familial pour exprimer son sentiment de révolte. Surtout, elle est dépeinte comme une personne facilement manipulable, car insouciante des réels intérêts de son conjoint, de son avocat, de sa tante Alice, etc. De son côté, Jean-Guy – et on constate un effet miroir avec le T1 – est incarné par un caricaturiste, Pierre Verville. Il est présenté comme un bon père de famille, doux, mais dépassé par les événements. Son amour pour Louise est, dans la mini-série, aussi grand que son inquiétude de la voir évoluer dans la mauvaise direction (ARCHAMBAULT, 2008).

Pour produire l'effet dramatique souhaité, Savoie pimente le scénario en le parsemant de journalistes sans scrupules, d'avocats voraces et de caricaturistes insensibles. Sur ce dernier point, il prend soin de bien déconstruire le sketch du *Bye-Bye 1986* en le replaçant dans le cadre des célébrations familiales du jour de l'An (SAVOIE, 2008). La parodie de Dubois devient, dans ce scénario, profondément

14. Scénario que Savoie conçoit comme une sorte de parodie de ses qualités de scénariste (SAVOIE, 2008).

15. Il s'agit du même réalisateur qui a fait *Bob Gratton 2*, soit une fiction caricaturant un parvenu jugé de mauvais goût.

décalée avec la réalité vécue par la famille. Les spectateurs assistent à un retournement complet de la caricature et ce retour du balancier n'est pas sans déplaire aux acteurs parodiés. Comme s'ils se sentaient accusés d'un crime quelconque, certains journalistes tiennent à « rétablir les faits ». Hugo Dumas (2008) et Marc Cassivi (2008), par exemple, déplorent dans leur chronique respective l'aspect caricatural des journalistes parodiés<sup>16</sup>.

D'autres aspects de la télésérie sont critiqués dans les médias pour leur caractère invraisemblable, notamment le procès. Les avocats y sont présentés comme des vautours alors qu'objectivement les droits d'une mineure ont été bafoués (CROTEAU, 2008). Marc Cassivi reproche de son côté à la télésérie d'oser se prétendre comme étant la « vraie » histoire, alors qu'elle comporte des éléments de fiction (CASSIVI, 2007). Sur cette controverse, les auteurs et acteurs doivent expliquer leur point de vue lors d'entrevues, comme à l'émission « Tout le monde en parle ». Pierre Foglia tue pourtant le débat dans l'œuf dans sa chronique du 8 janvier 2008 en écrivant : « La version qu'on vous présente ce soir ne sera pas vraie parce que celle des médias de l'époque était fausse, elle sera vraie comme celle des médias était vraie à l'époque » (FOGLIA, 2008, p. A5).

Enfin, la télésérie reçoit 33 plaintes de téléspectateurs pour des scènes jugées trop osées pour un public de 13 ans et plus (ROY, 2008). Une scène en particulier soulève la polémique : celle où Louise a des relations sexuelles brutales avec son conjoint, qui en profite pour lui crier des ordres sur la suite des événements concernant le procès. Pour ajouter à l'effet miroir entre le T1 et le T2, cette scène est parodiée dans le *Bye-Bye 2008* sous le titre *La Couillard : La vraiment vraie histoire* dans laquelle les protagonistes sont remplacés par Patrice L'Écuyer caricaturant le politicien Maxime Bernier et Véronique Cloutier caricaturant sa conjointe de l'époque, Julie Couillard (CHICOINE et OUIMET, 2008). Ce sketch reçoit quelques plaintes<sup>17</sup> pour son contenu sexuel, grossier et sexiste. Il n'est en revanche plus ici question des Lavigreur.

### *Le pouvoir maléfique de la loterie*

Présenter les résultats de recherche en deux temps plutôt qu'une chronologie continue des événements m'évite de faire l'erreur d'avancer, sur la base d'un seul ensemble de faits divers, qu'il y a, au Québec, une grande évolution des représentations morales en matière de jeux de hasard et d'argent. Même s'il y a un changement radical de la lecture de l'histoire de la famille Lavigreur, les médias

16. Il aurait pu être pertinent d'inclure ici les réactions des journalistes du *Journal de Montréal*. Pour avoir jeté un coup d'œil à certains textes, je ne crois cependant pas que ces nouveaux résultats auraient changé mes analyses.

17. Puisque le Conseil canadien des normes de la radiotélévision a reçu 210 plaintes à propos de cette édition du *Bye-Bye*, il a produit un rapport analysant en détail les contenus qui ont choqué les Canadiens (MELOUL *et al.*, 2009).

continuent de diffuser des faits divers dans lesquels de nouveaux millionnaires de la loterie voient leur vie broyée sous le poids du gros lot. D'ailleurs, en 2008, *Samedi magazine*, pour ne prendre qu'un exemple, profite de la notoriété de la télé-série d'Archambault et Savoie pour publier son dossier spécial *Les perdants de la Loto*. Dans ce dossier, l'auteur relate une série d'histoires vécues, notamment celle de la famille Lavigneur, où les gagnants sont escroqués, sombrent dans les excès et la toxicomanie, font des dépenses insensées, deviennent criminels, etc. (PELLETIER, 2008). Il peut donc supposer que le changement de perception vis-à-vis des Lavigneur est dû à une distanciation critique.

Cette supposition me permet d'identifier ce qui reste invariable au sujet des représentations morales des jeux entre les deux temps dans le traitement de l'ensemble de faits divers entourant la famille Lavigneur : l'excès de gains constitue une préoccupation pour les Québécois. Ces derniers craignent que la loterie – sinon l'argent – ait le pouvoir de changer la nature humaine, et l'histoire de la famille Lavigneur sert d'exemple pour tenter de diminuer ce risque.

La préoccupation à propos de l'impact d'un immense gain en argent sur l'individu est bien réelle chez les joueurs de loterie (GADBOIS, à paraître). Même si c'est davantage les excès de pertes qui préoccupent les chercheurs, quelques-uns s'intéressent aussi à cette question. Parmi eux, le sociologue étatsunien H. Roy Kaplan révèle que les personnes qui ont un travail valorisant ont tendance à le conserver après avoir gagné à la loterie, contrairement aux autres. De manière générale, les gagnants se disent satisfaits de cet événement (KAPLAN, 1987). Ses résultats sont confirmés par l'étude d'Eckblad et Von der Lippe. Ceux-ci avancent que les gagnants ont généralement peu de réactions émotives exagérées et réussissent en conséquence à garder le contrôle sur leur vie après ce bouleversement. Ils notent toutefois que les plus jeunes gagnants ont tendance à se montrer plus dépensiers que les gagnants plus âgés (ECKBLAD et VON DER LIPPE, 1994). Par ailleurs, Brickman, Coates et Janoff-Bulman jugent que les gagnants à la loterie ne sont pas nécessairement plus heureux dans la vie, mais plus indifférents face aux petits bonheurs quotidiens (BRICKMAN, COATES et JANOFF-BULMAN, 1978). L'étude longitudinale de Gardner et Oswald révèle cependant que gagner des lots moyens (jusqu'à 200 000 USD) augmente le sentiment de bien-être (GARDNER et OSWALD, 2006). Doherty, Gerber et Green découvrent de leur côté que les gagnants à la loterie regardent d'un plus mauvais œil les taxes gouvernementales (DOHERTY, GERBER et GREEN, 2006). Kuhn et ses collaborateurs trouvent que les voisins de gagnants à la loterie ont une consommation de véhicules significativement plus élevée que ceux qui n'ont pas de gagnants dans leur voisinage (KUHN, KOOREMAN, SOETEVEN et KAPTEYN, 2011). Les études tendent ainsi à démontrer que l'impact du gros lot sur la vie des gagnants est plutôt positif. De fait, la crainte des Québécois n'est pas fondée et gagner ne constituerait pas en soi un risque.

Nous y voilà : le véritable problème qui préoccupe les Québécois – et c'est ce qui explique que les chercheurs n'arrivent pas à rationaliser leur crainte en convoquant les faits – n'est pas fondé sur des observations empiriques, mais sur la morale. Les écrits de l'anthropologue suédois Per Binde montrent que cette crainte est héritée des enseignements du christianisme, qui a en aversion de principe les

jeux de hasard et d'argent pour quatre raisons : 1) ils promeuvent le vol<sup>18</sup> et l'avarice, 2) ils font appel à des forces démoniaques, 3) ils invitent les humains à se tourner vers la chance, la paresse et les idées irrationnelles plutôt que vers Dieu, le travail et la raison et enfin 4) ils font développer un système alternatif de croyances (BINDE, 2007). Louise Nadeau et Marc Valleur ajoutent que le jeu est perçu comme sacrilège par les prêtres et moralistes « en raison du plaisir qu'il pouvait donner et des excès auxquels il pouvait donner lieu » (NADEAU et VALLEUR, 2014, p. 21). Même si les Québécois n'expriment plus leurs craintes en termes religieux, la préoccupation pour les excès de gains semble s'inscrire dans cette logique particulière. La force « maléfique » du jeu le rend capable d'entraîner n'importe quel joueur en enfer, de le forcer à vendre son âme au diable. Les faits divers entourant les Lavigueur viennent concrétiser cette hantise. Or, si à première vue, on peut croire que leur saga les conforte dans leurs craintes, mes analyses révèlent plutôt que ces écrits et ces œuvres cherchent en réalité à minimiser le risque associé au gain.

### *Premier temps de mesure*

Dans le T1, les médias et les caricaturistes tentent de répondre à la crainte populaire du pouvoir maléfique de la loterie en mettant de l'avant l'idée – non justifiée – que les Lavigueur sont des êtres immoraux bien avant de gagner. Le gros lot du Lotto 6/49 ne fait donc que *révéler* leur véritable nature. Cette nature doit en conséquence être socialement condamnée et ridiculisée. Je retiens, pour ma démonstration, trois éléments de preuve qui sont proposés pour remettre en question la moralité des Lavigueur : leur situation financière, professionnelle et familiale.

### *Situation financière*

D'entrée de jeu, les Lavigueur sont présentés par les médias et par les caricaturistes comme étant pauvres. Cet élément ne constitue pas en lui-même un motif pour discréditer leurs bonnes mœurs : à ce chapitre, William Murphy, tout aussi pauvre que les Lavigueur et qui est le véritable héros du premier fait divers, ne subit pas le même traitement. Cela ne doit pas être seulement attribuable au fait qu'il prouve quelque part sa moralité en ramenant le billet gagnant : sur ce point, les Lavigueur semblent tout aussi valeureux en partageant la cagnotte avec lui pour le remercier. Or, en conférence de presse, les Lavigueur trahissent le fait que la richesse est un concept qui leur est complètement étranger. La richesse n'est pas tant une question de quantité d'argent amassé que d'état d'esprit : être riche est d'abord un savoir-être.

Les journalistes et les caricaturistes décrivent les Lavigueur comme des millionnaires qui ne sont pas doués pour la richesse : Jean-Guy perd d'ailleurs le

---

18. En étudiant les modes de réciprocité sous-jacents à différents types de jeux de hasard et d'argent, Binde soulève que la loterie s'inscrit dans une logique de vol : le but du jeu est de créer intentionnellement, grâce au tirage, un déséquilibre entre les joueurs. Les joueurs qui ont été favorisés par le jeu volent ainsi la mise de ceux qui ont été défavorisés (BINDE, 2007).

billet – et tout son portefeuille – avant même de l'encaisser. Tout au long des articles, ils sont présentés comme des gestionnaires incompetents, renvoyant la responsabilité de leur pauvreté à eux-mêmes. Ils dépensent, paraît-il, la moitié de leur revenu net hebdomadaire en billets de loterie, se traînent en cour pour une dette de deux dollars, donnent le sixième de leur lot à un pur étranger sans vouloir donner un sou à Louise, se font geler leurs fonds car on craint qu'ils les dilapident et enfin s'achètent à la première occasion une propriété de 850 000 \$. Le lecteur est invité à conclure que les Lavigueur ne sont que des pauvres incapables d'être riches. Leur vraie place est – toujours selon les journalistes – sur la rue Logan.

Du point de vue prêté au lecteur, le pouvoir maléfique de la loterie est entre autres celui d'offrir aux gagnants un ascenseur social ultra rapide. En transformant des pauvres en multimillionnaires, le Lotto 6/49 est pensé comme une usine à parvenus. Ceux-ci outrepassent sans le moindre effort les frontières des classes sociales. La sélection des usagers de cet instrument de mobilité est laissée au hasard. De fait, n'importe qui peut se procurer un billet et gagner une fortune. En conséquence, la fonction des faits divers concernant les Lavigueur est de réfléchir au problème, s'il en est un, qu'aucune compétence en gestion n'est exigée pour jouer à la loterie. Cette préoccupation concerne également les joueurs pauvres, qui dépensent en jeux de hasard et d'argent, paraît-il, une trop grande proportion de leur budget (PAPINEAU, BOISVERT, CHEBAT ET SUISSA, 2012). Les faits divers entourant les Lavigueur servent donc à conforter les lecteurs dans leurs jugements moraux à propos du jeu, tout en les rassurant sur le fait que ce dernier n'a pas le pouvoir qu'on lui attribue.

#### *Situation professionnelle*

Le deuxième élément de preuve contre la moralité des Lavigueur concerne leur statut professionnel. La profession de chacun des membres reste floue dans les articles : aucun ne travaille réellement, ou ne souhaite travailler. Jean-Guy devient sous la plume des journalistes – et au fil du récit – un prestataire d'aide sociale. En étant présentés au grand public comme des « B. S. » devenus millionnaires, les Lavigueur sont étiquetés profiteurs du système. Le magazine *Croc*, en particulier, joue abondamment cette carte.

Associés aux prestataires d'aide sociale fraudant le gouvernement, les Lavigueur sont dès lors perçus comme des profiteurs, oisifs, incapables de générer par eux-mêmes des revenus. L'argent contracté par la loterie prolonge cette représentation morale : ils gagnent sans effort – ou pour suivre Binde, volent – l'argent des contribuables. C'est comme s'ils ne méritaient pas de gagner, car ils n'ont pas joué leur propre argent. Leurs compétences professionnelles se limitent à encaisser un chèque émis par le gouvernement avant de le dépenser en totalité.

#### *Situation familiale*

Le troisième élément de preuve pour discréditer les Lavigueur en qualité de personnes morales est la crise familiale qui les a secoués. Au T1, les journalistes et les caricaturistes insistent sur les tensions entre Louise – prise en pitié – et le

reste de sa famille, en particulier son père. Ce dernier est dépeint comme un être tyrannique et injuste, c'est-à-dire incapable d'offrir les compétences d'un bon chef de famille. Par exemple, le lecteur est invité à juger qu'il administre à Louise une punition disproportionnée pour avoir désobéi à son couvre-feu. Il devient de cette manière responsable de la détérioration du tissu familial, comme s'il laissait l'argent profaner l'institution de la famille. D'ailleurs, la saga des Ravibreux se termine quand le père découvre l'indécente cupidité de Berth, ce qui le force à s'en éloigner pour protéger son argent et sa famille – après trois ans de conduites immorales, le père Ravibreux fait enfin preuve d'humanité. Quelque part, c'est l'ensemble des familles monoparentales dirigées par un père et présentes à son mariage qui l'ont aidé à se sortir du piège.

Selon le point de vue des médias et des caricaturistes, c'est l'incompétence parentale de Jean-Guy qui vient désolidariser les Lavigueur entre eux : il préfère l'argent à sa propre fille, à qui il ne veut pas donner un sou. Le lecteur doit supposer que si Jean-Guy avait été un bon père, le gros lot n'aurait eu aucune incidence négative sur ses relations familiales. Le procès des Lavigueur n'est donc pas simplement celui de Louise qui veut toucher sa part, il est perçu comme celui d'une fille qui souhaite réparation pour pouvoir s'émanciper. De fait, le procès des Lavigueur est celui du père qu'on accuse de ne pas traiter équitablement tous les membres de sa famille. Jean-Guy devient responsable du déclin des valeurs familiales traditionnelles<sup>19</sup>. L'exclusion de Louise de la convention d'achat familial de billets de loterie – et par contraste l'inclusion d'un parfait inconnu jugé honnête – devient symptomatique de la dislocation de la famille, dislocation que le gros lot révèle.

### *Deuxième temps de mesure*

La dernière analyse du T1 – le gros lot expose les failles relationnelles chez les Lavigueur – ouvre la voie à une autre manière de calmer la crainte des Québécois à propos du pouvoir maléfique de la loterie : le gros lot ne fait qu'amplifier les problèmes existants chez les gagnants. C'est cette avenue de réponse que les créateurs Archambault et Savoie explorent avec leur nouvelle lecture de la famille Lavigueur. Or leur objectif n'est pas tant de conforter les Québécois dans leurs convictions sur les pouvoirs maléfiques de la loterie que de rendre sa dignité à cette famille étiquetée « immorale ». De fait, la télésérie s'applique à démontrer que les Lavigueur sont de bonnes personnes et partagent de belles valeurs. En ce sens, les créateurs déploient beaucoup d'efforts pour que les téléspectateurs ne perçoivent plus les Lavigueur comme des prestataires d'aide sociale, en insistant sur le fait que Jean-Guy n'a jamais encaissé son premier chèque. Ils sont « comme

---

19. À propos de l'échec du modèle familial traditionnel, il faut rappeler que cette institution a subi de profondes modifications dans les années 1980. La Loi sur le divorce de 1985, par exemple, a permis de faciliter les procédures judiciaires. De plus, on remarque une augmentation du nombre de familles monoparentales, de couples en union libre, de familles recomposées, de ménages sans enfants, bref, on est en pleine crise du modèle de la famille nucléaire (GENT-LEMAN et PARK, 1996).

un million de gens », pour faire un clin d'œil à la chanson de Claude Dubois qui ouvre le générique de la série, c'est-à-dire des gens pauvres, mais honnêtes.

À propos de la pauvreté des Lavigueur, les artistes du T2 ne cherchent pas à renverser l'idée que les gagnants au Lotto 6/49 n'arrivent jamais à sortir de leur condition. D'ailleurs, la téléserie se termine avec l'image de Jean-Guy qui se « repayse » dans le grenier de son immense maison, décoré comme son ancien appartement de la rue Logan. La leçon à retenir – et il y a ici une nuance avec le traitement des faits divers dans le T1 – est que les Lavigueur n'ont jamais changé : c'est plutôt le monde autour d'eux qui a changé. À ce chapitre, un journaliste de *La Presse* formule cette idée lors du T1, mais en l'associant aux « rouleuses » de Jean-Guy, ce qui fait que le lecteur est davantage invité à penser que ce dernier reste avec ses habitudes de pauvre. L'histoire racontée au T2 enlève le poids moral des épaules des Lavigueur, en rappelant aux spectateurs qu'ils ne sont pas les seuls responsables de leur pauvreté.

Quant à la situation familiale, Jean-Guy est vu et présenté dans le T2 comme un veuf, et surtout comme un bon père qui veut donner une bonne leçon à sa fille sur la vraie nature de la famille. C'est plutôt Louise qui est accusée de chercher à dissoudre les liens pour des questions d'argent. Elle devient individuellement responsable des tensions familiales en se laissant influencer par des êtres immoraux (son conjoint, ses avocats, d'autres membres de sa famille, etc.). Et – on rejoint ici les analyses du T1 – ces tensions existaient bien avant de gagner à la loterie, mais le nouveau statut financier des protagonistes et leur soudaine notoriété publique ne font que les amplifier.

Les autres êtres immoraux évoqués par la téléserie *Les Lavigueur : la vraie histoire* n'apparaissent pour ainsi dire pas dans le T1. En retournant le miroir, les Québécois sont invités à réfléchir au rôle que les opportunistes (journalistes, caricaturistes, autres membres de la famille, avocats et autres requins) jouent dans l'édification de l'image négative des Lavigueur. L'historienne Lucia Ferretti aurait à ce chapitre déclaré à Stéphane Baillargeon du *Devoir* que la téléserie est « avant tout une réparation » (BAILLARGEON, 2008). Bien que cette question déborde le cadre de ma propre réflexion, je pourrais tout de même avancer l'idée que recontextualiser les faits divers en intégrant cette fois dans leur récit la présence de requins autour des gagnants permet de rappeler que la loterie ne peut en aucun cas changer cette nature de prédateur qui habite l'humain et qui fait en sorte que les plus vulnérables se font inévitablement dévorer. Il reste à savoir si un tel rappel sert simplement à constater cette impuissance du jeu et des joueurs ou à condamner le principe de faire de ce contexte de prédation l'objet d'un jeu. Je n'ai en revanche pas suffisamment de matériel empirique pour me permettre de soutenir l'une ou l'autre de ces analyses.

\*

\* \*

## UNE LEÇON DE STIGMATISATION

Le présent article poursuit l'objectif général d'offrir à la théorie de la fonction sociale des faits divers d'Auclair et de ses successeurs un exemple d'analyse socio-anthropologique de cas pour démontrer sa pertinence dans l'avancement des connaissances sur des problématiques actuelles. J'ai sélectionné celui des faits divers entourant la famille Lavigueur pour tenter de comprendre comment leur traitement s'apparente à une leçon de morale aux Québécois pour les inciter à réduire les risques associés aux excès de gain. En 1986 et en 2008, des journalistes, des caricaturistes et des artistes formulent le principe que la loterie n'a peut-être pas le pouvoir maléfique de transformer la nature humaine comme le prévoit la morale chrétienne. Au T1, on présente l'argument que les Lavigueur ne se sont pas métamorphosés sous le poids du gros lot, mais sont simplement immoraux dans leur être. Au T2, on relit les faits divers en statuant cette fois que les Lavigueur ne sont pas immoraux, mais se sont seulement montrés vulnérables dans leur nouveau statut de millionnaires et des opportunistes ont profité de la situation<sup>20</sup>.

Dans les deux temps de mesure, la leçon de morale sur la loterie recèle une certaine dimension préventive. Au T1, même si les journalistes et les caricaturistes tentent de calmer la crainte des Québécois sur la nature du jeu, ils ne remettent pas en question le cadre moral à l'intérieur duquel le jeu est défini. Ils le renforcent au contraire en insistant sur l'idée que la loterie peut récompenser l'immoralité, car le hasard par définition n'attribue pas nécessairement le gros lot aux plus méritants. En suivant cette logique, le lecteur est amené à penser qu'il y a une certaine forme de justice dans le fait qu'initialement les Lavigueur aient perdu leur billet. Le corollaire ferait de William Murphy un éventuel voleur du billet gagnant, le faisant basculer du côté des êtres immoraux. Il y a vraisemblablement une ambiguïté éthique autour du jeu qui nécessite une surveillance constante. En ce sens, la meilleure manière de réduire les risques associés à la loterie est peut-être de ne plus acheter de billets. Cette logique est susceptible d'engendrer chez les Québécois la peur de jouer.

Au T2, c'est la question de la vulnérabilité de certains joueurs qui touche à l'aspect préventif. La loterie, telle qu'elle est vendue au Canada, repose sur le principe que n'importe quel adulte peut acheter un billet et gagner. Or la réalité est plus complexe : certains joueurs vulnérables risquent de perdre plus que leur simple mise. Les joueurs ne sont pas nécessairement conscients de leurs failles personnelles, qui peuvent être exploitées par ces requins qui rôdent autour d'eux sans qu'ils le sachent. Si remporter le gros lot devient une sorte de test de solidité

---

20. En choisissant d'étudier le cas en deux temps de mesure plutôt qu'en un seul, s'étalant de 1986 à 2008, je n'ai malheureusement pas pu suivre l'évolution de ce changement de perceptions de la famille Lavigueur. Il serait intéressant, pour bien comprendre cette histoire, de suivre de plus près le travail d'Yve Lavigueur pour marquer une rupture avec les représentations négatives reliées à son nom. Ce travail débordait cependant son objectif spécifique, qui était de se concentrer sur la morale en ce qui concerne la loterie. Cette parcellisation de l'histoire des Lavigueur constitue ainsi une limite importante de cet article. Une recherche plus poussée dans les archives du *Journal de Montréal* pour couvrir toute cette période aurait enrichi mon corpus et renforcé la démonstration.

de sa personnalité, s'acheter un billet de loterie revêt dès lors un risque. Tous les jeux de hasard et d'argent constituent une version édulcorée de la roulette russe. Cela est susceptible d'engendrer chez les Québécois la peur de gagner.

En définitive, il faut comprendre qu'en matière de jeu, le traitement des faits divers entourant la famille Lavigreur a pour fonction de faire peur aux Québécois afin qu'ils modèrent leur consommation. Si, en santé publique, les appels à la peur démontrent leur efficacité à changer certains comportements à risque (ALLEN et WITTE, 2004), il faut se questionner, en tant que chercheurs, sur les réels effets d'une telle campagne populaire.

La leçon de morale dégagée ici est fondée sur la stigmatisation des joueurs. Il faut dire que la caricature peut elle-même être pensée comme une manière de stigmatiser : elle déforme les caractéristiques du caricaturé en amplifiant notamment celles qui s'éloignent de la norme. Les Lavigreur sont contraints de porter les stigmates de leur identité de joueurs pauvres, sans emploi et désolidarisés, devenant ainsi les têtes de Turc des Québécois pendant plus de deux décennies. Leur travail de bouc émissaire sert à rassurer les Québécois sur la véritable nature du jeu et des humains. La stigmatisation doit dans ce contexte être comprise « comme un outil de contrôle social » et, pour s'en déprendre, les stigmatisés doivent « arriver à se définir comme sujets en réinterprétant les critères qui les discréditent » (ROBILLARD, 2006, p. 4).

### *Pour aller plus loin*

Ma démonstration étant complétée, je propose dans cette dernière section une discussion sur la portée critique de mes résultats. Force est d'admettre que la stigmatisation des Lavigreur est une conséquence directe au fait qu'il n'existe aucune campagne de prévention primaire pour tenir les Québécois informés<sup>21</sup> sur la nature des jeux de hasard et d'argent et de l'ensemble des risques qui y sont associés. Les faits divers entourant les Lavigreur sont présentés à un public de culture catholique ayant connu, dans sa grande majorité, l'époque où le Canada considérait encore le fait de jouer comme un crime (1898-1970). Comment l'État, qui a pris le contrôle de la gestion des jeux, accompagne-t-il les Québécois dans leur acceptation de la décriminalisation du jeu de hasard? Le cas des Lavigreur tend à montrer que les changements législatifs s'inscrivent dans un lent processus de changement de culture. La méfiance des Québécois à l'égard des jeux de hasard ne s'est de toute évidence pas effacée avec le retrait de ces derniers du Code criminel. Il n'est donc pas surprenant qu'elle ne s'estompe pas en dépit des preuves scientifiques, particulièrement en ce qui a trait au pouvoir maléfique du gros lot. Les Québécois ont des difficultés à concevoir qu'il puisse y avoir des comportements de jeu à faible risque.

---

21. En matière de source d'information, les lecteurs du *Journal de Montréal* pouvaient compter, à l'époque des faits divers, sur la chronique *Faites vos jeux* de Robert Ménard qui présentait, dans un style survolté et publicitaire, les nouvelles de Loto-Québec. L'auteur allait jusqu'à présenter les prédictions de personnalités invitées sur les tirages du Lotto 6/49 et les statistiques des chiffres qui sortaient le plus souvent et le moins souvent (MÉNARD, 1986). Il me semble pertinent de documenter cette chronique pour saisir sa réelle fonction et alimenter la compréhension de l'histoire des représentations des jeux.

Devant un tel constat, les experts des jeux doivent rappeler qu'aucune instance fiable ne se charge de sensibiliser la population, ce qui aurait peut-être pu épargner la famille Lavigueur de subir l'opprobre et d'être traitée comme... des chiens écrasés.

Quand on se penche sur les jeux de hasard au cours des trois dernières décennies, on constate que la seule campagne ayant spécifiquement traité du pouvoir maléfique de la loterie à changer les gagnants est de nature publicitaire. Pendant les années Lavigueur<sup>22</sup>, comme si on cherchait à répondre aux inquiétudes des Québécois, Loto-Québec adopte le slogan « Ça change pas le monde. Sauf que... » pour faire la promotion du Lotto 6/49. Cette campagne présente de nouveaux millionnaires qui expliquent au téléspectateur que gagner ne change pas leur nature profonde. La publicité montre qu'ils perdent parfois un peu la tête, mais que ces folies sont toujours sans réelles conséquences. Une publicité télévisée met, par exemple, en scène l'actrice Véronique Le Flaguais dans un restaurant chic, qui se dit heureuse d'avoir gagné et conclut que cela ne l'a pas changée. Elle lance néanmoins un mémorable cri de joie (Loto-Québec, c1987).

Bien que la campagne publicitaire de Loto-Québec soit une véritable campagne de déstigmatisation des gagnants, il faut insister sur le fait que son objectif premier n'est pas tant d'assurer le bien-être de la population que de bien mettre en marché un de ses produits. Il faut se demander si, objectivement, c'est le rôle de Loto-Québec d'accompagner les Québécois dans leur changement de conception morale du jeu. Bien que cette campagne de déstigmatisation réponde directement à la préoccupation des Québécois, elle ne parvient de toute évidence pas à calmer leur méfiance à l'égard du pouvoir maléfique de la loterie. Je pose la question, car je suis nourri par la conviction que ce problème n'est toujours pas réglé. Encore aujourd'hui, c'est la société d'État qui se propose d'« informer les joueurs et les non-joueurs, jeunes et adultes, sur les habitudes de jeu à faible risque » ([lejeudoitrestreunjeu.com](http://lejeudoitrestreunjeu.com) : en ligne) à travers le mandat de sa vice-présidence au jeu responsable. Si, par souci de neutralité, on ne peut pas présupposer que ses futures campagnes de prévention viseront un objectif plus commercial que social, on peut tout de même envisager l'importance de l'obstacle que constitue cette apparence de conflit d'intérêts pour atteindre son objectif. Cet obstacle paraît si important que les messages de prévention pourraient bien soulever encore plus de méfiance chez les Québécois. Une pareille méfiance pourrait entraîner à son tour une plus grande stigmatisation des joueurs, ce qui obligerait la société d'État à répliquer par une nouvelle campagne de déstigmatisation, qui serait mal perçue, éveillerait de la méfiance, ainsi de suite. En attendant de pouvoir travailler sur des campagnes de prévention primaire qui déstigmatisent les joueurs et qui savent franchement répondre aux préoccupations des Québécois, les chercheurs sont pris dans ce cercle vicieux consistant à attendre les prochains joueurs qui se feront écraser sous le poids de la moralité pour les étudier. Les chercheurs peuvent-ils arriver à briser ce cercle? Un tel travail entre-t-il dans leurs fonctions?

Jocelyn GADBOIS

*Université de Montréal.*

*Université Concordia.*

---

22. Pour plus de précision, il faudrait mener une étude sociohistorique sur les différentes campagnes publicitaires de Loto-Québec.

BIBLIOGRAPHIE

ALLEN, Mike et Kim WITTE

2004 « Une méta-analyse des appels à la peur. Implications pour des campagnes de santé publique efficaces », *Questions de communication*, 5 : 133-148.

AMBROISE-RENDU, Anne-Claude

2004 *Petits récits des désordres ordinaires. Les faits divers dans la presse française des débuts de la Troisième République à la Grande guerre*, Paris, Seli Arslan.

2007 « Quand “les chiens écrasés” faisaient rire. Les faits divers comiques 1870-1914 », *Le Temps des médias*, 2 : 165-181. doi : 10.3917/tm.009.0165.

ARCHAMBAULT, Sylvain

2008 *Les Lavigueur, la vraie histoire*, télé-série en six épisodes, Locomotion Télévision.

AUCLAIR, Georges

1970 *Le Mana quotidien. Structures et fonctions de la chronique des faits divers*, Paris, Anthropos.

Anonyme

1986a « Louise Lavigueur se réconcilie avec sa famille mais ne touchera rien du magot », *La Presse* (26 juillet) : A3.

1986b « Les Lavigueur achètent un “château” à Laval », *La Presse* (13 août) : C10.

1986-1989 *Croc. C'est pas parce qu'on rit que c'est drôle*, numéros de septembre 1986 à juin 1989, ainsi que novembre 1989, Montréal, Ludcom inc. Repéré à : [<http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2164848>] (31 mars 2014).

1996 « Les Lavigueur poursuivis pour non-paiement d'hypothèque », *La Presse* (7 novembre) : A8.

BAILLARGEON, Stéphane

2008 « Les anti-Bougon. Le Québec s'émeut du drame scénarisé des Lavigueur », *Le Devoir* (22 janvier). Repéré à : [<http://www.ledevoir.com/societe/medias/172765/les-anti-bougon>] (31 mars 2014).

BARTHES, Roland

1964 « Structure du fait-divers », dans : *Essais critiques*, Paris, Le Seuil, p. 188-197.

BAUMAN, Zygmunt

1998 « Parvenu and pariah: Heroes and victims of modernity », dans : James GOOD et Irving VELODY (dir.), *The Politics of postmodernity*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 23-35.

BINDE, Per

2007 « Gambling and Religion: Histories of Concord and Conflict », *Journal of Gambling Issues*, 20 : 145-165. doi : 10.4309/jgi.2007.20.4.

BRETON, Pascale

2000 « Je voulais qu'il parte comme un gagnant », *La Presse* (20 novembre) : E4.

BRICKMAN, Philip, Dan COATES et Ronnie JANOFF-BULMAN

1978 « Lottery winners and accident victims: is happiness relative? », *Journal of Personality and Social Psychology*, 36, 8 : 917-927.

CASSIVI, Marc

2007 « La (quasi) vraie histoire des Lavigueur », *La Presse* (28 décembre) : B2.

2008 « Pierre Verville à la défense des Lavigueur », *La Presse* (5 février) : B1.

CHARBONNEAU, Jean-Paul

1996 « Les Hells renforcent la sécurité de l'ex-domaine des Lavigueur », *La Presse* (14 décembre) : A9.

2000 « Le 'château' des Lavigueur part en fumée », *La Presse* (30 août) : A3.

CHAUVAUD, Frédéric (dir)

2009 *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest* (numéro thématique : Le fait divers en province), 116, 1.

CHICOINE, Alain et Pierre OUMET

2008 sketch « La Couillard : La vraiment vraie histoire », dans *Bye-Bye 2008*, Société Radio-Canada.

COUSINEAU, Louise

1989 « Ah, si la 'vieille' Mme Lavigueur avait été là... », *La Presse* (8 novembre) : B1.

2002 « Une série télévisée sur la saga de la famille Lavigueur », *La Presse* (11 mai) : D2.

CROTEAU, Martin

2008 « Un avocat voudrait rectifier la "vraie histoire" des Lavigueur », *La Presse* (5 février) : B5.

DECOTRET, Claude

1986 « Requête pour saisie avant jugement. Louise Lavigueur déboutée », *Le Journal de Montréal* (27 juin) : 3.

DELUERMOZ, Quentin

2004 « Circulations policières dans la ville, circulations policées de la ville. Les policiers en tenue et la circulation parisienne dans les représentations sociales, 1860-1910 », *Sociétés et Représentations*, 17, 1 : 151-158. DOI : 10.3917/sr.017.0151.

DOHERTY, Daniel, Alan S. GERBER et Donald P. GREEN

2006 « Personal Income and Attitudes toward Redistribution: A Study of Lottery Winners », *Political Psychology*, 27, 3 : 441-458. DOI : 10.1111/j.1467-9221.2006.00509.x.

DUBIED, Annik

2000 « Invasion péritextuelle et contaminations médiatiques. Le 'fait divers', une catégorie complexe ancrée dans le champ journalistique », *SEMEN, Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, 13 : 48-64.

DUMAS, Hugo

2007 « Les Lavigueur déménagent à la SRC », *La Presse* (7 juin) : B3.

2008 « Encore les maudits journalistes! », *La Presse* (2 février) : B2.

ECKBLAD, Gundrun Fleischer et Anna Louise VON DER LIPPE

1994 « Norwegian lottery winners: Cautious realists », *Journal of Gambling Studies*, 10 (4) : 305-322. DOI : 10.1007/BF02104899.

Eco, Umberto

1999 *Kant et l'ornithorynque*, Paris, Grasset.

FAVRET-SAADA, Jeanne

2009 « On y croit toujours plus qu'on ne croit. Sur le manuel vaudou d'un président », *L'Homme*, 190, 2 : 7-25.

FOGLIA, Pierre

2008 « Mensonges et autres réalités », *La Presse* (8 janvier) : A5.

GADBOIS, Jocelyn

2009 *Le nain de jardin. Objet en éclats*, Paris, L'Harmattan.

2012 « Ethnologie du Lotto 6/49. Esquisses pour une définition de la confiance », Thèse de doctorat, Québec et Paris, Université Laval et École des hautes études en sciences sociales.

À paraître « Rationaliser les comportements de jeu. Vers une meilleure compréhension des croyances des joueurs québécois », *Drogues, santé et société*.

GAGNON, Martha

1986a « Les Lavigreur lavent leur linge sale en cour », *La Presse* (11 juin) : A2.

1986b « La Saga des Lavigreur. Louise n'a que ce qu'elle mérite, disent ses frères et sa sœur », *La Presse* (12 juin) : A3.

GARDNER, Jonathan et Andrew J. OSWALD

2006 « Money and mental wellbeing: A longitudinal study of medium-sized lottery wins », *Journal of Health Economics*, 26, 1 : 49-60.

GAUVREAU, Brigitte

1986 « Un billet égaré de 6/49 fait six millionnaires », *La Presse* (2 avril) : A3.

GENTLEMAN, Jane et Evelyn PARK

1996 « Patterns of divorce in Canada : 1970-1995 », Proceedings of the Survey Methods Section, SSC Annual Meeting. Repéré à : [[http://www.ssc.ca/survey/documents/SSC1996\\_J\\_Gentleman.pdf](http://www.ssc.ca/survey/documents/SSC1996_J_Gentleman.pdf)] (31 mars 2014).

GIROUARD, Jean-Denis

1986a « Un chômeur trouve le billet gagnant dans la rue et reçoit une récompense de \$ 1 million », *Le Journal de Montréal* (2 avril), p. 1.

1986b « Pour récupérer 1 275 044 \$, Louise poursuit son père, sa sœur, ses frères et un oncle », *Le Journal de Montréal* (29 avril), p. 3.

1986c « "Affaire Lavigreur". Une bataille de procédure s'est engagée », *Le Journal de Montréal* (30 avril), p. 5.

GREENHILL, Pauline et Sidney Eve MATRIX (dir.)

2010 *Fairy Tale Films*, Logan, Utah State University Press.

KALIFA, Dominique

1995 « Crime, fait divers et culture populaire à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle », *Genèses, Sciences sociales et histoire*, 19 : 68-82.

KAPLAN, H. Roy

1987 « Lottery Winners: The Myth and the Reality », *Journal of Gambling Studies*, 3, 3 : 168-178. DOI : 10.1007/BF01367438.

KUHN, Peter, Peter KOOREMAN, Adriaan SOETEVEENT et Arie KAPTEYN

2011 « The Effects of Lottery Prizes on Winners and Their Neighbors: Evidence from the Dutch Postcode Lottery », *The American Economic Review*, 101, 5 : 2226-2247. doi : 10.1257/aer.101.5.2226.

LABROSSE, Serge

1986 « Rien de trop beau pour les Lavigueur. Propriétaires d'une île et d'un château de 22 pièces », *Le Journal de Montréal* (12 août) : 3.

LÉGER, Marie-France

1991 « Décès de Louise Lavigueur », *La Presse* (8 septembre) : A3.

LITS, Marc

2000 « Le fait divers. Un genre strictement francophone? », *SEMEN, Revue de sémiolinguistique des textes et discours*, 13 : 37-47.

Loto-Québec

c1987 « Ça change pas le monde. Sauf que... », publicité du Lotto 6/49. Repéré à : [<https://www.youtube.com/watch?v=rzQlWHpBCMw>] (31 mars 2014).  
Le jeu doit rester un jeu. Repéré à : [[lejeudoitrestereinjeu.com](http://lejeudoitrestereinjeu.com)] (31 mars 2014).

M'SILI, Marine

2005 « Du fait divers au fait de société (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles). Les changements de signification de la chronique des faits divers », *Les Cahiers du journalisme*, 14 : 30-45.

MELOUL, D., G. MOISAN, Y. BOMBARDIER, R. COHEN, M. ILLE et J. PENNEFATHER

2009 « SRC concernant Bye Bye 2008 (Décision du CCNR 08/09-0620+) », rapport du Comité régional du Québec du Conseil canadien des normes de la radiotélévision. Repéré à : [<http://www.crtc.gc.ca/fra/publications/reports/ccnr.pdf>] (31 mars 2014).

MÉNARD, Robert

1986 « Qu'est-ce qui est plus difficile à réaliser que de gagner le 6-49? », *Le Journal de Montréal* (19 avril) : 32.

MORISSETTE, Rodolphe

1986a « Écartée des gagnants par son père, Louise réclame son million », *Le Journal de Montréal* (26 avril) : 7.

1986b « Gagnant de \$7,6 millions au 6/49, Jean-Guy Lavigueur est poursuivi par sa fille », *Le Journal de Québec* (26 avril) : 2.

1986c « Un juge confirme la saisie du prix du lotto 6/49 », *Le Journal de Montréal* (3 mai) : 3.

1986d « Un tuteur pour Louise Lavigueur », *Le Journal de Montréal* (8 mai) : 3.

1986e « Grosse chicane des Lavigueur devant le juge », *Le Journal de Montréal* (11 juin) : 2.

1986f « Les Lavigueur étendent leur linge sale sur la corde... », *Le Journal de Montréal* (12 juin) : 2.

1986g « 'Ça me fait du bien de revoir ma famille en cour' – Louise Lavigueur », *Le Journal de Montréal* (13 juin) : 5.

1986h « Je ne lui donnerai pas une cenne... mais j'accepte de la reprendre », *Le Journal de Montréal* (26 juillet) : 3.

NADEAU, Louise et Marc VALLEUR (dir.)

2014 *Pascasius ou comment comprendre les addictions*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

NAPIER, Joyce

- 1986a « Gros lot du 6/49. La fille du gagnant poursuit son père », *La Presse* (26 avril) : A3.  
 1986b « Louise Lavigueur et les millions de dollars de sa famille. Le tuteur souhaite un règlement à l'amiable », *La Presse* (10 mai) : A15.  
 1986c « Louise perd le premier round », *La Presse* (27 juin) : A3  
 1986d « Un conseil de famille met fin à la saga des Lavigueur », *La Presse* (20 septembre) : A3.

OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre

- 2008 *La rigueur du qualitatif. Les contraires empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-La-Neuve, Academia Bruylant.

PAPINEAU, Élisabeth, Yves BOISVERT, Jean-Charles CHEBAT et Jacob Amnon SUISSA

- 2012 *La commercialisation des loteries au Québec. Modalités, impacts et implications sociales et de santé publique*, rapport présenté au FRQSC. Repéré à : [[http://www.frqsc.gouv.qc.ca/upload/capsules\\_recherche/fichiers/capsule\\_89.pdf](http://www.frqsc.gouv.qc.ca/upload/capsules_recherche/fichiers/capsule_89.pdf)] (31 mars 2014).

PAYETTE, Jacques (réal)

- 1986 sketch « Le Bourgeois gentilhomme Lavigueur », dans *Bye-Bye 1986*, Société Radio-Canada. Repéré à : [<https://www.youtube.com/watch?v=pBywXEoHlrc>] (31 mars 2014).

PELLETIER, Raymond (trad.)

- 2008 « Dossier spécial. Les perdants de la loto », *Samedi magazine*, 1, 37 : 4-13.

PERROT, Michelle

- 1983 « Fait-divers et histoire au XIX<sup>e</sup> siècle », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 38, 4 : 911-919.

PETROWSKI, Nathalie

- 1996 « Chez les Lavigueur », *La Presse* (4 mars) : A5.  
 2000 « Petrowski rencontre Yve Lavigueur : Les hauts et les bas d'un (ex-)millionnaire », *La Presse* (27 novembre) : A5.

Presse canadienne et Jean-Denis GIROUARD

- 1986 « L'honnêteté paye 1,2 million. Du 'B.S.' à l'abondance », *Le Journal de Québec* (2 avril) : 3.

RICHER, Jules

- 1986 « Lotto 6/49. J'ai été déçue par ma famille... j'ai droit à ma part', dit Louise Lavigueur », *La Presse* (29 avril) : A3.

ROBILLARD, Chantal

- 2006 « Structure et symbolique de la consommation d'alcool de femmes prostituées de Bolivie », *Drogues, santé et société*, 5, 2 : 49-78. DOI : 10.7202/015694ar.

ROUSSEAU, Michel

- 1986a « Le juge accorde la saisie d'un prix du 6/49 », *Le Journal de Montréal* (27 avril) : 3.  
 1986b « Les millionnaires de la 6/49 réconciliés! », *Le Journal de Montréal* (26 juillet) : 3.

ROY, Caroline

- 2008 « Scènes de sexe chez les Lavigueur. Des téléspectateurs outrés », *Le Journal de Montréal* (24 janvier), Repéré à : [<http://fr.canoe.ca/divertissement/telemedias/nouvelles/archives/2008/01/20080124-110737.html>] (31 mars 2014).

ROY, Guy

1986 « En attente d'un jugement, quatre membres de la famille Lavigueur n'ont plus que \$958,000 », *Le Journal de Montréal* (10 juin) : 7.

SAVOIE, Jacques

2008 *La vraie histoire de la série Les Lavigueur. Les cahiers de l'auteur et le scénario*, Montréal, Stanké.

SÉCAIL, Claire

2012 « L'essor du fait divers criminel à la télévision française (1950-2010) », *L'information psychiatrique*, 88, 1 : 51-59.



## LES IMAGES DE PRESSE DE LA CRISE DES CARICATURES DE MAHOMET DANS LES QUOTIDIENS *LIBÉRATION* ET *LE DEVOIR* EN FÉVRIER 2006

Lélia NEVERT

Présente dans les médias de l'écrit, l'image y révèle une part de subjectivité induite par sa position et la stratégie qui est à l'origine de son choix. Comme le texte écrit, la photographie mise au service de l'information est susceptible de véhiculer un certain nombre de lieux communs. Dans cet article, nous proposons une réflexion sur les photographies publiées dans les quotidiens *Libération* et *Le Devoir* au cours de la crise des caricatures de Mahomet. Mettre côte à côte les photographies de ces deux quotidiens francophones est un moyen efficace de pointer les différences et les convergences du traitement de cette crise et, au-delà, de s'intéresser à la représentation faite de la religion et de l'islam dans les médias de France et du Québec.

Mots-clés : photographies, presse, représentation de la religion, analyse comparée, crise des caricatures de Mahomet, *Libération*, *Le Devoir*

Quelle ait lieu dans la vie de tous les jours ou par le biais d'une approche scientifique, « la compréhension des icônes est une opération utile, volontaire, circonstancielle », si l'on en croit Laurent GERVEREAU (2000, p. 10). L'historien du visuel prend la peine de rappeler, par ailleurs, que « les images ont trop longtemps été considérées [...] comme simples *illustrations* [...], c'est-à-dire comme agrément qui venait corroborer l'écrit, en leur déniaient toute qualité de source à part entière » (GERVEREAU, 2000, p. 30). La prise en compte des images dans la recherche scientifique s'affirme ainsi de plus en plus incontournable et, comme l'énonce Patrick Chézaud : « Comprendre la force des images est d'une brûlante actualité face à leur présence de plus en plus massive » (CHÉZAUD, 2005, p. 57). Dans cet article, nous proposons une réflexion sur la présence des photographies publiées dans le quotidien français *Libération* et dans le quotidien québécois *Le Devoir* pendant la « crise des caricatures de Mahomet » de février 2006. De fait, on ne saurait passer à côté de l'intérêt de se pencher sur la représentation médiatique et en image d'une crise liée au tabou de la figuration.

## UN CONTEXTE COMPLEXE

*Images provoquantes et religion en Occident*

Historiquement, la religion a souvent nourri le langage de la satire. Aussitôt que l'Église chrétienne fait le choix de l'image au 8<sup>e</sup> siècle (second concile de Nicée), la représentation, puis la satire, envahissent l'imaginaire visuel des artistes. Les représentations d'hérétiques les plus anciennes datent de l'époque carolingienne et existent sous diverses formes, comme le dessin ou la gravure. Avec le 19<sup>e</sup> siècle, la presse s'empare de l'image satirique et, en 1840, le dessin de presse, né en France, se répand dans toute l'Europe. Dès cette époque, la caricature raille les nouvelles religions, et même la grande peinture s'y engage : en 1863, Gustave Courbet s'en prend au clergé catholique dans son tableau *Retour de la conférence* et cause un véritable scandale. On y voit un groupe d'ecclésiastiques repus, avinés et hilares (PETIT, 2008). Le tableau est interdit en salon, une partie de l'épiscopat réclame sa censure et il est acheté pour être détruit (image 1).

IMAGE 1



Plus de 100 ans plus tard, en 1985, Jean-Marie Lustiger – qui fut archevêque de Paris de 1981 à 2005 – affirme que : « le christianisme ne fait pas partie de l'imaginaire disponible [...] »<sup>1</sup>. De son point de vue, la religion, plus précisément ici, le christianisme, est exclue de l'univers du risible. Ce principe de « non disponibilité » trouve un écho dans de nombreux exemples d'interventions de réprobation et de procès conduits par des groupes religieux à l'endroit de mises en scènes humoristiques de la religion, qu'il s'agisse de sketches, d'articles satiriques, de publicités, d'affiches, de caricatures ou d'autres manifestations. Or, parce qu'elle

1. Intervention sur TF1, à l'émission *Midi-presse* du 24 mars 1985.

occupe de plus en plus la scène médiatique, qu'elle fait partie de notre passé et de notre quotidien, qu'elle est à l'origine de débats houleux, et aussi parce que « le rire doit avoir une signification sociale » (BERGSON, 1964, p. 6), on ne s'étonne pas que la religion soit de plus en plus présente dans les créations satiriques, malgré une réception controversée.

On pourra citer comme exemple la publicité de la Golf de Volkswagen, qui, en 1998, s'inspire de la *Cène* de Vinci : « Mes amis, réjouissons-nous, car une nouvelle Golf est née ». À l'époque, *Libération* précise que les concepteurs comptent sur le « sens de l'humour » de « certains croyants » (image 2) (cité par LICHT, 1998).

IMAGE 2



La publicité des créateurs de prêt-à-porter Marithé et François Girbaud, qui s'inspire à son tour de la *Cène*, est condamnée sept ans plus tard (en 2005) par l'Église catholique, puis interdite en France parce que « blasphématoire ». (image 3)

IMAGE 3



Le « *Kissing-nun* » d'Oliviero Toscani, publicité de la marque italienne Benetton sortie en 1992, présente un moine en soutane et une nonne qui s'embrassent sur la bouche (image 4). Benetton réitère l'expérience en 2011 avec un photomontage montrant le pape Benoît XVI et l'imam Al-Azhar el Tayyeb (un imam sunnite d'une université égyptienne) s'embrassant sur la bouche (image 5).

IMAGE 4



IMAGE 5



À la demande du Vatican, cette fois, la marque de vêtements retire cette publicité de sa campagne le 16 novembre 2011, seulement quelques jours après sa parution. La crise des caricatures de Mahomet, qui a attiré notre attention et se trouve à l'origine de notre étude, provoque de la même façon en février 2006 un véritable tollé dans le monde entier.

LA CRISE DES CARICATURES

Dans les faits, la crise des caricatures prend sa source le 30 septembre 2005, lorsque le quotidien conservateur danois *Jyllands Posten* publie douze caricatures de Mahomet, qui vont faire le tour du monde. À l'origine, un concours organisé par le journal danois propose aux membres d'une association de dessinateurs danois de représenter comme ils se l'imaginent le prophète de l'islam. Sur les 42 membres de l'association, seuls 12 se manifestent et le journal publie les 12 dessins. Alors que l'événement aurait pu rester anecdotique, l'ardeur avec laquelle divers groupes musulmans et islamistes ripostent transforme le fait divers local en crise mondiale. Deux semaines après la parution du quotidien, Anders Fogh Rasmussen, le premier ministre danois de l'époque, reçoit deux lettres de réprobation. La première est signée par un groupe d'ambassadeurs représentant 11 pays islamiques et la seconde par l'OIC, une organisation intergouvernementale de 57 pays musulmans. Au même moment, 3 000 musulmans manifestent leur désaccord dans les rues de Copenhague et demandent des excuses. En quatre mois, les médias du monde entier s'emparent de cette affaire, qui se transforme en février 2006 en un débat virulent sur la liberté d'expression et le choc des civilisations. Tandis que la crise prend une ampleur importante en Europe, notamment à la suite du procès lancé à l'hebdomadaire français *Charlie Hebdo*, l'Amérique du Nord reste davantage sur ses gardes (un seul journal reproduira les fameuses caricatures). Parallèlement, la

France se questionne sur la place de l'islam et la pratique de la laïcité en son sein. De son côté, le Québec connaît une période de réflexion sur l'impact des religions dans sa société, qui aboutit au printemps 2008 aux recommandations d'« accommodements raisonnables » du rapport de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, communément appelé le rapport Bouchard-Taylor du nom des coprésidents.

### *LIBÉRATION ET LE DEVOIR, TÉMOINS ET ACTEURS DE LEUR SOCIÉTÉ*

Au vu de ces contextes socio-politiques divergents, où « laïcité » et « vivre ensemble » sont sur toutes les lèvres, il importe d'analyser les éléments susceptibles de constituer ces différences dans des journaux appartenant respectivement au Québec et à la France. Aussi avons-nous jeté notre dévolu sur deux quotidiens francophones qui témoignent d'une histoire emblématique de l'évolution de la société qui les a nourris et les alimente encore, et qui sont considérés chacun comme « de référence » dans leur contexte à ce propos.

Héritier de la pensée gauchiste de la fin des années 1960 et fondamentalement porté à traiter des questions de société, le quotidien français *Libération* se fait tout à la fois l'acteur et le témoin de son époque, qui a été marquée par des crises économiques et la transformation de priorités sociales en d'autres valeurs issues directement de la société de consommation. Avec l'idée de faire du peuple sa principale source d'information, il est, à l'origine, un journal politique qui cherche à le rassembler, mais c'est en pleine incertitude économique et alors qu'un changement important survient au cœur même de son fonctionnement que le quotidien affronte la crise des caricatures (entrée d'Édouard de Rothschild dans le capital du journal, suppression importante de postes, démission de Serge July de son poste de directeur du journal, etc.).

*Le Devoir*, lui, que les historiens québécois perçoivent comme une véritable institution de la société québécoise, se présente comme un révélateur de l'évolution d'une société longtemps en quête de modernité. Emblématique de l'évolution de la politique québécoise, il l'est aussi de celle de la religion au Québec : il constitue un témoin essentiel de l'évolution de la pensée laïque sur un siècle. Souvent au centre de la vie politique et médiatique du Québec, il a véhiculé et véhiculé encore de nos jours des principes qui témoignent de son caractère référentiel (compte tenu de son histoire emblématique, il s'agit d'un « journal de référence », à la fois miroir et acteur des changements et des bouleversements que connaît le Québec). Traditionnellement lu par les milieux intellectuels et artistiques, c'est un journal d'opinion qui a toujours été présent lors des grands débats politiques de la société québécoise. Il est perçu encore aujourd'hui comme un véhicule d'information représentatif et précurseur des grands bouleversements au Québec (par exemple la Révolution tranquille). Témoin de son temps et précurseur d'idées nouvelles, il apparaît donc comme un organe médiatique de référence pour notre analyse.

Dans le cadre de cet article, nous nous attachons donc aux photographies publiées par ces deux quotidiens. L'analyse est d'autant plus pertinente que chacun des journaux a fait paraître trente photographies sur le thème des caricatures en

février 2006. L'on peut donc espérer des résultats significatifs à propos de distinctions et de ressemblances existantes entre *Libération* et *Le Devoir*.

Dans un premier temps, nous nous attardons sur l'aspect quantitatif des images et favorisons une approche en termes de nombre, de répartition, et de surface. Nous commençons ainsi par rendre compte de la place de la photographie dans les deux journaux à l'étude via une approche globale, c'est-à-dire prenant en compte l'ensemble des images publiées.

Dans un second temps, nous étudions les légendes de ces photographies suivant la méthode dite de l'analyse périphérique (BOUDREAU, 1977). L'intérêt de ce type d'analyse repose en général sur la mise en exergue de la « titraile »<sup>2</sup>, élément essentiel de l'article puisqu'il le représente et constitue le plus souvent le vecteur du choix du lecteur. Ainsi selon Yves Agnès, journaliste et ancien rédacteur en chef du *Monde*, « le titre de l'article [...] est l'élément majeur du premier niveau de lecture, l'instrument principal du choix. Le titre attire le regard, impressionne, donne le ton [...] il décide du sort de l'article » (AGNÈS 2002, p. 138). Contrairement à la titraile généralement présente en gros caractères en amont des articles, les légendes liées aux photographies sont le plus souvent invisibles à l'œil inattentif, notamment en raison de l'utilisation de la petite taille des caractères et de leur position dans la page. Si la légende des images et des photographies ne peut donc se voir attribuer une importance similaire à celle des titres, l'analyse périphérique et ses méthodes peuvent être appliquées.

Enfin, et dans un troisième et dernier temps, nous nous intéressons aux thématiques récurrentes (voire aux stéréotypes) en nous concentrant sur la dimension indicielle (selon la terminologie de Peirce [MARTY, 2010]) du signe photographique. À la manière du texte écrit, la photographie véhicule un certain nombre de lieux communs, de clichés qui font partie de notre inconscient collectif. La photographie de presse est manipulée à plusieurs niveaux et ce avant même d'atteindre notre regard de lecteur. Le photographe constitue le premier rempart à l'objectivité et Leszek Brogowski rappelle ainsi qu'« aucun témoignage n'est innocent, et celui de la photographie est peut-être le moins, parce que la photographie « fait croire » (BROGOWSKI, 2008, p. 138). Elle « fait croire » dans la mesure où son aspect indiciel — le contact avec la réalité — concerne le « contenu » de l'image : la photographie n'est pas seulement une *trace*, elle est un *reflet* ».

### *La place des photographies liées à la crise des caricatures de Mahomet dans Libération et Le Devoir*

Les photographies portant sur la crise des caricatures de Mahomet représentent 18,07 % (en nombre) des éléments d'information publiés par *Libération*. Pour la même période, dans *Le Devoir*, les photographies et images correspondent à 24,19 %. Le recours à cette mesure statistique nous permet de constater que, malgré

2. On appelle *titraile* l'ensemble composé du titre et d'autres éléments qui l'entourent et concourent à la sensibilisation du lecteur au sujet traité dans l'article.

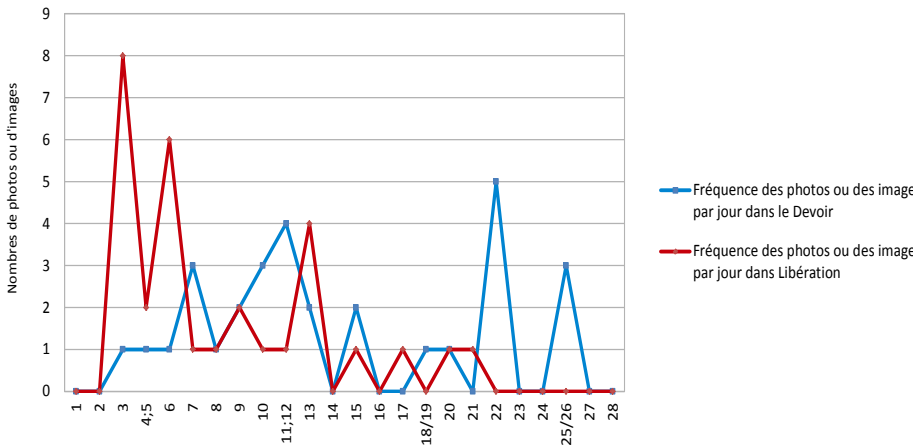
le même nombre de photographies dans les deux quotidiens, l'emploi de l'image n'a pas été d'égale importance, et c'est *Le Devoir* qui, proportionnellement au reste des parutions sur les caricatures, a consacré le plus d'espace à la photographie.

### *La répartition des photographies au cours du mois de février 2006*

Observer la répartition de ces mêmes images durant le mois de février 2006 et par jour s'avère également significatif (figure 1).

FIGURE 1

*Fréquence des photos ou des images*



La mise en parallèle des deux courbes de la figure ci-dessus permet de faire quelques constations sur des différences marquantes. On note en effet d'importantes variations en début de mois pour *Libération* et en fin de mois pour *Le Devoir*. Au début du mois, *Libération* publie seize images en trois jours tandis que le nombre publié par le *Devoir* reste stable. À la fin du mois, *Le Devoir* publie huit photographies en cinq parutions là où *Libération* n'en publie aucune. On peut s'étonner de la diminution graduelle des photographies publiées dans le quotidien français. Mise en parallèle avec celle du *Devoir*, la courbe de *Libération* laisse voir une logique en escalier assez frappante (et ce, malgré la persistance de quelques variations). Les publications des images du *Devoir* apparaissent quant à elle plus stables<sup>3</sup>. Ainsi, et bien qu'ils aient publié chacun de leur côté un total de trente images, les deux quotidiens ne les ont pas publiées de la même manière et à la même fréquence. Si certaines journées se

3. Hormis les dates du 3 au 6 et du 22 au 25-26, on décompte onze journées (1, 2, 8, 9, 14, 16, 20, 23, 24, 27, 28) durant lesquelles les deux quotidiens publient le même nombre d'images, soit l'équivalent de 45,8 % du total.

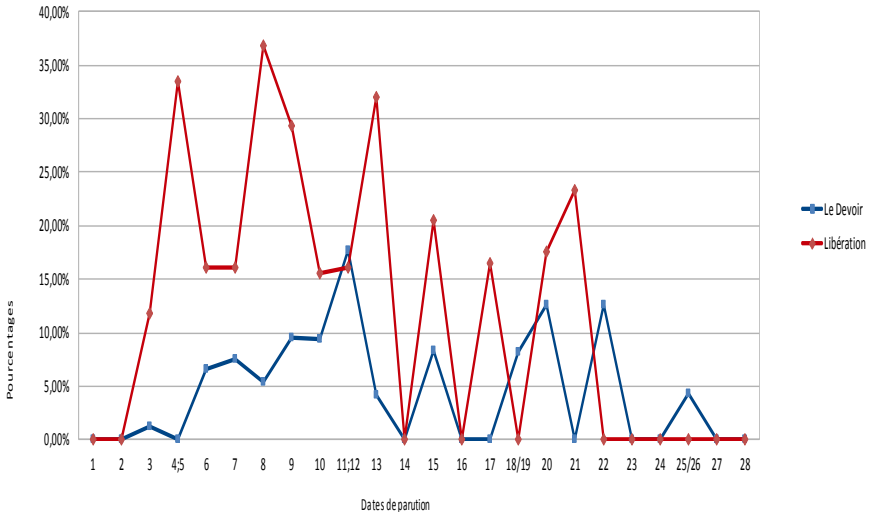
démarquent à *Libération* et au *Devoir* par la quantité d'images publiées c'est sans logique apparente et à des périodes différentes selon les journaux.

*La surface occupée par les photographies au cours du mois de février 2006*

S'il y a lieu de se pencher sur la répartition des images durant le mois de février, il est tout aussi pertinent de s'attarder à la surface qui leur est consacrée. Que disent les surfaces dévolues aux images? Quelles équivalences et quelles similarités existent entre les deux quotidiens?

**FIGURE 2**

*Comparaison de la surface consacrée en moyenne à la photo et à l'image  
En pourcentage et par jour concernant la crise des caricatures dans le journal  
Libération et Le Devoir du mois de février 2006*



Au premier regard, force est de constater la domination de la courbe de *Libération* par rapport à celle du *Devoir*. Alors que treize points de la courbe du quotidien français occupent plus de 10 % de la page (soit 54 % des exemplaires), seulement trois points du *Devoir* le font (soit 12,5 %). La moitié des numéros du journal français en février (12) présente une surface occupée par la photographie supérieure à 15 %. On peut donc conclure que le journal *Libération* accorde plus de place aux photographies et aux images de presse qui traitent de la crise des caricatures que *Le Devoir*.

Si aucune date significative ne se dégage pour le nombre total d'images publiées, ces figures nous révèlent deux tendances générales. La première est que l'organisation de la publication des images n'est pas la même dans les deux journaux : *Libération* présente ainsi une forme de diminution graduelle du nombre de publications tout au long du mois, tandis que *Le Devoir*, quoique plus économe, reste plus régulier. On remarque en second lieu que *Libération* cède nettement plus de place dans la page aux images publiées.

### *Le texte et l'image*

On peut s'interroger à partir de là sur les différentes méthodes de mise en valeur de l'information visuelle. En effet, et comme l'indique Roland Barthes, « la structure de la photographie n'est pas une structure isolée; elle communique au moins avec une autre structure, qui est le texte (titre, légende ou article) dont toute photographie de presse est accompagnée » (BARTHES, 1961, p. 127). Se pencher sur ce qui accompagne l'image se révèle, de ce fait, essentiel.

#### *Autour de la photographie : la légende des photographies de Libération*

S'il semble évident que la photographie de presse est liée au texte qu'elle accompagne au sens où elle l'illustre, le lien établi entre les deux demande malgré tout à être nuancé. Le rapport que les deux éléments entretiennent peut changer de nature et répondre à différentes sortes de « dispositif ». Ainsi, et suivant l'expression de Patrick Chézaud, « l'importance est donc de comprendre comment, malgré leur irréductibilité épistémique, le texte peut s'enclencher dans l'image » (CHÉZAUD, 2005, p. 54).

Dans le cadre de notre étude, on note que les six premières légendes de photos liées à un texte de *Libération* sont incluses dans un article de Marie-Laure COLSON (2006). L'auteure y présente une série d'événements liés à la religion, qu'elle accompagne, pour chacun d'entre eux, d'un court résumé et qu'elle illustre d'une photo documentaire. Associée au résumé, l'image se retrouve ainsi indirectement intitulée et la légende, qui fait aussi office de titre du résumé, fait référence au texte comme à l'image. Cette dernière semble donc tenir un rôle purement illustratif, et sa présence n'est justifiée que comme « référence » au texte. Un autre fonctionnement semble se dégager : il est en effet possible d'imaginer un recours égal au texte et à la photographie. L'image n'illustrerait pas le texte mais l'événement, et un dispositif<sup>4</sup> illustratif tridimensionnel serait mis en place dans un but informatif. Dans cette perspective, nous obtenons un échange de type « iconotexte », où le rapport entre le texte et l'image est envisagé sous l'angle de la compréhension : en d'autres termes, texte et image s'allient en quelque sorte pour faire sens (voir SHUSTERMAN, 2005, p. 69-90). On peut représenter cet échange à l'aide d'un triangle, avec à son sommet un titre évoquant un événement précis et illustré doublement et de manière équivalente par une image et par un texte, qui coexistent spatialement et représentent ainsi la base du triangle. L'image ne se réfère donc plus au texte, mais l'accompagne dans son rôle d'illustration du titre.

Du reste, il ne s'agit pas du seul dispositif utilisé dans le cas des photographies de *Libération*. On relève des photographies à l'origine du titre et du texte. Si l'on postule généralement une antériorité du texte par rapport à l'illustration (dans cette perspective, les photographies seraient choisies en fonction des articles), il peut

4. Nous employons ici le terme « dispositif » dans le sens de matrice interactionnelle, de « modèle machinique », que Bernard Vouilloux présente comme « un agencement actualisant et intégrant des éléments en vue d'un objectif » (cité dans ORTEL, 2008, p. 35). Voir aussi, à propos de la notion de dispositif, DELEUZE (2003), p. 317.

arriver toutefois qu'un texte découle d'une image qui lui préexiste. Et, de fait, la crise même des caricatures agit comme révélateur de cette inversion des tendances. Il est remarquable, à cet égard, que les légendes et les textes décrivent et contextualisent les photographies, qui les surplombent, qui plus est, de par leur position dans la page. Du coup, le fonctionnement ne se présente plus sous la forme d'un triangle, mais plutôt selon un axe linéaire. Dès lors, on obtient un dispositif qui part de la photographie vers le titre puis vers le texte. En d'autres termes, la photographie est à l'origine du titre (qui l'illustre) et le texte, lui, détaille le titre.

Quant aux autres légendes, on peut dégager trois tendances dans le fonctionnement lexical. D'abord, la majorité des légendes des photographies de *Libération* liées aux caricatures de Mahomet durant le mois de février 2006 donnent avant tout des indications de lieu, comme Beyrouth, Téhéran, Islamabad ou Gaza. La deuxième, elle, concerne la marque de la temporalité : ainsi est-il fait mention presque à chaque fois du moment de la prise de la photographie et, si la légende ne débute pas par une date ou par un complément circonstanciel de lieu, ce dernier est toutefois toujours présent dans la phrase. Le troisième trait caractéristique est relatif à la présentation des protagonistes. On en distingue deux sortes, celle qui renvoie à un groupe et celle qui renvoie à un individu. Le plus souvent, les légendes des photographies de presse répondent à trois questions d'informations élémentaires : qui, où et quand. La photographie se suffit à elle-même et la légende vient la compléter en apportant des éléments sur le contexte nécessaire à sa compréhension. De cette manière, différents liens tissent le texte et l'image. Parfois la photographie se fait simple élément d'illustration<sup>5</sup>, parfois elle génère la réflexion et le texte d'information. Si les légendes tentent de manière générale de rester au plus près de l'objectivité et de correspondre aux critères de base en répondant aux questions qui, où et quand, l'emploi de certains termes et le traitement graphique trahissent malgré tout une certaine forme de subjectivité.

#### *Autour de la photographie : la légende des photographies du Devoir*

Nous partons de l'idée selon laquelle, pour Roland Barthes, « la liaison du texte et de l'image est fréquente » (BARTHES, 1964, p. 43). De fait, il est possible de mettre en évidence différentes catégories de légende en fonction de leur emplacement par rapport à la photo, le lien établi entre les deux et le message transmis par le texte lui-même. Les légendes ne sont pas toujours présentées de la même manière. Dès lors, on s'interroge : « L'image double-t-elle certaines informations du texte, par un phénomène de redondance, ou le texte ajoute-t-il une information inédite à l'image? » (BARTHES, 1964, p. 43).

5. On relèvera d'ailleurs à ce propos les origines latines du mot, *illustratio* (action d'éclairer) renvoyant étymologiquement au terme de *lumen* (lumière) et rendant ainsi l'emploi de ce terme révélateur. Le texte, « obscur », ferait appel à l'illustration pour apporter de la « lumière » à son contenu, pour le rendre « plus clair ».

Aucune légende du journal *Le Devoir* n'a été placée sur ou dans la photographie par le biais de la fenêtre ou de la réserve<sup>6</sup>. Les deux tiers des légendes (20 sur 30) sont disposées sous la photographie elle-même. Dix photos seulement se distinguent, soit par leur absence de légende (pour trois d'entre elles), soit parce que cette dernière est située à côté de la photo et peut être apparentée alors à autre chose : un titre, voire un texte. Trois photos sont publiées sans légende. On relève ainsi sept photos de presse dont l'emplacement de la légende les différencie, au sens où cette dernière n'est pas disposée sous la photo. Dans cette perspective, il est permis de s'interroger sur la nature du lien entre le texte et l'image. On remarque en fait l'existence de deux sortes de traitement de la légende. Dans la première catégorie, le texte de la légende débute par un mot ou un ensemble de mots distincts typographiquement. Deux de ces légendes commencent ainsi avec des mots en capitales et en caractères gras, et sont en réalité des titres de rubrique du quotidien (que ce dernier distingue visuellement de l'information générale en ayant recours à la capitale). Dans le second cas, les premiers mots de la légende renvoient non pas aux photographies qui les accompagnent, mais au contenu des articles présents dans le quotidien. Le numéro de page mentionné à la fin de ces « fausses légendes » révèle la nature de « titre » de ces dernières. Ainsi se retrouve-t-on avec des photos de taille réduite et situées en tête de page, sans légende, mais accompagnées d'un titre qui réfère à une rubrique entière ou à un ensemble d'articles. On notera ici que, si l'image n'est liée à aucune légende qui lui soit propre, le titre, lui, n'est lié à aucun article précis. Aussi est-on face à un dispositif bien particulier où titre et image sont placés à égalité, avec comme finalité d'illustrer et d'encadrer une rubrique ou un ensemble d'articles. Pareil dispositif instaure un rapport de complémentarité entre l'image et le titre en ce qu'ils forment tous deux un outil de présentation du thème de l'information. On rejoint alors la notion de « parole-relais » telle que l'entend Roland Barthes : « la parole et l'image sont dans un rapport complémentaire; les paroles sont alors des fragments d'un syntagme plus général, au même titre que les images, et l'unité du message se fait à un niveau supérieur : celui de l'histoire de l'anecdote, de la diégèse » (BARTHES, 1964, p. 45). L'image ne se substitue néanmoins pas au titre (et vice-versa) et n'affiche donc aucune légende qui lui soit spécifiquement liée. En d'autres termes, aucun lien direct, si ce n'est celui de la complémentarité, ne peut être établi entre les deux, et la photographie est ainsi caractérisée par la distance entre son contenu et le texte qui l'accompagne. Nous avons ainsi repéré plusieurs légendes qui ne semblent pas rattachées aux photos, et nous les désignons comme des « légendes-textes ».

Nous avons également relevé des caractéristiques notables concernant certains éléments qui ne semblent destinés *a priori* ni à légender une photographie (on ne retrouve aucun terme descriptif à même de correspondre à la définition d'une légende), ni à titrer un article. Comme pour les images précédentes, il semble

6. Yves Agnès définit la « réserve » de la manière suivante : « c'est un trou rectangulaire que l'on pratique dans un cliché (à un emplacement non signifiant) pour y inscrire du texte, par exemple une légende ou un chapeau. La réserve (ou défonce) est l'emplacement lui-même sur la photo, sans y ouvrir de fenêtre, sur lequel on va introduire le texte en surimpression, en blanc si cet endroit du cliché est foncé, en noir ou en couleur s'il est clair » (AGNÈS, 2002, p. 357).

difficile de lier par le sens image et texte. Ainsi, une photographie illustrative de la crise parue dans le *Devoir* représente-t-elle une femme voilée brandissant au-dessus de sa tête le Coran. En dessous de cette photographie, on peut lire (édition du 22 février 2006, p. B5) : « L'islam est devenu la flamme et la voix du ressentiment de la rue musulmane. L'Occident en est devenu le bouc émissaire par l'instrumentalisation des extrémistes de tout acabit et certains pouvoirs despotes ». Si le voile de cette femme, ainsi que le Coran brandi, peuvent évoquer une forme de pratique radicale de la religion musulmane, en aucun cas l'Occident n'est représenté, ni aucun « pouvoir despote ». Image et texte s'accompagnent sans se faire écho et le choix de l'une comme de l'autre semble avoir été effectué de façon indépendante. Intégrés de cette façon dans le corps des articles, ils font office d'« encadrés », ni tout à fait indépendants par rapport au texte, ni complètement intégrés à lui.

### *Convergences et divergences*

À l'instar de celles de *Libération*, les légendes des photographies publiées par *Le Devoir* fournissent dans la plupart des cas une indication de lieu. Ces indications sont néanmoins parfois partielles ou générales, et c'est l'action qui prime sur la localisation. La précision du lieu n'est fournie que comme exemple. Certaines légendes se font ainsi floues sur la dénomination de l'endroit, tandis que d'autres, au contraire, se font plus précises et d'autres encore en font l'impasse. C'est seulement grâce à la contiguïté de la photographie et de sa légende avec l'article et sa titrairie que le lecteur peut espérer trouver une cohérence entre les trois éléments : le concept de relais proposé par Roland Barthes (1964) s'applique ici encore.

Outre les indications de lieu, les légendes du *Devoir* livrent le plus souvent des indications de temps. Cependant, alors que cette mention offre une valeur d'assurance de fraîcheur de l'information, on remarque que toutes les légendes n'en font pas usage. Cette absence entraîne dès lors la remise en question de la valeur de l'image, et on en vient à se demander pourquoi certaines d'entre elles sont datées et d'autres pas : l'absence de date trahirait-elle une certaine ancienneté des photographies publiées ?

La plupart des légendes du journal *Libération* se présentent comme des phrases nominales introduites par un nom de lieu. En faisant abstraction des adverbes, des pronoms et des adjectifs indéfinis et qualificatifs, elles s'en tiennent au fait de la manière la plus objective possible. Strictement informatives, elles indiquent l'existence d'un événement donné dans un lieu donné. C'est la suite du texte, distincte de la légende de par son changement de caractère, qui prend en charge la précision, le détail et la mise en récit de l'événement. Par exemple, on peut lire à la suite de la légende (« Liban : Consulat danois dévasté ») de la photographie de Mohamed Azakir publiée en pages 6 et 7 du *Libération* du 6 février 2006 : « Une lourde fumée s'élevait, hier, de l'immeuble abritant le consulat du Danemark [...] ». On pourrait en déduire ici que, si les légendes tentent au mieux de conserver un semblant d'objectivité, les textes, pour leur part, font ressortir toute la subjectivité énoncée, entre autres, par le choix du vocabulaire. On rejoint là une des fonctions du message linguistique que Roland Barthes désigne comme l'ancrage : « l'ancrage peut être idéologique [...] le texte dirige le lecteur entre les signifiés de l'image, lui en fait éviter certains et en

recevoir d'autres. [...] Le texte est vraiment le droit de regard du créateur (et donc de la société) sur l'image : l'ancrage est un contrôle, il détient une responsabilité, face à la puissance projective des figures, sur l'usage du message » (BARTHES, 1964, p. 44).

Ainsi, *Libération* favorise généralement une légende de type « texte » située à côté de la photographie alors que *Le Devoir* affiche quant à lui en majorité les légendes sous les photographies. Dans certains cas, il arrive néanmoins que la légende soit située à côté de l'image, mais parfois aussi qu'elle soit inexistante. En revanche, on constate que l'emplacement des légendes de *Libération* suit une règle beaucoup moins systématique. Les légendes publiées par *Le Devoir* sont ainsi beaucoup plus visibles que celles de *Libération*, qui n'hésite pas à occuper un petit « coin » de la photographie pour y superposer une légende.

### THÉMATIQUE DES PHOTOS DE PRESSE DURANT LA CRISE DES CARICATURES

Si les légendes des photographies de presse présentent des points communs par le biais, entre autres, des questions auxquelles elles répondent, les thématiques abordées à l'intérieur même des images se font également écho. À l'instar du texte écrit, la photographie véhicule un certain nombre de lieux communs et de clichés qui font partie de notre inconscient collectif. Aussi s'agit-il à présent de mettre en lumière les thèmes les plus employés pour illustrer la crise des caricatures au cours de ce mois de février 2006. Pour cette étude comparée, nous nous penchons sur deux thématiques essentielles : la représentation de la revendication et de la violence comme phénomène d'information et celle portant sur les modalités différentes des deux journaux de représenter la culture et la religion musulmanes.

#### *La violence représentée*

La violence est une thématique largement exploitée par la presse et la télévision. Déjà, à la fin des années 1990, une étude de l'UNESCO remarquait qu'alors « que les actes de violence ne représentent qu'un cinquième de l'ensemble des délits, Sheley et Ashkins<sup>7</sup> ont montré que la présentation des médias donne l'impression d'une proportion beaucoup plus élevée, qui entretient la même illusion dans l'opinion publique » (UNESCO, 1989, p. 16). En favorisant la retransmission d'actes violents, les médias feraient donc de la violence une véritable stratégie de communication. Ils accorderaient une place toute particulière à la violence pour plaire à un public en quête de sensations fortes. Bernard Dagenais remarque ainsi que :

Chaque semaine, les médias d'information projettent les barbaries de la vie quotidienne et toutes formes d'expression de la violence. Les manchettes décomptent jour après jour les accidentés de la route, exposent les meurtres les plus sordides, retracent aux quatre coins du monde les catastrophes les plus atroces et suivent avec attention les guerres qui n'en finissent plus d'étaler la réalité de la violence. (DAGENAIS, 2008, p. 7)

7. Pour plus de renseignements, voir SHELEY et ASHKINS, 1981, p. 492-506.

Pour l'historien de la violence, Jean-Claude Chesnais,

Avec l'irruption des médias [...] dans la vie quotidienne, la violence est devenue un thème à la mode. Elle est désormais enjeu public et commercial. Le public a besoin d'émotions fortes; les copies sanglantes se vendent bien. Les journalistes le savent, qui, parfois, se livrent à une compétition dans le sensationnel [...] La violence [...] est toujours là, car elle attire, elle intrigue, elle fascine. (CHESNAIS, 1981, p. 76 et p. 409)

Ainsi, l'analyse des motifs figurants la violence dans les photographies de *Libération* révèle qu'une majorité des photographies mettent en scène un groupe de personnes, des manifestants, une foule, soulignant ainsi l'importance accordée à la revendication. Parmi les différents types de rassemblements répertoriés (manifestation pacifique, de mécontentement, de journalistes, etc.), le plus récurrent est celui du regroupement contestataire, et ce sont les manifestations des musulmans choqués et mécontents de la publication des caricatures que *Libération* choisit de mettre en avant. On y relève plusieurs gestes de violence : des bras levés dans les airs, arrêtés dans un geste qui frappe ou qui a frappé (par exemple photo représentant un policier frappant un manifestant avec un bâton, publiée le 20 février 2006, p. 10 – image 6).

IMAGE 6



Source : *A Islamabad, hier, les forces de l'ordre ont violemment dispersé des centaines de jeunes qui bravaient l'interdiction de manifester* (*Libération*, 20 février 2006, p.10; photographe : Anjum Naveed, AP).

Sept photographies montrent des hommes avec la bouche ouverte. Trois d'entre elles mettent en avant des manifestants qui semblent clamer leurs revendications et leur mécontentement, alors que l'attitude des protagonistes dans deux photos se rapproche davantage du prêche, ou de la prière. Dans deux autres cas, les bouches ouvertes s'apparentent plus à des cris : cris de désespoir pour l'une et cris de douleur ou de peur pour l'autre. Dans l'une d'entre elles, les yeux fermés laissent croire que l'homme traverse une sorte de transe religieuse. Ces signes

expressifs, une fois analysés et remis dans leur contexte, permettent d'affirmer que le langage corporel révélé par les photographies traduit la dimension contestataire de l'événement, ainsi que la violence que ce dernier provoque, dans le sens de George Gerbner qui l'entend « comme une action physique qui vise ouvertement à blesser ou à tuer, ou qui menace de la faire » (GERBNER, 1989, p. 8).

De la même manière, l'objet ou l'élément le plus récurrent dans les trente photographies du *Devoir* demeure celui du groupe et de la manifestation. Et, même s'il n'apparaît qu'à neuf reprises, il reste néanmoins pertinent de se pencher sur les différentes mises en scène de la protestation. On distingue deux différentes sortes de manifestation : les manifestations de protestation et celles en faveur de la liberté d'expression. Une seule cependant va dans ce sens : prise dans les rues de Montréal, elle met en scène une manifestation que la légende pointe comme une « contre-manifestation ».

Les bras tendus présents dans les photographies du journal *Le Devoir* ne constituent pas un message unique, et ce signe expressif est à la fois exploité comme symbole de défense, comme geste violent, mais aussi comme invitation au dialogue et comme allusion au rituel religieux. C'est d'ailleurs dans le sens religieux qu'il est le plus employé.

On constate de plus que la représentation du bras qui s'apprête à lancer comme geste violent (ou qui vient de lancer un objet) revient dans les deux journaux, et à deux reprises dans le cas du journal français (image 7).

IMAGE 7



Source : A Téhéran, mercredi, jets de pierres devant l'ambassade britannique pour protester contre la publication des dessins du Prophète. (*Libération*, 10 février 2006, p.9; photographe : Behrouz Mehri, AFP).

Outre la similarité du geste figé par l'acte photographique, certains détails récurrents retiennent l'attention : par le cadre ou le cadrage, chacune de ces photographies isole de la foule un homme en particulier. Cet homme est sans visage ou

presque, ce qui lui confère un caractère anonyme d'autant plus fort qu'on ne saurait le reconnaître. Il disparaît derrière le geste, qui prime désormais sur l'individu, l'homme ne laissant transparaître que ce qu'il a de violent. Ce faisant, et en ce qu'elle est cet amplificateur d'existence, la photographie transforme ces inconnus en archétypes. Paul Léon explique le phénomène de la manière suivante : « passé l'instant de la capture, l'image photographique, parce qu'elle délivre, en quelque sorte, le sujet photographié de sa condition périssable, lui donne la paradoxale consistance de ces êtres de papier que sont les héros » (LÉON, 2008, p. 115). Déshumanisés, ils perdent leur individualité pour devenir les vecteurs d'un geste saisi dans son moment le plus dramatique. On parle d'« instant décisif ». En effet, le choix du moment photographié ne peut pas être anodin (deux journaux différents de deux pays différents publient à trois reprises une photographie quasiment identique) en ce qu'il représente ce que Cartier-Bresson présentait comme « l'instant le plus significatif d'une réalité donnée » (voir BOURDE et CARTIER-BRESSON, 1974, p. 13). Le *speculum* photographique (au sens d'empreinte lumineuse et donc de photographie) devient symbole et spectacle, ce qui, automatiquement, le libère de sa dimension objective, lui faisant perdre sa substance indicelle. Ainsi, pour Leszek Brogowski :

Aujourd'hui plus que jamais, la photographie est tirée vers une *esthétisation* et une dramatisation, qui l'éloignent de son ambition initiale consistant qu'à n'être qu'une trace de la réalité, et l'approchent de cette autre ambition, pendant longtemps désignée comme « photographie artistique » [...] consistant à faire de la photographie une matière plastique malléable, et de ce fait incapable de simplement et objectivement refléter le monde et ses événements. (BROGOWSKI, 2008, p. 146)

On peut tirer deux conclusions de cette observation. En premier lieu, il existe bien une manipulation de l'information et une mise en scène de la violence par le biais d'une esthétisation du support photographique (l'« instant décisif » établissant un rapport de séduction avec le lecteur). En second lieu, cette mise en scène de la violence par des images similaires indique que ce symbole est réutilisable et identifiable dans les deux contextes (on le retrouve à la fois dans *Libération* et dans *Le Devoir*).

#### *Entre culture musulmane et religion musulmane*

Dans ces photographies, une dernière catégorie de signe attire l'attention. Il s'agit de signes distinctifs qui, faisant abstraction (ou en l'absence) de toute légende, titre ou article connexe, permettent aux lecteurs non avertis de recontextualiser eux-mêmes ce qu'ils voient. Roland Barthes rappelle que :

[...] une bonne photographie de presse [...] joue aisément du savoir supposé de ses lecteurs, en choisissant les épreuves qui comportent la plus grande quantité possible d'informations de ce genre, de façon à euphoriser la lecture; si l'on photographie Agadir détruite, il vaut mieux disposer de quelques signes d'« arabité », bien que l'« arabité » n'ait rien à voir avec le désastre lui-même; car la connotation issue du savoir est toujours une force rassurante : l'homme aime les signes et il les aime clairs. (BARTHES, 1961, p. 136)

Certaines caractéristiques sont aujourd'hui ainsi liées à la culture musulmane. La *chéchia* est une coiffe d'homme « reconnue » comme le couvre-chef national de la Tunisie mais également comme celui le plus communément porté

par les hommes des pays islamisés. Le turban, qui tire son origine d'Asie, fait partie intégrante de la culture arabe classique et se trouve parfois remplacé par le kéfié. Concernant la barbe, tout musulman capable de la faire pousser se doit de le faire selon les préceptes édictés dans la *sunna* (tradition). Aussi ces éléments sont-ils des indicateurs d'une culture et d'une religion particulières. Ainsi, c'est à six reprises que l'on est en présence de chéchia, de turban ou de voile dans *Libération*, et douze fois pour *Le Devoir*. On note que très peu de femmes voilées sont représentées dans les photographies de *Libération*. Une seule les met en scène, au cours d'une manifestation dont la particularité réside en la séparation des hommes et des femmes au sein même de la foule (image 8).



Source : *Hier au Caire, la police antiémeute encadre les manifestants qui protestent contre la publication des caricatures du prophète Mahomet dans la presse européenne (Libération, 8 février 2006, p. 9-10; photographe : Karim Jaafar, AFP).*

Dans *Le Devoir*, ce sont les signes liés aux hommes qui sont le plus souvent utilisés, et sept photos montrent une chéchia ou un turban. Les symboles féminins viennent en seconde position, notamment à cause du voile islamique, représenté à cinq reprises. Quatre photographies mettent en scène des hommes barbus.

Bien que la question de la religion soit indirectement abordée (entre autres par le voile), ce lien que le lecteur établit entre l'habit et le culte relève d'un raccourci culturel. Aussi est-il bon de tenter de séparer, tout au moins au cours de notre

analyse, certains signes distinctifs qui relèvent de la culture de ceux qui relèvent sans hésitation de la religion. Le Coran et les rituels représentés sont ainsi une référence plus directe à la religion musulmane. Quatre photographies représentent le Coran (ou ce qui peut s'apparenter à un texte religieux) et trois montrent le rituel de la prière. De la sorte, la religion musulmane est clairement représentée dans ce qu'elle a de distinctif : son texte et ses pratiques.

Une nouvelle thématique est ainsi repérable à l'intérieur des photographies du *Devoir*, et elle apparaît différente de ce que nous avons pu repérer dans *Libération*. Il s'agit de la mise en scène de textes arabes ou de livres aisément identifiables comme des exemplaires du Coran ou de textes religieux. Quatre photographies utilisent des documents textuels comme support et trois d'entre elles représentent ce document brandi, qui se retrouve de la sorte le sujet central de l'image. Dans un autre cas, le document textuel, *a priori* d'origine arabe, occupe tout l'espace qu'il ne partage qu'avec une main qui lui est substituée (la main semble « lire » le texte). Cette représentation de l'écrit va dans le sens d'une évocation de la religion musulmane, et plus précisément du texte dont l'un des « interdits » a été bafoué : le Coran. Que le journal québécois fasse le choix de le montrer ne relève pas d'une décision anodine : c'est afficher sans l'ombre d'un doute le lien entre la crise des caricatures et la religion musulmane dans son ensemble. De ce point de vue, on peut affirmer que certaines des photographies publiées par *Le Devoir* évoquent et mettent en scène la religion. On notera, par ailleurs, que sur quatre des photographies qui exhibent un document écrit apparenté au Coran, trois le sont en compagnie d'une femme ou d'un enfant (images 9A et 9B).



IMAGE 9B

LE DEVOIR, LE MÉRREDI 22 FÉVRIER 2006

B 5



Pourquoi les Occidentaux s'étonnent-ils de cette poussée de fièvre islamiste? C'est en partie eux qui l'ont faite naître.



Profanation ou propagande haineuse?

JEAN-CLAUDE HÉBERT  
Auteur

Verrons-nous prochainement nos juges se dépêcher de s'occuper des caricatures de Mahomet? Dans un contexte de surchauffe des esprits, la publication récente de certaines d'entre elles par un magazine de Calgary (le *Western Standard*) pourrait bien prendre un virage judiciaire.

Au Canada, le droit à la liberté de religion englobe le droit de croire ce que l'on veut en matière de religion, le droit de professer, ouvertement ou sous couvertes croyances religieuses et le droit de les manifester par leur enseignement et leur propagation, par la pratique religieuse et par le culte. À cet égard, l'accomplissement de ces droits relève respectivement d'un aspect fondamental de la pratique religieuse.

Par ailleurs, la liberté d'expression repose sur la conviction que la libre circulation des idées et des images est la meilleure voie vers la vérité. L'empêchement personnel et la coexistence pacifique dans une société hétérogène composée de gens tout les croyances divergent et s'opposent. Non absolue, la liberté d'expression peut être limitée par le législateur dans certaines formes d'expression. Cette limitation peut être justifiée par la prévention de la haine, pour protéger les membres vulnérables de la société.

Dans le contexte actuel, un éditeur de journal ou un diffuseur télévisuel qui s'aventure à publier les caricatures de Mahomet s'expose à un risque. Certes, le Code sanctionne la haine blasphematoire. Cependant, il lui permet l'expression de hauts faits et dans un langage convenable, d'une opinion sur un sujet religieux.

À l'origine, le blasphème consistait à tenir sur le christianisme des propos irrévérencieux susceptibles d'outrager les croyants et de provoquer une violation de la paix. Depuis longtemps, cette interdiction reste lettre morte.

Pourrait-il s'agir de propagande haineuse? La loi exige que l'auteur des dessins ait une intention de créer un groupe différencié par la religion. Même si, initialement, les dessinateurs des caricatures bigoteuses avaient été animés d'une intention malicieuse, la population d'un élément d'une culture internationale ne voit sûrement pas à fomentier la haine contre les musulmans. Encore là, s'il devait y avoir mauvaise foi, l'auteur pourrait se défendre en faisant valoir qu'il a, de bonne foi, exprimé une opinion sur un sujet religieux. Enfin, il existe un libre-pour-tout où tout journaliste doit obtenir le consentement du procureur général.

Exemple turc

Imaginons le pire des scénarios: sous prétexte d'éclairer ses lecteurs, un éditeur de journal soufifle la brèche de l'hostilité religieuse. Il publie certaines caricatures de Mahomet et tient des propos haineux contre les musulmans. Interpellé, il pourrait être tenu responsable.

Saisie du dossier, la Cour européenne des droits de l'homme rejette la poursuite de l'éditeur (sur une seule voie de majorité). Rappelant que la liberté d'expression protège les informations et les idées qui *shockent, choquent ou inquiètent*, l'union majoritaire estime que *l'exercice de cette liberté comporte toujours des devoirs et des responsabilités*. À propos des dessins, elle conclut qu'ils poursuivent les juges majoritaires, il existe *l'obligation d'éviter des expressions qui ont un caractère offensant pour autrui et profanatoire*.

En l'espèce, la Turquie était jugée de *soustraction des atteintes injustifiées contre des droits de religion religieuses*.

Pour l'union dissidente, il ne fallait pas *venger quelques phrases, ou s'ajuster injurieuses et insultes, pour condamner tout un livre et sanctionner pénalement son éditeur*. La Convention européenne des droits de l'homme s'applique aux sociétés de théistes. Or, *une société démocratique n'est pas une société théocratique*.

Pour l'union dissidente, il ne fallait pas *venger quelques phrases, ou s'ajuster injurieuses et insultes, pour condamner tout un livre et sanctionner pénalement son éditeur*. La Convention européenne des droits de l'homme s'applique aux sociétés de théistes. Or, *une société démocratique n'est pas une société théocratique*.

Pour l'union dissidente, il ne fallait pas *venger quelques phrases, ou s'ajuster injurieuses et insultes, pour condamner tout un livre et sanctionner pénalement son éditeur*. La Convention européenne des droits de l'homme s'applique aux sociétés de théistes. Or, *une société démocratique n'est pas une société théocratique*.

Le peur et le bâillon

Une condamnation pénale comporte un *chilling effect*, propre à dissuader la publication de livres ou d'informations qui ne sont pas religieusement corrects. Le risque d'autocensure menaçant, l'indistinctement la liberté d'information. Chaque fois qu'il applique le bâillon, l'éditeur ou le diffuseur se coupe le cou à faire un acte de foi. L'appel à la censure et la pratique de l'autocensure sont des atteintes à la liberté d'expression.

Cette grande liberté protège aussi le bénéficiaire d'information, le communicateur. Autrement dit, la liberté d'expression ne vise pas uniquement la libre circulation de messages, elle permet aussi d'accéder à la liberté d'information. Chaque fois qu'il applique le bâillon, l'éditeur ou le diffuseur se coupe le cou à faire un acte de foi. L'appel à la censure et la pratique de l'autocensure sont des atteintes à la liberté d'expression.

Cette grande liberté protège aussi le bénéficiaire d'information, le communicateur. Autrement dit, la liberté d'expression ne vise pas uniquement la libre circulation de messages, elle permet aussi d'accéder à la liberté d'information. Chaque fois qu'il applique le bâillon, l'éditeur ou le diffuseur se coupe le cou à faire un acte de foi. L'appel à la censure et la pratique de l'autocensure sont des atteintes à la liberté d'expression.



FRANZ NEUBAUER, AGENCE FRANCE PRESSE

la rue musulmane

semble du monde islamique. Que se passe-t-il donc en terre musulmane?

Les jeunes qui forment la majorité de la population des pays musulmans souffrent du chômage et d'un désengagement hors du commun. Le dossier peut constituer leur pain quotidien. Ils quittent en masse la campagne pour la ville pour accroître la multitude des sans-emploi à la terrasse des cafés. Beaucoup d'entre eux sont prêts à risquer leur vie pour quitter leur pays.

Ils sont en quête d'identité et l'Islam leur en présente une sur un plateau d'argent. La religion musulmane leur donne une règle de vie commune, des interdits, des obligations, jusqu'à un code vestimentaire. Au-delà de la spiritualité, c'est une identité qui se forge au sein de leur communauté et qui s'affirme à la face du monde.

On journal en quelque sorte elle a été, c'est l'habiti qui fait le maître.

du bâton

manes extrémistes. Du pain béni tombé du ciel pour le message du réislamisation de leur pays. Mais les racines étaient déjà bien présentes. Pourquoi les Occidentaux s'étonnent-ils de cette poussée de fièvre islamiste? C'est en partie eux qui l'ont faite naître.

En Afghanistan, les Américains ont envahi les talibans et leur fondamentalisme pour lutter contre le terrorisme. Des islamistes qui ont essayé de les renvoyer à l'étranger, notamment, pour former une force politique. En Palestine, Israël a abolié toute la Hamas pour s'opposer à Yasser Arafat et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). En Égypte, les Anglais et Français ont soutenu les Frères musulmans contre Nasser.

À nationalisme arabe libéré, l'Occident a souvent répondu par le soutien à l'islamisation et il devrait désormais revenir le bâton.

Cet islamisme, observant le nationalisme arabe

Blessure profonde

On n'a pas idée de la profondeur de la blessure faite à l'âme musulmane par le conflit israélo-palestinien. Le mot islamiste n'est pas assez fort pour qualifier la perception que l'Occident a toujours eue de Israël dans ce conflit. D'une façon subliminale, le monde musulman associe l'Occident à la christianité comme s'il s'agissait d'un facteur additionnel dans la balance.

En bref, l'Islam est devenu la flamme et la voix du ressentiment de la rue musulmane. L'Occident en est devenu le bouc émissaire par l'instrumentalisation des extrémistes de tout acabit et certains pouvoirs despotiques.

Par-delà l'affaire des caricatures, des enjeux politiques se dessinent derrière et embrouillent. En Occident, les communicants musulmans se présentent souvent comme étant victimes d'un système qui les empêche de pratiquer leur religion selon les règles du Coran. En Allemagne, un sondage récent révélait, par exemple, que 21 % des musulmans vivant dans le pays estiment que la Constitution allemande n'est pas compatible avec le Coran. Il existe un danger réel que les États occidentaux ou les gouvernements occidentaux utilisent ce regain identitaire et ce ressentiment collectif pour destabiliser nos pays. Le risque est évidemment plus fort en Europe, où vivent 18 millions de musulmans, qu'il ne l'est aux Amériques.

Voilà une raison majeure pour ne rien céder lorsqu'il s'agit des libertés qui nous a bûlé des générations à conquérir au prix de larmes politiques et même de guerres.

Ce qui est possible politiquement, c'est que des gouvernements - bûlques (Liban ou Syrie) en mal de reconnaissance - tentent de récupérer ce ressentiment et l'instrumentalisation pour retrouver un certain soutien populaire. Le profil de la violence de l'islamisation, des images par satellite, d'Internet et des journalistes peut même valoir leur parole. Le droit de s'opposer à diffuser ce colbre, de montrer leur point de vue par rapport à ce qui se passe, de faire valoir leur opinion, de défendre d'une certaine manière, de la liberté d'expression qu'ils combattent à travers leur extrémisme. [...]



L'Islam est devenu la flamme et la voix du ressentiment de la rue musulmane.

L'Occident en est devenu le bouc émissaire par l'instrumentalisation des extrémistes de tout acabit et certains pouvoirs despotiques.

La présence récurrente de femmes et d'enfants dans les photographies est réellement marquante : huit images présentent des femmes voilées et des enfants. La majorité sont des portraits et utilisent l'image de la femme ou de l'enfant comme symbole et stéréotype. Au sens de Gaborit, « l'existence et le fonctionnement des stéréotypes de genre reste actif dans les images de la publicité, des médias, des films et l'inconscient collectif [...] », le stéréotype étant « une croyance exagérée associée à une catégorie ou à un groupe humain » (GABORIT, 2009, p. 11 et 15), qui trouve son origine ici dans le portrait. Mis en scène de manière anonyme, l'individu est porté au rang de témoin de tout un peuple, de toute une culture et de toute une religion. Le fait qu'il s'agisse de femmes ou d'enfants n'est pas anodin : la photographie joue sur l'affect pour atteindre le lecteur et l'attendrir<sup>8</sup>. Femmes et enfants sont en effet traditionnellement perçus comme des êtres purs et innocents (DEMAUBUS, 2005; BOYER, 2007), et ils sont ici représentés dans des situations qui sont lourdement connotées : une photographie met en scène une femme en pleurs, une autre, un enfant en prière, et une troisième, une femme suppliant le ciel. Autant de situations « inoffensives » et « chastes » jouant sur le *pathos*<sup>9</sup>. Yves Agnès rappelle à ce propos l'importance du « poids émotif de l'image » : « Le texte, par le processus de lecture, fait appel aux fonctions réflexives du cerveau; une photographie, avant d'être disséquée, est d'abord vue globalement et impressionne » (AGNÈS, 2002, p. 355). Ici, ce stéréotype répond à celui de l'existence du système dominant du patriarcat. De fait, l'intérêt de ces photographies réside également dans ce qui n'est pas montré : alors que ce sont des hommes que l'on voit le plus souvent sur les photographies de groupe et les manifestations, ils sont absents des portraits d'anonymes. Les portraits masculins réfèrent plutôt soit à des hommes de pouvoir connus, comme Saïd Jaziri ou Mahmoud Ahmadinejad, soit consistent en un portrait en pied de la mise en scène d'un geste violent (par exemple un homme qui s'apprête à lancer une pierre). De cette manière,

supplément au texte narratif, la photographie peut aussi inscrire en creux ce qui est banal de nommer la présence d'une absence, ce qui n'est somme toute que le fonctionnement de la représentation. Cette fois-ci, c'est par ce qui manque et non par ce qui y figure que la photographie joue le rôle de révélateur. (LOUVEL, 2002, p. 104)

Le lecteur est ainsi entraîné à interpréter inconsciemment que femmes et enfants sont victimes d'une violence exercée par les hommes. Ces choix semblent ici relever de la manipulation informationnelle. Pour aller plus loin dans le sens de cette hypothèse, on peut noter que les enfants ne sont jamais représentés hors de ces portraits, et que les femmes connaissent une représentation qui semble contrôlée. Une photographie en particulier est emblématique de cette représentation : publiée

8. Pour Inigo Jones, scénographe-architecte du 17<sup>e</sup> siècle, l'image signifie et parle directement à l'âme. Voir à ce propos DEMAUBUS (2005).

9. « (n.m., emprunté au grec, « passion »). En rhétorique, le *pathos* désigne les mouvements que l'orateur doit s'efforcer de susciter chez les auditeurs (cf. la troisième fin de la rhétorique : émouvoir, *movere*). C'est une des clés de la persuasion, aux côtés du *logos* (raisonnement discursif) et de l'*ethos* (ou *ithos* : caractère de l'orateur). [...] sa mise en œuvre requiert le plus souvent les figures spectaculaires du style élevé (amplification, prosopopée, apostrophe, etc.) » (JARRETY, 2001, p. 313).

le 11 février 2006, en page A10 du *Devoir*, la légende nous indique qu'il s'agit d'une « Manifestation des femmes à Téhéran ».

IMAGE 10



Source : *Manifestation des femmes à Téhéran* (*Le Devoir*, 11 février 2006, p.A10; photographe : Raheb Homavandi, Reuters).

Malgré l'indication sur la nature du regroupement, le cadrage donne l'impression d'une marche silencieuse. Les femmes sont représentées de dos et seul le visage de l'une d'elles est tourné vers le lecteur. La protestation de groupe est métamorphosée en un portrait touchant renforcé par le regard caméra de cette femme retournée.

\*

\* \*

Si la majorité des photographies conservent une utilité de type indicielle – et c'est à la base la raison de leur présence dans le quotidien – certaines vont au-delà et font le choix d'une représentation plus « esthétique » des événements (au sens de BROGOWSKI, 2008). Dans le cas du quotidien français *Libération*, on constate ce phénomène à travers des représentations de la violence et du conflit. Pour *Le Devoir*, c'est la mise en scène du religieux qui s'avère magnifiée ou dramatisée. Mais si les deux quotidiens ont recours à l'esthétisation de l'image, seul *Le Devoir* associe ce phénomène à la question de la religion. Portée en victime, la religion prend les traits d'enfants en prière et de femmes éplorées ou brandissant le Coran. Les marques de la culture et de la religion musulmanes sont visibles dans les deux quotidiens, mais *Le Devoir* est seul à mettre en scène le rituel religieux. En l'esthétisant, il contribue à lier la religion à la crise des caricatures : si cette dernière pose le problème de la liberté d'expression, elle soulève également une question d'ordre religieux et

notamment celle du respect. Cette dimension participe de la présence de photographies émotives, et au fonctionnement affectif, dans le quotidien. *Le Devoir* inclut la notion de *pathos* à ses images d'actualité. Le traitement de la religion dans la photographie de presse des journaux *Libération* et *Le Devoir* semble donc différent. D'un côté, la religion est atténuée au profit de traits culturels et de la mise en scène de la protestation. De l'autre, la religion est représentée magnifiée ou dramatisée.

Alors que les questions des limites de l'« iconoclasme » à l'origine même de la crise des caricatures sont interrogées, les quotidiens mettent les lecteurs face à des images plus subtilement construites. Parmi les thèmes récurrents qui dominent les photographies, une place importante est accordée à la revendication politique et à la violence, présentes tant dans leurs formes concrètes (manifestations, policiers) que dans leurs formes symboliques (langage corporel traduisant la dimension contestataire de l'événement, avec des bras levés, des bouches ouvertes, etc.). L'étude des différentes thématiques qui traversent les images du *Devoir* dénote une forte présence de la religion, transmise de manière émotive et présentée sous la forme de stéréotypes tels que celui de la femme suppliante. Si l'on en croit Leszek Brogowski, « la structure iconique de l'image photographique peut suggérer une culmination dramatique en décalage par rapport à la réalité de l'action. [...] dans [ce cas-ci] nous serions manipulés » (BROGOWSKI, 2008, p. 142). Aussi nous est-il permis de supposer que la mise en scène du message informatif conduit à une forme de détournement de l'information. Le recours aux stéréotypes de genre mais également à certains symboles incite le lecteur à des interprétations qui peuvent déformer l'information.

Ainsi, et si les deux quotidiens ont publié le même nombre d'images, il reste qu'ils ne l'ont pas fait de la même manière ni pour montrer les mêmes choses. *Le Devoir* favorise la dimension religieuse de la crise, alors que *Libération* met en avant l'aspect polémique politique que prend cette dernière.

Lélia NEVERT

Lelia.nevert@hotmail.com

## BIBLIOGRAPHIE

AGNÈS, Yves

2002 *Manuel de Journalisme*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».

ALLPORT, Gordon W.

1954 *The nature of prejudice*, Cambridge, MA : Addison-Wesley, 1954, cité dans : Pascaline GABORIT, 2009, *Les stéréotypes de genre : identités, rôles sociaux et politiques publiques*, Paris, L'Harmattan.

BARTHES, Roland

1961 « Le message photographique », revue *Communications*, n°1, Éditions du Seuil, p. 127-138.

1964 « Rhétorique de l'image », *Communication*, n° 4, p. 40-51.

BERGSON, Henri

1964 *Le rire*, Paris, Presses universitaires de France.

BOUCHARD, Gérard et Charles TAYLOR

2008 *Fonder l'avenir, le temps de la réconciliation [Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles]*, [<http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/66284>] (consulté le 31/10/10).

BOUDREAU, Miville

1977 « Le contenu religieux dans la presse écrite au Québec : analyse du contenu religieux de quatre quotidiens », *Cahiers d'études et de recherches*, n° 39, Montréal, Office des communications sociales.

BOURDE, Yves avec Henri CARTIER-BRESSON

1974 « Nul ne peut entrer ici s'il n'est pas géomètre », *Le Monde*, 5 septembre, p. 13.

BOYER, Henri

2007 *Stéréotypage, stéréotypes : Fonctionnements ordinaires et mises en scène : actes du Colloque international de Montpellier*, Paris, L'Harmattan.

BROGOWSKI, Leszek

2008 « Zola fuit hic. Le Documentaire : dispositif photographique, dispositif littéraire », dans : Jean-Pierre MONTIER, Liliane LOUVEL, Danièle MÉAUX et Philippe ORTEL (dir.), *Littérature et photographie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 127-152.

CHESNAIS, Jean-Claude

1981 *Histoire de la violence en Occident de 1800 à nos jours*, Paris, Robert Laffont.

CHÉZAUD, Patrick

2005 « L'image pré-texte », dans : Liliane LOUVEL et Henri SCEPI (dir.), *Texte/Image : nouveaux problèmes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 53-66.

COLSON, Marie-Laure

2006 « De l'anathème à l'assassinat : Les condamnations pour motif religieux ont souvent conduit à des actions violentes », *Libération*, 3 février 2006, p. 8.

DAGENAIS, Bernard

2008 *Éloge de la violence*, Clamecy, Éditions de l'Aube.

DELEUZE, Gilles

2003 « Qu'est-ce qu'un dispositif ? », dans : *Deux régimes de fous, textes et entretiens, 1975-1995*, Paris, Les Éditions de Minuit.

DEMAUBUS, Thierry

2005 « La scénographie picturale du masque stuart ou le texte imaginaire », dans : Liliane LOUVEL et Henri SCEPI (dir.), *Texte/Image : nouveaux problèmes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 91-103.

GABORIT, Pascaline

2009 *Les stéréotypes de genre : identités, rôles sociaux et politiques publiques*, Paris, L'Harmattan.

GERBNER, George

1989 *Violence et terreur dans les médias*, Paris, Unesco.

GERVEREAU, Laurent

2000 *Voir, comprendre, analyser les images*, Paris, La Découverte.

GORBNER, Georges et Nancy SIGNORIELLI

1989 « Violence et terreur dans les médias », dans : *Études et Documents d'Information*, n°102, <http://unesdoc.unesco.org/images/0008/000826/082684fb.pdf>.

JARRETY, Michel (dir.)

2001 *Lexique des termes littéraires*, Paris, Librairie Générale Française.

LÉON, Paul

2008 « L'Écrivain et ses images, le paratexte photographique », dans : Jean-Pierre MONTIER, Liliane LOUVEL, Danièle MÉAUX et Philippe ORTEL (dir.), *Littérature et photographie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 112-126.

LICHT, Daniel

1998 « Volkswagen pêche par dérision », *Libération*, 5 février, [http://www.liberation.fr/medias/1998/02/05/volkswagen-peche-par-derision-l-eglise-assigne-le-constructeur-en-justice-pour-la-pub-de-la-nouvelle\\_228993](http://www.liberation.fr/medias/1998/02/05/volkswagen-peche-par-derision-l-eglise-assigne-le-constructeur-en-justice-pour-la-pub-de-la-nouvelle_228993)

LOUVEL, Liliane

2002 *Texte/Image : Images à lire, textes à voir*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

MARTY, Emmanuel

2010 « Journalismes, discours et publics : une approche comparative de trois types de presse, de la production à la réception de l'information », thèse de doctorat, Université de Toulouse 2 Le Mirail.

ORTEL, Philippe (textes réunis par)

2008 *Discours, image, dispositif*, Paris, l'Harmattan.

PETIT, Vincent

2008 « L'anticléricalisme est un art. Le retour de la conférence peint par Courbet et commenté par Proudhon », dans : Jean-Claude GARDES et Guillaume DOIZY (dir.), *Ridiculosa n°15, Caricature et religion(s)*, Actes du colloque de Brest, p. 233-245.

SHELEY, Joseph F. et Cindy D. ASHKINS

1981 « Crime, Crime News and Crime Views », *Public Opinion Quarterly*, vol. 45, n°4 : 492-506.

SHUSTERMAN, Ronald

2005 « Plasticité du livre, textualité de l'image : Quelques réflexions à partir de B. S. Johnson, Richard Long et d'autres rêveurs... », dans : Liliane LOUVEL et Henri SCEPI (dir.), *Texte/Image : nouveaux problèmes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 69-91.

UNESCO

1989 « Violence et terreur dans les médias », *Études et documents d'information*, France, n° 102.

# RS

## SUR LES DIMENSIONS CONSTITUTIVES DE LA CITOYENNETÉ : PERSPECTIVE DES MINORITÉS ETHNOCULTURELLES ET RELIGIEUSES DANS UN QUÉBEC À L'IDENTITÉ INCERTAINE

François ROCHER

Cette étude analyse les conceptions divergentes touchant les obligations et les devoirs de la société d'accueil à l'endroit des minorités racisées. Notre premier objectif est de montrer que les principales voix s'exprimant au nom de ces minorités ne cherchent pas à court-circuiter le processus d'intégration qu'envisagent à leur égard les Québécois dits « de souche ». Notre deuxième objectif s'inscrit dans une perspective plus large dans la mesure où nous nous proposons de mener une réflexion sur la conceptualisation et de la (re)négociation de la citoyenneté en contexte québécois. Les dimensions constitutives de la citoyenneté ont été largement débattues lors de la « crise des accommodements raisonnables ». C'est donc ce moment particulier qui sera étudié à la lumière des mémoires déposés devant la commission Bouchard-Taylor par les associations représentant les minorités racisées et religieuses.

Mots-clés : Québec, citoyenneté, minorités racisées, intégration, appartenance, participation, droits

Au Québec, comme dans bien des sociétés démocratiques libérales, se déroule un débat sur les modalités d'incorporation des citoyens appartenant à des minorités ethnoculturelles ou religieuses<sup>1</sup>. Le sujet est d'une

---

1. Cette recherche a reçu l'appui du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH). Nous tenons à remercier Daniel Salée ainsi que les deux évaluateurs anonymes de RS pour leurs commentaires et suggestions. Nous ne saurions leur tenir rigueur pour toute erreur ou omission.

grande actualité à l'heure où les « valeurs québécoises » ont fait l'objet d'intenses discussions. Pourtant, au cours des dernières décennies, l'État québécois a mis en place une série de mesures visant à favoriser l'intégration des individus issus de l'immigration. Qualifiée de modèle interculturel, cette approche se fonde sur la reconnaissance du pluralisme culturel tout en soulignant clairement que les membres des minorités racisées doivent s'ancrer dans un Québec qui se présente comme une société d'accueil distincte du reste du Canada<sup>2</sup>.

Or plusieurs remettent en question l'approche québécoise et la considèrent plutôt comme une version édulcorée du multiculturalisme canadien, nuisant à l'intégration réussie des nouveaux arrivants, à la cohésion sociale et, surtout, à l'identité nationale du Québec (BEAUCHEMIN, 2010; BÉDARD, 2007; BOCK-CÔTÉ, 2010; BOURQUE et DUCHASTEL, 1996; COURTOIS, 2008; FACAL, 2010; GAGNON, 2008; THÉRIAULT, 2003)<sup>3</sup>. Comme l'a dévoilé la « crise des accommodements raisonnables » qui a donné lieu à la commission Bouchard-Taylor (2007-2008) et, plus récemment, au projet de loi n° 60 sur la laïcité (2013-2014), plusieurs soutiennent que les individus appartenant aux minorités racisées refusent de s'intégrer au groupe majoritaire. Et pour bon nombre de Québécois, l'assimilation est la mesure à partir de laquelle l'intégration est considérée comme réussie. En témoigne le sondage réalisé par l'Association d'études canadiennes en décembre 2009 qui montrait que 53,6 % des Québécois souhaitaient que les immigrants abandonnent leurs coutumes ou traditions (la moyenne canadienne était de 45,1 %) (JEDWAB, 2009, p. 7-8). Dans le même ordre d'idées, un autre sondage mené en 2011 indiquait que 43 % des répondants du Québec jugeaient que la diversité affaiblissait la culture nationale (JEDWAB et BANNERJEE, 2011).

Le cœur de la controverse nous semble renvoyer à des conceptions divergentes touchant les obligations et les devoirs de la société d'accueil à l'endroit des minorités racisées. La notion de réciprocité est souvent évacuée au profit d'une approche à sens unique ne visant que les individus et les groupes issus de l'immigration. Notre premier objectif est de montrer que les principales voix s'exprimant au nom des minorités racisées ne cherchent pas à court-circuiter le processus

- 
2. Nous préférons utiliser le néologisme minorités « racisées » à celui de « communautés culturelles » ou de « minorités ethnoculturelles ». Ce faisant, nous souscrivons à la définition qu'en donne le sociologue Paul Eid : « [L]a notion de racisation vise non seulement à souligner le caractère socialement construit de la "race" mais, par-dessus tout, le fait que celle-ci résulte d'un processus de catégorisation externe opérée par le groupe majoritaire. Cette catégorisation exerce une violence symbolique sur les catégorisés en leur assignant, non pas une culture historiquement construite et en mouvement (privilège des groupes majoritaires), mais plutôt une essence immuable de laquelle sont dérivés mécaniquement tous les traits sociaux, culturels et individuels. Cette essentialisation inhérente à la racisation aboutit à l'assignation des racisés à une nature qui s'épuise dans une marque physique, ou plutôt un stigmate, érigée en principe explicatif à la base de tout leur être collectif » (EID, 2012, p. 1).
  3. Ce courant est parfois qualifié de conservateur, de néoconservateur ou de néo-traditionaliste dans la mesure où l'accent est principalement mis sur des questions identitaires. Voir les critiques de BELKHODJA (2008), LABELLE (2008), LABELLE et DIONNE (2011) et WEINSTOCK (2012).

d'intégration qu'envisagent à leur égard les Québécois dits « de souche ». Une lecture sensible, ou moins sourde, doit prendre en considération la conception du « vivre ensemble » développée par ces minorités et la confronter aux attentes exprimées par le groupe majoritaire pour en déceler les éléments de convergence et de divergence. Notre deuxième objectif s'inscrit dans une perspective plus large, dans la mesure où nous nous proposons de mener une réflexion sur le processus de conceptualisation et de (re)négociation de la citoyenneté en contexte québécois. Il nous semble en effet qu'au-delà de l'opposition simpliste entre les devoirs de la majorité à l'endroit des minorités (« nous » devons favoriser l'intégration) ou les devoirs des minorités à l'endroit de la majorité (nous cherchons à devenir comme « vous »), l'enjeu fondamental renvoie à des conceptions contrastées de la citoyenneté.

En effet, il nous semble que c'est la manière dont la notion de citoyenneté est comprise qui pose problème. Cette dernière recouvre à la fois des dimensions objectives (statut, droits, participation) et subjectives (sentiment d'appartenance). Or ce sont ces dimensions objectives (à travers la remise en question du concept juridique d'accommodement raisonnable et d'une potentielle hiérarchisation des droits) et subjectives (à savoir la volonté d'intégrer et d'appartenir à la communauté politique et nationale québécoise) qui font l'objet d'un vif débat.

Les dimensions constitutives de la citoyenneté ont été largement débattues lors de la « crise des accommodements raisonnables ». C'est donc ce moment particulier qui sera étudié. De plus, peu d'événements ont autant retenu l'attention que les travaux menés par la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles qui donna lieu à des forums publics (et télédiffusés) à travers le Québec et au dépôt de centaines de mémoires au cours des audiences publiques. Moment particulièrement fécond, ce point de départ nous permet de prendre la mesure des visions et préférences divergentes quant aux conditions du « vivre ensemble », du rapprochement intercommunautaire, de la définition de la communauté politique et nationale privilégiée par les intervenants.

Les mémoires déposés devant la commission Bouchard-Taylor (du nom des coprésidents) par les associations représentant les minorités racisées et religieuses ou celles qui se portent à leur défense ont été analysés en fonction des enjeux qui retiennent ici notre attention. À l'occasion de cette commission, 840 mémoires ont été soumis et 344 d'entre eux furent présentés lors des audiences de consultation. Dans le cadre de la présente recherche, nous en avons sélectionné 60. L'échantillon répond au critère d'exhaustivité puisque nous avons conservé tous ceux qui furent présentés par des organisations non gouvernementales (ONG) et des associations qui se portent à la défense des minorités à identité ethnique ou religieuse<sup>4</sup>. De ce fait, nous avons rejeté tous ceux rédigés par des organismes qui ont pour mandat de défendre ou représenter d'autres groupes ou qui se sont prononcés sur d'autres

4. Fait significatif de l'intensité du débat qui traversait la composante majoritaire de la société, les mémoires déposés par les associations intervenant auprès ou issus des minorités racisées ou religieuses ne représentaient que 7,1 % de tous ceux soumis à la commission.

enjeux. Des mémoires retenus, 9 ont été déposés par des associations à identité ethnique ou multiethnique<sup>5</sup>, 18 à identité religieuse<sup>6</sup> et 33 par des ONG et des associations à vocation générale<sup>7</sup>. Le tiers des mémoires avaient été soumis par des associations nationales, 24 par des associations localisées dans la grande région de Montréal (ce qui inclut Laval) et 16 de groupes situés à l'extérieur de région montréalaise (tableau 1). Dans le corpus, nous retrouvons bon nombre d'associations syndicales, les principaux porteurs du dossier de la défense des droits des minorités et des droits des personnes réfugiées et immigrantes, de même que plusieurs organismes voués à l'intégration des nouveaux arrivants ou des minorités racisées. Compte tenu du fait que dans l'imaginaire populaire la question des accommodements raisonnables fut rapidement associée aux demandes des musulmans, les associations musulmanes se sont mobilisées en grand nombre pour présenter des mémoires. Les documents ont été analysés en utilisant un logiciel d'analyse qualitative des données (NVivo) à partir d'une grille lexicographique de codification.

**TABLEAU 1**

*Localisation et vocation des associations*

Localisation Vocation	Nationale	Montréal	Hors Montréal	Total
Ethnique	1	6	2	9
Religieuse	8	8	2	18
Générale	11	10	12	33
Total	20	24	16	60

Notre démarche s'articule en trois temps. D'abord, nous procéderons à une mise en perspective théorique portant sur les aspects constitutifs de la citoyenneté : statut, droit, identité et participation. La deuxième section rappellera brièvement le contexte particulier dans lequel se sont déroulés les travaux de la commission Bouchard-Taylor. Ce contexte servira non seulement de toile de fond pour situer les interventions, mais permettra de comprendre les limites de l'exercice mené et les défis auxquels les porte-parole des groupes racisés ou ceux sensibles à leur réalité devaient faire face. La troisième section proposera une analyse des mémoires déposées devant la commission et des conceptions de la citoyenneté qui sont mises de l'avant.

5. Par exemple, la Maison culturelle de l'Iran, le *South Asian Women's Community Centre* ou le Congrès national des Italo-Canadiens.

6. Par exemple, l'Association musulmane québécoise, le *B'nai Brith Canada* ou le Rassemblement des chrétiens du Moyen-Orient.

7. Par exemple, la Ligue des droits et libertés (LDL), le Conseil interculturel de Montréal (CIM) ou la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

## LES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE LA CITOYENNETÉ

Dans son acception la plus simple, la notion de citoyenneté renvoie aux conditions d'appartenance (*membership*) à la communauté politique et, plus précisément, à l'État-nation. Pour T. H. Marshall, [traduction] « tous ceux qui possèdent ce statut sont égaux en ce qui concerne les droits et devoirs » (MARSHALL, 1963, p. 87). Ce principe d'égalité juridique formelle et abstraite est évidemment central. Mais la citoyenneté comporte aussi des dimensions à la fois symboliques et performatives importantes dans la mesure où elle contribue aussi à [traduction] « créer une image d'une citoyenneté idéale contre laquelle le succès peut être mesuré et vers laquelle les aspirations peuvent être dirigées » (p. 89). Pour Marshall, elle ne peut se réaliser dans un environnement éthéré. Au contraire, la citoyenneté repose sur l'expression d'un sentiment de [traduction] « loyauté à l'endroit d'une civilisation qui constitue un bien commun » (p. 96). Elle combine donc des éléments objectifs (droits et devoirs), mais se pose également comme un idéal normatif permettant de porter un jugement sur les formes d'appartenance effectives à une société donnée. Des droits peuvent être accordés et des devoirs imposés, mais les individus doivent être en mesure d'en jouir et de les exercer. Et la communauté où ses droits et devoirs se déploient est elle-même porteuse d'histoire et de sens.

Pour Christian Joppke, des transformations récentes posent des défis à la définition traditionnelle des conditions d'appartenance citoyenne d'abord pensées dans le cadre de sociétés relativement homogènes. La libéralisation de l'accès au statut de citoyen dans les pays occidentaux, par le retrait des barrières à la naturalisation associées au genre, aux orientations sexuelles et aux distinctions raciales notamment, a fait en sorte d'accroître la diversité interne des sociétés (JOPPKE, 2007 et 2008). La mobilité transnationale, la mondialisation, les besoins de main-d'œuvre (qualifiée ou non) et la volonté d'attirer des investissements (et partant, des investisseurs, car on peut maintenant acheter le statut de citoyen) ont favorisé l'élargissement des conditions d'accès.

En règle générale, les études qui s'intéressent aux politiques d'acquisition de la citoyenneté s'inscrivent dans une vision unitaire de l'État. En d'autres termes, il n'y a que l'État national qui possède l'autorité de déterminer les règles de naturalisation des nouveaux citoyens. La situation est toutefois plus complexe dans les États comptant des institutions politiques infranationales. Si un seul ordre de gouvernement dispose de la capacité d'accorder ce statut, les individus peuvent néanmoins appartenir à plus d'une communauté politique, de telle sorte que les devoirs associés à la citoyenneté peuvent varier au sein d'un même État. C'est le cas notamment dans les régimes fédéraux. Cette distinction nous permet, comme le mentionne Rainer Bauböck, [traduction] « de mieux comprendre les intérêts individuels par rapport aux statuts alternatifs de citoyenneté » (BAUBÖCK, 2010, p. 850). Cette constellation de statuts et de devoirs fait en sorte que les politiques publiques qui s'y rattachent sont non seulement interdépendantes, mais aussi que les individus disposent de points de référence qu'ils peuvent combiner les uns avec (ou contre) les autres.

Ajoutons que la notion de citoyenneté renvoie à une combinaison d'éléments qui sont en tension. Angus Stewart a déjà fait remarquer que la dimension « stato-centrée » (*state-centred*) (statut et règles formelles d'appartenance) entre souvent en

conflit avec la dimension démocratique qui fait appel à l'appartenance partagée à la communauté politique, ce qui implique une participation active à son édification (STEWART, 1995, p. 64-65). La contradiction tient au fait que [traduction] « dans la conception de la nationalité centrée sur l'État, on présuppose que les préférences, les intérêts et les identités sont donnés de manière exogène *en amont du discours et de la délibération publics*, que ce soit par les spécifications explicitement identifiées par l'État ou, de manière implicite, par la hiérarchisation des nombreuses possibilités concurrentes contenues dans la société civile » (italiques de l'auteur) (p. 75). Toutefois, il faudrait ajouter que les préférences, les intérêts et les identités sont autant le résultat de l'acceptation des règles (aspect exogène) que de la délibération publique autour de ces dernières ainsi que d'enjeux considérés comme étant d'intérêt public. En somme, la citoyenneté est donnée, mais elle se (re)construit dans le cadre d'un processus discursif et délibératif. Elle dépasse donc le seul formalisme juridique et doit aussi être considérée comme une activité politique à travers laquelle les enjeux collectifs sont débattus pour ultimement donner lieu à des politiques publiques (lois, institutions, programmes) qui contribuent à renforcer (ou non) l'idéal citoyen et la communauté politique où celui-ci s'incarne. Cette définition qui prend en considération à la fois les éléments exogènes et endogènes nous paraît particulièrement pertinente pour analyser les rapports entre minorités et majorités dans des États marqués par la présence de minorités racisées qui sont confrontées aux règles préétablies, résultats de rapports de pouvoir historiquement constitués, mais qui tentent aussi de s'insérer dans l'espace délibératif portant sur les conceptions de la communauté politique et les aménagements institutionnels devant présider à son évolution.

Enfin, notre analyse s'inscrit dans une vision de la citoyenneté qui considère les acteurs non pas comme des objets relativement inertes, mais plutôt comme des sujets politiques. Comme point de départ, nous empruntons à Bryan Turner une conception de la citoyenneté constituée de trois dimensions complémentaires : 1) un ensemble de droits et d'obligations qui s'incarnent dans un statut et qui permettent aux individus d'avoir accès aux ressources économiques et politiques, 2) les conditions plus ou moins contraignantes permettant la participation à la vie collective et 3) une appartenance (*membership*) à une communauté politique particulière ainsi qu'une socialisation à une culture civique (TURNER, 1997, p. 7-9). À ces trois dimensions (statut, droit et identité), certains auteurs ont ajouté celle de la participation, qui permet de prendre en considération les liens dynamiques d'inclusion (et partant, d'exclusion) au sein de la communauté politique *et* de l'espace social commun (BLEMRAAD, KORTEWEG et YURDAKUL, 2008; LEITNER et EHRKAMP, 2003).

Notre analyse s'intéresse donc à trois dimensions de la citoyenneté (droits, appartenance et participation – nous avons exclu la dimension « statut » puisqu'elle ne fut pas débattue au cours de la période retenue) et cherche à montrer comment les minorités racisées appréhendent leur configuration dans l'espace québécois dans un contexte marqué par de vives tensions sociales. Cela nous semble particulièrement utile dans la mesure où les études portant sur l'intersection entre citoyenneté et minorités racisées et religieuses ont surtout mis en lumière les positions adoptées par l'État, les conceptions auxquelles il souscrit et les politiques publiques développées s'y rattachant (BANTING et KYMLICKA, 2006; BANTING, COURCHENE et SEIDLE, 2007; LI, 2003; REITZ, 2004; SIMMONS, 2010; WINTER, 2014). Or, comme le faisaient remarquer Davide Però et John Solomos, [traduction] « l'action politique des indi-

vidus et des groupes issus de l'immigration a, dans l'ensemble, retenu peu l'attention des chercheurs » (PERÒ et SOLOMOS, 2010, p. 7). Les populations en situation minoritaire ont surtout été analysées comme des objets de politiques publiques, en fonction de la nécessaire « gestion de la diversité » à la lumière des intérêts exprimés par la société ou par l'État-nation d'accueil (FLERAS et ELLIOTT, 2003; GILBORN et YUDELL, 2000; JAMES, 2003; ZINGA, 2006). Cette perspective s'expliquerait par le fait que les approches s'intéressent à la mobilisation de ces groupes les considèrent en fonction de la place qu'ils occupent dans la structure économique (la mobilisation est donc le produit d'une lutte contre l'exploitation socioéconomique dont ils sont victimes) ou comme le reflet de leur ethnicité vue comme un déterminant culturel quasi essentialiste (PERÒ et SOLOMOS, 2010, p. 8). Ces analyses jettent un regard surplombant sur les minorités racisées et religieuses du point de vue de l'État en fonction des caractéristiques de ces groupes et des politiques qui peuvent être mises en place pour faciliter l'inclusion et l'intégration. Et ces politiques publiques firent l'objet de critiques sous l'angle des inégalités sociales fondées sur les distinctions culturelles (ABU-LABAN et GABRIEL, 2002; BANNERJI, 2000; HIER et BOLARIA, 2007; MACKAY, 2002; SALÉE, 2007; SATZEWICH et LIODAKIS, 2010). Notre étude cherche plutôt à apporter un éclairage qui tienne compte de la manière dont les acteurs sociaux s'expriment au nom des minorités conçoivent la citoyenneté. Plutôt que d'aborder cette question en surplomb, nous privilégions une perspective qui s'ancre dans la société civile.

Ainsi, dans le cadre de cette étude, nous mettons plutôt l'accent sur la manière dont la citoyenneté est définie par les groupes qui représentent les intérêts des minorités racisées ou religieuses au Québec. Le contexte dans lequel ils ont eu à développer leur position était marqué par d'importantes tensions articulées autour des enjeux entourant les pratiques d'accommodements raisonnables. Les groupes qui ont soumis des mémoires à la commission Bouchard-Taylor, compte tenu des enjeux qui y étaient débattus, ont eu l'occasion de faire valoir leur point de vue sur chacune des dimensions constitutives de la citoyenneté, à l'exception de celle liée au statut (les conditions de naturalisation) qui, comme nous l'avons vu, n'était pas remise en cause. Par contre, les enjeux renvoyant à la fois aux droits, à l'identité (loyauté, appartenance, cohésion sociale) et à la participation ont tous été abordés et débattus. Ainsi, il nous est possible de faire ressortir les éléments prégnants de la citoyenneté embrassés par les associations s'exprimant au nom des groupes racisés et religieux. Dans le cadre des audiences de la commission Bouchard-Taylor, ces associations ont évidemment participé à la vie démocratique, non seulement à titre de représentant des « intérêts » des individus qu'ils représentaient, mais aussi en mettant de l'avant un contre-discours par rapport à d'autres positions défendues et en participant activement aux délibérations dans l'espace public (FUNG, 2003).

## BREF RETOUR SUR LE CONTEXTE

La prise de parole des groupes et des associations s'est faite dans un contexte particulier. En ce sens, leurs positions étaient en grande partie conditionnées par la nature des enjeux débattus et, surtout, par les critiques formulées, parfois de manière brutale et sans nuances, à l'endroit de la « diversité ». Ainsi, il faut prendre en considération le fait que les éléments et les arguments mis de l'avant par les

intervenants qui font l'objet de notre étude s'inscrivent dans une position défensive visant souvent à répondre ou à contrecarrer des positions jugées néfastes au « vivre ensemble » dans une société pluraliste.

La commission Bouchard-Taylor fut mise sur pied dans un environnement médiatique dénigrant certains accommodements jugés déraisonnables. Plusieurs d'entre eux firent les manchettes. Par exemple, en 2002, une commission scolaire à Montréal interdisait le port du *kirpan* par un élève de confession sikh. La cause fut portée devant les tribunaux. En 2006, après une longue saga judiciaire, la Cour suprême du Canada, invoquant le fait que la prohibition absolue portait atteinte à la liberté de religion garantie par les chartes des droits et libertés québécoise et canadienne, infirmait la décision de la Cour d'appel du Québec qui avait maintenu cette interdiction. La Cour imposait toutefois des conditions que l'élève devait respecter : « le kirpan doit être enfermé dans un étui de bois, lequel doit être recouvert d'une étoffe cousue qui doit elle-même être fixée à une bandoulière portée sous les vêtements » (Cour suprême du Canada, 2006, para. 98). Ce jugement souleva un tollé médiatique d'une rare ampleur (KARMIS, 2006). D'autres controverses alimentèrent le débat. En 2005, la télévision d'État révéla que des écoles juives privées hassidiques étaient financées à 100 % sans que celles-ci aient obtenu de permis d'enseignement et, fait significatif, au moment où l'enseignement religieux confessionnel catholique et protestant était évincé du parcours scolaire (BAUBÉROT, 2008; ROBITAILLE, 2007). En 2006, en réponse à plusieurs demandes formulées de la part de la communauté juive hassidique, un YMCA de Montréal décida d'installer des vitres givrées pour limiter la vue sur la salle d'entraînement. En 2007, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) proposa à l'École de technologie supérieure (ÉTS) « de permettre aux étudiants de religion musulmane fréquentant l'ÉTS de prier, sur une base régulière, dans des conditions qui respectent leur droit à la sauvegarde de leur dignité » ainsi que de retirer dans le formulaire d'admission la mention que l'on ne retrouvait pas de local destiné à la pratique religieuse (CDPDJ, 2006). Toujours en 2007, le conseil municipal du petit village d'Hérouxville (environ 1 400 habitants), de la région de la Mauricie, adoptait des « normes de vie » à l'intention des immigrants qui rappelaient, dans un langage stéréotypé, les us et coutumes des Québécois et sommat les immigrants (et plus particulièrement les musulmans, sans jamais les nommer) de s'y conformer.

Il n'est pas inutile de rappeler cet enchaînement d'événements, l'importante couverture médiatique dont ils firent l'objet et les débats publics qui s'ensuivirent, ainsi que leur instrumentalisation par un parti politique provincial (l'Action démocratique du Québec). Un vent de méfiance et de suspicion s'était levé à l'endroit du caractère trop « accommodant » des politiques et des pratiques concernant la diversité ethnoculturelle et religieuse (NIEGUTH et LACASSAGNE, 2009; SEIDLE, 2009). Comme le montre une analyse réalisée par Maryse Potvin portant sur les discours et opinions exprimés dans la presse vis-à-vis des accommodements, le « modèle québécois » subissait des assauts répétés et unidirectionnels, et ce, dans les termes les plus durs (POTVIN, 2010, p. 86).

Tel était le contexte et l'état d'esprit au moment de la mise sur pied, quelques jours avant le déclenchement des élections, de la commission. En vertu de son mandat, la commission Bouchard-Taylor devait dresser le portrait des pratiques

d'accommodement qui avaient cours au Québec, en analyser les enjeux, mener une vaste consultation publique et, évidemment, formuler des recommandations au gouvernement (Québec, 2007, p. 1372). Les commissaires décidèrent d'interpréter largement leur mandat, considérant les accommodements raisonnables comme « le symptôme d'un problème plus fondamental concernant le modèle d'intégration socioculturelle institué au Québec depuis les années 1970. Cette perspective invitait à revenir sur l'interculturalisme, l'immigration, la laïcité et la thématique de l'identité québécoise » (Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles [CCPARDC], 2008, p. 17). Les citoyens étaient invités à présenter un mémoire ou un témoignage dans le cadre d'audiences publiques ou à participer à l'un des 17 forums régionaux.

Un document de consultation ainsi qu'un guide de participation furent distribués par le secrétariat de la commission. Dans le but d'encadrer les échanges, celle-ci invitait les participants à répondre à une série de questions. Le premier enjeu concernait les « valeurs fondamentales » présentes dans la société québécoise. Le second abordait le thème de la diversité et demandait d'en définir les avantages et les inconvénients, posait explicitement la question des « dangers » de fragmentation engendrés par cette diversité et souhaitaient que les participants se prononcent sur l'énoncé voulant que la culture héritée du passé « canadien-français » soit menacée par les pratiques d'harmonisation interculturelle. La troisième dimension touchait l'intégration, l'exclusion et la discrimination et les politiques d'immigration. Le quatrième bouquet de questions se penchait sur la laïcité. Enfin, le cinquième thème portait sur les pratiques d'harmonisation : la commission demandait entre autres si « les pratiques d'harmonisation sont 1) un rouage nécessaire dans une société diversifiée et démocratique, un geste élémentaire d'ouverture à l'Autre ou 2) une abdication de la part des Québécois d'origine canadienne-française, un reniement de leur culture? », et si l'on devait craindre « que les pratiques d'harmonisation en viennent à annuler le travail de laïcisation effectué dans la société québécoise au cours des dernières décennies? » (CCPARDC, 2007, p. 30). Comme nous pouvons le constater, ces questions s'adressaient surtout aux individus qui appartenaient à la culture dominante du Québec. Elles invitaient souvent les citoyens à donner leur avis sur la perception voulant que la diversité soit une menace pour la société.

Le document de consultation définissait les termes du débat de manière assez large, mais ceux-ci recoupaient les trois dimensions constitutives de la citoyenneté qui retiendront notre attention : droits, appartenance et participation.

## CITOYENNETÉ ET MINORITÉS RACISÉES ET RELIGIEUSES

Bien que la consultation ait surtout été destinée au groupe « majoritaire », il n'en demeure pas moins que plusieurs associations représentant les minorités racisées et religieuses ont participé à l'exercice. Leur voix, bien qu'ayant été entendue, est loin d'avoir été prépondérante.

### *Considérations liminaires : participer ou non aux délibérations?*

Dans l'ensemble, les associations se sont réjouies de la création de la commission (voir le tableau 2). Des 60 mémoires retenus, 42 se sont prononcés sur la valeur de la consultation (70 %). Comme le souligna le mémoire conjoint déposé par plusieurs organismes communautaires dans la région de l'Outaouais, à l'instar de beaucoup d'autres intervenants, le fait de permettre aux citoyens de s'exprimer justifiait la mise sur pied de cet exercice néanmoins qualifié de « défouloir collectif » (Association des femmes immigrantes de l'Outaouais et coll., 2007, p. 9). L'élargissement du mandat défini par les instances gouvernementales fut aussi perçu positivement. Plusieurs ont fait valoir que leur intervention était importante, sinon nécessaire, compte tenu de l'expertise qu'elles ont su développer dans le cadre de leurs pratiques. La commission fut invitée à clarifier les enjeux liés à l'intégration dans le but de mettre fin aux controverses qui avaient pris une ampleur démesurée dans certains médias populaires. En somme, les arguments invoqués pour appuyer la création de la commission, leur participation et les effets attendus font état de la nécessité pour ces intervenants de tenir cet exercice à la lumière d'un contexte marqué par des tensions, de l'importance de faire le point sur la situation et de leur satisfaction devant la notoriété des deux commissaires, la valeur d'un exercice de délibération démocratique et le partage des expertises.

**TABLEAU 2**

*Positions des associations face à la commission Bouchard-Taylor*

Association Position	Générale	Ethnique	Religieuse	Total
Favorable	14	8	10	32
Mitigée	2	0	3	5
Défavorable	3	2	0	5
Total	19	10	13	42

Quelques associations (5) se sont par ailleurs montrées nettement plus critiques à l'endroit de cet exercice de délibération, alors que d'autres affichaient des positions nuancées (5). Ces dernières appelaient à la prudence alors que plusieurs affirmaient souhaiter participer en dépit du contexte et de leur scepticisme à l'endroit des résultats attendus.

Il n'en demeure pas moins qu'une forte majorité des associations semble bien disposée face à la commission. Il s'agit sans aucun doute d'un biais dû à la sélection du corpus composé de groupes qui sont intervenus dans le cadre de la commission Bouchard-Taylor et donc, dans une certaine mesure, qui y ont été favorables.

Les raisons invoquées pour justifier le dépôt de ces mémoires ne nous fournissent pas d'indication quant aux positions des porte-parole de ces groupes à l'endroit des différentes dimensions de la citoyenneté. Toutefois, elles permettent de rendre compte du climat dans lequel leur réflexion fut élaborée.

### *Les droits des citoyens*

Les aspects juridiques de la citoyenneté, qui renvoyait traditionnellement aux droits politiques et sociaux dans la perspective marshallienne, se sont transformés pour accorder une place importante aux droits s'inscrivant dans la lutte contre la discrimination et la reconnaissance des minorités issues de l'immigration (JOPPKE, 2007, p. 42). En d'autres termes, la citoyenneté accorde l'accès à des droits qui s'appliquent de manière indifférenciée à tous les citoyens et procure un traitement identique. Cependant, l'égalité formelle n'est pas garante d'une égalité réelle. C'est l'accès à cette dernière qui justifie une interprétation des droits à la lumière des effets discriminatoires que pourrait causer une lecture strictement formelle et procédurale des normes juridiques. C'est sur cette base que la dimension recouvrant les droits s'est transformée. Comme le faisait remarquer Iris M. Young, au cœur de ces défis [traduction] « se trouve le concept de citoyenneté *différenciée* qui se présente comme la meilleure façon d'appréhender l'inclusion et la participation de tous » (YOUNG, 1995, p. 176 italiques dans le texte).

Les citoyens sont porteurs de droits et ceux-ci sont garantis dans des textes (législatifs ou constitutionnels). Ainsi, les chartes canadienne et québécoise reconnaissent, à l'instar de ce que l'on retrouve dans toutes les démocraties libérales, les droits démocratiques (notamment, le droit de voter et de se présenter à des postes électifs), juridiques et à l'égalité, ainsi que les libertés considérées comme fondamentales : libertés de conscience et de religion, d'expression, de réunion et d'association.

Les droits des citoyens étaient au cœur du document de consultation de la commission puisque la notion qui faisait l'objet de controverse, celle des accommodements raisonnables, découle du droit à l'égalité. Il n'est donc pas étonnant que cette dimension fût largement abordée dans les mémoires. Qui plus est, le document de consultation demandait explicitement « si certains droits que vous considérez comme plus fondamentaux, devraient avoir préséance sur d'autres ? » (CCPARDC, 2007, p. 18).

Au total, 33 associations ont traité de thèmes reliés au droit. Les chartes y sont vues comme remplissant un rôle essentiel, non seulement pour assurer l'égalité formelle (et abstraite) entre les individus, mais aussi pour renforcer les luttes contre la discrimination et assurer, de manière réelle, l'égalité entre les personnes. À cet égard, tous les citoyens font l'objet d'une protection identique, peu importe leur origine<sup>8</sup>.

La question ayant retenu le plus l'attention est, de loin, celle portant sur la hiérarchisation et l'interdépendance des droits. Une forte opposition à l'endroit

---

8. Comme le rappelle la Confédération des syndicats démocratiques (CSD) : « Le législateur a choisi de protéger ces droits parce que toute personne, les 'vieilles souches', les 'jeunes souches' comme les nouveaux venus, 'a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence' fondée sur les motifs cités à l'article 10 de la Charte » (2007, p. 4-5).

de cette perspective s'est manifestée, notamment en ce qui concerne la suprématie qu'occuperait le droit à l'égalité entre les femmes et les hommes. La position de la Ligue des droits et libertés (LDL) résume bien l'essentiel des arguments invoqués : « Comprendre le droit à l'égalité des hommes et des femmes dans la perspective d'une interdépendance des droits renforce ce dernier », de telle sorte que « consacrer la suprématie du droit à l'égalité des femmes et des hommes risque d'entraîner certaines contradictions et pourrait même porter atteinte, par exemple, à la pleine autonomie des femmes dans l'exercice de leur liberté de religion » (LDL, 2007, p. 4-5). À cet égard, l'association *Al Hidaya* souligne qu'une telle approche contribuerait à produire un effet contraire à celui souhaité puisqu'elle permettrait de discriminer les musulmanes qui portent le voile, institutionnaliserait une certaine forme d'inégalité en créant deux catégories de femmes, conduisant à des processus de stigmatisation, d'aliénation et de marginalisation au sein de la société et, finalement, irait à l'encontre du principe de l'égalité des chances en matière d'éducation et d'accès au travail<sup>9</sup>. Il faut souligner que cette position fut reprise par toutes les associations à vocation religieuse, qu'elles soient de confessions chrétienne, musulmane, sikhe ou juive.

D'autres associations, sans pour autant favoriser la hiérarchisation des droits, invitent l'État (et les tribunaux) à demeurer vigilants afin d'éviter que le droit à la liberté religieuse l'emporte sur le principe d'égalité des genres. Seulement deux associations sont en faveur de la primauté du principe de l'égalité entre les femmes et les hommes sur les autres droits. Pour le Service d'aide aux Néo-Canadiens, cette prééminence éviterait les problèmes de « conciliation » entre les valeurs (SANC, 2007). Cette position est partagée par le Congrès national des Italo-Canadiens puisqu'elle permettrait de mettre à l'écart des croyances « non conformes à nos valeurs d'égalité de tous les individus » (Congrès national des Italo-Canadiens, 2007, p. 4). Toutefois, ces positions sont marginales par rapport à celles défendues par les autres associations.

Les enjeux liés à la liberté de religion et de conscience ont été abordés dans 24 mémoires. Sans surprise, ce thème a particulièrement retenu l'attention des associations à identité religieuse. Ces dernières se prononcent contre toute modification

---

9. Il s'agit du Centre communautaire musulman de Montréal qui propose des services religieux, sociaux, éducationnels ainsi que des activités sportives pour les jeunes auprès de la population musulmane dans le but de faciliter l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants. Au sujet de la hiérarchisation des droits, et plus particulièrement la primauté accordée à l'égalité des genres, l'association *Al Hidaya* soutient que [traduction] : « il est paradoxal de voir comment la primauté de l'égalité entre les sexes par rapport à la liberté de religion contribuerait à l'égalité entre les individus du même sexe. Tout raisonnement humain peut conclure qu'en imposant à une femme ce qu'elle doit porter ou pas et où, ne la rend inégale non seulement à l'endroit des hommes, mais aussi de ses collègues femmes. Par conséquent, ces propositions, si elles sont soutenues et mises en œuvre, produiront les résultats suivants : a. discrimination contre les femmes musulmanes ; b. institutionnalisation du racisme et de la promotion d'une forme d'inégalité en créant deux catégories de femmes dans la société ; c. stigmatisation, contribuant ainsi à l'aliénation et à la marginalisation d'un groupe de femmes dans la société ; d. dépouillement des femmes de leur droit à l'égalité des chances à l'éducation et au travail, et donc l'autodétermination » (*Al Hidaya Association*, 2007, p. 10-11).

qui pourrait en limiter la portée. Les croyances (religieuses ou non) s'inscrivent dans une identité que nous pourrions qualifier de totalisante en ce qu'elles représentent une composante essentielle de l'identité individuelle, de la liberté et de la dignité de la personne. À la lumière du contexte dans lequel se déroulent les travaux de la commission, la tension entre liberté religieuse et égalité se manifeste particulièrement autour du port de signes religieux, notamment le foulard islamique. Pour l'Association musulmane québécoise, le choix de porter ou non un hijab s'inscrit dans une démarche personnelle de la femme et toute prohibition « serait contraire à la liberté qu'elle a de disposer de son corps selon sa conscience et ses convictions » (2007, p. 15). Cette position est partagée par toutes les associations musulmanes, à l'exception du Centre culturel islamique de Québec<sup>10</sup>. Le respect de ce droit est présenté de manière plus nuancée par le *Sikh Community of Montreal* (SCM) ainsi que le *B'nai Brith Canada* – région Québec. Ce dernier rappelle l'importance d'accommoder les pratiques religieuses, « dans la mesure du possible », et souligne que « la religion ne devrait pas être restreinte uniquement à la sphère privée; il faudrait plutôt permettre les pratiques religieuses dans les lieux publics à la condition expresse qu'elles ne portent pas atteinte aux droits des autres », rappelant au passage que le droit de porter des symboles religieux, tant dans les sphères publiques que civiles, a été confirmé par les tribunaux (2007, p. 7).

Si l'idée d'une hiérarchisation des droits est fortement remise en question, il n'en demeure pas moins que les groupes souhaitent une modification des outils juridiques afin d'assurer que les droits puissent avoir des incidences réelles sur les conditions économiques et sociales qui font obstacle à leur pleine réalisation. La LDL fait remarquer que « [I]l y a où le bât blesse pour de trop nombreuses femmes, c'est qu'elles ne peuvent exercer en toute égalité leurs droits économiques, sociaux et culturels. Sans la mise en œuvre de ces droits, le droit à l'égalité est désincarné, vidé d'une partie de son sens, ramené à sa dimension formelle. Ce qui importe pour les femmes, c'est l'exercice en toute égalité de leur droit à un revenu décent, leur droit à la santé, à la sûreté, à la liberté » (2007, p. 5)<sup>11</sup>. C'est ainsi que les accommodements raisonnables, qui s'inscrivent dans le droit à l'égalité, sont considérés comme une mesure d'inclusion sociale et de pleine intégration en milieu de travail.

10. Par contre, le Centre culturel islamique de Québec adopte une position différente, pour le moins ambiguë. Alors qu'il soutient que le choix de porter le foulard est personnel, qu'il traduit une conviction et n'est pas le fruit de l'oppression pour « la majorité des femmes musulmanes », son caractère optionnel est quelque peu battu en brèche lorsque les auteurs du mémoire soutiennent que « le port du foulard et des habits décents fait partie d'un ensemble cohérent de valeurs de l'Islam, que c'est obligatoire en Islam et que c'est un choix des femmes musulmanes pour mieux adhérer aux valeurs de leur religion, il importe de respecter et protéger ce droit dans le cadre du droit fondamental à la liberté de la religion » (2007, p. 14). En somme, il s'agit d'un choix individuel, mais une bonne musulmane doit le porter pour être en harmonie avec les valeurs de l'Islam.

11. Cette idée est reprise par la CSN qui rappelle que le droit à l'égalité des femmes en emploi concerne aussi les congés de maternité, l'équité salariale, les programmes d'accès à l'égalité, les mesures contre le harcèlement sexuel et la violence faite aux femmes. Cette problématique affecte particulièrement plusieurs femmes issues des minorités ethnoculturelles et religieuses qui « vivent une double discrimination en matière d'emploi » (Alliance des communautés culturelles pour l'égalité dans la santé et les services sociaux [ACCÉSSS], 2007, p. 3).

En somme, et puisque certaines questions posées par la commission se penchaient sur la possibilité de reconfigurer les rapports entre les droits, quitte à les hiérarchiser, les positions exprimées permettaient de cerner la manière dont les membres des minorités racisées et religieuses entrevoyaient le régime de citoyenneté sous cet angle. À cet égard, les chartes jouent indubitablement un rôle central. La mobilisation du droit permet de dépasser certains blocages rencontrés dans le cadre des débats politiques qui peuvent avoir une incidence sur les minorités racisées et religieuses. La quête d'égalité et la lutte contre la discrimination ne peuvent faire l'économie du recours à la normativité juridique lorsqu'il s'agit de garantir les droits des minorités. Et comme cette normativité peut prendre plusieurs visages, il importe d'éviter la hiérarchisation des droits, ce qui ne pourrait se traduire que par de nouvelles formes de stigmatisation et de mise à l'écart et affecter particulièrement les femmes vulnérables que l'on cherche justement à protéger. Cette normativité n'est jamais présentée de manière statique, mais s'inscrit plutôt dans la négociation perpétuelle des règles à la lumière de l'évolution des rapports sociaux. Les citoyens sont effectivement porteurs de droits, mais leur interprétation doit tenir compte de la sensibilité des populations jugées plus vulnérables. Celles-ci le rappellent avec insistance. L'accroissement de la diversité religieuse participe activement à cette renégociation des frontières entre les convictions (religieuses ou non) et l'encadrement de leur expression dans l'espace public, sinon civique. La capacité de la société à reconnaître ces droits est d'ailleurs présentée comme un vecteur favorisant l'adhésion des personnes issues des minorités et au renforcement de leur sens d'appartenance, autre dimension constitutive de la citoyenneté. Loin de remettre en question les fondements juridiques de la citoyenneté dans l'espace québécois (et canadien), les minorités racisées cherchent plutôt à atteindre une égalité réelle, à assurer leur inclusion et leur participation. Rien ne laisse croire à une instrumentalisation des droits dans le but d'accroître l'écart entre la société d'accueil et une normativité juridique qui lui serait étrangère.

### *L'appartenance citoyenne*

L'élargissement et la reconfiguration des droits des citoyens ont produit des effets importants sur la dimension *identitaire* et subjective de la citoyenneté dans la mesure où les protections contre la discrimination et les droits « multiculturels » ont fait en sorte que l'appartenance à la communauté politique (l'État-nation) ne favorise plus une conception homogène de l'identité (si tel ne fut jamais le cas). Cela poserait des défis particuliers pour la cohésion sociale et l'unité nationale (JOPPKE, 2007, p. 38-39). C'est l'idéal de l'État-nation, comme lieu de chevauchement entre territoire et nation sociologique, qui est mis sous tension (ANDERSON, 1991; HOBBSBAWN, 1992; THOMAS, 2006). La citoyenneté comme statut, dans le cadre des sociétés libérales, est maintenant dissociée de la dimension identitaire de telle sorte que [traduction] « les États ne peuvent plus imposer une identité substantielle comme condition préalable à l'acquisition de la citoyenneté, et les identités primordiales de groupe jouissent même d'un statut juridique » (JOPPKE, 2007, p. 44). Si les États ne peuvent imposer une identité collective ou même nationale, ils peuvent néanmoins contourner ce problème en la « resubstantialisant » par d'autres moyens. Ainsi, le recours à des principes universels en apparence neutres (la laïcité, l'égalité entre les femmes et les hommes, le respect de la règle de droit, etc.) est mis de l'avant pour y parvenir.

Le fait de donner un caractère plus substantif aux principes qualifiés d'universels contribue ainsi à faire en sorte que ce libéralisme en apparence procédural et neutre se transforme en vecteur identitaire, renvoyant dos à dos les citoyens libéraux et les autres (généralement les minorités racisées d'immigration récente). Christian Joppke fait remarquer que, dans le contexte européen (ce qui peut aussi s'appliquer ailleurs), (traduction) « la première itération de cette idée s'est réalisée dans le contexte du colonialisme, ce dernier ayant permis la délimitation hiérarchique entre les modes de vie européens et non européens, les Européens se posant comme des 'êtres supérieurs' » (JOPPKE, 2008, p. 544). La dimension qui renvoie à l'appartenance recèle une tendance inhérente à l'exclusion. En effet, l'identification des principes, des valeurs et des normes auxquels tous doivent impérativement souscrire constitue une forme de violence symbolique qui affecte particulièrement les individus et les groupes suspectés de vouloir y déroger (BENHABIB, 2002; BLOEMRAAD, KORTEWEG et YURDAKUL, 2008; BOSNIAK, 2001; BRUBAKER, 1992).

Quoi qu'il en soit, l'État déploie des ressources considérables pour exercer son pouvoir symbolique en déclinant les éléments qui déterminent les conditions d'appartenance à la communauté politique et nationale. Il intervient, de ce fait, sur la dimension affective, qui touche aussi bien l'ensemble de la collectivité (le renforcement du sentiment de solidarité) que les individus (le sentiment d'être reconnu comme membre à part entière) (BLOEMRAAD, 2000). Ainsi, l'État favorise une identité particulière qui, comme le souligne Daniel Salée, « apparaît largement et inéluctablement constituée des *a priori* normatifs de la culture ou de l'identité nationale dominante » (SALÉE, 2010, p. 159). L'inclusion est donc possible, mais dans un cadre bien balisé par le groupe et la culture majoritaires. Des transformations et des ajustements à ce cadre sont assurément inévitables, mais ne se réalisent « harmonieusement » que si elles ne menacent pas la cohésion sociale, c'est-à-dire l'hégémonie socioculturelle et le pouvoir social de la culture dominante.

Finalement, il importe de mentionner que la constellation des statuts, qui s'inscrit dans le processus de décentralisation propre à certains régimes fédéraux, a fait en sorte que les points de référence identitaires se sont multipliés. Ainsi, selon Eve Hepburn, [traduction] « les institutions régionales sont en mesure de promouvoir une identité régionale et d'agir comme agents de socialisation. [...] Les identités régionales sont renforcées si elles sont étayées par des revendications nationalistes fondées sur l'existence de traditions reposant sur l'histoire, la culture et la langue » (HEPBURN, 2011, p. 510). Les projets concurrentiels de « *nation building* » interpellent donc directement les citoyens. Les appartenances, les loyautés et les identités peuvent évidemment se chevaucher, mais ces projets peuvent aussi afficher des attentes particulières quant à la hiérarchie des identités souhaitée. Cette dynamique est particulièrement présente dans le contexte québécois où les identités canadienne et québécoise font l'objet de tensions, sinon de conflits (GAGNON et IACOVINO, 2007; LABELLE et ROCHER, 2009).

Il n'est donc pas étonnant de rappeler que les conditions du « vivre ensemble » furent au cœur des préoccupations de la commission Bouchard-Taylor. Comme le rappelle le guide à l'intention des participants, « le Québec doit trouver le moyen de conjuguer des cultures différentes partageant un même espace et

relevant des mêmes institutions. Ce contexte de frictions interculturelles est vécu par plusieurs comme une crise, mais il peut être aussi abordé sous un angle positif, dans la mesure où il fournit l'occasion de revoir et, au besoin, de redéfinir les liens qui nous unissent » (CCPARDC 2007, p. 4). C'est d'ailleurs en ces termes que fut présentée la finalité de la consultation. Puisque la diversité est appréhendée comme une source de « friction » qui nuirait à l'unité au sein de la communauté nationale, les groupes qui ont présenté des mémoires ont dû tenir compte de cette compréhension des rapports intercommunautaires, que ce soit pour la qualifier, la contextualiser ou la déconstruire.

Rappelons que le lieu, l'espace et le territoire d'appartenance sont clairement identifiés dans les documents préparatoires aux audiences : il ne fait référence qu'au Québec. Le document de consultation ne mentionne le Canada qu'en lien avec la Charte des droits et libertés et le contrôle qu'exerce l'État canadien sur la politique d'immigration. Les neuf valeurs qui caractériseraient la société québécoise y sont par ailleurs énumérées : (1) le respect des libertés individuelles, (2) la solidarité, (3) la participation civique, (4) la démocratie, (5) l'égalité (particulièrement l'égalité homme-femme), (6) le pluralisme, (7) le français comme langue publique commune, (8) la laïcité, (9) le pacifisme (l'antimilitarisme, le règlement pacifique des conflits) (p. 18). On ne précise pas ce qu'on entend par « valeur » ni ne justifie ce choix. C'est néanmoins à ce bouquet de valeurs que tous les citoyens sont invités à adhérer. Dans cette rubrique, la commission demandait entre autres aux participants s'ils étaient d'accord avec cette énumération et s'il existait une hiérarchie entre ces différentes composantes. Dans la section traitant spécifiquement de « diversité culturelle », dans le volet diversité et cohésion, les questions portent notamment sur les inquiétudes liées à la fragmentation sociale : l'une d'entre elles demande si l'existence d'une identité canadienne-française forte, tout comme le nationalisme québécois, peut être une source de malaise pour les Québécois « d'autres origines » ou un obstacle à leur intégration (p. 20) et, sous le sous-titre « une identité, une culture québécoise » (les deux déclinés au singulier), le document pose la question suivante : « Comment concilier l'affirmation de la culture canadienne-française avec la diversité que représentent les minorités ethniques et les immigrants? Comment penser la coexistence ou l'articulation de ces cultures? Par exemple, le Québec devrait-il viser à instituer une identité commune? une pluralité d'identités? ou un compromis entre ces deux possibilités? » (p. 21). Pour l'essentiel, il s'agit de prendre la mesure du malaise et de voir dans quelle mesure l'identité québécoise présumée est menacée par la diversité.

Pas moins de 44 associations ont abordé l'enjeu des « valeurs québécoises ». Mais à quoi adhèrent-elles? Elles reconnaissent toutes la nécessité de défendre les valeurs démocratiques, la primauté du droit et le principe de l'égalité (et qui sont inscrites dans les chartes canadienne et québécoise). Aucune ne s'oppose à l'énumération des valeurs présentées dans le document de consultation. Toutefois, elles font valoir que leur interprétation n'est pas univoque : qu'il importe de distinguer entre les valeurs, les pratiques et les traditions, qu'une approche républicaine « à la française » a pour effet de ne pas tenir compte du principe d'équité qui permet de donner au principe d'égalité tout son sens. Elles craignent que l'instrumentalisation des valeurs dites universelles conduise au rejet et à l'exclusion de ceux qui veulent

pouvoir exprimer librement leurs convictions religieuses dans l'espace public (et même civique). Qui plus est, elles dénoncent la hiérarchisation des identités et l'opposition entre Québécois de souche et ceux issus de l'immigration (ancienne ou récente) qui a pour effet de diviser la société en deux catégories s'excluant mutuellement. Les identités sont plurielles et ne constituent pas un jeu à somme nulle<sup>12</sup>. Dans cette perspective, les questions posées dans le document de consultation au sujet d'une identité québécoise qui ne se déclinerait qu'au singulier sont antinomiques avec la diversité constitutive du Québec, qu'elle soit contemporaine ou fonction de l'histoire du Québec.

Les associations rejettent tout autant une approche qui refuserait les aménagements qui découlent de la prise en compte de la diversité et invitent à l'expression d'une plus grande tolérance. Si la société d'accueil doit être animée par cette vertu, les immigrants se doivent aussi de ne pas perpétuer des manières de faire qui iraient à l'encontre des valeurs communes. Pour la Fondation de la tolérance, « [l']intégration ne doit pas signifier pour le nouvel arrivant la négation de soi et encore moins l'ignorance des valeurs de la société d'accueil », même si ce dernier doit renoncer à son ancien mode de vie au nom du « vivre ensemble » et du projet commun (2007, p. 18). Elle rappelle que la tolérance consiste aussi « à accepter que les nouveaux arrivants perpétuent rites et coutumes qui ne sont pas en opposition fondamentale avec les valeurs de la société d'accueil »<sup>13</sup> (p. 18). L'intégration est présentée comme une responsabilité partagée : les individus appartenant à des minorités doivent faire un double effort, se faire mieux connaître, mais aussi souscrire aux valeurs, à l'imaginaire collectif et symbolique de la société d'accueil pour éviter le repli sur soi. La fondation ajoute que ce « 'contrat moral et citoyen' entre l'immigrant et le Québec doit comprendre entre autres le respect des valeurs essentielles telles que l'égalité des sexes pour éviter les fractures identitaires » (Fondation de la tolérance, 2007, p. 23).

L'adhésion aux « valeurs québécoises » est ainsi réaffirmée sans détour. Certaines associations ne manquent pas de souligner que les raisons qui ont conduit à la mise sur pied de la commission sont en quelque sorte en porte-à-faux par rapport aux valeurs auxquelles la société québécoise prétend adhérer. Par exemple, le Centre culturel islamique de Québec rappelle qu'il ne remet question

12. Par exemple, le mémoire du groupe Astrolabe rappelle que « les Québécois de confession musulmane, dans leur écrasante majorité, ne veulent au contraire point devoir choisir entre leur identité musulmane, qu'elle soit culturelle ou religieuse, et leur appartenance citoyenne. [...] Ils se perçoivent aussi pleinement québécois que musulmans » (2007, p. 17). De plus, il ajoute que la démocratie représentative est incompatible avec une telle approche : la très vaste majorité des musulmans vivant au Québec « se définissent d'abord et avant tout comme des citoyens à part entière dont les représentants politiques ne sont autres que ceux et celles de l'ensemble des Québécois, c'est-à-dire les élus du peuple » (p. 18-19).

13. Il s'agit d'un organisme montréalais qui offre des services de sensibilisation contre la discrimination raciale auprès des jeunes du secondaire pour les familiariser avec différentes questions reliées à l'exclusion pour des raisons de race, handicap, etc., leur enseigner les conséquences des discriminations et prévenir les préjugés.

aucune de ces valeurs tout en espérant, en retour, « des attitudes plus conformes à ses propres acquis [*sic*] démocratiques et de respect de droits qu'elle a elle-même consacrés par consensus dans au moins une Charte des droits et libertés, celle du Québec » (Centre culturel islamique de Québec, 2007, p. 13).

Pour les associations préoccupées par les minorités racisées et religieuses, l'inclusion sans discrimination constitue l'une des premières conditions à respecter pour favoriser l'appartenance<sup>14</sup>. Pour y arriver, aux dires des intervenants, certaines mesures spécifiques s'imposent, notamment en matière de formation des fonctionnaires à la diversité de tous les ordres de gouvernement, une meilleure représentation des membres des communautés culturelles au sein de la fonction publique, des programmes de lutte contre la pauvreté, des mesures favorisant l'insertion en emploi, un accès équitable à la justice, une meilleure formation linguistique, etc.

Finalement, mentionnons que la plupart des associations n'abordent pas les conflits identitaires induits par la « question nationale » québécoise et les projets de construction nationale en concurrence entre le Canada et le Québec. La tension entre les modèles « multiculturel canadien » et « interculturel québécois » n'est que rarement mentionnée, sinon pour indiquer que l'on n'entend pas se prononcer sur cet enjeu, que les différences entre les deux approches sont ténues ou que le gouvernement du Québec n'a pas véritablement mis en place l'interculturalisme<sup>15</sup>. La Fondation de la tolérance rejette le multiculturalisme « cloisonnant », la Fédération des travailleurs du Québec en fait de même en invoquant le relativisme culturel qu'il nourrirait, sans toutefois prendre parti en faveur de l'interculturalisme. Certaines associations souscrivent explicitement ou implicitement au « modèle québécois » défini dans le document de consultation, reprenant la critique maintes fois énoncée concernant le potentiel de ghettoïsation associée au multiculturalisme canadien

14. Le Barreau du Québec affirme qu'il « ne faut pas perdre de vue que lorsque certains groupes font l'objet de discrimination, soit en vertu de leur ethnicité ou encore de leur religion, ces attaques érodent le sentiment d'appartenance à la société québécoise et leur confiance envers celle-ci » (2007, p. 23).

15. Ce fut le cas du Conseil canadien des femmes musulmanes (Québec), du *Montreal Chapter of the Canadian Italian Business and Professional Association* (CIBPA) et de la *Sikh Community of Montreal* (SCM). Par exemple, le CIBPA écrit que (traduction) « [l]a commission a également correctement identifié les fortes similitudes entre le multiculturalisme et l'interculturalisme, qui d'un point de vue ethnique, semble plus un débat d'étiquettes politisées qu'un débat réel quant au contenu » (2007, p. 9); la SCM, pour sa part, soutient que [traduction] « [l]a différence réside peut-être dans le fait que chaque modèle s'efforce de parvenir à la cohésion sociale centrée sur les valeurs fondamentales partagées par les différents groupes et leur désir d'apprendre et de partager avec l'autre. Bien que le Québec ait adopté le modèle de l'interculturalisme il y a quelque temps, malheureusement, les données disponibles montrent qu'il n'a pas été mis en œuvre. Si le modèle avait véritablement été mis en œuvre, la culture québécoise aurait évolué en intégrant certaines des valeurs culturelles des communautés immigrées au cours des dernières décennies » (2007, p. 8-9).

d'inspiration anglo-saxonne<sup>16</sup>. D'autres associations considèrent simplement que le Québec participe et s'inscrit dans la politique canadienne du multiculturalisme canadien (Communauté catholique congolaise de Montréal, Fondation canado-palestinienne)<sup>17</sup>.

Toutefois, quelques associations reconnaissent la présence d'un conflit entre les perspectives canadienne et québécoise et comprennent l'insécurité identitaire de la majorité francophone<sup>18</sup>. Une association affirme que « [t]ous les acteurs sociaux et politiques, d'autant plus s'ils appartiennent aux minorités nouvellement établies, devraient soutenir sans ambiguïté la volonté des Québécois d'ascendance française à affirmer la place centrale que doit occuper leur identité culturelle dans le Nous social et politique du Québec » (Astrolabe, 2007, p. 13). Elle impute le « malaise identitaire » à l'inachèvement du projet politique du Québec et affirme que « quelle que soit cette décision, nous participerons à la construction du Québec avec bonne volonté » (p. 14). Mais cette perspective n'est présente dans aucun autre mémoire.

En somme, l'appartenance citoyenne n'est ni unidirectionnelle, ni univoque. Les porte-parole des minorités racisées et religieuses reconnaissent la légitimité du processus d'acculturation et souscrivent aux normes édictées (ou, plus modestement, aux « valeurs » énumérées par la commission) dans la mesure où ils ont voix au chapitre. Quelques-uns admettent volontiers partager le destin de la société d'accueil, bien que la majorité d'entre eux ne se soit pas prononcée sur les enjeux liés au conflit identitaire ou même reconnu l'existence du modèle dit interculturel. Aucune association ne reprend, d'une manière ou d'une autre, la dichotomie simpliste qui consiste à savoir si c'est à la société d'accueil de s'adapter au nouvel arrivant ou plutôt l'inverse, et tous soutiennent que les ajustements doivent être mutuels. De plus, tous les mémoires affichent une forte adhésion aux valeurs énoncées dans le document de la commission. Toutefois, par-delà cette position de principe, des nuances doivent être mises en évidence. Évidemment, les « valeurs » qui renvoient aux libertés fondamentales et démocratiques sont fortement appuyées. Le respect des libertés individuelles apparaît comme l'une des pierres d'assise sur lesquelles repose l'adhésion au Québec. Qui plus est, le statut du français n'est jamais remis en question<sup>19</sup>.

16. C'est le cas d'une seule association à identité ethnique (Congrès national des Italo-canadiens), de deux associations à identité religieuse (Association de la Communauté copte orthodoxe du Grand Montréal et Association culturelle islamique de l'Estrie) et de sept associations à vocation générale (Institut Interculturel de Montréal, SCN, Centrale des syndicats du Québec, PROMIS – Intégration, Promotion, Société nouvelle, Québec Multi Plus (consultants), ABL – Accès Accueil Action Basses-Laurentides, Hirondelle – Services d'accueil et d'intégration des immigrants).

17. La *Muslim Student Association of McGill University* va même jusqu'à avancer que [traduction] « [le] Canada a été à l'avant-garde du développement de l'idée du multiculturalisme dans le but de s'adapter à la spécificité de la culture québécoise » (2007, p. 3). On ne saurait trouver plus grande incompréhension des raisons qui ont mené à l'adoption de cette politique.

18. C'est notamment le cas de l'Association musulmane québécoise et d'Astrolabe.

19. Sa mise en application est toutefois contestée par l'association *Al Hidayah* pour qui [traduction] « [l]a seule question qui pourrait distinguer le Québec est, malheureusement, la manière dont la primauté du français est mise en œuvre, et non pas le concept de primauté

En ce qui concerne l'aspect plus « substantiel » des valeurs, les positions sont plus nuancées. Les principes d'égalité et de laïcité ne sont pas contestés, mais leur mise en application soulève de nombreux commentaires. On craint notamment qu'une approche marquée par l'érection d'interdits ne favorise la mise à l'écart des individus qui, en fonction de leurs convictions religieuses et des signes qui les accompagnent, dérogent à la « norme » édictée par la majorité. Ainsi, plusieurs soulignent que la discrimination dont font l'objet certaines minorités racisées et religieuses ne peut que nuire à la cohésion sociale tant souhaitée. Finalement, la notion d'appartenance contient une dimension identitaire et subjective. À cet égard, la société de référence demeure ambiguë. D'une part, les mémoires font largement référence à la Charte canadienne des droits et libertés. Même si les libertés qui y sont énumérées sont reprises dans la Charte des droits de la personne du Québec, l'encadrement juridique canadien qui balise les libertés fondamentales constitue le point nodal de référence. De plus, les débats entourant le statut du Québec au sein du Canada et l'opposition présumée entre le multiculturalisme canadien et l'interculturalisme québécois ne sont que très peu abordés. Parfois, les deux se confondent. Le quart des associations souscrit néanmoins au modèle interculturel et se montre critique à l'endroit du multiculturalisme. Enfin, l'adhésion et l'appartenance à la communauté politique sont réitérées. Celles-ci ne sont toutefois pas inconditionnelles et une certaine forme de réciprocité et d'ouverture est attendue. La frontière entre le « Nous » québécois et les minorités racisées et religieuses est donc poreuse.

### *La participation citoyenne*

La participation ne se limite pas aux seuls aspects civique et politique (vie associative, vote, appartenance à un parti politique, signature de pétitions, etc.) qui ont fait l'objet de nombreuses études tant au Canada (ANDERSON et BLACK, 2008; BILODEAU, 2008; BLACK, 2001 et 2011; WHITE *et al.*, 2006) qu'à l'étranger (CHO, 1999; JUST et ANDERSON, 2012; LEIGHLEY et MATSUBAYASHI, 2009; RAMAKRISHNAN, 2005; RAMAKRISHNAN et ESPENSHADE, 2001; STOLL et WONG, 2007). Elle couvre d'autres modes de participation qui ont une incidence majeure sur la vie des individus, particulièrement ceux reliés à l'insertion sur le marché du travail et à l'inclusion sociale, qui soutiennent la capacité des individus à agir et à être reconnus comme citoyens (HYMAN, MEINHARD et SHIELDS, 2011). Pour Irene Bloemraad, [traduction] « la participation crée un lien conceptuel et empirique entre l'individu et la communauté sociopolitique, introduisant ainsi un élément dynamique clé » (BLOEMRAAD, 2000, p. 10). Ces formes de participation permettent de prendre la

---

lui-même. Chaque État, normalement, essaie de faire avancer la langue qui permet d'établir une meilleure communication entre ses habitants. Il s'agit du français au Québec. Quant à la mise en œuvre de ce concept, la discussion détaillée, qui couvre les tâches de l'Office de la langue française, mieux connu sous le nom de police de la langue, ne peut être couverte ici. Toutefois, nous pouvons observer une certaine similitude avec la façon dont l'Empire ottoman a tenté de forcer l'utilisation de la langue turque dans les zones qu'il occupait depuis des siècles et la façon dont la France a cherché à abolir l'utilisation de la langue arabe dans les pays occupés en Afrique du Nord » (*Al Hidayat Association*, 2007, p. 7).

mesure de l'incorporation dans le tissu social, mais aussi celle de la possibilité de contribuer aux institutions politiques, économiques et aux mouvements sociaux qui formulent des revendications et sont actifs dans l'espace public. La participation devient un puissant indicateur d'intégration. Le caractère foncièrement dynamique de la participation rappelle que les actions des individus contribuent à modifier le contexte social dans lequel ils évoluent, même si ce dernier structure, encadre, facilite ou limite les différentes formes de participation.

La « pleine participation » était présentée dans le document de consultation de la commission Bouchard-Taylor comme une priorité gouvernementale. Rappelons que la participation civique, au sens large, constituerait l'une des valeurs fondamentales caractérisant la société québécoise. Pour les commissaires, intégration et participation forment une dyade. Selon la commission, « [u]n modèle équitable d'intégration devrait viser à assurer la participation de tous aux institutions publiques et à la vie citoyenne » (CCPARDC, 2007, p. 23). Cette préoccupation a été mentionnée dans 39 mémoires. Toutefois, les associations à vocation générale et celles à identité ethnique ont été nombreuses à relever cet enjeu (respectivement 66 % et 78 % des mémoires) alors que cette dimension était relativement moins présente dans les mémoires présentés par les associations à identité religieuse (56 %).

Tous reconnaissent la nécessité et l'importance de la participation. Le contraire aurait d'ailleurs été étonnant. Toutefois, les mémoires insistent surtout sur les limites, obstacles, problèmes et contraintes rencontrés par les groupes racisés pour pleinement l'exercer. À cet égard, c'est surtout la société d'accueil qui est interpellée. Les conditions optimales d'une « pleine participation » ne sont pas réunies, tant s'en faut. La Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI) exprime bien le sentiment largement partagé voulant que le principal écueil consiste à « la place que la société est disposée à offrir pour inclure le nouvel arrivant » (TCRI, 2007, p. 7). L'existence de la discrimination, le manque de sensibilité de la population à l'endroit de cette question et la difficulté des membres des groupes racisés à faire reconnaître et à exercer leurs droits sont considérés comme des obstacles objectifs. Cette marginalisation ne touche pas tous les groupes de la même manière. Par exemple, le Congrès juif canadien indique que les contraintes discriminatoires affectant ses membres ont pratiquement disparu (Congrès juif canadien, 1987, p. 10). Il n'en est pas de même pour d'autres communautés. Le Conseil canadien des femmes musulmanes faisait remarquer qu'elles « viennent en troisième rang (après les juives et les hindoues) pour le degré de scolarité. Par contre elles (les musulmanes) détiennent le palmarès pour le chômage » (2007, p. 7). Cela serait le résultat d'une forme de discrimination religieuse affectant particulièrement les musulmanes qui portent le voile. La clé de voûte de la participation citoyenne est celle d'une intégration au marché du travail qui respecte les habilités et les compétences acquises. Le Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM) de la CSN rappelait que les femmes immigrantes en âge de travailler représentaient la moitié de la population immigrante. Même en possédant un niveau d'éducation égal, voire même supérieur aux autres femmes, seulement la moitié d'entre elles réussissent à participer au marché du travail, soit un taux de 6 % inférieur aux femmes nées au Québec (CCMM-CSN, 2007, p. 3).

Pour les intervenants, toutes les mesures visant l'intégration adoptées par les autorités gouvernementales et même par les entreprises privées sont susceptibles d'accroître la participation : sur le plan juridique, les accommodements raisonnables remplissent une fonction intégratrice dans la mesure où ils empêchent que des normes qui semblent en apparence justes et légitimes aient un effet d'exclusion. Ces accommodements favorisent l'intégration puisqu'il incombe aux deux parties de trouver une solution mutuellement acceptable pour résoudre les problèmes rencontrés. Ils contribuent ainsi à l'implantation d'une culture de négociation (Conseil interculturel de Montréal [CIM], 2007, p. 24). Dans cet esprit, tous les mémoires soumis par les associations à identité religieuse ont souligné que l'imposition de nouvelles contraintes découlant d'une lecture « rigide » de la laïcité, notamment l'interdiction concernant le port de certains symboles religieux, se traduirait par l'exclusion d'individus sur la base de leurs convictions religieuses. Une approche plus flexible favoriserait, par ailleurs, l'inclusion<sup>20</sup>.

En somme, la dimension renvoyant à la participation rappelle que la citoyenneté n'est pas une réalité passive. Les individus ne se bornent pas à souscrire à des normes – notamment juridiques – ou à répondre béatement à des attentes déclinées, de manière plus ou moins péremptoire, par les autorités publiques en matière d'appartenance et d'adhésion aux valeurs dites communes. Ils interviennent en tant que sujets actifs qui négocient les conditions de leur inclusion économique, sociale, culturelle et politique. Ce processus d'inclusion doit prendre en considération les contraintes (exclusion, discrimination, essentialisation) auxquelles certains groupes racisés et religieux sont confrontés. Encore une fois, la dimension participative devrait concerner tout autant, sinon davantage, le groupe majoritaire. Si cette participation est une condition nécessaire à l'intégration, elle n'est toutefois pas suffisante. La réciprocité est attendue de la part de la société d'accueil, qui doit faire preuve d'ouverture à l'endroit de la diversité dans une dynamique, forcément asymétrique, de recomposition socioculturelle.

\*

\* \*

Deux constats se dégagent de cette étude. Le premier permet de répondre aux préoccupations exprimées au sein du groupe majoritaire francophone vis-à-vis de l'intégration des minorités racisées. Dans les médias (et dans certains écrits polémiques), ces dernières furent dépeintes sous leur plus mauvais jour : elles réclameraient des privilèges, imposeraient leurs coutumes, représenteraient un danger pour les droits fondamentaux, opprimeraient les femmes, certaines minorités (en particulier les musulmans) seraient mues par des chefs de file religieux

---

20. À titre d'exemple, Astrolabe souligne que le port de symboles religieux (et plus spécifiquement le foulard pour les femmes) permet une plus grande participation dans la sphère publique. Faire autrement « [fermerait] les portes de la participation à certains citoyens et [pousserait] ceux et celles qui puisent le sens de leur vie dans la pratique religieuse à s'enfermer davantage dans les ghettos psychologiques de la victimisation et du repli sur soi » (Astrolabe, 2007, p. 24).

intégristes profitant du laxisme et de l'indécision des institutions québécoises, etc. En somme, elles refuseraient de s'intégrer. Or, si cette intégration passe par l'adhésion à des valeurs aux règles juridiques qui régissent la société québécoise, force est de constater l'inexistence d'un problème. Aucun mémoire ne les conteste ou ne les remet en question. Les tensions résident plutôt ailleurs.

Le deuxième constat renvoie à la problématique générale de la citoyenneté et à la perpétuelle (re)négociation de ses différentes composantes dans une société libérale et démocratique. Plutôt que de nous concentrer exclusivement sur la manière dont les autorités politiques (partis, gouvernements, institutions, politiques publiques) déclinent le cadre général de la citoyenneté du point de vue de la norme juridique, du sentiment d'appartenance à développer et des conditions sociétales favorisant la participation, nous avons plutôt cherché à apporter un éclairage qui tienne compte de la manière dont les acteurs sociaux issus des minorités envisagent la citoyenneté. En d'autres termes, de montrer en quoi la prise en compte de cette dimension permet une compréhension plus fine du processus de construction de la citoyenneté.

D'abord, les normes juridiques jouent un rôle essentiel pour non seulement assurer l'égalité des citoyens, mais surtout pour faire en sorte que les formes de discrimination auxquelles peuvent faire face les individus appartenant aux minorités racisées et religieuses puissent être combattues. Les normes juridiques fournissent une protection contre les abus pouvant être exercés à l'encontre des individus à cause de leur différence de statut, d'origine, de conviction, d'origine, etc. C'est à travers le recours au droit que ceux-ci accèdent à l'égalité réelle lorsque cette dernière est mise à mal. À cet égard, les chartes demeurent des documents de référence incontournables à cause de leur portée juridique, mais aussi en vertu de la charge symbolique qu'elles véhiculent. Dans ce contexte, une possible hiérarchisation des droits apparaît comme un non-sens puisqu'elle produirait des résultats incompatibles avec ses fonctions d'inclusion, de réparation des torts causés et de pleine participation.

Ensuite, concernant l'appartenance (*membership*), la prise en compte du discours des intervenants issus des minorités racisées montre que, plutôt que de se plier aux injonctions à se conformer aux éléments constitutifs de la culture de la majorité, ils défendent la perméabilité des frontières et la recomposition des conditions permettant de partager une communauté de destin. Une minorité d'associations fait preuve d'empathie à l'endroit de l'insécurité identitaire du groupe majoritaire (les autres ne se prononcent pas, ce qui ne peut être interprété comme un signe d'antipathie). Néanmoins, tout en ne remettant pas en question la pérennisation de la culture de la majorité, les associations craignent plutôt l'instrumentalisation politique des valeurs qualifiées d'universelles. En effet, on souligne que celles-ci sont sujettes à interprétation, évoluent, se transforment au gré des interactions et des inévitables négociations. C'est donc dire que les particularismes identitaires des minorités ne sauraient se fonder en un tout indifférencié dont les contours seraient définis exclusivement par le groupe majoritaire ou par les acteurs politiques et sociaux les plus influents, sinon les plus volubiles. En clair, on ne saurait reprocher aux porte-parole des minorités de faire preuve d'indifférence ou même de s'opposer au « Québec historique » : ils cherchent plutôt à y contribuer de manière significative

et insistent pour que leur voix soit entendue. Plus important encore, l'appartenance souhaitée impose un devoir de réciprocité qui interpelle directement la société majoritaire. En d'autres termes, le désir clairement exprimé d'appartenir à la société québécoise exige que celle-ci se montre réceptive à l'endroit des individus issus des minorités racisées, respecte les différences et mette en place des mécanismes et des politiques proactives d'intégration. En somme, l'appartenance citoyenne, sans être conditionnelle, trouve sa plénitude dans un rapport social reconnaissant l'altérité, et ce, dans le cadre d'une société historiquement constituée. C'est pourquoi les débats portant sur les distinctions entre les modèles multiculturel et interculturel trouvent relativement peu d'écho dans les mémoires. Ce qui importe, en fin de compte, est de faire sauter les barrières nuisant à une réelle appartenance.

Finalement, la normativité juridique et les conditions permettant l'appartenance ne prennent tout leur sens que dans la mesure où les individus issus des minorités racisées peuvent pleinement participer à la vie sociale, économique, politique et culturelle de la société d'accueil. Du point de vue des minorités, c'est encore ici la majorité qui doit davantage se sentir interpellée que l'inverse. En effet, qui subit la discrimination, l'exclusion, la marginalisation et la mise à l'écart, si ce ne sont les groupes qui affichent une différence visible par rapport aux préférences et aux normes implicites dictées par le groupe majoritaire? Dit autrement, les minorités racisées et religieuses cherchent moins à se mettre à l'écart afin de préserver coûte que coûte leurs différences qu'à supprimer les obstacles à une pleine intégration dans un contexte marqué par des rapports de domination – appelons les choses par leur nom – camouflés derrière un discours qui met de l'avant l'impératif de l'adhésion inconditionnelle aux normes et valeurs édictées par le groupe majoritaire.

Cette perspective générale oblige à une compréhension plus nuancée des différentes dimensions associées à la citoyenneté que ce que laisse entrevoir la littérature qui l'appréhende en surplomb. Elle nous invite à être attentifs au fait que les dimensions constitutives de la citoyenneté font l'objet de délibérations publiques, forcément teintées de rapports de force asymétriques entre acteurs sociaux. Ne porter son regard que sur la manière dont l'État appréhende la citoyenneté, comme la littérature tend généralement à le faire, c'est oublier que les paramètres fixés par le haut tendent à oblitérer le fait que les citoyens ne sont pas simplement des objets de politiques publiques, mais des acteurs qui interagissent et contestent parfois les rôles ou les représentations qui leur sont assignés.

François ROCHER

*École d'études politiques,  
Université d'Ottawa.  
frocher@uottawa.ca*

## BIBLIOGRAPHIE

- ABU-LABAN, Yasmeen et Christina GABRIEL  
2002 *Selling Diversity : Immigration, Multiculturalism, Employment Equity, and Globalization*, Peterborough, Broadview Press.

Al Hidaya Association

2007 *Brief Presented by Centre communautaire musulman de Montréal (Al Hidaya Association)*, présenté à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.

Alliance des communautés culturelles pour l'égalité dans la santé et les services sociaux (ACCÉSSS)

2007 *Mémoire*, présenté à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.

ANDERSON, Benedict

1991 *Imagined Communities*, London, Verso Books.

ANDERSON, Christopher J. et Jerome H. BLACK

2008 « The political integration of newcomers, minorities and the Canadian-born: Perspectives on naturalization, participation, and representation », dans : J. BILES, M. BURSTEIN et J. FRIDERES (dir.), *Immigration and integration in Canada in the twenty-first century*, Montreal, McGill-Queen's University Press, p. 45-75.

Association des femmes immigrantes de l'Outaouais, Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais, Service d'intégration travail Outaouais, Table jeunesse Gatineau

2007 *Mémoire collectif*, présenté à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.

Association musulmane québécoise

2007 *Un « nous » pour tous... Vers un Québec fier et ouvert*, présenté à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.

Astrolabe

2007 *Pour un dialogue véritable et permanent*, présenté à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.

BANNERJI, Himani

2000 *The Dark Side of the Nation: Essays on Multiculturalism, Nationalism and Gender*, Toronto, Canadian Scholars' Press.

BANTING, Keith, Thomas J. COURCHENE et Leslie S. SEIDLE (dir.)

2007 *Belonging? Diversity, recognition and shared citizenship in Canada*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press.

BANTING, Keith et Will KYMLICKA

2006 *Multiculturalism and the Welfare State*, Oxford, Oxford University Press.

Barreau du Québec

2007 *Les droits fondamentaux : une protection pour tous et toutes*, présenté à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.

BAUBÉROT, Jean

2008 *Une laïcité interculturelle. Le Québec, avenir de la France?*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.

BAUBÖCK, Rainer

2010 « Studying Citizenship Constellations », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 36, 5 : 847-859.

BEAUCHEMIN, Jacques

2010 « La notion de diversité comme lieu commun », dans : B. GAGNON (dir.), *La diversité québécoise en débat. Bouchard, Taylor et les autres*, Montréal, Québec Américaine, p. 27-41.

BÉDARD, Éric

2007 « Souveraineté et hypermodernité. La trudeauisation des esprits », *Argument*, 1, 10 (automne 2007-hiver 2008), consulté en ligne [<http://www.revueargument.ca/article/2007-10-01/406-souverainete-et-hypermodernite-la-trudeauisation-des-esprits.html>].

BELKHODJA, Chedly

2008 « Le discours de la « nouvelle sensibilité conservatrice » au Québec », *Canadian Ethnic Studies*, 40, 2 :79-100.

BENHABIB, Seyla

2002 *The Claims of Culture. Equality and Diversity in the Global Era*, Princeton, N.J., Princeton University Press.

BILODEAU, Antoine

2008 « Immigrants' voice through protest politics in Canada and Australia: Assessing the impact of pre-immigration political repression », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 34, 6 : 975-1002.

BLACK, Jerome H.

2001 « Immigrants and Ethnoracial Minorities in Canada: A Review of Their Participation in Federal Electoral Politics », *Electoral Insight*, 3, 1 : 8-13.

2011 « Immigrant and Minority Political Incorporation in Canada: A Review With Some Reflections on Canadian-American Comparison Possibilities », *American Behavioral Scientist*, 55, 9 : 1160-1188.

BLOEMRAAD, Irene

2000 « Citizenship and Immigration: A Current Review », *Journal of International Migration and Integration*, 1, 1 : 9-37.

BLOEMRAAD, Irene, Anna KORTEWEG et Gökçe YURDAKUL

2008 « Citizenship and Immigration: Multiculturalism, Assimilation, and Challenges to the Nation-State », *Annual Review of Sociology*, 34 :153-179.

B'nai Brith Canada – région Québec

2007 *Accommodements et différences : Vers un terrain d'entente – la parole aux citoyens*, présenté à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.

BOCK-CÔTÉ, Mathieu

2010 « Le multiculturalisme en débat : retour sur une tentation thérapeutique », *Bulletin d'histoire politique*, 18, 3 : 227-268.

BOSNIAK, Linda

2001 « Denationalizing citizenship » dans : T.A. ALEINIKOFF et D. KLUSMEYER (dir.), *Citizenship Today: Global Perspectives and Practices*, Washington (DC), Brookings Inst./Carnegie Endow. Int. Peace, p. 237-252.

BOURQUE, Gilles et Jules DUCHASTEL

1996 *L'identité fragmentée nation et citoyenneté dans les débats constitutionnels canadiens, 1941-1992*, Montréal, Fides.

BRUBAKER, Roger

1992 *Citizenship and Nationhood in France and Germany*, Cambridge (MA), Harvard University Press.

Canadian Italian Business and Professional Association (CIBPA) – Montreal Chapter

2007 *Brief*, présenté à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.

Centre culturel islamique de Québec

2007 *Accommodements et différences : Vers un terrain d'entente – la parole aux citoyens*, présenté à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.

CHO, Wendy K. T.

1999 « Naturalization, Socialization, Participation: Immigrants and (Non)Voting », *Journal of Politics*, 6 : 1140-1155.

Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles (CCPARDC)

2007 *Accommodements et différences. Vers un terrain d'entente : la parole aux citoyens – Document de consultation*, Québec, Gouvernement du Québec.

2008 *Fonder l'avenir. Le temps de la conciliation*, Québec, Gouvernement du Québec p. 17.

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ)

2006 Québec, Résolution COM-510-5.2.1.

Confédération des syndicats démocratiques (CSD)

2007 *Pour un débat serein sur les accommodements raisonnables*, présenté à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.

Congrès juif canadien – région du Québec

2007 *Mémoire*, présenté à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.

Congrès national des Italo-Canadiens

2007 *Mémoire*, présenté à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.

Conseil canadien des femmes musulmanes

2007 *Rapport soumis à la Commission Bouchard-Taylor*, présenté à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.

Conseil central du Montréal métropolitain-CSN (CCMM-CSN)

2007 *Mémoire*, présenté à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.

Conseil interculturel de Montréal (CIM)

2007 *Accommoder pour mieux vivre ensemble : Pour une mise à jour du modèle québécois d'intégration et de gestion de la diversité*, présenté à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.

Cour suprême du Canada

2006 Multani c. Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, [2006] 1 R.C.S. 256, 2006 CSC 6.

COURTOIS, Charles-Philippe

2008 « Bouchard-Taylor : un rapport trudeauiste », *Action nationale*, XCVIII, 9-10 (novembre-décembre) [en ligne]. [<http://www.action-nationale.qc.ca/2011-06-30-23-44-4/numeros-2008/134-novembre-decembre-2008/commission-bouchard-taylor-lectures-malcommodes-iii/247-bouchard-taylor-un-rapport-trudeauiste>]

EID, Paul

2012 *Mesurer la discrimination à l'embauche subie par les minorités racisées : résultats d'un « testing » mené dans le grand Montréal*, [s. l. ], Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

FACAL, Joseph

2010 *Quelque chose comme un grand peuple*, Montréal, Boréal.

FLERAS, Augie et Jean L. ELLIOT

2003 *Unequal Relations: An Introduction to Race and Ethnic Dynamics in Canada* (4<sup>e</sup> éd.), Toronto, Prentice Hall.

Fondation de la tolérance

2007 *Échanger pour s'entendre*, présenté à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.

FUNG, Archon

2003 « Associations and Democracy: Between Theories, Hopes, and Realities », *Annual Review of Sociology*, 29 : 515-539.

GAGNON, Alain-G. et Raffaele IACOVINO

2007 *Federalism, Citizenship, and Quebec*, Toronto, University of Toronto Press.

GAGNON, Nicole

2008 « De l'interculturalisme », *Recherches sociographiques*, 49, 3 : 523-535.

GILLBORN, David et Debora YOUDELL

2000 *Rationing education: Policy, practice and equity*, Buckingham et Philadelphie, Open University Press.

HEPBURN, Eve

2011 « "Citizens of the region": Party conceptions of regional citizenship and immigrant integration », *European Journal of Political Research*, 50 : 504-529.

HIER, Sean P. et B. Singh BOLARIA

2007 *Race and Racism in 21<sup>st</sup>-Century Canada: Continuity, Complexity, and Change*, Peterborough, Broadview Press.

HOBBSAWN, Eric J.

1992 *Nations and Nationalism Since 1780: Programme, Myth, Reality*, Cambridge, Cambridge University Press.

HYMAN, Ilene, Agnes MEINHARD et John SHIELDS

2011 *The Role of Multiculturalism Policy in Addressing Social Inclusion Processes in Canada*, [s. l.], Canadian Multicultural Education Foundation.

JAMES, Carl E.

2003 *Seeing Ourselves: Exploring Race, Ethnicity and Culture* (3<sup>e</sup> éd.), Toronto, Thompson.

JEDWAB, Jack

2009 *Sommes-nous prêts à accueillir les immigrants? L'opinion des Canadiens sur les nouveaux arrivants*, Montréal, Association des études canadiennes.

JEDWAB, Jack et Sidd BANNERJEE

2011 *Les multiculturalistes soucieux*, Montréal, Association des études canadiennes. [<http://www.acs-aec.ca/fr/recherche-sociale/multiculturalism-diversite>] (11 avril 2014)

JOPPKE, Christian

2007 « Transformation of Citizenship: Status, Rights, Identity », *Citizenship Studies*, 11, 1 : 37-48.

2008 « Immigration and the identity of citizenship: the paradox of universalism », *Citizenship Studies*, 12, 6 : 533-546.

JUST, Aida et Christopher J. ANDERSON

2012 « Immigrants, Citizenship and Political Action in Europe », *British Journal of Political Science*, 42, 3 : 481-509.

KARMIS, Dimitrios

2006 « Le 'dissensus' québécois : l'affaire du kirpan sous la loupe », dans : Michel VENNE et Miriam FAHMY (dir.), *L'État du Québec 2007*, Montréal, Fides, p. 138-145.

LABELLE, Micheline

2008 « Les intellectuels québécois face au multiculturalisme : hétérogénéité des approches et des projets politiques », *Canadian Ethnic Studies*, 24, 2 :33-56.

LABELLE, Micheline et Xavier DIONNE

2011 *Les fondements théoriques de l'interculturalisme*, rapport présenté à la Direction de la gestion de la diversité et de l'intégration sociale, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

LABELLE, Micheline et François ROCHER

2009 « Immigration, Integration and Citizenship Policies in Canada and Quebec. Tug of War Between Competing Social Projects », dans : Ricard ZAPATA-BARRERO (dir.), *Immigration and Self-government of Minority Nations*, Bruxelles, Peter Lang, p. 57-86.

LEIGHLEY, Jan E. et Tetsuya MATSUBAYASHI

2009 « The Implications of Class, Race and Ethnicity for Political Networks », *American Politics Research*, 37, 5 : 824-855.

LEITNER Helga et Patricia EHRKAMP

2003 « Beyond national citizenship: Turkish immigrants and the (re)construction of citizenship in Germany », *Urban Geography*, 24, 2, 127-146.

LI, Peter S.

2003 *Destination Canada : Immigration debates and issues*, Toronto, Oxford University Press.

Ligue des droits et libertés (LDL)

2007 *Mémoire*, présenté à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.

MACKEY, Eva

2002 *The House of Difference : Cultural Politics and National Identity in Canada*, Toronto, University of Toronto Press.

MARSHALL, T.H.

1963 « Citizenship and Social Class », dans : T. H. MARSHALL (dir.), *Sociology at the Crossroads and Other Essays*, London, Heinemann, p. 67-127.

Muslim Student Association of McGill

2007 *Brief*, présenté à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.

NIEGUTH, Tim et Aurélie LACASSAGNE

2009 « Contesting the Nation: Reasonable Accommodation in Rural Quebec », *Canadian Political Science Review*, 3, 1 :1-16.

PERÒ, Davide et John SOLOMOS

2010 « Introduction : Migrant Politics and Mobilization : Exclusion, Engagements, Incorporation », *Ethnic and Racial Studies*, 33, 1 : 1-18.

POTVIN, Maryse

2010 « Discours sociaux et médiatiques dans le débat sur les accommodements raisonnables », *Nos Diverses Cités*, 7 :83-89.

Québec

2007 « Décret 95-2007 », *Gazette officielle du Québec*, 28 février, 139<sup>e</sup> année, n° 9.

RAMAKRISHNAN, S. Karthick

2005 *Democracy in Immigrant America: Changing Demographics and Political Participation*, Stanford (CA), Stanford University Press.

RAMAKRISHNAN, S. Karthick et Thomas J. ESPENSHADE

2001 « Immigrant Incorporation and Political Participation in the United States », *International Migration Review*, 35, 3 : 870-909.

REITZ, Jeffrey G.

2004 « Canada : Immigration and nation-building in the transition to a knowledge economy », dans : Wayne A. CORNELIUS, Philip L. MARTIN, James F. HOLLIFIELD et Takeyuki TSUDA (dir.), *Controlling immigration : A global perspective* (2<sup>e</sup> éd.), Stanford (CA), Stanford University Press, p. 97-133.

ROBITAILLE, Antoine

2007 « La querelle des accommodements raisonnables », dans : Michel VENNE et Miriam FAHMY (dir.), *L'annuaire du Québec 2008*, Montréal, Fides, p. 122-129.

SALÉE, Daniel

2007 « The Quebec State and the Management of Ethnocultural Diversity: Perspectives on an Ambiguous Record », dans : Keith BANTING, Tom J. COURCHENE et F. Leslie SEIDLE (dir.), *Belonging? Diversity Recognition and the Shared Citizenship in Canada*, Montreal, Institute for Research on Public Policy, p. 105-142.

2010 « Penser l'aménagement de la diversité ethnoculturelle au Québec », *Politique et sociétés*, 29, 1 :145-180.

SATZEWICH, Vic et Nikolaos LIODAKIS

2010 « *Race* » and *Ethnicity in Canada: a Critical Introduction*, Don Mills (Ont.), Oxford University Press.

SEIDLE, Leslie

2009 « Testing the Limits of Minority Accommodation in Quebec: The Bouchard-Taylor Commission », dans : John-Erik FOSSUM, Johanne POIRIER et Paul MAGNETTE (dir.), *The Ties That Bind : Accommodating Diversity in Canada and the European Union*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, p. 77-104.

Service d'aide aux Néo-Canadiens (SANC)

2007 Mémoire, présenté à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.

Sikh Community of Montreal (SCM)

2007 *Brief*, présenté à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.

SIMMONS, Alan B.

2010 *Immigration and Canada: Global and transnational perspectives*, Toronto, Canadian Scholar's Press.

STEWART, Angus

1995 « Two Conceptions of Citizenship », *British Journal of Sociology*, 46, 1 : 63-78.

STOLL, Michael A. et Janelle S. WONG

2007 « Immigration and Civic Participation in a Multiracial and Multiethnic Context », *International Migration Review*, 41, 4 : 880-908.

Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)

2007 *Pour des accommodements réciproques*, présenté à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.

THOMAS, Elaine R.

2006 « Immigration and Changing Definitions of National Citizenship in France, Germany, and Britain », *French Politics*, 4 : 237-265.

TURNER, Bryan S.

1997 « Citizenship studies: A general theory », *Citizenship Studies*, 1, 1 : 5-18.

THÉRIAULT, Joseph-Yvon

2003 « L'identité et le droit du point de vue de la sociologie politique », *Revue de la Common law en français*, numéro spécial « 25 ans de *common law* en français : une histoire à suivre », 5, 1.

WEINSTOCK, Daniel

2012 « Opposition to Multi- and Interculturalism in Québec: A Perfect Storm », *Canadian Diversity*, 9, 2 : 13-15.

WHITE, Stephen, Neil NEVITTE, André BLAIS, Patrick FOURNIER et Elizabeth GIDENGIL

2006 « Making up for lost time: Immigrant voter turnout in Canada », *Electoral Insight*, 8, 2 : 10-16.

WINTER, Elke

2014 *Becoming Canadian. Making Sense of Recent Changes to Citizenship Rules*, Montréal, Institut de recherche en politiques publiques (IRPP). (IRPP Study n° 44)

YOUNG, Iris M.

1995 « Polity and Group Difference: A Critique of the Ideal of Universal Citizenship », dans : Ronald BEINER (dir.), *Theorizing Citizenship*, Albany (NY), State University of New York Press, p. 175-207.

ZINGA, Dawn

2006 *Navigating Multiculturalism : Negotiating Change*, Newcastle (UK), Cambridge Scholars Press.



## LE LEADERSHIP ET LE DISCOURS DANS LA MOBILISATION D'ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT : LE CAS DE LA STRATÉGIE MIGRACION

Hervé STECQ et Martin SIMARD

Le phénomène de la migration des jeunes affecte les espaces ruraux et les villes petites et moyennes depuis plusieurs décennies au Québec. Avec la baisse de la natalité, cette forme de migration est devenue plus visible à partir des années 1990 et elle a suscité une mobilisation des acteurs du milieu dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Le regroupement Action-jeunesse (RAJ02) y a orchestré l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie MigrAction, une politique originale conçue régionalement qui a nécessité la coordination fine d'un grand nombre d'acteurs sur plusieurs années. Notre recherche visait à comprendre les mécanismes d'activation d'une dynamique d'acteurs territorialisés. Le but précis de l'étude était de démontrer que la mobilisation des acteurs se manifeste à travers les interactions. Nous nous sommes particulièrement intéressés à deux éléments : le leadership et le discours. Sur le plan méthodologique, nous avons effectué des entrevues semi-dirigées d'acteurs régionaux et une revue de presse. La recherche a illustré les rôles du leadership et du discours lors de la mobilisation au sein d'un réseau d'acteurs. Ainsi, la construction d'un discours commun fait appel à l'exercice d'un leadership qui permet la coopération des acteurs. De plus, les jeunes acteurs du développement engagés dans la stratégie MigrAction y ont trouvé une forme d'auto-légitimation de leur choix résidentiel ainsi que des éléments d'affirmation identitaire.

Mots-clés : Saguenay–Lac-Saint-Jean, mobilisation, développement, acteur, jeunes, discours, leadership, MigrAction.

Au Québec, le phénomène de la migration des jeunes affecte les espaces ruraux et les villes petites et moyennes depuis plusieurs décennies, en particulier au sein des régions périphériques. Avec la baisse généralisée de la natalité, cet aspect du profil démographique est devenu plus visible à partir des

années 1990 (TREMBLAY et VÉZINA, 2004). En effet, c'est à ce moment que certains territoires régionaux ont vu leur population totale plafonner et amorcer une courbe descendante. À titre d'exemple, la population des quatre régions administratives situées à la limite de l'écoumène québécois (Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Saguenay-Lac-Saint-Jean) est passée de 662 036 habitants à 614 578 habitants entre 1991 et 2012, soit une baisse de 7,2 %. La population totale du Québec augmentait quant à elle de 14,4 % au cours de la même période<sup>1</sup>.

Dans ce contexte, la migration des jeunes a suscité moult débats et commentaires dans la sphère publique, propos relayés par la presse régionale. En parallèle, une mobilisation des acteurs du milieu s'est produite dans de nombreuses régions (LEBLANC, GIRARD, CÔTÉ et POTVIN, 2003). La mobilisation a été particulièrement forte au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Sur ce territoire administratif, le Regroupement Action-jeunesse (RAJ02), qui agit à titre de Forum jeunesse régional, a orchestré l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie MigrAction. Cette stratégie constitue un plan d'action original qui vise la rétention et l'établissement de jeunes et concerne une multitude d'acteurs socioéconomiques. Ce plan a nécessité la coordination fine d'acteurs du développement sur plusieurs années, soit une démarche complexe qui soulève la question du leadership.

Partant de l'idée que le développement est fréquemment le résultat d'une dynamique d'acteurs territorialisés (MOULAERT et NUSSBAUMER, 2009), notre recherche aspire à mieux comprendre les mécanismes d'activation et d'alimentation de cette dynamique collective. Plus précisément, le but de l'étude était de démontrer que les mouvements de mobilisation se manifestent à travers les interactions à l'intérieur d'un réseau d'acteurs. Nous nous sommes particulièrement intéressés à deux éléments interreliés : le leadership et le discours. Sur le plan méthodologique, nous avons effectué des entrevues semi-dirigées d'acteurs régionaux ainsi qu'une revue de la presse locale et régionale. Ces documents discursifs ont fait l'objet d'une analyse de contenu.

Notre enquête illustre les rôles du leadership et du discours lors de la mobilisation au sein d'un réseau d'acteurs œuvrant à l'échelle régionale. À nos yeux, cela tend à confirmer l'existence d'une articulation entre l'acteur individuel et l'acteur collectif au sein des stratégies ou des initiatives de développement. Cette articulation se réaliserait par le biais de leaders. La démarche de recherche intègre également d'autres facteurs entrant en ligne de compte dans le processus de mobilisation. Ces facteurs sont de natures fonctionnelle, culturelle ou émotionnelle. Ils transitent tous par la mise en place d'un discours partagé par les individus en situation d'interaction. Ces interactions, continues ou intermittentes, doivent s'inscrire dans la durée.

Dans cet article, nous présentons d'abord notre questionnement théorique, à travers les thèmes des dynamiques d'acteurs en développement, des formes

---

1. Source : Institut de la statistique du Québec [[http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/ra\\_total.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/ra_total.htm)]

de leadership ainsi que du discours en tant que véhicule identitaire d'un réseau d'acteurs territorialisés. Ensuite, nous traitons de l'étude de cas et de ses aspects méthodologiques. Pour finir, nous exposons et discutons les résultats de cette étude en faisant largement référence au contenu des entretiens réalisés.

## LA MOBILISATION DES ACTEURS EN DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Les dynamiques d'acteurs représentent un axe de recherche important en sciences sociales et dans le champ du développement territorial. Au cœur de ce champ de connaissances se posent des questionnements fondamentaux sur les manifestations de l'action collective et leurs impacts sur le dynamisme et les conditions de vie des collectivités territoriales. La mobilisation d'acteurs territorialisés s'inscrit dans le paradigme du développement endogène, aussi appelé développement local ou territorial (SIMARD, TREMBLAY et DIALLO, 2014). Le développement territorial joue un rôle important dans l'économie, que l'on perçoive celui-ci comme un complément aux mécanismes de l'économie de marché ou comme « une réponse à la mondialisation » (CAMPAGNE et PECQUEUR, 2014).

### *Les conditions de la mobilisation d'acteurs*

Ces trente dernières années, plusieurs enquêtes ou interventions menées dans le cadre du développement territorial se sont intéressées à la thématique de la mobilisation d'acteurs (FAVREAU, 2003). Au Québec, ces dynamiques d'acteurs ont souvent pris la forme de mobilisations de populations locales et régionales en réaction à l'État ou aux grandes entreprises, en particulier en ce qui concerne l'exploitation des ressources naturelles (LAFONTAINE, 2005). Parmi ces recherches, mentionnons une étude exploratoire multi-cas publiée récemment qui tentait d'identifier les facteurs de réussite des initiatives locales (KLEIN, *et al.*, 2010). Pour ce faire, dix études de cas ont permis de mettre en exergue et d'analyser des expériences de mobilisation d'acteurs territoriaux autour des problématiques de la pauvreté et de l'exclusion.

Cinq conditions ont été formulées par les chercheurs membres de cette équipe. Ainsi, la réussite des initiatives locales dépendrait 1) de l'existence d'un leadership construit socialement, 2) de la capacité des leaders à mobiliser une grande diversité de ressources (endogènes ou exogènes), 3) de l'existence d'instances et d'organismes permettant de régler localement des conflits entre acteurs, 4) de l'identification collective d'objectifs stratégiques et 5) de la construction d'identités positives et d'une conscience territoriale.

Selon les deux premières conditions, le leadership en développement territorial se construit à partir de la capacité de certains acteurs à en mobiliser d'autres. Plusieurs de ces cas démontrent effectivement qu'un fort leadership d'acteurs mène généralement à une meilleure mobilisation des ressources humaines et financières. Cette situation, si elle existe, contribue à la consolidation institutionnelle tout en favorisant la réussite des initiatives issues du milieu. Cette affirmation s'avère primordiale dans la mesure où le leadership, à l'instar du pouvoir, constitue l'art

d'influencer une ou plusieurs personnes (HUNTER, 2004; LAINEY, 2008). En conséquence, la capacité d'acteurs territoriaux à en mobiliser d'autres dépendrait des modes d'exercice du leadership. Cette capacité, quelquefois qualifiée d'*empowerment*, serait fondamentale dans la théorie du leadership. À l'intérieur de cette théorie, la question de la dichotomie entre le leadership de l'acteur individuel et celui de l'acteur collectif reste à approfondir.

### *Comprendre le concept d'acteur : l'agencité et l'intersubjectivité*

Le concept d'acteur est récurrent dans la littérature sur le développement territorial, notamment depuis que les populations sont considérées comme des ressources à mobiliser pour poursuivre un développement endogène (BENKO, 1998). Afin de bien cerner la notion complexe d'acteur, il convient de la définir et de la mettre en lien avec les concepts voisins de « sujet » et d'« individu ». Les termes acteur, individu et sujet sont souvent employés en sciences sociales. Malgré leurs différences, ils mettent tous l'accent sur l'importance de l'agencité en matière de changement social et de développement, en référence aux écrits de GIDDENS (1987). Ces termes présentent néanmoins des nuances qu'il appert de préciser. Pour Touraine, l'individu serait :

[...] une unité où se mêlent l'expérience et la conscience. Cela signifie que l'individu est un tout, une intégration du vécu et de la pensée. Quant à lui, le sujet serait l'individu qui se serait approprié son vécu. Plus précisément, le sujet serait la volonté d'un individu d'agir et d'être reconnu comme acteur. (TOURAINÉ, 1992, p. 267)

Le sujet deviendrait de ce fait un acteur qui pourrait intervenir sur les relations sociales, changer son environnement matériel, tout en gardant une marge de liberté. Pour utiliser les termes de Goffman :

L'acteur est souvent profondément impliqué dans un rôle, une organisation, et un groupe déterminé auquel il s'identifie; il se perçoit lui-même comme quelqu'un à qui on peut faire confiance, qui ne provoque pas de rupture dans l'interaction ou qui ne déçoit pas les ensembles sociaux qui comptent sur la réussite de cette interaction. (GOFFMAN, 1973, p. 230)

En outre, les acteurs collectifs sont des individus qui sont organisés en groupes. Ils font partie de catégories déterminées (publics/privés, institutionnels, collectivités, acteurs socioprofessionnels, etc.) qui s'ajoutent à leurs statuts et rôles (GUMUCHIAN, GRASSET, LAJARGE et ROUX, 2003). En revanche, l'acteur individuel aura une stratégie personnelle. Pourtant, il ne s'agit pas tant de démontrer la différence entre acteur collectif et acteur individuel que d'attirer l'attention sur la variété des sources du collectif. Il est en général admis que le collectif transcende l'individu, si bien qu'il serait indissociable de la cohésion et de l'identité collective (DUPERRÉ, 2004, p. 17). Mais l'acteur individuel ne se dissout pas expressément une fois le collectif considéré. Le collectif a dès lors pour source l'individu ou, plutôt, les individus. Ce passage de l'individuel au collectif nous conduit à nous interroger sur les relations sociales, ou interactions, et sur l'exercice du leadership, lequel active et détermine la dynamique d'acteurs sous divers aspects.

À cet égard, l'une des pistes de recherche intéressantes mène au concept d'intersubjectivité. L'intersubjectivité implique l'existence d'un lien de réciprocité entre les personnes « explicitement ou implicitement » (HUSSERL, 1953, p. 118). Il s'agirait plus précisément d'une phénoménologie, car c'est un acte consistant à se mettre à la place de l'autre avec l'intention de tenir compte de son point de vue. Cet acte favoriserait le passage de la subjectivité à l'intersubjectivité. Pour qu'il y ait intersubjectivité, il faut avoir conscience de l'existence d'autrui. Ainsi, l'acteur prendrait conscience de lui-même en faisant l'expérience de l'autre. Le déplacement d'*ego* vers *alter* serait possible grâce à l'empathie, laquelle est une « transcendance intersubjective » (HUSSERL, 2001, p. 135). Lorsque cette démarche est appliquée par plusieurs acteurs, il se formerait une communauté intersubjective qui s'exprimerait à travers l'élaboration plus ou moins consciente d'un discours commun. Par ailleurs, cette intersubjectivité serait le résultat d'un processus d'influence communicationnelle et favoriserait la coopération entre acteurs (HABERMAS, 1987).

### *Leadership et les acteurs du développement*

Dans ce contexte, les acteurs individuels peuvent être considérés comme des agents de mobilisation au sens large<sup>2</sup>. Ils opèrent dans le cadre d'une démarche d'animation des territoires, l'une des quatre compétences génériques des « métiers » du développement territorial selon ROBITAILLE (2006). Plus précisément, l'animation des territoires requiert des compétences spécifiques en mobilisation des milieux (information et consultation), création d'alliances sur le territoire, conciliation des positions (médiation), développement des mécanismes de mobilisation et orientation des actions du milieu. En d'autres termes, l'agent mobilisateur est un animateur de son milieu. La capacité de mobiliser inclut des savoir-faire et savoir-être, conditions d'exercice du leadership individuel et, par ricochet, de l'existence du collectif.

Le leadership a deux aspects : l'un opératoire, l'autre émotionnel et affectif (AEBISCHER et OBERLÉ, 2007). Ils sont parfois qualifiés de dimension comportementale et de dimension psychologique (WILS, *et al.*, 1998). Le leader tire sa légitimité de son savoir-faire et de son savoir-être. Le savoir-faire est l'ensemble des compétences, à savoir les « habiletés qui peuvent être acquises puis perfectionnées » (LAINEY, 2008, p. 67). Les premières habiletés sont relatives au jugement social, en l'occurrence la compréhension des personnes et des systèmes sociaux, en vue d'une meilleure collaboration. Ensuite, les habiletés en résolution de problèmes formeront l'ensemble des capacités à définir un problème et à trouver des solutions originales. Par ailleurs, le savoir-être réfère à la personnalité du leader. Le leader se distingue d'abord des autres par ses traits de personnalité. Plusieurs de ces traits ont été identifiés : l'intelligence (LORD, DEVADER et ALLIGER, 1986; MANN, 1959; STOGDILL, 1948), la confiance en soi (STOGDILL, 1948; KIRKPATRICK et LOCKE, 1991) et la détermination

2. L'expression « agent de mobilisation » est utilisée ici de manière large. Celle-ci ne réfère pas directement aux acteurs de la stratégie MigrAction, qui portaient fréquemment ce titre précis dans leur fonction. Ces derniers sont qualifiés de « professionnels de terrain » dans ce texte afin d'éviter toute confusion.

(KIRKPATRICK et LOCKE, 1991; LORD, DEVADER et ALLIGER, 1986; STOGDILL, 1948). Les traits de personnalité se confondent parfois avec la notion de charisme. En effet, un leader charismatique a pour principales caractéristiques la confiance en soi et l'assurance (LAINEY, 2008). De plus, le leader dispose d'une intelligence sociale, à savoir une capacité de lecture des émotions afin de s'y adapter. Cela inclut ses propres émotions, humeurs et impulsions et celles d'autrui. C'est, selon HUNTER (2004, p. 32-33), ce « savoir-être » qui différencierait les leaders des gestionnaires, ces derniers œuvrant davantage sur le plan des « savoir-faire ».

En bref, les acteurs sont en situation de communication interpersonnelle. D'une part, ces interactions seraient des indicateurs du niveau de participation au sein du groupe. Plus elles se multiplieront et se dérouleront sur un mode collaboratif, plus le groupe sera soudé et dynamique (MUCCHIELLI, 2006). Autrement dit, plus les leaders opéreront pour un style participatif, plus le leadership sera partagé (FORSYTH, 1990). D'autre part, le leadership est « émergent ». Il sera perçu comme un rôle se construisant au cours des interactions (BORMANN, 1983; LANDRY, 1988). De la sorte, le leader se forgerait au contact de son entourage, pour ensuite jouer divers rôles dans ce processus « d'actualisation du leadership » (LUC, 2004, p. 95). Les interactions sont le moyen qui rend possible l'émergence de l'acteur collectif. Sur le plan pratique, les personnes composant cet entourage peuvent incarner différents rôles selon LUC (2004) : mentor, *coach*, *challenger*, passeur, modèle ou anti-modèle.

Regardons ces différents rôles plus en détails. Grâce à sa vision, son expérience et sa sagesse, le mentor oriente, guide, questionne et suscite des réflexions en profondeur sur certaines questions. Le *coach* guide aussi mais l'objet est plus spécifique, circonscrit au développement de certaines compétences ou à des prises de décision à court et moyen termes. Il instruit davantage. Pour sa part, le passeur permet d'avoir accès à des personnes, des expériences, des informations qui, elles, seront un apport important à l'émergence du capital de leadership. De son côté, le *challenger* met au défi de se surpasser en offrant des projets difficiles ou exigeants, des tâches nouvelles ou complexes. Quant à l'aspirant leader, il écoute, observe et imite des modèles qui correspondent à ses intérêts, ses valeurs et ses aspirations. Enfin, l'anti-modèle est une personne qui ne réussit pas à asseoir son leadership, celui-ci servant plutôt de contre-exemple pour ses subalternes ou partenaires. (LUC, 2004, p. 111-112)

### *L'influence du discours dans une dynamique d'acteurs*

Le leader doit pouvoir porter un intérêt commun, ce qui implique d'abord d'interpréter ou de déterminer celui-ci, puis de le diffuser afin d'y faire adhérer des groupes et personnes ciblées. La personne en situation de leadership doit pouvoir saisir le contexte dans lequel elle intervient si elle espère accroître son influence. Ainsi,

le leadership n'est possible que si un objectif commun permet d'orienter le processus d'influence. Cet objectif peut être plus ou moins précis, mais doit être clairement communiqué aux personnes afin qu'elles comprennent bien quelles sont les finalités de l'influence que le leader exerce sur elles. (LAINEY, 2008, p. 15)

En conséquence, l'influence ne se manifeste pas uniquement par les actions, comme le laissent entendre certaines définitions, mais aussi par un travail sur les perceptions et représentations, qui seront véhiculées par le discours cohérent et rassembleur d'un leader qui se perçoit comme étant au service du groupe ou « *servant leader* » (HUNTER, 2004).

Quel que soit le type de leadership exercé, celui-ci passe inévitablement par le discours ou l'influence communicationnelle. À cet égard, l'influence communicationnelle pourrait s'apparenter à un processus d'influence sociale qui s'exécute à travers l'argumentation. C'est l'idée selon laquelle un acteur ne peut en influencer un autre que par la communication (MOSCOVICI, 1988). Aussi conviendra-t-il de se familiariser avec les notions d'influence sociale et de processus d'argumentation, puis de cerner de potentielles stratégies d'influence communicationnelle. Le processus d'influence sociale fait référence « aux modifications qu'entraîne dans les jugements, opinions, attitudes d'un individu – ou d'un groupe – le fait de prendre connaissance des jugements, opinions et attitudes d'autres personnes sur le même sujet » (DE MONTMOLLIN, 1977, p. 7-8).

L'influence sociale implique l'existence de moyens de persuasion par le biais de la communication. La communication orale se résume souvent à un processus d'argumentation. L'argumentation est un processus interactionnel (PLANTIN, 1996), une « démarche par laquelle une personne – ou un groupe – entreprend d'amener un auditoire à adopter une position par le recours à des présentations ou assertions – arguments – qui visent à en montrer la validité ou le bien-fondé » (OLÉRON, 2001, p. 4). L'argumentation a donc pour objectif de convaincre autrui afin qu'il adhère à une perception. Le processus argumentatif a essentiellement deux fonctions : une fonction coopérative et une fonction dialectique (CHAMPAUD, 1994). La première vise une collaboration entre acteurs par la définition d'objectifs communs formulés lors de l'argumentation. La seconde renvoie à la rhétorique développée en situation de résolution de problèmes ou de négociation.

Selon BRETON (1996), il existe deux phases dans le processus d'argumentation : la phase de cadrage du réel et la phase du lien entre arguments. L'argumentation est un moyen utilisé pour influencer des acteurs afin qu'ils adhèrent à des perceptions contenues dans un discours. La phase de cadrage du réel contiendrait trois types d'arguments. Le premier est qualifié d'autoritaire car il est fondé sur la compétence ou l'expérience. Le second fait appel à des présupposés communs, des valeurs ou croyances partagées. Le dernier est celui du recadrage du réel. L'agent d'influence définira un nouveau cadre, de nouvelles perceptions auxquelles il tentera de faire adhérer des acteurs cibles. La deuxième phase du lien entre arguments est celle où les arguments de cadrage sont reliés à l'opinion défendue. Cela est possible, d'une part, par l'utilisation d'arguments déductifs (causalité, finalité, etc.) et, d'autre part, en ayant recourt à des arguments par analogie (métaphores, comparaisons, exemples, etc.). L'étude de cette dernière phase requiert une analyse fine du discours des acteurs. Quant à la première, elle sera perceptible par le type de stratégies argumentatives utilisées.

En fin de compte, l'influence communicationnelle implique un processus d'influence sociale, à savoir des modifications d'opinions, d'attitudes et de perceptions après avoir pris connaissance de celles d'autrui. Cela se produirait par le biais

d'un processus d'argumentation, lequel consisterait à faire adopter un point de vue à des fins de collaboration. Les stratégies de l'argumentation peuvent intervenir soit pour un ancrage du réel, en référence à des présupposés communs, soit pour un recadrage du réel, notamment le façonnement de nouvelles perceptions véhiculées dans un discours auquel devra adhérer autrui. De manière synthétique, l'engagement des différents acteurs formant un collectif dépendra ainsi de l'ensemble des « savoir-faire » ou « savoir-être » d'un ou de quelques individus, notamment une attitude confiante et déterminée, des méthodes participatives ainsi qu'un discours enthousiasmant et convaincant. En clair, il s'agit de créer des « acteurs engagés », prêts à prendre la relève, ainsi que l'indique le concept de *followers* dans les écrits sur le leadership (BAKER, 2007).

## MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

Rappelons que notre objectif est de documenter les liens entre le leadership, le discours et la mobilisation d'un réseau d'acteurs territorialisés en faveur du développement. En termes de méthodes, notre protocole comportait plusieurs étapes. Nous avons d'abord réalisé une étude de cas approfondie, puis nous avons effectué des entrevues semi-dirigées pour ensuite conduire une revue de presse.

### *La stratégie MigrAction : le cas étudié*

La stratégie MigrAction a été sélectionnée en tant qu'étude de cas. Cette stratégie a visé à contrer le phénomène de la migration des jeunes au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Selon nous, la stratégie MigrAction est une étude de cas pertinente car elle met en évidence la mobilisation d'un réseau d'organismes autour d'un enjeu précis, sur un territoire bien délimité. De plus, cette stratégie peut être documentée grâce à des données issues de plusieurs sources. Enfin, la mobilisation a été vécue par les acteurs comme étant un succès à la lumière des statistiques démographiques récentes.

Si l'organisme porteur de cette stratégie est le Regroupement action jeunesse du Saguenay-Lac-Saint-Jean (RAJ02), les trois Carrefours jeunesse emploi (CJE) régionaux (Saguenay, comté de Roberval et comté de Lac-Saint-Jean-Est) apparaissent comme des piliers de la démarche. Cette stratégie est structurée autour de 5 cibles, qui constituent les fondements du discours issu de la dynamique d'acteurs : développer et diffuser une image positive de la région, développer des mesures et projets pour soutenir l'établissement des jeunes au sein du milieu régional, favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, développer l'entrepreneuriat chez les jeunes et accroître le sentiment d'appartenance par le biais de la participation citoyenne des jeunes. Le fonds jeunesse géré par le RAJ02 est l'un des leviers financiers servant à mettre en place les différentes mesures et interventions reliées à la stratégie.

Le 25 juin 2004, la stratégie MigrAction devient une entente spécifique de régionalisation. Son libellé officiel est le suivant : « entente spécifique visant à influencer positivement le bilan migratoire des jeunes au Saguenay-Lac-Saint-Jean » (Conférence régionale des élus [CRÉ] 02, 2004). Dans le cadre de cette entente,

quinze partenaires s'engagent à prendre des mesures pour contrer les effets négatifs induits par le phénomène de migration des jeunes, notamment certaines municipalités régionales de comté (MRC) et municipalités locales. Les organisations jeunesse partenaires sont le RAJ-02 et les trois CJE du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le renouvellement de l'entente spécifique, officialisé le 14 juillet 2008 avec une dizaine de nouveaux partenaires, témoigne de la solidité de la mobilisation régionale autour de l'enjeu de la migration des jeunes ainsi que de la satisfaction des parties prenantes.

MigrAction peut être considérée comme une initiative provenant de la base, malgré le fait qu'elle émergea dans un contexte d'institutionnalisation d'organismes publics dans chacune des régions administratives, à la suite de l'adoption de la Politique québécoise de jeunesse par le gouvernement du Québec en 2001. Cette politique soulignait que le « départ des jeunes de leur région d'origine nuit grandement à la vitalité de ces communautés [...] » (Secrétariat à la Jeunesse, 2001, p. 46). Plus précisément, les grandes étapes de la mobilisation régionale ont été le déclenchement et le diagnostic (2001), la mobilisation initiale (2002-2003), la naissance d'une vision commune et l'élaboration d'un plan d'action (2003-2004), l'opérationnalisation de l'entente spécifique (2004-2007), l'évaluation et le renouvellement de l'entente (2007-2008) ainsi que l'opérationnalisation de la deuxième entente spécifique (2008-2011). Ces six étapes constituent la trame temporelle à l'intérieur de laquelle se sont effectués l'exercice du leadership et la construction d'un discours au sein du réseau d'acteurs régionaux.

### *Les entrevues semi-dirigées*

Les entrevues constituent la principale méthode employée dans notre démarche. Des entrevues semi-dirigées ont été conduites auprès de 23 personnes ayant toutes occupé le poste rémunéré d'agent pour la stratégie MigrAction. Cet échantillon a été choisi grâce à la méthode dite « boule de neige ». Quelques acteurs connus par leurs interventions médiatiques ont d'abord été rencontrés. Ils ont alors repéré ou suggéré des noms d'individus engagés dans la stratégie MigrAction. Les personnes ont été contactées par téléphone et par courriel pour être ensuite rencontrées et questionnées sur leur lieu de travail. Les répondants sont aussi bien des hommes que des femmes et ils proviennent de divers lieux sur le territoire régional. Cette diversité est liée au hasard car nous n'avions pas établi de critères de sélection autre que la participation à la démarche de MigrAction. Il faut noter que les personnes impliquées dans la stratégie MigrAction sont généralement situées dans la tranche d'âge des 20 à 30 ans.

Un canevas d'entrevue a été constitué afin de collecter des informations sur les acteurs de la stratégie MigrAction. Il faut rappeler qu'il s'agissait de personnes travaillant dans divers organismes tous financés grâce à une enveloppe particulière (le fonds jeunesse régional) et en communication fréquente avec le RAJ02, l'organisme en charge de la coordination de la démarche. Le libellé des huit questions posées en entrevue est rapporté en annexe 1. Ces interrogations réfèrent principalement au vécu des participants par rapport à la démarche de MigrAction, ainsi qu'à leurs représentations du milieu régional.

L'ensemble du corpus constitué par les 23 entrevues semi-dirigées a été analysé. Auparavant, toutes les entrevues, qui avaient été enregistrées, ont été intégralement retranscrites. Ces transcriptions ont ensuite été codées, c'est-à-dire découpées en propositions rattachées à un thème du leadership individuel, conformément aux règles de l'analyse propositionnelle du discours (APD) (GHIGLIONE, MATALON et BACRI, 1985). Une moyenne d'un peu plus de 400 propositions par entrevue a été atteinte. Dans un second temps, un travail de catégorisation a été mené. Il consistait à classifier les unités d'information obtenues sous un générique commun. Le logiciel NVivo 9 a aidé au classement de ces thèmes et sous-thèmes selon les dimensions du leadership.

Dans l'ensemble, les entrevues ont permis de faire ressortir les perceptions des différents acteurs et d'illustrer les composantes du discours collectif. Il faut souligner que nous avons opéré une sélection des leaders fondée sur leur réputation auprès des répondants, malgré les limites d'une telle approche. Ainsi, l'exercice du leadership n'est pas contextualisé de manière détaillée, en dépit de données sur la période de participation active des acteurs et sur leurs principaux interlocuteurs. À nos yeux, il aurait été extrêmement difficile de décrire minutieusement le cadre contextuel de chaque moment d'un processus s'étalant sur plusieurs années et impliquant un nombre aussi important d'acteurs répartis sur un vaste territoire. Néanmoins, nous reconnaissons qu'il existe des situations de leadership qui favorisent l'émergence de leaders, de manière partiellement indépendante de leur « savoir-être » et de leur « savoir-faire ».

### *La revue de presse*

Nous avons constitué un corpus de presse rassemblant les informations sur l'enjeu de la migration des jeunes et la stratégie MigrAction. La période choisie allait du mois d'octobre 2001 au mois de juin 2011. Le 27 octobre 2001 est un moment clé de la construction de la stratégie MigrAction : s'est tenu à cette date le Rassemblement régional jeunesse à l'issue duquel les organisations jeunesse ont décidé de faire de l'exode des jeunes leur cheval de bataille. La période de recherche s'est conclue en juin 2011, moment où le bilan annuel de la stratégie MigrAction était rendu aux bailleurs de fonds. Il s'agit donc d'une période de dix ans. Les sources les plus précises ont été celles provenant de la région. Plusieurs journaux locaux et régionaux étaient incontournables : *L'Étoile du Lac*, *Le Journal Lac-St-Jean*, *Le Quotidien* et *Le Progrès-Dimanche*.

Cette démarche a permis de réunir 446 articles. Ces articles ont été codés avant d'être découpés en unités d'information contenant des thématiques associées à la migration des jeunes. Ces unités ont été classifiées en thèmes et sous-thèmes, de telle sorte que des axes majeurs du discours des acteurs sont apparus. L'objectif de cette phase d'analyse était de cerner le discours des acteurs impliqués ou le discours ambiant au Saguenay-Lac-Saint-Jean sur la migration des jeunes. L'étude du corpus de presse a consisté à recenser l'information sur les actions collectives impliquant les CJE d'une part et le RAJ-02 d'autre part. Par actions collectives, nous entendons l'ensemble des partenariats, concertations, collaborations, consultations et séances d'information. L'analyse du corpus de presse devait permettre le recensement

des phases marquantes du déploiement de la stratégie MigrAction suggéré par la littérature : déclenchement et diagnostic, mobilisation initiale, vision commune et planification d'actions collectives, opérationnalisation de l'action collective et enfin évaluation (Coopérative de consultation en développement, 2007).

## LA DYNAMIQUE D'ACTEURS DE LA STRATÉGIE MIGR ACTION

À l'aide des traitements quantitatifs et qualitatifs des entrevues et de la revue de presse, les principaux leaders impliqués dans la stratégie MigrAction entre 2001 et 2011 ont été identifiés. Par la suite, nous sommes partis du postulat que les individus le plus fréquemment cités dans les discussions avec les répondants étaient assurément des leaders ayant joué un rôle significatif. Les acteurs les plus cités par ordre décroissant ont été : Pierre, Irène, Sonia et Jeanne<sup>3</sup>. À ces acteurs, qui sont au centre des échanges, nous ajouterons occasionnellement des acteurs plus secondaires, sans décrire en détails la personnalité de ceux-ci (par exemple Marc et Mireille). Cela nous permettra de mieux faire ressortir le rôle des acteurs principaux.

### *L'exercice du leadership et son évolution dans le temps*

Pierre est reconnu comme étant « le leader incontesté de la Stratégie MigrAction » (E3). Il en aurait été le fondateur à cause de son engagement constant dans les premières années du processus de mobilisation. La confiance en soi serait l'un des traits de personnalité saillant chez Pierre. Mandaté par le RAJ-02 pour négocier la stratégie MigrAction, Pierre a cru en ce qui pouvait sembler être une utopie : « moi je l'ai souvent dit, ça prenait un rêveur comme Pierre, moi je ne l'aurais jamais rêvée cette stratégie » (E13). Selon divers acteurs interviewés, l'autre trait saillant de la personnalité de Pierre serait sa détermination. Cette détermination expliquerait en partie la concrétisation de la stratégie MigrAction : « C'était parti de gens qui avaient une tête de cochon, je pense à Pierre, qui n'est pas facile mais qui était assez fonceur, que ça a fonctionné » (E15).

Irène est un autre membre de l'équipe de MigrAction que l'on peut qualifier de leader fort. Elle a été agente de développement pendant plusieurs années avant de gravir les échelons. Celle-ci exprime son caractère combatif : « tu sais, les esprits de clocher au départ, les guéguerres de villages, rapidement l'esprit de clocher est tombé » (Irène). Sa motivation à l'accomplissement proviendrait des possibilités d'expression de soi offertes par la participation à la stratégie MigrAction : « [...] ce qui a contribué à ce que je reste en place longtemps aussi, c'est la liberté de création et d'innovation ». Irène aurait joué un rôle d'encadreuse ou de *coach*. Elle aurait

---

3. Nous avons attribué des noms fictifs aux principaux leaders de MigrAction dont il est question à l'intérieur de cette section. De plus, lorsque ceux-ci parlent d'eux-mêmes, nous n'avons pas inscrit leur code de répondant afin de rendre impossible leur identification lors des commentaires subséquents.

ainsi préparé sa relève en cédant ses archives à sa remplaçante : « C'est un avantage qu'Irène ait déjà fait aussi mon poste. Elle sait aussi qu'elle peut me faire confiance, ça fait qu'elle me laisse aller. Elle sait que si j'ai besoin je vais aller la voir » (E22).

Sonia fut intégrée à la stratégie MigrAction peu de temps après la signature de l'entente spécifique. Son leadership aurait été décisif dans la poursuite de la mobilisation. Ce leadership se fonderait notamment sur sa grande confiance en elle. À défaut d'expérience professionnelle, son savoir-être aurait fait naître ce sentiment de confiance :

J'avais 25 ans, pas énormément d'expérience, mais je pense que j'avais des compétences de professionnalisme, de rigueur et de crédibilité qui m'ont permis de me propulser et puis d'y croire, et de faire croire les autres à ce projet-là, de les amener à y croire autant que moi. (Sonia)

En outre, le sentiment d'avoir relevé un défi d'envergure aurait été un catalyseur de cette confiance en soi. La capacité d'analyse aurait été un point fort chez Sonia. Sa perception du milieu régional apparaissait juste à plusieurs acteurs, notamment lorsqu'elle affirme : « [le Saguenay–Lac-Saint-Jean] c'est une région qui est remplie de forces, de battants, et de capacités de prise en charge collective. » La population régionale serait épanouie à cause du potentiel « qu'offre la région, autant personnel que professionnel ».

Nous concluons avec Jeanne cette liste des principaux leaders. Son implication s'est réalisée plus tardivement dans la démarche de la stratégie MigrAction. Chez Jeanne, la persévérance est une qualité remarquable. Cette persévérance se serait manifestée par la dénonciation du discours défaitiste ambiant. Cette détermination découlerait d'une passion pour la région : « Je suis une fille qui est quand même passionnée de sa région, qui croit vraiment au potentiel de ma région. » Cette passion stimulante conduirait à l'action pour le bien-être de sa région : « Moi si je peux changer quelque chose, c'est sûr que je vais le faire. Je vais tout mettre mes œufs dans le même panier... [pour] le développement de la région. » Ses aptitudes en communication auraient été fort utiles : « [le travail d'agent] ça m'apprend beaucoup à faire des présentations, à m'exprimer... à développer un peu mon côté vendeur – vendeur de la stratégie, vendeur de la région ».

Si l'on observe les présences différenciées de ces quatre acteurs-clés dans le temps (voir tableau 1), il semble que le leadership dans les deux premières phases de la mobilisation aurait été élevé du fait de la présence simultanée de deux leaders parmi les plus reconnus de la stratégie MigrAction (Pierre et Irène). Ce leadership aurait encore été accentué lors de la troisième phase, soit entre 2004 et 2006, lorsque Sonia se joindra au groupe. Il aurait en revanche décliné entre 2006 et 2008, à la suite du départ de Pierre. Sonia partira à son tour en 2008, laissant Irène devenir l'unique leader-clé en fonction. Ainsi, entre 2008 et 2009, le leadership organisationnel aurait été à son plus bas. Jeanne arrivera en 2009 pour prêter main-forte à Irène, relevant de fait le niveau de leadership. Il ne serait néanmoins pas revenu à ses niveaux d'antan malgré l'étendue du réseau d'acteurs et les moyens financiers

et institutionnels des divers partenaires.

**TABLEAU I**

*Profil des leaders de la stratégie MigrAction*

	<b>Confiance</b>	<b>Détermination</b>	<b>Performance sociale</b>	<b>Expertise</b>	<b>Intelligence sociale</b>
Pierre (2001-2007)	Foi et confiance en la stratégie MigrAction	Capacité de persuasion	Convaincant	Gestion des ressources humaines et négociation de financement	Ouverture d'esprit, partage de ses points de vue
Irène (2001-2011)	Foi et confiance en la stratégie MigrAction	Par motivation intrinsèque à l'accomplissement	Communique sa motivation intrinsèque		
Sonia (2004-2008)	Foi en ses compétences personnelles			Gestion des ressources humaines et négociation de financement	
Jeanne (2008-2011)	Par motivation intrinsèque à apprendre	Par motivation intrinsèque à apprendre			

Regardons plus attentivement l'évolution de la dynamique entre les acteurs clés identifiés. Pierre et Irène ont été respectivement mentor et *coach* pour Sonia et Mireille. Les trois périodes de leadership élevé, de 2001 à 2006, seraient celles où Pierre (2001-2006), Marc (2002-2007) et Sonia (2004-2008) étaient simultanément actifs dans la mise en œuvre de la stratégie MigrAction. Cette période de forte implication est notamment caractérisée par des relations de mentorat entre certains acteurs. La période de 2007 à 2010 serait plutôt marquée quant à elle par des relations de types « passeur » entre les principaux leaders de l'époque. L'influence d'une relation fondée sur la passation serait moindre que celle du mentorat, car davantage d'ordre technique que d'ordre intellectuel ou spirituel. Ainsi, l'interaction entre 2007 et 2010 aurait été moins forte qu'entre 2004 et 2006.

La dernière période, de 2010 à 2011, se caractériserait par une interaction de type *coaching* pour un accompagnement au développement des compétences personnelles. Cette relation contribue à l'épanouissement personnel de la personne réceptrice. Irène (2001-2011) serait le *coach* de Mireille (2010-2011), qui a pris sa relève en tant que professionnelle sur le terrain pour la stratégie MigrAction. Elle a été aidée par cette première dans l'accomplissement de ses tâches, ce qui lui a donné de fait une plus grande assurance dans ses prises de décision. L'influence du *coaching* serait plus grande que celle de la passation, étant donné qu'elle façonnerait la personnalité du « coaché ».

### *Le leadership et la construction de l'acteur collectif*

Le sentiment d'efficacité du réseau d'acteurs, né des actions collectives réalisées dans le cadre de la stratégie MigrAction, a généré un processus de construction d'un leadership collectif en trois mouvements : 1) appropriation par les profes-

sionnels de terrain des objectifs d'amélioration du bilan migratoire, 2) efforts de ceux-ci pour atteindre un bilan migratoire positif et 3) auto-identification des professionnels aux valeurs contenues dans la stratégie MigrAction. Ce processus de construction identitaire collective peut être mis en relation avec les grandes étapes de la démarche constituées en fonction des actions sur le terrain. Ce sont en tout quatre périodes qui marquent les actions concrètes : 1) négociation de l'entente spécifique (2001-2004), 2) réalisation de la première entente spécifique (2004-2007), 3) négociation de renouvellement (2007-2008) et 4) réalisation de la deuxième entente spécifique (2008-2011). Leur niveau d'intensité, très variable, a pu être évalué en discernant les phases de construction d'un leadership collectif et les types de relations qui leurs sont associés (tableau 2).

TABLEAU 2

*Phases de formation du leadership de l'acteur collectif*

Phases	Périodes			
	Négociation de l'entente spécifique (2001-2004)	Réalisation de la 1 <sup>e</sup> entente spécifique (2004-2007)	Négociation de renouvellement (2007-2008)	Réalisation de la 2 <sup>e</sup> entente spécifique (2008-2011)
1. Appropriation des objectifs d'amélioration du bilan migratoire	Consensus sur la thématique de la migration des jeunes	Motivation collective par la possibilité d'innover	Conviction de la réussite de la stratégie	Appropriation des objectifs du bilan migratoire
2. Efforts pour atteindre un bilan migratoire positif	Consensus pour le financement de l'action collective		Engagement pour convaincre de la réussite de la stratégie	Efforts pour atteindre un bilan migratoire positif
3. Identification aux valeurs contenues dans la stratégie MigrAction	Adhésion à un discours positif sur la migration des jeunes			Sentiment d'appartenance régionale

La stratégie MigrAction a résulté de la mobilisation d'un réseau régional de coopération déjà existant : plusieurs acteurs faisant partie de la stratégie MigrAction en 2008 avaient auparavant été associés dans des actions collectives. En ce qui concerne MigrAction, la mobilisation des acteurs régionaux a été plus forte dans les phases de déclenchement et de diagnostic, de mobilisation initiale et de vision ainsi que de planification d'actions collectives. Pendant ces phases, les acteurs régionaux se sont concertés pour engendrer une entente spécifique de régionalisation visant à rétablir un bilan migratoire positif chez les jeunes. Puis un recul de la mobilisation du réseau régional a été constaté dans la phase d'opérationnalisation (juin 2004 à juin 2007). Les réseaux locaux auraient été davantage sollicités pour mettre en œuvre les mesures adoptées lors de l'entente de régionalisation afin qu'elles aient des impacts locaux, plus près des citoyens. Ensuite on remarque une stabilisation

de la mobilisation, lors de la phase d'évaluation et de négociation de renouvellement (25 juin 2007 au 14 juillet 2008). Enfin, au début de l'opérationnalisation de la deuxième entente (juillet 2008 à juin 2011), l'ancrage des réseaux de coopération a surtout été local, reposant en l'occurrence sur des partenariats locaux.

### *Le discours MigrAction comme contre-discours*

Le discours ambiant sur la migration des jeunes à la fin des années 1990 et dans la décennie suivante considérait ce phénomène comme nocif pour le développement du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Quatre éléments sont ressortis de la revue d'articles tirés de la presse locale et régionale : la fatalité du phénomène, ses aspects quantitatifs et qualitatifs, ses conséquences et ses relations avec l'emploi. Globalement, la migration des jeunes serait vécue comme un phénomène inexorable. Les jeunes seraient attirés dès le plus jeune âge par les métropoles, si bien que « la région se [viderait] au profit des grands centres urbains » (CÔTÉ, 2001). Le discours MigrActif se positionne en opposition à ces idées, constituant ainsi un contre-discours. Quelques grandes composantes lui donnent sa consistance. Cinq d'entre elles sont apparues en analysant le discours des agents impliqués dans la Stratégie MigrAction depuis les origines (2001) jusqu'à 2011 : avantages comparatifs du milieu régional, insertion professionnelle des jeunes, entrepreneuriat au Saguenay–Lac-Saint-Jean, sentiment d'appartenance régionale et culture de la mobilisation.

L'image positive du Saguenay–Lac-Saint-Jean est surtout entretenue par la mise en valeur d'avantages comparatifs. En d'autres termes, qu'est-ce qui ferait sa particularité, et pourquoi un jeune s'y établirait, préférant cette région à d'autres régions périphériques ou métropolitaines? D'aucuns ont spontanément loué la beauté de la région, une « très belle région » (E1, E11, E22), voire la « plus belle au monde » (E5). Mais ce cri du cœur se double d'arguments pesés et polis à la lumière de nombreux avantages comparatifs, tels que la qualité de vie, l'accès à la propriété, le dynamisme culturel et l'abondance d'opportunités. Le Saguenay–Lac-Saint-Jean offrirait une qualité de vie exceptionnelle à sa population, lui procurant avant tout les avantages intrinsèques aux grandes villes (services et infrastructures) sans pour autant l'accabler de ses inconvénients : ce serait le « meilleur des deux mondes » (E16).

Les villes du Saguenay–Lac-Saint-Jean ne seraient pas soumises aux inconvénients des milieux urbains de grande taille. Contrairement aux métropoles, elles ne connaîtraient pas d'encombrement de leur réseau routier, autrement appelé « trafic ». Ainsi, la réduction de la durée de déplacement entre le lieu de travail et le domicile offrirait davantage de temps pour les loisirs (« partir du bureau, quinze minutes après être sur un lac tout seul en kayak », E16) et la famille (« passer une heure avec [son] enfant dans un parc à proximité », E16). En outre, l'air y serait de meilleure qualité, car « il y a beaucoup moins de *smog* » (E1) et « d'air pollué » (E16). Enfin, les villes du Saguenay–Lac-Saint-Jean seraient sécuritaires : il est même possible « de laisser l'auto débarrée » (E16).

Outre la qualité de vie, l'accès à la propriété au Saguenay–Lac-Saint-Jean serait plus aisé qu'ailleurs, et le coût de la vie moindre. Cet argument a fait l'objet d'une recherche communément appelée « Le dollar saguenéen » (PROULX, 2004). Elle était l'argument selon lequel le coût de la vie dans la région était moindre,

ce qui était perceptible par les prix de l'immobilier ou des loisirs. Ce serait là un argument d'attraction des jeunes :

C'est le premier argument qu'on dit quand on sort à l'extérieur. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, vous avez une qualité de vie, un accès à la propriété, ça coûte moins cher d'accéder à une maison, les logements sont moins chers, ça vous met de l'argent dans les poches pour faire plus d'activités. (E16)

En ce qui touche l'insertion professionnelle des jeunes, les emplois pour les jeunes seraient à l'avenir d'autant plus disponibles que devrait se faire sentir une pénurie de main-d'œuvre, selon certains répondants. D'ailleurs, « il y a beaucoup d'employeurs qui ont de la difficulté à recruter, qui affichent une, deux, trois, quatre fois, et puis ils ne trouvent pas » (E21). Il conviendrait donc à la fois « d'accueillir des jeunes » et de « faciliter leur intégration » (E1, E10). Cette pénurie est perceptible dans plusieurs domaines. Dans la santé par exemple, « il y a un manque de radiologues » (E21). La demande serait également croissante dans d'autres domaines de moindre spécialisation :

Carrossier par exemple, on ne penserait pas que c'est un métier rare. Boucher, ça ne demande pas un doctorat pour faire ça. On penserait tout le temps que ce sont des emplois hyperspécialisés qui sont en recrutement. Mais pas toujours. (E21)

Pour capter cette main-d'œuvre rare, les « employeurs vont offrir d'excellentes conditions de travail pour justement se chicaner les meilleurs employés » (E22).

L'entrepreneuriat au Saguenay-Lac-Saint-Jean serait également chose possible. Selon les répondants, plusieurs exemples d'entreprises de réputation internationale existent dans la région. Il s'agit notamment des vélos Devinci et du studio Wendigo, deux « exemples d'entrepreneurs qui ont réussi dans la région » (E6) et qui montrent « qu'on peut le faire ici » (E1). Cela prouverait l'existence de conditions idéales pour entreprendre au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il y aurait des facteurs géographiques et météorologiques propices à l'entrepreneuriat. La nordicité de la ville de Saguenay, la huitième par sa population au Québec, permettrait de l'envisager comme « une métropole du Nord » (E15) car « tout va passer par [la] région qui va être une porte d'entrée vers le Nord » (E4). Le « micro climat » et le « relatif isolement » en feraient « un territoire d'agriculture biologique pour s'autoalimenter, au moins 75 % de notre alimentation » (E9). Par ailleurs, les jeunes de retour y trouveraient un terrain propice à l'implantation d'idées captées lors de leurs séjours à l'extérieur : « C'est des jeunes qui reviennent et qui décollent des choses comme ça. Des microbrasseries on en a maintenant, ça se fait, des festivals internationaux. On n'est plus monochrome » (E21).

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean est assimilé à un milieu innovateur par plusieurs répondants. Les Saguenéens et les Jeannois sont perçus comme étant « créatifs » (E17) et « imaginatifs » (E21). Aujourd'hui, en période de crise économique, ce capital humain serait un atout pour innover et développer des alternatives aux industries d'antan ayant fleuri dans des temps de prospérité (E4). Des jeunes seraient à l'origine de nombreuses initiatives, puisque le milieu s'y prête :

Ça fait partie des avantages, si tu veux faire ta place dans le milieu, que tu veux décoller quelque chose ici, tu veux démarrer quelque chose, c'est toujours plus facile de le faire ici qu'à Montréal. [...] Tu vas partir d'un numéro à Montréal, et puis ici tu es quelqu'un. (E21)

Cette contribution à la diversification économique, créatrice d'une valeur ajoutée par des petites et moyennes entreprises (PME) locales, serait un vecteur de développement territorial :

Notre évolution s'est faite *via* la grande entreprise, mais de plus en plus on se rend compte qu'on est tellement dépendant d'eux. Il faut qu'on diversifie nos champs de compétence. Moi je pense que de plus en plus l'entrepreneuriat va prendre de l'expansion [...], les PME vont être de plus en plus importantes. (E10)

En dépit de quelques disparités locales, il existerait au Saguenay-Lac-Saint-Jean un sentiment d'appartenance régionale fort. Ses habitants formeraient « un peuple fier [avec] une belle histoire » (E16). Cette fierté régionale serait née d'un « attachement à [son] milieu qui est hors de l'ordinaire » (E14). Il s'agit particulièrement d'un « attachement viscéral » à un territoire qualifié de « pays » (E18). En résulterait un « lien filial entre les gens du Saguenay-Lac-Saint-Jean », lequel faciliterait leur rapprochement surtout « à l'extérieur de la région [où] le contact se fait rapidement [grâce] aux mêmes repères, à la même ouverture à l'autre » (E18). En effet, « les gens sont fiers de se dire Bleuets quand ils vont à Québec puis à Montréal » (E3). Les Saguenéens et les Jeannois revendiqueraient leur identité commune à l'extérieur de la région : « Et puis on s'affiche avec le drapeau régional » (E18).

Les raisons de ce fort sentiment d'appartenance régionale, toujours peu précises, pourraient en partie être attribuées au relatif isolement du Saguenay-Lac-Saint-Jean. En dépit de certaines différences, il existerait une proximité entre le Lac-Saint-Jean et le Saguenay. Ce sentiment commun serait entretenu par l'amélioration des moyens de communication et des infrastructures routières infrarégionales, ce qui raccourcirait les distances, donc les spécificités locales :

L'isolement dont je parlais tout à l'heure motive aussi à avoir le sentiment d'appartenance. [...] Moi je suis à Lévis, je suis collée sur Québec [...], l'appartenance est beaucoup plus difficile, parce que les différences aussi sont grandes. [...] Bien qu'il y ait des différences, [...] Alma, c'est quand même à 25 minutes de Jonquière. Chicoutimi, c'est quand même à une heure dix de Roberval. Il y a une unité et puis des liens qui sont possibles, et puis des barrières qui sont moins présentes, je trouve, au Saguenay-Lac-Saint-Jean. (E13)

Le principal effet de la stratégie MigrAction aurait été la collaboration des acteurs régionaux, de les « faire sortir un peu de leur organisation » afin qu'ils développent une « vision commune » utile pour œuvrer à des « projets communs » induisant un « gain collectif de société » (E2). L'adhésion à une vision commune impliquerait de « laisser de côté [ses] intérêts particuliers et [ses] missions d'organisation » et de travailler ensemble malgré ces différences » (E19). Ce défi aurait été relevé avec succès par les agents de la stratégie, lesquels n'ont pas eu à vivre « des défaites, des insuccès avec telle ou telle personne » (E9). La culture de la mobilisation se serait en fin de compte raffermie au gré de ces collaborations autour de l'enjeu de la migration des jeunes.

\*

\* \*

L'analyse de la stratégie MigrAction révèle l'existence de leaders qui ont stimulé la dynamique d'acteurs et favorisé l'atteinte de plusieurs objectifs en matière de bilan migratoire et de développement territorial. Ces leaders ont joué un rôle déterminant par leur « savoir-être » et leur « savoir-faire ». Ce leadership, particulièrement fort dans les premières années, lors de la phase de mobilisation, s'est transmis, sur une base individuelle, par des relations de type « coach » ou « mentor ». Il semble aussi avoir percolé sur l'ensemble des acteurs du réseau et avoir permis la formation d'une communauté intersubjective, en particulier par le biais de l'élaboration du discours MigrActif. Ce discours positif, stimulant et en rupture avec la morosité ambiante, paraît avoir rejoint efficacement les jeunes acteurs du développement. Dans ce contexte, le discours a donc constitué un élément significatif d'exercice du leadership reposant sur une lecture particulièrement juste de ce que les acteurs croyaient, voulaient entendre et de ce pour quoi ils étaient prêts à se battre. De ce fait, les conditions étaient réunies pour que se mette en place une relation de type « leader-serviteur/acteurs engagés » (*servant leader/followers*) entre les pionniers de la politique MigrAction et l'ensemble des acteurs du développement.

Le discours MigrActif s'est constitué entre 2001 et 2011, à partir de l'amalgame de thématiques liées à la problématique de la migration des jeunes. L'articulation de ces thématiques et la définition de leurs caractéristiques essentielles se sont réalisées progressivement. Bien qu'il soit pratiquement impossible de discerner les rôles de chaque acteur dans les débats argumentatifs, les tendances générales de la dynamique de groupe peuvent être mises en relief. Dès ses débuts en 2001, le discours MigrActif encore en gestation révélera ses principales caractéristiques : un discours positif envisageant plusieurs cibles d'intervention quant à l'exode des jeunes, désormais associé à un bilan migratoire défavorable. À partir d'avril 2004, à la suite de la conclusion de la première entente spécifique, le discours MigrAction gagnera en vigueur, quand les composantes de l'insertion professionnelle des jeunes et de l'amélioration du bilan migratoire auront émergé. Elles s'articuleront facilement, dans la mesure où le concept de pénurie de main-d'œuvre inéluctable viendra bonifier l'attractivité du territoire. Dans la quatrième période (février 2006 à janvier 2008), la composante de l'amélioration du bilan migratoire sera consolidée par la construction d'un récit sur le thème d'un retour important de jeunes.

Au cours de la cinquième période (février 2008 à juin 2009), le discours sur le retour sera validé par des données statistiques encourageantes. La question des avantages comparatifs figurera en bonne position dans le discours, notamment par la promotion de la qualité de vie et de l'image positive de la région. Leur articulation sera logique, étant donné que cette image positive et la qualité de vie sont réputées être des vecteurs majeurs du retour des jeunes. Dans la dernière période d'étude (juillet 2009 à juin 2011), le discours MigrActif sera le plus abouti. Trois de ses composantes principales seront présentées comme relevant de l'attraction du milieu. S'il faut en croire le discours véhiculé, le Saguenay-Lac-Saint-Jean est un milieu de vie attrayant grâce à ses avantages comparatifs, en particulier les opportunités d'insertion professionnelle et l'afflux imminent de jeunes originaires ou non de la région.

Au-delà de son contexte temporel, le discours MigrAction est orienté vers l'action et il invite les acteurs du développement à produire des solutions. Il s'agissait alors de changer la mentalité défaitiste très présente dans les médias pour enfin régler directement la question de la migration des jeunes. Les théories montrent qu'au cours du processus d'influence par le discours, deux types de stratégies priment : une stratégie d'ancrage et une stratégie de recadrage. La première fait appel à des présupposés communs, à des valeurs et à des croyances partagées. La seconde consiste à définir de nouveaux cadres et de nouvelles perceptions. Ces deux stratégies ont été repérées alternativement ou simultanément dans notre étude. Ainsi, à partir d'avril 2003, l'appel à « passer en mode solution » invitait tacitement les acteurs régionaux à passer à l'action et à ne plus s'appesantir sur les diagnostics ou les énoncés explicatifs.

Cette stratégie de recadrage se perpétuera à travers le ton optimiste du discours MigrActif. Pour atteindre leurs objectifs, les organisations jeunesse devaient façonner un discours de rupture. Cette stratégie de recadrage aurait dominé jusqu'à la veille du renouvellement de la stratégie MigrAction, c'est-à-dire en janvier 2008. Il convenait alors d'en finir avec les récits d'exode des jeunes en propageant la nouvelle de leur retour. À partir de ce moment, la stratégie d'ancrage sera privilégiée. Les jeunes, désormais sensibilisés aux valeurs familiales, sont à la recherche d'un havre de paix et le Saguenay-Lac-Saint-Jean se présente comme étant ce lieu mythique. Il faut maintenant faire connaître le fait de l'établissement croissant de jeunes dans la région, confirmé par certaines statistiques démographiques.

Finalement, le leitmotiv « passer en mode solution » qui a été fréquemment utilisé par les principaux leaders dans les discussions semble avoir consolidé le groupe d'acteurs. Cette expression peut être vue comme un appel à ne pas trop tergiverser, à se concentrer sur l'essentiel, soit les « évidentes » qualités du milieu régional, ainsi qu'à se focaliser sur des démarches concrètes de promotion territoriale. En plus d'avoir favorisé l'adhésion, ce discours semble avoir eu une fonction d'auto-légitimation. En effet, il ne faut pas oublier que MigrAction est une stratégie en faveur des jeunes conçue par des jeunes. Ainsi, promouvoir la qualité du milieu, ses intérêts spécifiques et ses avantages comparatifs, c'est avant tout se convaincre soi-même, de même que ses proches, qu'il vaut mieux rester que partir. De plus, plusieurs de ces jeunes ont vécu leur insertion professionnelle en travaillant au sein d'organismes ayant le mandat d'appliquer cette stratégie. Ces deux éléments semblent avoir coïncidé et abouti à la création d'une communauté intersubjective forte, une communauté formée de jeunes, soit d'individus situés à une période de la vie où la construction identitaire est très active et où l'on est davantage à la recherche de sens. La stratégie MigrAction paraît avoir répondu à ces besoins.

Hervé STECQ

*Département des Sciences humaines,  
Université du Québec à Chicoutimi,  
herve.stecq@uqac.ca*

Martin SIMARD

*Département des Sciences humaines et*

Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT)  
 Université du Québec à Chicoutimi  
 mgsimard@uqac.ca

## BIBLIOGRAPHIE

- AEBISCHER, Véréna et Dominique OBERLÉ  
 2007 *Le groupe en psychologie sociale*, Paris, Dunod, 223 p.
- BAKER, Susan D.  
 2007 « Followership: The Theoretical Foundation of a Contemporary Construct », *Journal of Leadership and Organizational Studies*, vol. 14, n° 1 : 50-60.
- BENKO, George  
 1998 *La science régionale*, Paris, Presses universitaires de France, 126 p.
- BORMANN, Ernest G.  
 1983 *Discussion and Group Methods. Theory and Practice*, New York, Harper and Row, 340 p.
- BRETON, Philippe  
 1996 *L'argumentation dans la communication*, Paris, La Découverte, 120 p.
- CAMPAGNE, Pierre et Bernard PECQUEUR  
 2014 *Le développement territorial. Une réponse émergente à la mondialisation*, Paris, Éditions Charles Léopold Mayer, 268 p.
- CHAMPAUD, Claude  
 1994 « L'argumentation », *Psychologie française*, vol. 39 : 193-203.
- Conférence régionale des élus 02 (CRÉ-02)  
 2004 *L'entente spécifique visant à influencer positivement le bilan migratoire des jeunes au Saguenay – Lac-Saint-Jean, Saguenay*, 16 p.
- Coopérative de consultation en développement  
 2007 *La mobilisation des communautés locales. Compétences requises*, Victoriaville, La Clé, 8 p.
- CÔTÉ, Daniel  
 2001 « Du 18 au 20 mai à Chicoutimi, Place aux jeunes du Saguenay offre une formation gratuite », *Le Quotidien*, 3 avril : 6.
- DUPERRÉ, Martine  
 2004 *L'organisation communautaire : la mobilisation des acteurs collectifs*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 130 p.
- FAVREAU, Louis  
 2003 « Développement local et lutte contre les inégalités : de quelques innovations québécoises (1980-2000) », *Interventions économiques*, n° 30, en ligne, [<http://interventionseconomiques.revues.org/950>], consulté le 9 février 2014.
- FORSYTH, Donelson R.

- 1990 *Group Dynamics*, Pacific Grove, Brooks/Cole, 680 p.
- GHIGLIONE, Rodolphe, Benjamin MATALON et Nicole BACRI  
1985 *Les dires analysés. L'analyse propositionnelle du discours*, Paris, Presses universitaires de Vincennes, 189 p.
- GIDDENS, Anthony  
1987 *Social Theory and Modern Sociology*, Stanford (CA), Stanford University Press, 312 p.
- GOFFMAN, Erving  
1973 *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Minuit, 374 p.
- GUMUCHIAN, Hervé, Éric GRASSET, Romain LAJARGE et Emanuelle ROUX  
2003 *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Paris, Economica, 186 p.
- HABERMAS, Jurgen  
1987 *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard, 2 vol., 448 et 480 p.
- HUNTER, James C.  
2004 *The World's Most Powerful Leadership Principle. How To Become A Servant Leader*, New York, Crown business, 224 p.
- HUSSERL, Edmund  
1953 *Méditations cartésiennes*, Paris, Vrin, 136 p.  
2001 « Immanence et transcendance dans la sphère originale. Comment la transcendance véritable et authentique, la transcendance intersubjective est-elle possible? », *Sur l'intersubjectivité*, Paris, Epiméthée, 135 p.
- JOYAL, André  
2002 *Le développement local, comment stimuler l'économie des régions en difficulté*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 156 p.
- KIRKPATRICK, Shelley A. et Edwin A. LOCKE  
1991 « Leadership : Do traits matter? », *The Executive*, vol. 5, n° 2 : 48-60.
- KLEIN, Juan-Luis, Jean-Marc FONTAN, Carol SAUCIER, Diane-Gabrielle TREMBLAY, Pierre-André TREMBLAY et Majella SIMARD  
2010 *Les conditions de réussite des indicateurs locaux de lutte contre la pauvreté et l'exclusion qui mobilisent des ressources de l'économie sociale*, Montréal, Les Cahiers du CRISES, Collection Études théoriques, n° ET 1002, 52 p.
- LAFONTAINE, Danielle  
2005 « Le développement régional et territorial, nouveau paradigme? Jalons pour un projet de recherche internationale comparative », dans : D. LAFONTAINE et B. JEAN (dir.) *Territoires et fonctions – Tome 1*, Rimouski, Éditions du GRIDEQ et du CRDT, p. 347-406.
- LAINÉY, Pierre  
2008 *Le leadership organisationnel. De la théorie à la pratique*, Montréal, Chenelière Éducation, 267 p.
- LANDRY, Simone  
1988 *Le processus d'émergence de la structure du pouvoir dans les groupes restreints : la place des femmes et la place des hommes*, thèse de doctorat, Montréal, Département

de psychologie, Université du Québec à Montréal.

LEBLANC, Patrice, Camil GIRARD, Serge CÔTÉ et Dominique POTVIN

2003 « La migration des jeunes et le développement régional dans le croissant péri-nordique du Québec », *Recherches sociographiques*, vol. 44, n° 1 : 35-55.

LORD, Robert G., Christy L. DEVADER et George M. ALLIGER

1986 « A meta-analysis of the relation between personality traits and leadership perceptions: An application of validity generalization procedures », *Journal of Applied Psychology*, vol. 71, n° 3, p. 402-410.

LUC, Édith

2004 *Le leadership partagé : Modèle d'apprentissage et d'actualisation*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 158 pages

MANN, Robert D.

1959 « A review of the relationships between personality and performance in small groups », *Psychological Bulletin*, n° 56, p. 241-270.

MigrAction

2003 *Une stratégie globale d'intervention visant l'atteinte d'un bilan migratoire positif*, Jonquière, RAJ-02, 11 p.

MONTMOLLIN (de), Gilles

1977 *L'influence sociale*, Paris, Presses universitaires de France, 336 p.

Moscovici, Serge

1988 *La machine à faire des dieux : sociologie et psychologie*, Paris, Fayard, 485 p.

MOULAERT, Frank et Jacques NUSSBAUMER

2009 *La logique sociale du développement territorial*, Québec, Presses universitaires du Québec, 174 p.

MUCCHIELLI, Roger

2006 *La dynamique des groupes*, Issy-les-Moulineaux, ESF éditeur, 222 p.

OLÉRON, Pierre

2001 *L'argumentation*, Paris, Presses universitaires de France, 127 p.

PLANTIN, Christian

1996 *L'argumentation*, Paris, Seuil, 93 p.

PROULX, Marc-Urbain (dir.)

2004 *Étude comparative sur le coût de la vie*, Jonquière, RAJ-02.

ROBITAILLE, Martin

2006 « La transformation des métiers du développement territorial au Québec », *Recherches sociographiques*, vol. 47, n° 3 : 573-595.

Secrétariat à la jeunesse

2001 *Politique québécoise de la jeunesse : La jeunesse au cœur du Québec*, Québec, Gouvernement du Québec, 67 p.

SIMARD, Martin, Suzanne TREMBLAY et Thierno DIALLO

2014 « Théories et pratiques du développement territorial : des grands projets aux

initiatives locales et vice versa », *Organisations et territoires*, vol. 23, n° 3 : 5-14.

STOGDILL, Ralph M.

1948 « Personal factors associated with leadership: A review of the literature », *Journal of Psychology*, vol. 25 : 35-71.

TOURAINÉ, Alain

1992 *Critique de la modernité*, Paris, Fayard, 462 p.

TREMBLAY, Marc et HÉLÈNE VÉZINA

2004 « Évolution démographique du Saguenay-Lac-Saint-Jean : tendances récentes, situation actuelle et perspectives d'avenir », *Organisations et territoires*, vol. 13, n° 2 : 5-14.

WILS, Thierry, Christiane LABELLE, Gilles GUÉRIN et Michel TREMBLAY

1998 « Qu'est-ce que la mobilisation des employés? Le point de vue des professionnels en ressources humaines », *Revue internationale de gestion*, vol. 23, n° 2 : 30-39.

## ANNEXE 1 : QUESTIONS UTILISÉES LORS DES ENTREVUES SEMI-DIRIGÉES

1. Depuis quand participez-vous à la stratégie MigrAction?
2. Comment êtes-vous devenu agent de la stratégie MigrAction, y a-t-il eu des raisons et motivations particulières?
3. Quel rôle et quelle fonction occupiez-vous dans la stratégie MigrAction, en quoi cela consistait-il?
4. Qu'est-ce qui aurait pu faire de votre participation à la stratégie MigrAction une expérience plus enrichissante?
5. Quelle est votre perception de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean?
6. Comment voyez-vous la région dans dix ans?
7. La stratégie MigrAction, pour vous c'est quoi?
8. En quoi votre participation à la stratégie MigrAction a-t-elle eu une influence sur l'avenir de la région?

## COMPTES RENDUS

Yvan LAMONDE, *L'heure de vérité. La laïcité québécoise à l'épreuve de l'histoire*, Montréal, Del Busso, 2010, 223 p.; Yvan LAMONDE, *Trajectoires intellectuelles et politiques des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles québécois*, Montréal, Del Busso, 2013, 353 p.

Dans « L'espace et le temps : Paul Ricœur à Montréal » (2013), LAMONDE rappelle sa formation d'historien-philosophe. Cette formation lui a permis de développer une approche de l'histoire de la culture québécoise tout à fait particulière. Il a réfléchi sur l'enseignement et la pratique de la philosophie dans la Nouvelle-France, au Bas-Canada puis au Québec. Il a enregistré les influences européennes sur la philosophie et les sciences humaines dans la vallée du Saint-Laurent. Enfin, il a montré comment et combien la pratique de la philosophie a enrichi le débat politico-culturel au Québec au 19<sup>e</sup> siècle.

Ses premières publications préfigurent sa recherche ultérieure sur la culture québécoise à cheval sur le 19<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup> siècle. Plus tard, il développe ce programme et arpente toute l'histoire du Québec, de sa genèse coloniale à notre siècle. Ses travaux plus récents, et en particulier les deux dont il est ici question, vont ainsi mettre en évidence les constantes au cœur de la culture et de la vie québécoises, soulignant le rôle de plaque tournante joué par certaines périodes : celle qui va des Rébellions à la Confédération et celle qui va de la crise des années 1930 aux changements des années 1960.

Dans l'analyse des deux périodes apparaissent en exergue deux éléments de l'histoire québécoise : la crise du laïcisme et de la laïcité et l'affirmation du clergé en tant qu'acteur social et politique au 19<sup>e</sup> siècle, devant l'impossibilité d'une autonomie politique réelle. À quoi s'ajoute, au 20<sup>e</sup> siècle, l'incapacité à renverser cette affirmation, même quand le Québec atteint un degré d'autonomie politique significatif (voir ses réflexions conclusives dans *L'heure de vérité*). Dans une certaine mesure, sa réflexion tourne toujours autour d'une défaite, qui n'est pas (ou n'est pas seulement) celle de la Conquête et de la perte de l'indépendance politique, mais celle provoquée par l'impossibilité d'élaborer une véritable autonomie, vis-à-vis du Canada anglais comme du clergé catholique.

Il s'agit d'une défaite politique, mais aussi d'une défaite « existentielle », sur laquelle Lamonde est revenu très récemment (LAMONDE, 2012). Les deux livres recensés ici en retracent les principaux aspects. Ils montrent comment l'Église catholique a offert au Québec un *ersatz* identitaire, mais en lui imposant une étreinte suffocante, dont la province n'a jamais su ni pu se libérer. Avoir une défaite au fondement de sa propre identité politique induit une ambivalence entre l'ouverture vers l'extérieur et l'incapacité d'être pleinement soi-même. Cette ambivalence peut devenir vertu quand elle multiplie les adhésions culturelles (voir

les chapitres sur le britannisme et l'américanité de Louis-Joseph Papineau dans *Trajectoires intellectuelles et politiques des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles québécois* et la recherche dans les années 1930-1960 de nouvelles références européennes, en particulier françaises, ainsi que le texte de Lamonde (2009) sur « Une culture à la jonction de trois héritages : français, britannique, étatsunien ». Toutefois, si la complexité enrichit la société québécoise, elle rend en même temps difficile le développement d'« une culture civique commune » (*L'heure de vérité*, p. 198). En tout cas, Lamonde suggère que le Québec devrait s'attaquer frontalement à cette faiblesse, ne serait-ce que pour l'accepter.

Dans les deux ouvrages, au fort accent autobiographique et où l'historien intervient plusieurs fois à la première personne, Lamonde souligne l'unité programmatique de tous ses travaux. *L'heure de vérité* reprend la question de la crise du laïcisme, mais aussi celle de la pensée libérale et démocratique au Québec. Il se situe donc dans la lignée qui va de *Gens de parole* (1990) et *Louis-Antoine Dessaulles* (1994) à *Pour une reconnaissance de la laïcité au Québec* (2013), codirigé avec Daniel Baril. *Trajectoires intellectuelles et politiques des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles québécois* réunit et réécrit plusieurs essais pour approfondir certains passages clés de la continuelle défaite politico-culturelle du Québec : de 1837 à la Confédération, et de la fin des années 1930 à la Révolution tranquille.

Les chapitres de ces volumes côtoient les grandes synthèses signées par notre auteur (mentionnons seulement son *Histoire sociale des idées au Québec*) et en reprennent certains thèmes auxquels l'auteur s'est d'ailleurs confronté maintes fois dans les dernières années. Ces deux ouvrages présentent par conséquent de nouvelles pièces au double puzzle constitué par la culture politique québécoise et l'œuvre fluviale d'Yvan Lamonde. En même temps, ils couronnent sa recherche et soulignent son inspiration « civique ». Lamonde a toujours maintenu séparée sa réflexion en tant qu'historien de sa réflexion en tant que citoyen, mais il apparaît clairement maintenant combien l'indignation et l'engagement du citoyen ont inspiré le travail de l'historien. Ainsi, dans *L'heure de vérité*, avoue-t-il simplement que tout son travail naît « d'une volonté de donner de la profondeur à un débat d'actualité » (p. 10).

Matteo SANFILIPPO

Università della Tuscia.  
matteosanfilippo@unitus.it

## BIBLIOGRAPHIE

- BARIL, Daniel et Yvan LAMONDE (dir.)  
2013 *Pour une reconnaissance de la laïcité au Québec. Enjeux philosophiques, politiques et juridiques*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 174 p.
- LAMONDE, Yvan  
1990 *Gens de parole. Conférences publiques, essais et débats à l'Institut canadien de Montréal, 1845-1871*, Montréal, Boréal.  
1994 *Louis-Antoine Dessaulles. Un seigneur libéral et anticlérical*, Montréal, Fides.  
2000 *Histoire sociale des idées au Québec, Tome 1 : 1760-1896*, Montréal, Fides, 576 p.  
2004 *Histoire sociale des idées au Québec, Tome 2 : 1896-1929*, Montréal, Fides, 336 p.

- 2009 « Une culture à la jonction de trois héritages : français, britannique, étatsunien », dans : Robert LALIBERTÉ (dir.), *À la rencontre d'un Québec qui bouge. Introduction générale au Québec*, Paris, Éditions du CTHS, p. 35-44.
- 2012 « La constellation de la défaite. Histoire d'un objet non identifié » [en ligne], *Analyses, revue de critique et de théorie littéraire*, 7, 3. [<https://uottawa.scholars-portal.info/ojs/index.php/revue-analyses/article/view/791>], consulté le 8 septembre 2014.
- 2013 « L'espace et le temps : Paul Ricœur à Montréal » [en ligne], *Fabula*, la recherche en littérature [<http://www.fabula.org/colloques/document1914.php>], consulté le 8 septembre 2014.

---

*Notre-Dame de Québec 1664-2014*, Québec, Septentrion, 2014 (coffret) : Paul LABRECQUE, *Notre-Dame-des-Victoires. Un monument historique sur la place Royale à Québec*; Georges GAUTHIER LAROCHE, *L'église pionnière de Québec. Origines et fondateurs (1615-1664)*; Jean-Marie LEBEL, *La paroisse Notre-Dame de Québec. Ses curés et leurs époques*; Denyse LÉGARÉ, *L'inspirante basilique-cathédrale. L'architecture de Notre-Dame de Québec*; Jean-Claude FILTEAU et Daniel ABEL, *Joyeuse lumière. Les vitraux de Notre-Dame de Québec*.

Ce coffret, réalisé à l'occasion du 350<sup>e</sup> anniversaire de la création de la paroisse Notre-Dame de Québec, compte en fait cinq livres produits par six auteurs et couvre des thématiques distinctes. Il s'agit en quelque sorte de livres-souvenirs visant à couvrir les principaux aspects de l'histoire de la paroisse dans une présentation généralement thématique.

L'ensemble constitue une œuvre magistrale. Il procède d'un travail de présentation et d'édition qui comble les attentes des lecteurs. Destiné d'abord au grand public, tout en répondant aux exigences scientifiques, il offre une présentation dynamique de l'information, essentiellement factuelle et agrémentée de nombreuses illustrations. Les références significatives sont adroitement signalées dans le texte. Le texte se caractérise par la diversité des sujets traités, des thèmes ou sous-titres couvrant une page, voire un paragraphe. À certains égards, les volumes donnent parfois l'impression de contenir une histoire mise en image complétée par une information textuelle de qualité. Au total, le coffret compte plus de 1 100 pages, quelque 5 000 brèves histoires et environ 500 illustrations.

Un diamant étincelant! Les 500 illustrations en couleur, souvent en pleine page, voire en double page, font ressortir aisément tant les plans d'ensemble que la finesse des détails. Vues aériennes d'éléments architecturaux, vues de l'intérieur, sculptures, peintures, ex-voto, maîtres-autels, retables, tabernacles et chapelles, objets ou ornements religieux comme calices, patènes et croix de procession sont magnifiquement illustrés et, le cas échéant, documentés et expliqués.

L'ouvrage compte également un assortiment remarquable de bijoux d'accompagnement. De nombreux encarts explicatifs fournissent des informations complémentaires : brèves biographies des constructeurs, des artistes ou d'autres personnages, extraits de documents, de la bible, des contrats, des nominations, des plans et dessins d'architecte, etc.

Enfin, les ouvrages traduisent une érudition qui comble les appétits les plus voraces, une véritable chronique de 350 ans de vie : des milliers de sujets, d'actions ou d'événements. Et les auteurs ont choisi de présenter la vérité sans complaisance, ce qu'illustrent bien les exposés des rivalités et des litiges.

Il convient de signaler quelques éléments propres à chacun des ouvrages.

De celui sur Notre-Dame-des-Victoires, je retiens comme élément novateur le recours aux sources archéologiques pour situer le bâtiment par rapport au magasin construit antérieurement par Champlain. Il s'en dégage que l'ancienneté religieuse du site ne doit pas se traduire par l'idée qu'il s'agit de la plus vieille église, tellement elle a subi de mutations. L'auteur relate ainsi les différentes vies du bâtiment : le contexte militaire qui a conduit aux changements de nom, la destruction à l'époque de la guerre de la Conquête, les embellissements au cours du 19<sup>e</sup> siècle, la reconnaissance de sa valeur patrimoniale. Il montre enfin l'attrait que ce patrimoine représente au fil des ans par les activités qui y sont célébrées, qu'il s'agisse du congrès de 1929 qui attire 100 000 personnes, du jubilé de l'an 2000 ou de la cérémonie de bénédiction des petits pains, évoquant la manne du désert dans la bible.

Le livre sur l'église pionnière insiste sur la connaissance des lieux de culte qui se sont succédé depuis la construction de la première chapelle des récollets, en 1615, jusqu'à celle de la Haute-Ville. La contribution principale réside dans la transcription d'un certain nombre de documents originaux. L'auteur fait une large place aux rivalités entre les récollets et les jésuites, mais sans soumettre à une critique rigoureuse les études souvent partisans qui relatent ces litiges. Des recherches récentes, comme celles de Caroline Galland ou Dominique Deslandres sur l'Acadie comme sur le Canada, auraient permis de relativiser ces prises de position. De même, l'approfondissement des intentions fondatrices, des visions et des pratiques pastorales aurait pu apporter un éclairage intéressant à la compréhension des motivations fondamentales de ces missionnaires, en particulier dans un contexte de commémoration.

L'histoire des curés est racontée en 35 biographies. Chacune d'elles présente le contexte de nomination, souvent source de litige entre l'évêque, le chapitre et les marguilliers, évoque l'intérêt ou non du futur curé pour le poste et la perception qu'en ont les paroissiens, glisse un mot sur la personnalité du personnage et détaille la séquence des événements qui ont marqué l'exercice de son mandat à la tête de la paroisse. « À la tête », c'est beaucoup dire quand l'église paroissiale devient basilique et cathédrale sous la responsabilité d'un évêque dont les objectifs peuvent différer nettement de ceux de la paroisse.

L'intention affirmée au départ était de montrer comment chaque curé a pu influencer le déroulement de la vie paroissiale. Très tôt, toutefois, on constate l'importance de l'emprise du quotidien sur les activités des curés. En voici quelques exemples tirés de la biographie de Joseph Auclair, curé de 1851 à 1887 (pages 226-227), où chacun des sujets traités fait l'objet d'une explication d'une dizaine de lignes :

- Malgré les positions des bien-pensants, il crée une maison pour accueillir les filles-mères;

- Érection civile de la paroisse des Irlandais;
- Érection d'un muret et d'une clôture en fer forgé par Charles Baillargé pour réserver le parvis de l'église aux fidèles et les protéger de la place publique;
- Manquant de place pour ensevelir les morts, il acquiert un grand terrain qui deviendra le cimetière Belmont;
- Déménagement à Saint-Roch de la confrérie de Sainte-Anne, mais l'autel demeure dans la basilique-cathédrale;
- Il fonde l'Académie commerciale pour offrir aux jeunes des cours de comptabilité, offerts jusque-là uniquement dans des écoles privées anglaises;
- Instauration d'une quête annuelle pour la Propagation de la foi et éventuellement pour la Sainte-Enfance.
- Changement d'organiste à la suite d'une dispute publique entre deux personnes sur la question des techniques musicales.

Le tout tient en deux pages. Imaginez l'ampleur et l'intérêt de l'information livrée dans un texte de 345 pages. Pensez aux sujets comme les guerres, les épidémies, les grèves, les destructions par le feu, dont celle de 1922, le partage du territoire lors de la création de nouvelles paroisses, etc.

L'étude architecturale signale les intentions originales. Dès le 17<sup>e</sup> siècle, on souhaite ériger une église monumentale. Les coûts imposent évidemment des contraintes. Le Conseil souverain oblige le respect du contrat original par crainte d'un dépassement de coûts considérable. La situation est telle que, dès 1725, on pense à créer une loterie pour financer la construction, ce que le chapitre refuse. Comme quoi le passé n'est pas toujours si lointain!

Au-delà de l'anecdote sur le financement et des tiraillements sur le statut de l'édifice, il faut surtout retenir les informations de nature architecturale et le détail des constructions. L'auteure prend en considération, pour la vue de l'extérieur, la façade, les clochers, le fronton, les pilastres, la fenestration; à l'intérieur, elle décrit le maître-autel, le banc d'œuvre, les boiseries, les bancs, la tribune de l'orgue, les niches des piliers, mais surtout les cinq chapelles des bas-côtés avec leurs peintures et leurs sculptures. Elle signale toute une série de trésors à découvrir dans les galeries latérales : vêtements, vases, tableaux, reliquaire de François de Laval. Elle conclut avec 10 pages d'illustrations et 9 lignes de texte sur la Porte Sainte, une icône exceptionnelle qui vise à concrétiser le sens de la commémoration et à ouvrir sur l'avenir.

L'étude des vitraux est lumineuse. Le photographe souhaite que le lecteur se laisse toucher par la beauté de la lumière pour la joie des yeux et du cœur. Le religieux fait valoir que les vitraux sont à la fois des éléments décoratifs et le reflet de la foi des croyants. Les auteurs réussissent fort bien à mettre en relation le sacré, la science et la réalité, le tout avec humour. Retenons l'exemple de ce lien sacré expliquant que chaque matin les chanoines célèbrent la messe tournés vers

l'Orient, sous un beau baldaquin dominé par un Christ ressuscité tout en gloire. Il y a toutefois une autre raison pratique : mettre les façades à l'abri des nordets qui rendent le chauffage impossible.

La fabrication des vitraux, selon leur provenance, leur mode de confection, les choix de luminosité et les éléments de contenu, parfois par comparaison avec d'autres, similaires, est éclairante. Les 19 verrières où sont représentés Marie, l'Eucharistie, les sacrements, les martyrs canadiens et 16 statues de saints et de saintes relatives à des anges, à des évangélistes, aux pères de l'Église, à des théologiens et à des femmes font l'objet d'explications détaillées sur leur contenu, aussi bien sur le plan concret que symbolique. La comparaison des illustrations avec des extraits de la bible ou des évangiles, par exemple, est fascinante. La qualité des reproductions photographiques est absolument remarquable. Tout, le texte comme l'image, y est présenté avec finesse et nuance : un pur délice.

Le 350<sup>e</sup> anniversaire de Notre-Dame de Québec a fourni l'occasion de dresser une synthèse magistrale de son histoire, en textes et en images, à partir d'une grande diversité d'écrits et de sources documentaires. Un livre à garder à portée de la main pour le parcourir à l'occasion.

Jacques MATHIEU

*Faculté des lettres,  
Université Laval.  
jacques.mathieu@fl.ulaval.ca*

---

Maurice TARDIF, *La condition enseignante au Québec du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle. Une histoire cousue de fils rouges : précarité, injustice et déclin de l'école publique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2013, 334 p. (coll. « Formation et profession »).

Ce grand ouvrage synthèse de Maurice Tardif rappelle que la précarité des enseignants du primaire et du secondaire ainsi que les inégalités au sein de l'école publique ont une longue histoire et persistent sous de nouvelles figures. Son portrait critique des tendances de la société, des politiques gouvernementales, de l'école publique et de la profession enseignante pour trois périodes différentes vise à en faire ressortir les idéologies sous-jacentes. Le but est d'aiguiser l'esprit critique des enseignants dès leur formation universitaire et, sans doute, de secouer l'opinion publique. La perspective historique nationale et internationale est bienvenue alors qu'historiens et sociologues de l'éducation ont peu l'habitude d'étudier la continuité du passé au présent, en conjuguant la vaste histoire scolaire et l'histoire générale.

Tardif centre la première période sur les Canadiens français. Le rappel des inégalités qui y prévalaient parmi les élèves et les enseignants ainsi que de l'hétérogénéité qui régnait au sein du réseau scolaire fait apprécier le projet de société de la Révolution tranquille (1960-1980) prônant un idéal égalitaire et émancipateur de l'éducation. Tardif souligne ensuite pour cette seconde période la forte

mobilisation collective en faveur du nouveau projet de société, la faiblesse de l'encadrement des enseignants devant assumer la transition vers un nouveau programme pédagogique peu directif et la disparition d'institutions, dont les écoles normales et les collèges classiques. L'école publique est alors pensée comme un bien commun qui justifie des investissements collectifs dans un système scolaire centralisé et uniforme, ainsi que l'amélioration de la formation, des salaires et des conditions d'emploi des enseignants. Dès les années 1970, les acteurs du monde scolaire remettent en question une pédagogie peu encadrante pour les enseignants comme pour les élèves, ce à quoi tente de remédier un nouveau programme au tournant des années 1980, au prix, remarque Tardif, d'une perte d'autonomie pédagogique pour les enseignants.

Entre autres idéologies sociales émergentes à compter des années 1980, Tardif dénonce les tendances néolibérales des gouvernements des pays de l'OCDE et du Québec qui, en transformant les rapports entre les classes sociales, érodent cet idéal et affaiblissent la condition enseignante. L'essor de l'école privée sélective, encouragé par les élites et entraînant l'émergence de vocations particulières et sélectives dans certaines écoles publiques, en serait une expression indirecte. Apparaît ainsi, en particulier dans les grandes agglomérations urbaines et pour les garçons francophones, une école injuste qui accroît l'inégalité d'accès à une instruction de qualité. En résulte selon Tardif un « processus d'apartheid éducatif et de ségrégation sociale » (p. 189) injuste pour les enseignants tenus responsables des difficultés des élèves écartés des écoles désignées comme les meilleures. Parmi les nombreux problèmes vécus depuis lors, Tardif dénonce la persistance de hauts taux de décrochage dans certaines catégories d'élèves et parmi de jeunes enseignants épuisés.

Cette thèse riche, dense mais sombre éclaire pour les enseignants les conditions de leur pratique, explique leur précarité et les incite, à l'instar de tout lecteur, à dénoncer les injustices scolaires, chiffres à l'appui, et à entretenir une distance avec la vision néolibérale de l'éducation et des responsabilités qui y sont liées. On peut cependant s'inquiéter de l'effet psychologique de diagnostics profondément pessimistes tels que celui d'« Un Québec décroché de l'éducation? » (p. 166), notamment sur les enseignants qui s'imagineraient devoir ramer quotidiennement à contre-courant de la société entière.

Tardif montre comment la situation contemporaine des enseignants dans certains traits généraux ne diffère pas tellement de celle de leurs homologues de la première période : précarité économique et professionnelle, lourdes responsabilités, reconnaissance professionnelle jamais définitivement conquise. Actuellement, note Tardif, leur précarité s'explique notamment par le déclin démographique du bassin d'élèves commencé dans les années 1970 et conduisant à un surplus d'enseignants, l'affaiblissement du mouvement syndical ainsi que des facteurs internes à la profession, tels qu'une résistance syndicale à revendiquer la création d'un ordre professionnel et l'étrangeté perçue par les enseignants entre leur formation universitaire et les exigences de la pratique. D'après Tardif, un ordre des enseignants protégerait leur autonomie professionnelle et assurerait un plus grand respect de leurs conditions d'emploi, dans l'intérêt des élèves comme dans le leur. Aussi, « l'idéal du praticien réflexif » et du pédagogue cultivé (p. 289), que

tendent d'inculquer les facultés universitaires depuis 20 ans, n'arrive pas à remplacer la conception de l'enseignement comme d'une pratique artisanale à laquelle continuent d'adhérer de nombreux enseignants d'après des enquêtes de Tardif et d'autres chercheurs.

Ce dernier approuve la réforme de la formation des maîtres du milieu des années 1990 tentant de remédier à cet état de fait, ainsi que le « renouveau pédagogique ». La synthèse qu'il fait de leurs origines, principes et modalités générales d'application est précieuse. Nous aurions souhaité cependant qu'il entre davantage en discussion avec ceux qui critiquent ou résistent à ces réformes, afin qu'il saisisse avec moins de condescendance leurs positions et qu'éventuellement ces derniers fournissent des sources d'éclaircissement.

Bien qu'il ne s'adresse pas aux spécialistes des sciences ou de l'histoire de l'éducation, ce riche portrait de la condition enseignante et de l'école publique passées et actuelles, et la synthèse des courants, des structures et des politiques qui les déterminent, intéresseront assurément les historiens et sociologues de l'éducation du 19<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle, de même que toute personne préoccupée par l'état de l'éducation contemporaine.

Mélanie BÉDARD

Département de sociologie,  
Université Laval.  
Melanie.Bedard.5@ulaval.ca

---

Marie MCANDREW, Maryse POTVIN et Corina BORRI-ANADON (dir.), *Le développement d'institutions inclusives en contexte de diversité. Recherche, formation, partenariat*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 2013, 234 p.

Ce livre s'interroge sur la mise en œuvre de l'approche inclusive dans les sociétés pluralistes et plus particulièrement au Québec. Par approche inclusive on comprend « la reconnaissance et la valorisation de la diversité sociale, ethnoculturelle, religieuse et linguistique » (p. 2) ainsi que le traitement équitable des personnes, particulièrement celles issues des groupes les plus vulnérables et historiquement marginalisés. Ainsi définie, l'approche adoptée dans l'ouvrage se jumelle aux divers courants ayant comme tâche de répondre aux enjeux de la diversité, tels que le multiculturalisme, l'interculturalisme, le républicanisme ou l'antiracisme, sans pour autant se perdre dans un débat idéologique. Au contraire, ce qui importe aux auteurs de ce livre est d'apporter un appui et un regard critique sur la *pratique* de l'approche inclusive, et tout particulièrement de l'éducation formelle et informelle, de l'accompagnement dans divers milieux et de l'établissement de partenariats entre les chercheurs et les praticiens. Ici se trouve la contribution universitaire de l'ouvrage.

Pour faire davantage ressortir l'originalité du livre, comparons-le, à titre d'exemple, au recueil intitulé *Identity Politics in the Public Realm. Bringing Institutions Back In* (UBC Press, 2011) dirigé par les éminents chercheurs canadiens Avigail

EISENBERG et Will KYMLICKA. Les deux ouvrages nous convainquent du rôle crucial que jouent les institutions publiques inclusives pour le « vivre ensemble » dans des sociétés pluralistes. Les deux tentent de révéler et, en partie, de surmonter un nombre de défis associés à cette tâche. Par contre, si l'ouvrage dirigé par Eisenberg et Kymlicka est une *étude universitaire* des frictions normatives et politiques entre le particularisme présumé des revendications identitaires et l'universalisme civique – également présumé – des institutions publiques, celui de McAndrew, Potvin et Borri-Anadon se veut davantage un *témoignage* (auto-)évaluatif et instructif de la mise en pratique de la recherche universitaire pour bâtir des institutions inclusives. Transparaît dans cet ouvrage un véritable souci pour le transfert des connaissances entre chercheurs et praticiens et vice-versa (p. ex. : p. 96, 165, 172), une volonté de faire avancer la « démocratisation de la recherche » (p. 212) et l'investissement moral des chercheurs en tant qu'« avocats de leurs propres recommandations » (p. 208), touchant ici l'éducation inclusive en milieu pluraliste.

L'ouvrage se démarque par une définition relativement large de ce qu'est une institution. Les chercheurs s'intéressent « à tous les niveaux de l'action publique ou privée : des normes juridiques et réglementaires aux pratiques de formation, de transfert ou d'accompagnement des milieux, en passant par les programmes, les politiques et la gouvernance » (p. 3). D'où la possibilité d'étudier l'approche inclusive dans divers secteurs d'activité sans pour autant perdre de vue les questionnements clefs de l'ouvrage : qu'est-ce que l'approche inclusive? Comment peut-on la pratiquer? Comment la recherche peut-elle améliorer et appuyer cette pratique? Regardons de plus près.

L'ouvrage est divisé en quatre parties, dont la première aborde l'approche inclusive dans trois secteurs d'activités différents, soit l'éducation (Potvin sur les fondements, les principes d'action et les compétences professionnelles), le milieu municipal (Germain sur les rapports interethniques à Montréal) et l'emploi (Chicha sur les défis de la diversification de la main-d'œuvre). La deuxième partie se penche sur la place accordée aux pratiques inclusives au sein de la formation professionnelle en gestion (Arcand, Tisserant et Leymarie sur le rôle du conseiller en gestion interculturelle) et en enseignement (McAndrew, Borri-Anadon, Laroche-Audet et Potvin sur la formation initiale des maîtres, Estivalèzes sur les enseignants en éthique et culture religieuse, Bourhis, Carignan, Soufi et Tardif-Grenier sur la formation interculturelle des futurs maîtres). La troisième partie traite des enjeux soulevés par la rencontre entre chercheurs et praticiens dans l'accompagnement des milieux à la mise en œuvre de pratiques inclusives (Armand sur la diversité linguistique en milieu scolaire, Saris et Amor sur la médiation dans la résolution des conflits familiaux, Le Gall, Xenocostas, Peat, Bereza et Walsh sur les professionnels de la santé et des services sociaux). La quatrième partie renverse le regard et donne la parole aux acteurs institutionnels et communautaires provenant des secteurs de l'éducation (Lemieux ainsi que Beaupré et Pierre), associatifs (Guyon), paragouvernementaux (Sarna ainsi que Akzam et Arcand) et municipaux (Fiore). Ces praticiens partagent leurs expériences et recommandations quant aux partenariats en recherche en vue de (l'amélioration de) la mise en pratique de l'approche inclusive.

En un sens, en terminant leur livre par le point de vue des acteurs institutionnels, les directrices de l'ouvrage sont restées fidèles à leurs objectifs et ont réussi à boucler la boucle : un croisement des regards apporté par des éclairages nouveaux sur l'approche inclusive en contexte institutionnel. Le panorama offert est particulièrement bienvenu, car il existe peu de synthèses sur la question et moins encore qui traitent des institutions au Québec. Toutefois, ce livre ne s'adresse pas seulement à un public québécois. Au contraire, si le contexte est particulier, les questions posées et les leçons à tirer se transposent facilement à d'autres situations, au Canada et ailleurs. En ce sens, il est dommage qu'on ait laissé le dernier mot à des réflexions particulières : ce qui manque à ce livre est une théorisation de la matière ou, du moins, une conclusion qui ferme véritablement la boucle, qui traverse intellectuellement et conceptuellement les seize contributions, qui répond d'une façon synthétique aux questions clefs et qui nous présente une synthèse de ce que nous avons appris.

Elke WINTER

Université d'Ottawa.  
elke.winter@uOttawa.ca

---

Guy BERTHIAUME, Claude CORBO et Sophie MONTREUIL (dir.), *Histoires d'immigrations au Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec et Bibliothèque et Archives nationales, 2014, 256 p.

J'aurais bien aimé avoir pu profiter de cet ouvrage lorsque j'ai écrit l'histoire de l'immigration au Québec au début des années 2000 (voir *Un siècle d'immigration au Québec : de la peur à l'ouverture*). C'est dire à quel point l'ouvrage édité par Guy Berthiaume, Claude Corbo et Sophie Montreuil constitue un apport considérable à la compréhension de l'immigration au Québec dans une perspective historique. Le livre est écrit en grande partie par des experts, dont la plupart sont membres des groupes en question. De plus, chaque chapitre est illustré par des témoignages provenant de personnalités issues du groupe. Une des grandes qualités de l'ouvrage est de réussir le défi de présenter les histoires d'immigration avec un cadre d'analyse commun qui structure les chapitres de façon comparable. De plus, le tableau chronologique qui va de 1840 à 2000, constitue un outil pédagogique fort utile.

Les histoires d'immigration concernent en fait 14 groupes présentés en ordre chronologique. Afin de faciliter la discussion, je vais regrouper les groupes d'immigrants en trois grandes périodes, qui constituent le reflet à la fois de la conjoncture politique et économique et des besoins en main-d'œuvre du Canada et du Québec véhiculés par la politique d'immigration.

La première période fait référence à ce que j'appellerais la « vieille » immigration, couvrant les années 1840-1945. Cette période est surtout caractérisée par un contexte politique visant le peuplement, dans le cadre d'une industrialisation émergente et en croissance rapide. Les quatre groupes retenus représentent bien cette période : il s'agit des groupes écossais, irlandais, italiens et yiddish.

Évidemment, ces quatre groupes se différencient sur plusieurs points. D'abord, les groupes écossais et irlandais font partie de l'immigration britannique, qui est à l'origine de la constitution d'un des deux groupes fondateurs du Canada (avec les Canadiens français). Ces deux groupes se sont fondus dans ce que l'on appelle aujourd'hui le groupe anglophone. Catherine Bourbeau affirme même que le groupe écossais est maintenant peu connu et souvent évacué de la mémoire collective. Enfin, les deux groupes ont cessé de se renouveler avec la fin de l'émigration dans les années 1960. Dans son chapitre, Simon Jolivet nous rappelle que le groupe irlandais (surtout les élites protestantes) s'est rangé du côté du gouverneur britannique dans le but d'assurer la continuité de la monarchie constitutionnelle, d'accueillir les immigrants des îles britanniques et d'entreprendre l'assimilation des francophones canadiens (p. 27).

Le groupe italien se démarque de façon importante des deux premiers groupes. Le chapitre de Bruno Ramirez est exemplaire à bien des égards, en ce qu'il documente de façon approfondie le rôle des réseaux et des intermédiaires dans le recrutement de travailleurs italiens, de même que le rôle de la réunification familiale, favorisée par la composante de parrainage de la politique d'immigration.

Enfin, Pierre Anctil nous rappelle l'importance du groupe juif d'origine est-européenne, comme en témoigne le fait qu'entre 1900 et 1950, le yiddish est la troisième langue au Québec. L'histoire de ce groupe nous permet de constater, d'une part, la compartimentation ethnoreligieuse rigide de Montréal à cette époque et, d'autre part, le rôle politique important de ce groupe dans les mouvements de gauche.

La deuxième période couvre la période de l'après-guerre, 1945-1970, et comprend les groupes polonais, sépharades, grecs et portugais. Cette période se caractérise par la reprise économique et de nouveaux besoins en main-d'œuvre. Les quatre groupes de cette période ont plusieurs choses en commun, dont l'insertion économique dans un marché de travail en expansion, surtout dans des emplois moins qualifiés, et une insertion linguistique limitée à cause d'un système d'éducation ségrégué. Néanmoins, quelques particularités méritent mention. Par exemple, on apprend que les agents de recrutement se rendent dans les provinces polonaises les plus démunies pour attirer des immigrants requis pour la construction du chemin de fer (Magdalena Dembinska et Katarzyna Karnaszewska). Le groupe grec illustre bien la division des groupes en classes sociales, de même que les divisions politiques concernant l'évolution politique de la Grèce (Stephanos Constantinides). On est par ailleurs fascinés par la façon dont le groupe portugais a façonné le Plateau Mont-Royal (Miguel Simão Andrade). C'est également dans ce chapitre sur les Portugais qu'apparaît la notion de famille transnationale, qui est devenue prédominante dans les théories migratoires actuelles. Enfin, un deuxième chapitre sur l'immigration juive en provenance de l'Afrique du Nord, surtout du Maroc, permet de comprendre l'importance des institutions religieuses (ici les synagogues) et scolaires dans le processus d'intégration (Yolande Cohen).

Dans la troisième période, de 1970 à 1995, on assiste à un changement radical dans la politique d'immigration : les critères de préférence, ethniques et raciaux, laissent place à des critères axés sur la qualification professionnelle, ouvrant ainsi la porte à de nouveaux groupes d'immigrants jusque-là exclus et provenant de

pays en voie de développement : il s'agit des groupes haïtiens, latino-américains, asiatiques (vietnamiens, cambodgiens et laotiens), libanais, d'Afrique subsaharienne et maghrébins.

Cette période, du fait de cette diversité « raciale », voit apparaître la notion de minorités visibles et la problématique du racisme et de la discrimination sur le marché du travail. C'est dans le chapitre sur le groupe haïtien qu'apparaît pour la première fois, d'une part, l'idée de ghettos d'emploi dans les manufactures et, d'autre part, la notion de « racialisation » des inégalités au Québec (Marjorie Villefranche). On retrouve la même idée d'intégration difficile et de discrimination pour le groupe latino-américain (José Del Pozo). Le groupe asiatique introduit la notion d'économie ou d'enclave ethnique (Louis-Jacques Dorais). Le groupe libanais appartient à un nouveau type d'immigration lié à la politique québécoise d'immigration en faveur de la francophonie (Sami Aoun et Sari Madi). Pourtant, l'appartenance au groupe francophone ne facilite pas nécessairement l'intégration économique, intégration difficile s'il en est, due entre autres à la méconnaissance de la langue anglaise. L'immigration africaine est encore très récente et tellement diversifiée qu'il est difficile d'en présenter un portrait cohérent (Christian Agboli). Enfin, l'immigration maghrébine constitue un autre exemple d'immigration favorisée par le Québec sur la base de l'appartenance linguistique : comme pour les Libanais, l'intégration économique est difficile, comme en témoignent les statistiques de chômage et le processus de déqualification (Rachida Azdouz). Enfin, le chapitre fait rapidement mention de la polémique sur le hijab qui a affecté le groupe maghrébin. Mais cela est une autre histoire à raconter un jour, puisque l'ouvrage se termine vers la fin des années 1990.

Une lecture transversale plutôt que chronologique permet de constater à quel point le processus migratoire comporte des éléments quasi universels. Trois constantes traversent l'expérience migratoire de tous les groupes. Premièrement, il est clair que l'immigration est l'envers de la médaille de l'émigration : tous les groupes ont été poussés, voire forcés, à émigrer pour des raisons historiques relevant de guerres, de conflits, d'oppression, de corruption, de répression, de crises économiques et de pauvreté. Deuxièmement, l'intégration relève davantage de mécanismes internes aux groupes que de politiques officielles. Le rôle des associations ethnoculturelles et des Églises a été particulièrement central dans le processus d'intégration. Enfin, avec le temps, il semble que l'intégration soit « réussie ». En tout cas, tous les chapitres des deux premières périodes concluent à une intégration réussie des groupes en question. Seule la dernière période, témoin d'une immigration sous le signe de la « visibilité », insiste sur les obstacles à l'intégration liés au racisme et à la discrimination. Cette vision idyllique pose un problème méthodologique central à toute œuvre historique : se peut-il que la mémoire historique balaie les difficultés réelles d'intégration en ne retenant que les éléments positifs? Ou bien s'agit-il de difficultés qui s'estompent avec le temps?

Un dernier mot sur la représentativité des 14 groupes retenus. Dans l'ensemble, ces groupes représentent bien l'histoire de l'immigration au Québec. Je formulerais deux bémols : (i) deux groupes importants sont absents de la liste, soit ceux de la France et de la Chine, qui font partie des 10 principaux groupes en 2011 et (ii) le regroupement des derniers groupes (asiatiques, africains et maghrébins)

appauvrit le cadre monographique du livre, qui devait permettre de faire le lien direct entre un groupe et son pays d'origine.

Victor PICHÉ

*Université de Montréal.*

## BIBLIOGRAPHIE

PICHÉ, Victor

2003 « Un siècle d'immigration au Québec : de la peur à l'ouverture », dans : PICHÉ, Victor et Céline LE BOURDAIS (dir.), *La démographie québécoise : enjeux du XXI<sup>ème</sup> siècle*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 225-263.

---

Alexandre DUMAS, *L'abbé Pierre Gravel : syndicaliste et ultranationaliste*, Québec, Septentrion, 2014, 320 p.

Alexandre Dumas, étudiant au doctorat à l'Université McGill et ancien chargé de cours à l'Université du Québec, signe ici son premier livre, qui est en fait un mémoire de maîtrise (Université du Québec à Trois-Rivières) légèrement remanié pour édition. C'est la première biographie sérieuse à être consacrée à l'abbé Pierre Gravel, une figure méconnue de la droite traditionaliste et du fascisme canadien-français.

L'étude s'effectue en deux parties. D'abord, une courte biographie de l'abbé Gravel nous le décrit comme un prêtre initié très tôt au nationalisme. L'essentiel des premières années de son sacerdoce (1924-1935) se passe à Thetford Mines, où il écrit dans les journaux et préside divers cercles d'études pour les ouvriers, dont l'un devient ensuite un syndicat. L'activisme de Gravel pour les ouvriers conduit à son transfert dans la paroisse Saint-Roch de Québec, où il s'est fait connaître du grand public. Il a alors collaboré à plusieurs périodiques et a fait plusieurs conférences sur des thèmes à saveur nationaliste et droitiste. En 1946, l'abbé est nommé curé de Boischatel, devient un proche de Duplessis et continue jusqu'à sa mort à propager des idéaux conservateurs dans plusieurs journaux. La seconde partie du livre propose une analyse de l'idéologie de Pierre Gravel dans les décennies 1930 et 1940. Disciple de Charles Maurras et de Lionel Groulx, Gravel était un nationaliste antilibéral qui versait souvent dans l'antisémitisme. Admirateur de dictateurs comme Salazar et Franco, il était plus critique envers Mussolini et Hitler. Sa pensée sociale était favorable au syndicalisme et au corporatisme. Il a cependant abandonné avec le temps son attrait pour les causes sociales et est devenu encore plus réactionnaire.

Si le livre de Dumas contribue à l'histoire des droites au Canada français, il verse aussi dans les problèmes souvent reprochés à cette historiographie. Une large place est donnée à l'analyse des droites françaises, au détriment d'une bonne étude du milieu intellectuel canadien-français dans lequel évoluait Pierre Gravel. L'influence de Maurras sur l'abbé est ainsi longuement étudiée, alors que des intellectuels québécois sont

laissés de côté. Il n'est même pas fait mention du programme de restauration sociale de 1933, qui a pourtant réuni treize clercs et plusieurs proches de l'ancien curé de Boischatel, dont Philippe Hamel et René Chaloult. Si l'auteur analyse les liens entre Lionel Groulx et Pierre Gravel, on se demande pourquoi il ne compare pas la pensée politique de ce dernier à celle d'autres collaborateurs du chanoine plus impliqués dans le combat social. Alexandre Dumas avance pourtant que c'est précisément la pensée sociale qui distingue l'abbé du chanoine (p. 210). Le père Joseph-Papin Archambault, un des fondateurs de *L'Action française*, et l'École sociale populaire (ESP) sont bien mentionnés à quelques reprises, mais les liens entre Gravel et les membres de ce mouvement ne sont pas étudiés. Ont-ils correspondu? Est-il possible que Gravel ait assisté et participé aux Semaines sociales? On ne sait pas non plus si l'auteur a mené des recherches dans les archives des jésuites. L'ESP et le programme de restauration sociale ont pourtant tenté de faire la synthèse du traditionalisme canadien-français et de la doctrine sociale de l'Église. Autrement dit, ils auraient pu éclairer le questionnement de l'auteur à propos de la manière dont l'abbé Gravel a pu concilier sa pensée nationale et sa pensée sociale (p. 276). Cet ajout aurait aussi permis de nuancer certaines affirmations du biographe, qui fait par exemple de Gravel un corporatiste d'État sur l'unique base de quelques conférences rapportées dans les journaux.

L'ouvrage comporte par ailleurs plusieurs problèmes dans l'appareil de référence. Parmi les huit articles de journaux d'époque cités dans divers chapitres, deux n'ont pas pu être retrouvés dans les parutions mentionnées. Il arrive aussi qu'une mauvaise monographie soit référencée et que l'auteur mélange les titres d'un même historien mis en bibliographie (par exemple note 109, p. 248). On peut aussi reprocher à l'auteur de n'avoir pas fouillé certaines sources qui auraient éclairé la vie de l'abbé Gravel. Celui-ci ayant souvent changé d'emploi sur commande du cardinal Villeneuve, pourquoi aucune enquête n'a-t-elle été tentée auprès des archives de l'archidiocèse de Québec? L'auteur nous dit aussi que Pierre Gravel a été surveillé par la Gendarmerie royale du Canada (p. 71). Est-il possible qu'il existe des documents le concernant dans les archives de la police montée?

Malgré ces lacunes, l'ouvrage demeure une bonne introduction à la vie de l'abbé Pierre Gravel. S'il peut plaire aux amateurs d'histoire, les chercheurs chevronnés tiendront compte de ses limites.

David RAJOTTE

*Bibliothèque et Archives Canada.*  
david.rajotte@bac-lac.gc.ca

---

Réal BÉLANGER, *Henri Bourassa. Le destin fascinant d'un homme libre (1868-1914)*, Québec, Les Presses de L'Université Laval, 2013, 552 p.

Voici le premier tome d'une magistrale biographie, celle d'un homme hors du commun ayant profondément marqué le nationalisme canadien-français et qui peut également être vu comme le père spirituel du fédéralisme canadien. Henri Bourassa est effectivement une figure incontournable de l'histoire canadienne à

plus d'un titre. Homme de paradoxes viscéralement opposé à tout compromis avec les grands principes d'une saine politique nationale, il possède une immense force de caractère, une éloquence inouïe (ses discours durent souvent plusieurs heures – une intervention à l'Assemblée législative du Québec en 1909 a, par exemple, duré sept heures!) et une rigueur morale à première vue inébranlable. Son esprit normatif combine les deux grandes idéologies qui ont traversé le 19<sup>e</sup> siècle canadien-français, l'ultramontanisme et le libéralisme. Sa carrière politique très tôt marquée par des coups d'éclat inspire la jeunesse canadienne-française, dont il devient l'idole : la Ligue nationaliste rassemblant de jeunes journalistes, fondée en 1903, s'attelle ainsi à mettre en pratique ses principes nationalistes. L'ambition nationale que diffuse Bourassa fait du Canada une nation virtuellement indépendante de l'Empire britannique, fondée sur l'alliance entre les deux « races fondatrices », ce qui implique leur égalité de droit absolue partout dans la Confédération.

Mais l'expansion géographique du Canada vers l'Ouest, en grande partie due à un afflux important d'immigrants, révèle au grand jour l'incompatibilité des conceptions respectives du Canada chez les Canadiens français et anglais : pour les premiers, il est franco-anglais, tandis que les seconds l'ont toujours considéré comme britannique, non seulement par sa constitution, mais par sa composition aussi – à part la réserve française sur le territoire québécois. Avec la création de la Saskatchewan et de l'Alberta, en 1905, meurt à jamais tout espoir de faire vivre un Canada bilingue et biculturel. Déjà, le refus de Wilfrid Laurier en 1896 d'user du pouvoir fédéral pour remédier à la loi inique du gouvernement manitobain spoliant les droits scolaires de la minorité canadienne-française avait miné la possibilité que le niveau de gouvernement fédéral puisse incarner un principe supérieur subsumant les intérêts des deux communautés linguistiques, pour en faire plutôt l'instrument de la majorité (canadienne-anglaise). Malgré les défaites successives du programme nationaliste, Bourassa reste le champion de la cause canadienne-française et, en incorporant les aspirations canadiennes-françaises à un nationalisme pancanadien, il leur a du même coup donné une envergure et une légitimité nouvelles. En ce sens, on peut voir en lui le père du fédéralisme canadien.

Les meilleurs chapitres d'*Henri Bourassa*, ceux où le lecteur s'enthousiasme avec l'auteur, relatent le discours de Bourassa à l'église Notre-Dame, lors du 21<sup>e</sup> Congrès eucharistique international en 1910, et la campagne des élections fédérales de 1911. Le « discours de Notre-Dame » est l'événement qui a le plus marqué non seulement les contemporains, mais aussi quelques générations suivantes, vu que cette allocution était étudiée dans les collèges classiques en tant qu'argumentation brillante, en partie improvisée, et qu'on la faisait apprendre par cœur aux élèves. Ce discours est une réponse, plus précisément une réfutation point par point, des propos tenus quelques minutes auparavant par l'archevêque de Westminster, M<sup>gr</sup> Bourne, déclarant que l'avenir du catholicisme en Amérique du Nord réside désormais dans la diffusion de la seule langue anglaise. La réplique érudite que compose Bourassa est constamment interrompue par les applaudissements, les acclamations d'une foule chahuteuse mais, heureusement, notre orateur sait tout autant galvaniser son auditoire que le contenir et empêcher les débordements. L'exposé qu'en fait Bélanger alterne habilement entre contenu du discours et description de l'ambiance qui régnait dans l'église survoltée grâce aux témoignages

de ceux qui étaient présents – dont l'abbé Groulx –, et des comptes rendus publiés par les journaux, ce qui produit un maximum d'effets sur le lecteur, littéralement enchanté.

Le portrait de Bourassa que dessine Bélanger est celui d'un homme intègre, d'une rigueur morale intransigeante – le journal qu'il fonde ne s'appelle pas *Le Devoir* pour rien. Les élections fédérales de 1911 révèlent cependant le côté sombre, moins noble de l'homme. Durant cette campagne électorale, Bourassa est aveuglé par sa détestation de Wilfrid Laurier et de son gouvernement libéral, au pouvoir depuis 1896. Prêt à tout pour orchestrer sa chute, il verse dans la démagogie, taisant par exemple le fait que la loi navale se fonde sur un recrutement strictement volontaire, et non sur la conscription obligatoire, puis va jusqu'à contracter une alliance électorale avec les *tories* de Robert Laird Borden, qui sont pourtant les plus farouches partisans de l'Empire britannique, et les moins enclins à défendre l'indépendance canadienne. Cette entente bafoue plusieurs des principes défendus par Bourassa et, une fois élus, les conservateurs ne manqueront pas de renier un à un tous leurs engagements nationalistes. Ici, le biographe s'indigne (« alliance indécente », « scabreuse ») et déplore la grave erreur de jugement de Bourassa – ayant refusé de se porter candidat à cette élection, il n'a pu contrôler les députés d'allégeance soi-disant nationaliste. Bélanger lui reproche surtout de ne jamais blâmer sa propre naïveté dans toute cette affaire.

Réal Bélanger a vraisemblablement tout lu : les écrits d'Henri Bourassa (livres, brochures, éditoriaux), sa correspondance, ses interventions à la Chambre des Communes et à l'Assemblée législative, ses discours publics reproduits dans les journaux, les mémoires de ceux l'ayant côtoyé de près ou de loin, les journaux de l'époque, les travaux d'historiens sur tel ou tel événement de la période couverte, etc. Il corrige donc ici et là ses collègues ayant erré sur un détail ou un autre, sans polémiquer, en rétablissant simplement les faits.

Enfin, l'ouvrage est à lire absolument, car la période couverte est cruciale pour qui veut comprendre comment le fédéralisme a pu susciter un si fol espoir chez les Canadiens français, et comment cet espoir a été si constamment trahi.

Sylvie LACOMBE

Département de sociologie,  
Université Laval.  
sylvie.lacombe@soc.ulaval.ca

---

Rodrigue LANDRY (dir.), *La vie dans une langue officielle minoritaire au Canada*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2014, 338 p.

Cet ouvrage collectif, sous la direction de Rodrigue LANDRY de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML), a pour objectif de « décrire les réalités quotidiennes » des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM), soit les anglophones du Québec et les francophones des

autres provinces et territoires. Cet ouvrage se veut essentiellement une présentation, riche et méthodique, des données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) menée par Statistique Canada en 2006. En ce sens, la structure de l'ouvrage s'apparente à celle de l'enquête : les chapitres sur l'enfance, l'éducation, l'exposition aux médias, les services de santé, l'engagement social et la mobilité correspondent à autant de modules de cette enquête postcensitaire.

L'ouvrage débute par une présentation générale des CLOSM qui, de façon synthétique et efficace, attire d'entrée de jeu l'attention sur les enjeux clés qui seront abordés dans les différents chapitres. Chaque contribution aborde un sujet en exposant en détail les données statistiques qui s'y rapportent. Le propos, résolument empirique, parfois technique, est assez constant tout au long de l'ouvrage. La richesse de l'analyse proposée, par contre, est inégale, les chapitres sur l'engagement social et sur la mobilité proposant les analyses les plus intéressantes.

Traisnel et Forgues constatent la pluralité des formes d'engagement, qui vont bien au-delà de la seule question linguistique. On y distingue ainsi un engagement « sociétal », où les francophones s'impliquent essentiellement en anglais, d'un engagement « communautaire », axé sur la promotion et la défense de la langue. Les auteurs tentent d'expliquer les écarts régionaux en fonction de différents facteurs : on constate, par exemple, un engagement plus élevé à proximité des centres de décisions politiques (Québec, Ottawa, Toronto, etc.). On constate également un rapport ambivalent entre l'engagement communautaire et la diglossie : « l'engagement linguistique paraît surtout mentionné là où "le jeu en vaut la chandelle", c'est-à-dire dans des régions où la vitalité linguistique de la minorité n'est ni trop faible ni trop forte » (p. 233).

Gilbert, Gallant et Cao tirent profit des données de l'EVMLO pour distinguer la mobilité « permanente » et la mobilité « temporaire » : « l'Enquête offre à cet effet des données inédites. Elle révèle une tendance généralisée à la mobilité au sein de la minorité, que ne laissent pas pressentir les analyses des réseaux migratoires menées à partir du recensement » (p. 279). Cela permet notamment aux auteurs de documenter certains phénomènes tels que l'effet de milieu (au Québec, les milieux à forte concentration d'anglophones attirent migrants et immigrants, à l'inverse de ce que l'on observe pour les francophones à l'extérieur du Québec) ou la mobilité des immigrants après leur établissement au Canada est supérieure à celle des natifs.

Dans sa structure d'ensemble, le livre apparaît comme une concaténation de contributions indépendantes et autosuffisantes, qui ont en commun un thème (les CLOSM) et une source de données principale (l'EVMLO). Il souffre d'un manque d'intégration et d'unité, qu'on constate d'abord dans certains détails (répétitions, manque d'uniformisation dans le formatage). La plupart des contributeurs consacrent au moins un paragraphe aux aspects méthodologiques de l'EVMLO, ce qui engendre des répétitions. On aurait pu placer ces informations, par ailleurs essentielles, dans une annexe en fin d'ouvrage. On déplore également le manque de réflexion transversale ou de discussions entre les chapitres : l'ouvrage souffre de l'absence d'une conclusion générale qui aurait pu offrir au lecteur une synthèse et une interprétation intéressantes.

En ce sens, les analyses sont, sauf exception, minimales, et les conclusions, timides. Comme le rappellent la plupart des contributeurs, l'analyse statistique proposée est essentiellement descriptive. Dans certains cas, elle va à peine au-delà d'une simple présentation des données. Les différentes contributions sont plus ou moins généreuses en mise en contexte et en synthèse. L'ensemble est résolument empirique et méthodique, mais peut-être un peu trop prudent et impersonnel. Considérant la qualité et l'expérience des différents contributeurs, on ne peut s'empêcher d'y voir une occasion manquée.

Cet ouvrage n'est pas le lieu des grandes révélations sur les CLOSM. On y pose un certain nombre de jalons qui permettent d'asseoir sur des bases empiriques solides plusieurs faits plus ou moins intuitivement connus des chercheurs et intervenants qui œuvrent au développement de ces communautés. Ainsi, ce n'est pas tant à l'avancement qu'à la consolidation des connaissances sur une pluralité de dimensions de la vie dans les CLOSM que cet ouvrage contribue. Une tâche moins spectaculaire, mais non moins importante.

Jean-François LEPAGE

*Programme de la statistique linguistique,  
Statistique Canada.  
jean-francois.lepage@statcan.gc.ca*

---

Maude ROUX-PRATTE, *Le Bien public, 1909-1978. Un journal, une maison d'édition, une imprimerie*, Québec, Septentrion, 2013, 210 p.

Fondé en 1909 par M<sup>sr</sup> François-Xavier Cloutier, évêque de Trois-Rivières, l'hebdomadaire *Le Bien public* participe directement de la mouvance des périodiques catholiques, comme *L'Action catholique* de Québec, inspirés par la doctrine sociale catholique et qui visent, notamment, à combattre la presse neutre. Doté de ses propres presses à partir de 1912, l'hebdomadaire accumule déficit sur déficit jusqu'au moment où l'archevêché décide de le céder en 1933 à deux jeunes hommes, Clément Marchand et Raymond Douville, qui seront assistés par M<sup>sr</sup> Albert Tessier, qui connaît bien à la fois les nouveaux directeurs et le périodique. Ensemble, ils réussiront à redresser l'entreprise, qui connaîtra un rayonnement à l'échelle du Québec, grâce à ses réseaux et à la maison d'édition.

*Le Bien public* finira par intégrer en effet une maison d'édition, et l'entreprise éditoriale régionale connaîtra une longévité exceptionnelle au 20<sup>e</sup> siècle. Pourtant, elle a fait l'objet de peu d'études jusqu'ici et, surtout, elle n'avait jamais été analysée dans sa globalité. C'est maintenant chose faite avec le livre de Maude ROUX-PRATTE, qui couvre, en cinq chapitres, l'ensemble des 69 ans d'existence de l'entreprise sous ses trois facettes.

Sans exclure les méthodologies propres à l'histoire de la presse, par exemple, l'analyse de contenu des publications du *Bien public*, l'auteure a choisi d'analyser son histoire à partir de l'angle des réseaux. Elle s'en explique ainsi : durant 69 ans,

l'entreprise doit s'adapter à plusieurs changements sociaux, culturels, politiques et économiques et, parmi les facteurs de sa réussite, se trouvent les réseaux des trois dirigeants qui, certes, ne l'expliquent pas à eux seuls, mais qui sont une clé fondamentale pour comprendre sa longévité. Il faut la féliciter de son choix : sa démonstration est convaincante.

L'étude des réseaux s'est faite à partir de trois axes : le journal, véritable vitrine littéraire qui représente un espace à partir duquel il est possible de repérer les individus qui gravitent autour, de voir comment se construisent les réseaux et comment ils servent les intérêts des membres; les réseaux personnels des dirigeants par l'étude de leur correspondance et enfin l'étude d'un noyau d'individus à travers les différents cercles et associations qu'ils investissent. À partir de ces pôles d'analyse, et considérant que les réseaux du journal ne sont pas, par exemple, les mêmes que ceux de la maison d'édition ou de l'imprimerie, l'auteur a choisi de mettre l'accent sur la pluralité des réseaux plutôt que sur les frontières servant à les délimiter. Elle réussit ainsi à mettre en relief la diversité de ces réseaux et l'usage efficace qu'en font les directeurs pour le développement des trois entités de l'entreprise éditoriale, qu'il s'agisse du recrutement des auteurs publiés aux Éditions du Bien public, du renouvellement des collaborateurs de l'hebdomadaire ou de l'obtention de plusieurs contrats d'impression pour l'imprimerie. Alliances politiques, instances cléricales, institutions éducatives, ces réseaux débordent d'ailleurs l'institution littéraire, et ne sont pas confinés à l'appartenance régionale, du moins durant les années 1930 et 1940. Cela a sans nul doute contribué au succès de l'entreprise dans un environnement souvent fluctuant et peu propice.

Très bien documenté, combinant à la fois l'étude régionale, celle des réseaux et celle de l'histoire de l'imprimé, le livre de Maude Roux-Pratte constitue une véritable avancée pour la connaissance de la vie intellectuelle au Québec au 20<sup>e</sup> siècle et pour l'histoire du livre.

Pascale RYAN

Université du Québec à Montréal.  
ryan.pasacale@uqam.ca

---

Annick FARINA et Valeria ZOTTI (dir.), *La variation lexicale des français. Dictionnaires, bases de données, corpus. Hommage à Claude Poirier*, Paris, Honoré Champion, 2014, 368 p.

En hommage à Claude Poirier, ce *Festschrift* est composé de dix-sept articles, d'une préface signée par Jean Pruvost et d'une introduction rédigée par les éditrices du volume, Annick Farina et Valeria Zotti. Les contributions – par des collègues et d'anciens étudiants, stagiaires ou collaborateurs de Claude Poirier – sont regroupées sous le thème de la *variation lexicale*. Ce choix est tout à fait approprié pour souligner l'apport exceptionnel de celui qui a été un « promoteur sans relâche de la connaissance de la variation linguistique francophone » (préface, p. 10). Et, ajouterions-nous, de la reconnaissance de cette variation. Comme on peut le

lire dans l'article de Robert Vézina, qui présente les moments forts de la carrière de Claude Poirier, celui-ci s'est en effet toujours activement engagé à faire valoir la légitimité du français québécois comme celle des autres variétés de français, en plus d'avoir contribué à établir leur étude scientifique.

Le lecteur trouvera dans le collectif des contributions qui analysent le thème de la variation lexicale sous différents angles complémentaires et à partir de corpus variés. Plusieurs auteurs abordent des faits lexicaux propres à des aires précises de la francophonie (Brancaglion; Gauvin; Raschi) ou à des groupes sociaux donnés (Rézeau) de même que leur traitement lexicographique, incluant l'image que les dictionnaires projettent des communautés francophones sur le plan socio-culturel (Farina; Molinari). D'autres s'intéressent à la tradition puriste qui a marqué l'imaginaire linguistique des francophones et qui a progressivement fait place à une tradition philologique plus descriptive (Aquino-Weber, Cotelli et Nissille; Saint-Yves). D'autres encore se concentrent sur la perception que les francophones ont de leur propre variété ou de celle des autres locuteurs du français (Plamondon; Poirier; Sheeren). S'ajoutent à cela plusieurs articles qui se penchent sur les difficultés auxquelles se heurtent les traducteurs lorsqu'ils sont confrontés à la traduction de diatopismes (c'est-à-dire des faits de langue propres à certaines aires de la francophonie), ce qui soulève également la question de la représentativité des ouvrages de référence disponibles dans la francophonie (Acerenza; Giaufret; Raus; Thibault; Zotti). Cette richesse thématique s'accompagne d'une richesse géographique visible dans l'ensemble du volume : les contributions ne portent pas seulement sur le Québec (ou le Canada), mais incluent aussi d'autres aires de la francophonie, notamment les francophonies européenne (Belgique, Suisse, France), antillaise et africaine (Afrique de l'Ouest, Maghreb) – c'est sans compter le fait que certains auteurs proposent un regard élargi sur des zones plus étendues, voire sur la francophonie dans son ensemble.

La diversité thématique et géographique qui caractérise ce volume illustre bien la richesse des recherches de Claude Poirier, qui n'ont pas seulement eu des retombées au Québec mais qui ont également inspiré des linguistes francophones à l'extérieur du Québec. Au fil de l'ouvrage, le lecteur a ainsi l'occasion de revisiter certaines de ses réalisations les plus marquantes. Plusieurs auteurs tirent profit, par exemple, de la *Base de données lexicographiques panfrancophone* réalisée avec le concours de Poirier et de son équipe du Trésor de la langue française au Québec. On notera aussi les nombreuses références au classement des variantes topolectales qu'il a proposé (POIRIER, 1995) et qui a inspiré bon nombre de linguistes travaillant sur la variation géographique du français à travers l'espace francophone. Enfin, la perspective historique adoptée dans certains textes rappelle la contribution de Poirier à l'étude diachronique du français québécois et des conditions sociohistoriques de son développement. La participation de nombreux chercheurs italiens à ce volume confirme par ailleurs l'intérêt du milieu universitaire italien pour la langue et la culture québécoises, comme l'observe Poirier lui-même dans sa propre contribution (p. 35 et suiv.), tout en soulignant l'intérêt de ce genre de regards extérieurs : selon lui, en effet, les « perceptions d'Europe [francophone et non francophone] ont joué un rôle important dans l'acceptation et l'affirmation par les Québécois de leur identité » (p. 39).

Outre le rappel des principales réalisations de Poirier, ce collectif offre quelques nouvelles pistes dans le vaste champ de recherche portant sur la variation dans le domaine de la langue française. Je pense entre autres à l'intérêt de consulter de nouveaux corpus encore peu exploités (comme la bande dessinée ou la correspondance privée) dans l'étude des phénomènes de variation liés à l'oralité, ou encore la prise en compte de phénomènes de variation traditionnellement moins bien représentés dans les dictionnaires, comme la phraséologie. Les contributions qui relèvent les difficultés à traduire des romans qui affichent, par le choix des mots et par les thèmes abordés, une couleur linguistique locale sont particulièrement intéressantes, dans la mesure où elles montrent que l'étude de la variation, et tout particulièrement sa prise en compte dans les ouvrages de référence, peut être utile à des publics variés bien en dehors du milieu universitaire, ce qui devrait encourager tous les linguistes engagés dans la recherche sur la variation à poursuivre leur engagement.

Wim REMYSEN

Centre d'analyse et de traitement informatique du français québécois (CATIFQ),  
Université de Sherbrooke.  
wim.remysen@usherbrooke.ca

## BIBLIOGRAPHIE

POIRIER, Claude

1995 « Les variantes topolectales du lexique français : propositions de classement à partir d'exemples québécois », dans : Michel FRANCARD et Danièle LATIN (dir.), *Le régionalisme lexical*, Duculot, Louvain-la-Neuve, p. 13-56.

---

Réal LA ROCHELLE, *Denys Arcand, Mille plateaux*, Québec, Les Presses de l'Université de Laval, 2014, 138 p.

Après sa biographie, *Denys Arcand, l'ange exterminateur*, publiée chez Leméac en 2004, Réal La Rochelle, éminent professeur et critique de cinéma et d'audiovisuel, revient sur la carrière de cet emblématique cinéaste québécois avec cet essai. Le texte peut être lu comme un complément à la biographie. Il s'agit plus précisément, selon l'auteur, de « faire le point » sur la vie professionnelle d'Arcand depuis l'énorme succès en 2003 de son film *Les invasions barbares*, et ce, jusqu'à nos jours. Cependant on pourrait s'interroger sur le véritable propos de cette entreprise.

S'agit-il de s'intéresser à Denys Arcand créateur, c'est à dire à l'homme au travail, à travers l'analyse de documents inédits comme les différentes versions des scénarios de *L'âge des ténèbres* ou le projet non abouti d'*Un cœur mélancolique* ou bien encore à partir de témoignages privilégiés sur le plateau de tournage ou en salle de montage? Réal La Rochelle, en véritable spécialiste, nous fait part de ses découvertes et de ses analyses sans pour autant parvenir à nous intéresser réellement. L'attention sera aussi généreusement portée sur l'usage de la musique dans

le travail de création d'Arcand, autre domaine de prédilection de l'auteur, alors que le récit des aventures et mésaventures, pour ne pas dire des déboires de la production, distribution et réception critique de *L'âge des ténèbres* pourrait séduire davantage un lecteur moins fervent.

Ou bien s'agit-il de se pencher sur la figure très controversée de ce cinéaste autant aimé que haï? Homme converti en véritable héros national lorsqu'il remporte une pléiade de prix, dont l'Oscar du meilleur film étranger et les César du meilleur réalisateur, du meilleur scénario et du meilleur film pour *Les invasions barbares* en 2004, il devient quelques années plus tard un ange déchu et banni, lors de la sortie de son film suivant *L'âge des ténèbres*. De ce fait, ce qu'Arcand appelle lui-même « La Malédiction de *L'âge des ténèbres* » tient une place centrale dans l'ouvrage. Fort d'une abondante documentation constituée en grande partie d'articles de l'époque, La Rochelle restitue le contexte dans lequel fut accueilli le film pour tenter de comprendre le pourquoi et le comment de la désaffection et de la colère d'une grande partie de la critique à l'égard du film, mais aussi à l'égard du cinéaste lui-même. En racontant la descente aux enfers d'un fonctionnaire qui, pris au piège entre la réalité déprimante du système capitaliste déshumanisant et ses fantasmes parfois ridicules, finira ses jours dans un chalet retiré au bord du fleuve Saint-Laurent, Arcand dresse un portrait au vitriol de notre époque contemporaine. Ce regard très noir porté sur ses congénères et sur la société en général sera jugé comme arrogant et cynique et déchaînera les foudres de la critique et d'une partie des intellectuels au Québec mais aussi en France. Comme l'indique La Rochelle : « On ne veut pas se regarder dans un pareil miroir, on refuse son reflet dans cette glace. » (p. 49) On apprendra cependant à la lecture du texte que ce rapport amour-haine n'est pas nouveau et qu'il jalonne toute la carrière du réalisateur. Arcand n'est décidément pas un homme qui garde sa langue dans sa poche. Aurait-il été puni pour avoir pointé du doigt les maux de son siècle?

Si le texte fait la part belle au cinéma et à l'étape difficile de *L'âge des ténèbres*, on découvrira aussi les autres facettes d'un artiste qui se réinvente à travers la littérature avec la publication de ses textes *Les gens adorent les guerres et autres inédits* chez Boréal ou bien l'adaptation théâtrale de *Trente arpents* de Ringuet sous forme d'un long monologue, intitulé *Euchariste Moisan*, et plus récemment à travers la vidéo d'art (en collaboration avec l'artiste Adad Hannah).

Cet essai parsemé de témoignages et de citations d'articles, à mi-chemin entre l'analyse de l'œuvre d'Arcand (cinématographique, audiovisuelle et littéraire) et la chronique, pourrait dérouter et surprendre par la manière un peu chaotique et en apparence capricieuse de passer d'un thème à un autre, de basculer dans des *flashback* ou bien de s'attarder sur des références avec des descriptions qui semblent parfois s'éloigner complètement du sujet. Était-il bien nécessaire, par exemple, de consacrer un chapitre entier à relater de bout en bout le film de Luis Buñuel, *L'ange exterminateur*, pour en arriver à une comparaison plutôt forcée avec le film *L'âge des ténèbres*? Ou de nous raconter en détail, sur plusieurs pages, les premières saisons de l'excellente série américaine *Mad Men*? On ne saurait trop dire. La réponse réside peut-être dans le sous-titre de l'essai *Mille plateaux* qui, loin d'évoquer les aventures sur les nombreux plateaux de tournage du cinéaste, fait plutôt référence, comme l'indique l'auteur, au titre d'un important ouvrage de

philosophie de Deleuze et Guattari paru en 1980. Voilà peut-être la clef de voûte de ce texte qui se développe, pour reprendre la terminologie de ces deux philosophes, tel un rhizome, comme un agencement de multiplicités hétérogènes qui confère à l'ouvrage toute sa singularité.

Finalement, ce qui reste, lorsqu'on referme le livre, c'est le portrait en kaléidoscope, parfois touchant, d'un créateur doué mais aussi d'un homme comme les autres, porté par le regard bienveillant d'un ami comme Réal La Rochelle.

Alain LEFEBVRE

*École de Cinéma et d'Audiovisuel de Madrid (ECAM) (Espagne).*  
alain@ecam.es

---

Janusz PRZYCHODZEN, *De la simplicité comme mode d'emploi. Le minimalisme en littérature québécoise*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2014, 194 p.

Cet ouvrage répond à un double objectif. Il vise d'une part à renouveler la perspective critique sur le minimalisme narratif en reconsidérant les enjeux d'une représentation apparemment simplifiée dans une perspective éthique. D'autre part, il propose une lecture minutieuse et fouillée de quatre ouvrages : *Voyage en Inde avec un grand détour* de Louis Gauthier, *Le poids des secrets* de Aki Shimazaki, *Volkswagen Blues* de Jacques Poulin et *Comment faire l'amour avec un nègre sans se fatiguer* de Dany Laferrière. Il ne s'agit pas de faire une cartographie du minimalisme québécois, mais d'analyser de près un nombre limité d'œuvres (deux études sont consacrées à chacune d'elles) afin de déployer, chaque fois, une remise en question de la représentation narrative à partir d'une subtile déconstruction des attentes romanesques par « déflation » de valeurs aussi fondamentales que l'événement et l'action, ou encore la dramatisation, la transparence et la cohérence narrative.

L'introduction permet de dégager la perspective critique de Janusz Przychodzen dans ses grandes lignes tout en effectuant un état des lieux du minimalisme québécois. Que ce tour d'horizon s'amorce sous l'égide de Theodor W. Adorno n'étonne pas. Dans *Minima Moralia*, Adorno insiste sur les enjeux éthiques d'une attention tournée vers le dérisoire et l'infime : son intérêt pour les « petites » formes susceptibles de rendre compte de la précarité et de la fragilité des expériences est bien le terreau philosophique qui nourrit ici l'approche littéraire du minimalisme. L'état de la question du minimalisme qui suit dégage les grands traits de cette mouvance relevés par la critique littéraire, sans véritablement engager le débat ni présenter de manière plus développée les implications de la perspective éthique revendiquée. Celle-ci se distingue toutefois clairement de l'insistance sur le caractère ludique à propos des « minimalistes de Minuit », en France, pour mettre de l'avant, en ce qui concerne le Québec, le *souci* au sens heideggérien du terme : « C'est surtout cet aspect *existential* de la représentation [Heidegger], plus proche aussi de la réflexion d'Adorno, qui nous a incités à aborder notre corpus dans une perspective éthique. Nous le faisons à travers l'examen de plusieurs catégories romanesques en voulant en dégager des déterminations variées de la mimesis dans leurs aspects aussi bien poétiques qu'esthétiques. » (p. 13-14).

On le voit ici – et cela se vérifie dans l'étude des œuvres retenues –, la critique littéraire se nourrit de concepts philosophiques. Pourtant, si l'horizon éthique de la représentation narrative investit l'analyse poétique et esthétique, si le dialogue qui s'engage avec une certaine philosophie amène la critique littéraire à sortir d'une technicité parfois étroite, les tenants et les aboutissants de la perspective adoptée ne sont pas suffisamment élaborés ni débattus (alors même que les rapports entre éthique et littérature font l'objet d'un questionnement renouvelé dans la critique contemporaine). La limitation du corpus à quatre récits, quant à elle, permet une lecture fouillée, fine et diversifiée. L'interprétation de chacun des ouvrages s'en trouve renforcée, mais c'est au lecteur, sur la base du déplacement éthique du côté de l'infime exposé en introduction, qu'il revient de dégager les lignes maîtresses du minimalisme québécois. En l'absence de conclusion et de mise en contexte plus large, Przychodzen évite de proposer une vue d'ensemble. Le pari du « singulier », en l'occurrence, se tient, mais il aurait bénéficié de plus d'échos et de reprises d'une analyse à l'autre pour déplier les concepts et les enjeux au-delà de chaque étude de cas.

Le corps des analyses désigne des stratégies narratives et stylistiques qui ont globalement pour effet de déconstruire les grands modèles romanesques (aventure, tragédie, voyage, exotisme). Chez Gauthier, le roman de l'aventure débouche sur l'aventure impossible, mais la réduction du sens permet un avènement du sensible qui détourne et déplace les attentes. Du côté de Shimazaki, la sobriété narrative et stylistique va, là encore, de pair avec un déploiement du sensible teinté par la culture japonaise, qui infléchit l'arrière-fond tragique et donne accès à une autre forme de vérité. Avec Poulin, le cadre du récit de voyage permet, comme chez Gauthier, de déconstruire l'horizon d'attente d'une odyssée moderne pour déboucher sur une « épopée dérisoire », sans transcendance, là où le vide s'accompagne de « fragiles lumières » qui, aussi infimes soient-elles, laissent entrevoir l'avènement d'une expérience lacunaire. Laferrière, enfin, déconstruit le récit par une narration parataxique et fragmentaire, qui met sur un même plan une série de stéréotypes de sorte à aplanir la représentation tout en rythmant la narration.

Les analyses accordent une grande importance aux modalités de la représentation narrative comme aux traits stylistiques concourant à ce que Przychodzen nomme, après Adorno, une « esthétique négative ». L'analyse proprement littéraire dialogue avec la philosophie pour conceptualiser un certain nombre de notions (le sensible, la mimesis, la réification, l'érotisme, etc.). Ce dialogue stimulant tend néanmoins à prêter à la seule philosophie une force conceptuelle réflexive, l'analyse littéraire ayant, en retour, peu de répercussions sur les déploiements philosophiques. Les analyses sont fouillées, attentives au *quoi* comme au *comment*, et donnent à réfléchir, mais elles se réfèrent trop peu au corpus critique existant pour se situer au sein d'un cercle interprétatif plus large. Dans l'ensemble, cet ouvrage aborde le minimalisme et les œuvres dans une perspective éthique originale et stimulante, qui manque toutefois de mise en contexte et d'hypothèses d'ensemble plus développées.

Marie-Pascale HUGLO

Université de Montréal.

marie-pascale.huglo@umontreal.ca

---

Linda LEITH, *Écrire au temps du nationalisme*, traduit de l'anglais par Alain Roy, Montréal, Leméac, 2014, 229 p.

Récemment traduit, ce livre très personnel est le récit d'une quête, celle non seulement de l'auteure, mais aussi de « sa communauté » – la minorité anglo-québécoise – vers la consolidation-confirimation de son existence. Si la littérature canadienne-anglaise des années 1940 et 1950 rayonne sur tout le continent à partir de Montréal, l'arrivée au pouvoir du Parti québécois en 1976 et l'essor du nationalisme politique et culturel québécois, en particulier la défense et la promotion de la langue française dans l'espace public, auront comme effets collatéraux de couper les écrivains anglo-montréalais tant de la majorité anglophone du Canada que de la majorité francophone du Québec. Linda Leith se donne alors pour mission de mettre sur pied les associations et institutions dont a besoin pour survivre et se perpétuer une communauté. C'est donc l'histoire subjective de son activisme littéraire et culturel qu'elle relate avec plus ou moins de verve : la mise sur pied de la *Quebec Society for the Promotion of English Language Literature* (QSPELL), qui devient la *Quebec Writers' Federation* (QWF), la création de l'événement littéraire *Write pour écrire* en collaboration avec l'Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ), celle de la Fondation Metropolis bleu, qui récompense des œuvres par ses prix et qui deviendra le festival littéraire international multilingue de Montréal, communément appelé le *Blue Met*, ou Metropolis Bleu.

Le regard « anglophone » qu'elle pose sur la société québécoise, à défaut d'être rafraîchissant, étonne – la Révolution tranquille est surtout coûteuse par ses programmes sociaux, la loi 101 franchement « choquante » pour une citoyenne cosmopolite – ou fait sourire, son fiston demandant : « Maman, c'est qui Bill 101? » La quatrième de couverture laisse entendre que le récit se place au-dessus du nationalisme, celui du Québec et celui du reste du Canada. Les Anglo-Québécois ayant glissé dans la faille entre ces deux plaies, raconter l'histoire de la renaissance de leur littérature supposait la transcendance de ce genre d'opposition pour enfin en finir avec les « deux solitudes ». Mais, en dépit de sa bonne volonté, l'auteure n'arrive pas à proposer une vision généreuse qui dépasserait les simples préjugés : elle insiste sur l'étroitesse d'esprit des francophones, les dépeint comme inutilement méfiants du bilinguisme et se plaît à célébrer l'ouverture internationale des anglophones. Sitôt chassés, partis pris et jugements reviennent au galop!

D'un côté, Leith condamne la lecture politique des réalités sociales, sous-entendant que le nationalisme (québécois) entache toutes choses, de l'autre, elle admet que, dans le contexte des années 1980 à 2000, toute volonté d'organiser le monde littéraire anglophone à Montréal était forcément politique – d'où, sans doute, le recours à Alliance Québec pour mettre sur pied la QSPELL et la QWF. Mais alors, comment reprocher aux Québécois francophones de voir dans le *Blue Met* une institution anglo-montréalaise? Enfin, centré sur l'expérience personnelle de l'auteure, ce récit ne pouvait manquer de présenter des biais, parfois agaçants. Le règlement de compte avec Denise Boucher, présidente de l'UNEQ de 1998 à 2000, en est un, qui s'étire inutilement sur plusieurs pages. *Écrire au temps du nationalisme* n'offre donc pas le dépassement annoncé des « deux solitudes », il s'en faut de beaucoup, mais son grand intérêt tient à ce qu'il propose une vue « de

l'intérieur », inédite, de la trajectoire de la littérature anglo-québécoise, de sa gloire passée à son déclin puis à sa renaissance multiforme.

Sylvie LACOMBE

Département de sociologie,  
Université Laval.  
sylvie.lacombe@soc.ulaval.ca

---

Catherine DES RIVIÈRES-PIGEON et Isabelle COURCY (dir.), *Autisme et TSA. Quelles réalités pour les parents au Québec*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 2014, 184 p.

L'autisme et le trouble du spectre de l'autisme (TSA) sont des sujets rarement abordés sous l'angle de la réalité des parents qui vivent avec un enfant atteint. Le livre de Catherine des Rivières-Pigeon et Isabelle Courcy a justement pour but de faire ressortir une réalité trop peu connue jusqu'à présent : ce que vivent ces familles, tant sur le plan de la santé que sur celui de leurs conditions de vie. Le livre s'appuie sur des recherches menées à l'Université du Québec à Montréal, depuis 2007, dans une perspective interdisciplinaire et portant sur les services offerts par le système public et les centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement (CRDITED) aux enfants âgés de deux à cinq ans.

Les auteurs font ressortir la détresse que vivent une majorité de parents au quotidien, qui va bien au-delà du deuil de l'enfant souhaité. Un sentiment de détresse généré par d'importantes difficultés à concilier la famille et le travail, de sérieux problèmes d'argent et le manque de répit. Quelques témoignages :

- « On dirait que juste le mot TED ça fait partir toutes les gardiennes potentielles. Les gens se sentent un peu inconfortables. » (Sylvie).
- « J'ai quitté mon emploi parce que je ne trouvais pas de service de garde pour prendre mon enfant avec des besoins spéciaux. J'ai eu à trouver de l'aide pour lui. » (Mylène).
- « J'ai abandonné la recherche d'emploi ou la reprise des études car je devais me consacrer à connaître mieux l'autisme et pour savoir comment réagir et mieux gérer les crises de ma fille. » (Annie).

L'ouvrage met donc en évidence le besoin d'agir directement sur ces difficultés en instaurant des mesures de soutien concrètes et matérielles pour ces familles. Les programmes d'intervention comportementale intensifs (ICI) rapportent que plusieurs mères quittent leur emploi afin de consacrer plus de temps à la stimulation de leur enfant, dans l'espoir qu'il puisse entrer à l'école en classe ordinaire. Les recherches sur l'ICI montrent précisément que de nombreux enfants autistes, stimulés en bas âge et tout au long de leur enfance, pourront terminer leur scolarité, avoir un emploi et vivre de façon relativement autonome. De là l'importance, selon les auteures, d'aider financièrement ces familles. Elles suggèrent qu'une

prestation leur soit octroyée pendant la petite enfance afin qu'un parent puisse s'engager dans un traitement sans vivre de souci financier ni de difficulté de conciliation travail-famille. Elles suggèrent que d'autres études se penchent sur l'implication des pères ou sur les prestations particulières à accorder autant aux pères qu'aux mères.

Des Rivières-Pigeon et Courcy donnent souvent la parole aux parents d'enfants ayant reçu un diagnostic de TSA. On découvre ainsi que l'implication parentale dans les programmes d'ICI est principalement assumée par les mères et que les tâches accomplies par les parents pour le bien-être et le développement de leur enfant sont diverses. Ce qui amène ces derniers à développer une expertise toute particulière auprès de leur enfant ainsi qu'auprès des intervenants et des autres parents avec qui ils échangent, entre autres dans les forums de discussion, par exemple. Une expertise qui devrait être prise en considération dans les recherches futures.

En conclusion, les auteures rappellent que pour l'instant toute la charge financière des enfants ayant reçu un diagnostic de TSA repose sur les épaules de leurs parents et que l'État devrait en toute justice les soulager en partie de ce fardeau.

Nathalie PARENT

*Faculté des sciences de l'éducation,  
Université Laval.  
nathalie.parent2@fse.ulaval.ca*



## ABSTRACTS

Anne TRÉPANIÉ, *Representations of the Canadian Confederation as a mise en abyme of a Canada-in-the-making: Research perspectives*

This article discusses a certain state of the political imagination of a Canada-in-the-making and outlines the matrix of common representations of the Confederation in the years 1864 – 1867 in western and eastern Canada. My research is based on a corpus of cartoons and editorials that are by and large about risk and calculated risk, with the sub-themes being the unity or disintegration of geographical, national and even personal identities. Between monstrous depictions and family scenes, the texts and images of this Canada-in-the-making are very rich in capturing the country's general mood. The visual imagery includes hydras, octopuses and Gorgon heads as manifestations of the fears and concerns about the Confederation. In terms of the narratives, vivid descriptions of the threat of innocent or savage girls being married are frequently deployed by the newspapers to promote the idea of the Confederation, as embodied in the city of Ottawa as the seat of government. This article aims to open a broad sociocritical analysis on a number of aspects of the representations of a Canada-in-the-making, such as the envisioned role of its parliament, democratic representation, the ministerial stability of elected officials, and the building of an identification with the Confederation.

Keywords: Confederation, caricatures, Lower Canada, Upper Canada, forced marriage

Julie-Anne GODIN-LAVERDIÈRE and Myriam BARRIAULT-FORTIN, *The parody and satire of history through comic strips, caricatures and humorous columns. The case of Albéric Bourgeois (1876-1962)*

This article analyzes the storyboards of a comic strip (*Le rêve de Charlot*) as well as cartoons and columns published in *La Presse* by Albéric Bourgeois between 1905 and 1957. With reference to the theories on parody and satire by Linda Hutcheon, Sophie Duval and Marc Martinez, we shall see that these works present a parodic and sometimes critical re-reading of key events in the founding of North America, such as the discovery of America and the establishment of the colony of New France. In addition, these drawings and columns enable Bourgeois to comment on the role of the historian and the discipline of history, namely through humour, parody and satirical anachronisms and reflections.

Keywords: satire, parody, history, cartoon, comic strips, Quebec, Albéric Bourgeois

Jocelyn GADBOIS, *Changing the face of the players or amplifying their shortcomings. The moral lesson behind the story of the Lavigneurs from two perspectives (1986 – 2008)*

To illustrate the viability of the socio-anthropological theory proposed by Georges Auclair and his successors, the author proposes to analyze the case of the “saga” of the Lavigneur family who in 1986 won a Lotto 6/49 jackpot. For this, he conducts a simple semic analysis on a body of articles, cartoons and television productions at two different moments; one, the moment when the family won the Lotto 6/49 jackpot until the announcement of the purchase of their home on Île-aux-Pruches; and two, the broadcasting of the television series *Les Lavigneur, la vraie histoire*. The analysis revealed that various facts surrounding the Lavigneur family had been reframed with the purpose of scaring Quebecers into abstaining from buying lottery tickets or engaging in gambling in general. By stigmatizing the Lavigneurs, journalists, cartoonists and television producers entrenched the idea that the lottery is an evil force that can not only transform human nature but also expose it out in the open. By way of this latter aspect, Quebecers were then confronted with a caricature of themselves.

Keywords: Lavigneur, miscellaneous, Georges Auclair, gambling and money, low-risk behaviour, stigmatization

Lélia NEVERT, *Media images of the Muhammad cartoon crisis in the dailies Libération and Le Devoir in February 2006*

As a complement to text-based media, images transmit subjectivity through their respective adopted positions and strategies. Like written text, photographs used for informational purposes are subject to multiple interpretations, or risk being too general to be of any value. In this paper, we examine the photographs published in the newspapers *Libération* and *Le Devoir* during the heated debates over the Muhammad cartoons. By means of a side-by-side comparison of the photographs published in these two French-language dailies, we point to the differences and similarities in the treatment of this crisis and, beyond that, illustrate how religion and Islam is portrayed in the media in France and Quebec.

Keywords: photographs, media, representation of religion, comparative analysis, Muhammad cartoon crisis

François ROCHER, *On the constitutive dimensions of citizenship: The perspectives of ethnocultural and religious minorities in a Quebec with an uncertain identity*

This study analyzes the different conceptions of the duties and obligations of a host society with regard to racial minorities. Our first goal is to show that the main voices speaking on behalf of these minorities do not seek to bypass the integration process envisioned for them by the so-called *pure laine* Quebecers. Our second objective is part of a broader endeavour that seeks to conceptualize and (re)negotiate citizenship in the Quebec context. For this, we turn to a period in Quebec history during which the “reasonable accommodation” for immigrants

was the subject of intense public debate: the period between 2007 and 2008. In particular, we examine the briefs submitted by associations representing racial and religious minorities to the Bouchard-Taylor Commission, a commission mandated by the Quebec government to examine public sentiment on these issues.

Keywords: Quebec, citizenship, racial minorities, integration, belonging, participation, rights

Hervé STÉCQ and Martin SIMARD, *Leadership and Narratives In Regional Development. The Case of MigrAction*

Youth migration has been affecting rural areas and small cities in Quebec for several decades—especially in the 1990s, following long periods of low birth rates. In efforts to counteract youth migration, social movements and other types of mobilizations have formed in many regions, in particular Saguenay–Lac-Saint-Jean. Among these is Regroupement Action Jeunesse (RAJ 02), a Saguenay–Lac-Saint-Jean-based movement that has supervised many initiatives. One prominent initiative of RAJ 02 is MigrAction, a development strategy that evolved through networking with a large number of actors for more than a decade. In our research, we seek to demonstrate that development is generally the result of the formation of social networks and coalitions through the building of collective narratives. We are particularly interested in two elements: leadership and discourse. In terms of methodology, we conducted semi-structured interviews with local and regional actors and also did press reviews. The research revealed that the implementation of empowerment strategies in peripheral regions gave rise to an intersubjective community which contributes to individual identity building. In addition, the research allowed to identify the roles of leadership and narratives within those strategies.

Keywords: empowerment, development, actor, youth, narrative, leadership

## NORMES D'ÉDITION

- La revue *Recherches sociographiques* n'accepte que les documents exclusifs et inédits (article, note critique, note de recherche, compte rendu). Cela signifie...
  - a) qu'il s'agit d'un travail non publié qui n'est pas en évaluation dans une autre revue ;
  - b) qu'on attend d'avoir reçu une réponse de notre part avant de proposer son texte ailleurs ;
  - c) que le *copyright* appartient à *Recherches sociographiques*.
- Prière d'adresser les textes ainsi :

*Recherches sociographiques*  
Département de sociologie  
1030, avenue des Sciences-Humaines  
Pavillon Charles-De Koninck, local 3465  
Université Laval  
Québec (Québec) G1V 0A6  
Canada
- Les textes doivent être dactylographiés à **interligne double**, sur des feuilles blanches de 21,5 sur 28 cm. Paginer et laisser une marge d'au moins trois centimètres de chaque côté, en haut et en bas de la page. Également, votre document sera **de préférence** sur Word ou l'envoyer par courrier électronique à [rechsoc@soc.ulaval.ca](mailto:rechsoc@soc.ulaval.ca).
- Indiquer, **sur une page à part**, le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse électronique de chacun des signataires. Inscrire le titre de l'article ou de la note critique, en majuscules, en tête de la page 1.
- La longueur des articles se situera entre 20 et 35 pages à double interligne, pour un maximum de 60 000 caractères excluant les espaces ; celle des comptes rendus, entre 2 et 6 pages, soit entre 700 et 800 mots.
- Quant aux genres, on peut suivre l'usage traditionnel ou employer le masculin et le féminin en s'inspirant de *Pour un genre à part entière : guide pour la rédaction de textes non sexistes* (Québec, Publications du Québec, 1988).
- Les tableaux et les graphiques sont **sur des feuilles distinctes**, par ordre numérique, titrés, et leurs sources, bien identifiées. On en limitera le nombre, ne conservant que ceux jugés essentiels à la compréhension du texte, question de coût. On utilisera le Système international d'unités (SI).
- Pour un sigle ou un acronyme, veuillez en indiquer le sens complet, la première fois. Par exemple, Université Laval (UL), Université du Québec à Montréal (UQAM). Par la suite, le sigle ou l'acronyme (sans points) peut suffire.
- Prière de porter une attention particulière à l'exactitude des citations et des références bibliographiques. Les citations en d'autres langues doivent être traduites en français et précédées du mot « traduction » entre crochets.
- Un document publié électroniquement doit indiquer clairement la source précise sur internet ainsi que la date de consultation du site où il se trouve. Les articles publiés dans une revue électronique doivent aussi donner l'adresse de la revue en plus des renseignements habituels (auteur, titre, etc.). Voir l'exemple encadré.

- Indiquer le titre de la collection entre parenthèses après le nombre de pages.

BOURDON, Sylvain et Mircea VULTUR (dir.)

*Les jeunes et le travail*, Québec, Les Éditions de l'IQRC et Les Presses de l'Université Laval, p. 129-155. (Regards sur la jeunesse du monde.)

- Les notes de bas de page, brèves de préférence et en nombre limité, seront à **interligne double**. Pour la bibliographie, se référer aux exemples.

CALDWELL, Gary et Simon LANGLOIS

1986 « Les cégeps vingt ans après », *Recherches sociographiques*, XXVII, 3 : 355-364.

GAUTHIER, Anne

1988 « État-mari, État-papa, les politiques sociales et le travail domestique », dans : Louise VANDELAC (dir.), *Du travail et de l'amour*, Montréal, St-Martin, 257-311.

Dans le cas de documents d'organisme (ministériel, parlementaire, indépendant, etc.), le sigle ou l'acronyme (sans points) identifie l'auteur.

Conseil économique du Canada (CÉC)

1970 *Les diverses formes de la croissance*, Ottawa, Imprimeur de la Reine (« Exposé annuel », 7.).

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

1981 *Statistiques de l'enseignement dans les pays de l'O.C.D.E.*, Paris, Organisation de coopération et de développement économiques.

VILLENEUVE, Nathalie

2003 « Myles, unilingue anglophone – Une pelure de banane surprise pour la candidate défusionniste », *Cité Nouvelles*, Montréal, 5 octobre.  
[<http://www.westisland.ca>] (7 octobre 2003).

- Dans les notes ou le corps du texte, on ne fait référence qu'au nom des auteures et auteurs cités, à la date de publication si la même personne compte plus d'un titre à la bibliographie (a, b, c..., si même année) et, s'il y a lieu, à la ou aux pages. Exemple : (MOREUX, 1982, p. 17) ou (CALDWELL et LANGLOIS, 1986a, p. 395-399).
- Pour un article ou une note critique, fournir un résumé d'environ 100 mots. Notices biographiques (maximum 8 lignes : situation institutionnelle actuelle, quelques repères de carrière, dernière publication).
- Les comptes rendus ne sont pas soumis à l'évaluation. Une fois publiés, les auteurs dont l'ouvrage est recensé ont un droit de réplique. L'auteur de la recension dispose alors également d'un droit de réplique et les deux textes paraissent dans le même numéro.
- Les articles seront publiés en français. Toutefois les articles peuvent être soumis en anglais pour fins d'évaluation. S'ils sont acceptés, l'auteur est responsable de la traduction en français, et la revue de la révision linguistique.

## NUMÉROS ANTÉRIEURS

### **2012, volume LIII, numéro 3**

Visions de l'embourgeoisement rural; Les agents d'assurance vie; Récit publicitaire et classe moyenne; Significations du loisir; L'industrie des produits forestiers..... 27,00 \$

### **2013, volume LIV, numéro 1**

Actions conflictuelles à Montréal; Réaménagement des Plaines LeBreton; Une innovation sous tension; Guides moraux et manuels de politesse; Retour du chanoine Groulx; Quand l'art vaut de l'or : culture pour tous et l'artiste en manager ..... 29,00 \$

### **2013, volume LIV, numéro 2**

Écrits de voyageurs européens sur le Québec  
Présentation; Les épigones d'Ulysse; Les voyageurs italiens et le fait français; Un Belge au Canada français, Hubert Pierlot; Les écrits personnels d'Auguste Viatte; Genèse de la société acadienne; Les partis politiques municipaux ..... 29,00 \$

### **2013 volume LIV, numéro 3**

Carrés rouges. Éléments d'une sociographie du mouvement de 2012  
Présentation; Le printemps contre l'hégémonie; Les sous-cultures politiques du savoir; Le développement du nord et le destin du Québec; La longue marche des carrés rouges; Tout voir et tout entendre, mais sans comprendre!; « Les enfants gâtés d'une province parasite » ..... 29,00 \$

### **2014, volume LV, numéro 1**

Le sentiment de sécurité chez les personnes âgées; Les comités de résidents et leur autonomie; Instabilité des unions libres; La mobilité de la francophonie canadienne; Les choix résidentiels des jeunes familles.....30,00 \$

### **2014, volume LV, numéro 2**

Actualité de l'oeuvre de Léon Gérin  
L'énigme du réel; La redécouverte de Léon Gérin; Hommage à mon professeur; Sociographie de la différenciation sociale; Léon Gérin et l'économie; Mémoires disciplinaires et pratiques scientifiques; Journal de voyage dans l'Ouest canadien; La construction sociale de la mobilité durable urbaine; L'attraction des diplômés universitaires en région.....30,00 \$

### **2014, volume LV, numéro 3**

Les anglophones au Québec  
Présentation. Les anglophones au Québec; Sentiment d'appartenance chez les jeunes anglophones; La quête de reconnaissance professionnelle d'immigrants; Disparités d'accès aux soins de santé; La fiction anglo-québécoise en traduction française; La scène musicale anglo-québécoise.....30,00 \$

EXPLORER  
LA MÉMOIRE  
ET L'HISTOIRE

# Les cahiers des dix

Fondés en 1936



Numéro  
**68**  
2014

## SOMMAIRE

Du castor cosmique au castor travailleur :  
histoire d'un transfert culturel

**Denys Delâge**

La bibliothèque personnelle de  
Joseph-Octave Plessis,

**Gilles Gallichan**

Les Cercles de fermières : cent ans d'expertise  
et d'engagement dans les arts textiles

**Jocelyne Mathieu**

À propos de Jean Chauvin (1895-1958)  
et de son livre *Ateliers* (1928)

**Laurier Lacroix**

Un débat crucial autour de modernisation et de  
modernité : les positions de Pierre Elliott Trudeau  
dans la *Grève de l'amiante* (1956) et leur réception

**Yvan Lamonde**

Le gouvernement Duplessis, l'éducation  
et la culture (1944-1959)

**Fernand Harvey**

L'Underground musical des années 1970 au  
Québec : Émergence des pratiques de « musique  
actuelle » et rencontre de deux univers de création

**Marie-Thérèse Lefebvre**

La mobilité sociale subjective au Québec

**Simon Langlois**

**Abonnement annuel**  
**39,95\$**

(un numéro par année)  
(Anciens numéros  
également disponibles)



Les Éditions La Liberté  
2360 Chemin Sainte-Foy  
Québec (Québec) G1V 4H2  
Téléphone et télécopieur : (418) 658-3763  
Courriel : [liberte@mediom.qc.ca](mailto:liberte@mediom.qc.ca)

Pour les sommaires des volumes 1 (1936) à 67 (2013),  
consulter le site Internet de la Société des Dix : [www.societedesdix.info](http://www.societedesdix.info)

## Abonnement



# Cahiers de géographie du Québec

Au service des géographes  
du Québec et d'ailleurs  
depuis plus de 50 ans

[www.cgq.ulaval.ca](http://www.cgq.ulaval.ca)

Revue internationale de géographie humaine

1956-2015

Trois numéros par année, dont un thématique:

2004 (n° 135) Enjeux stratégiques des détroits dans le monde

2005 (n° 138) Conflits, proximité, coopération

2006 (n° 141) Les chantiers de la géographie

2008 (n° 147) Géographie et littérature

2009 (n° 150) Géographies de la violence

2010 (n° 153) Les figures géographiques du sujet

2011 (n° 156) Géographie de la santé

2012 (n° 159) Géographies autochtones

2013 (n° 162) Routes touristiques: lire le passé, lier l'avenir

### Tarifs 2015 en \$ Can (taxes incluses)

	1 an	2 ans
Institution (Canada)	125 \$	210 \$
Institution (Étranger)	165 \$	280 \$
Particulier (Canada)	70 \$	120 \$
Particulier (Étranger)	95 \$	160 \$
Étudiant (Canada)	50 \$	85 \$
Association (Canada)	50 \$	85 \$

*Paiement en \$ US accepté*

Abonnement à la version électronique: [www.erudit.org/revue/cgq/](http://www.erudit.org/revue/cgq/)

### Bulletin d'abonnement

*Veuillez prendre note que votre abonnement prendra effet à la date de réception de votre bulletin. Nous n'expédions plus les numéros rétroactivement.*

Nom ..... Prénom .....

Profession ..... Institution .....

Adresse .....

Ville ..... Province .....

Pays ..... Code postal .....

Nouvelle adhésion

Renouvellement d'adhésion

Au numéro (25 \$)

Adhésion / 2 ans

Collection complète (prix sur demande)

Numéros antérieurs à 2009 (10 \$)

Veuillez joindre un chèque ou un mandat postal à l'ordre d'Express Mag

Facturer

Reçu sur demande

Montant total ..... \$

Veuillez retourner ce bulletin à Express Mag

8155, rue Larrey  
Montréal, Québec  
H1J 2L5

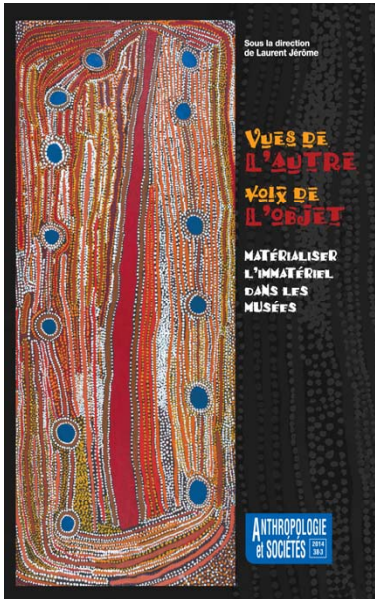
P.O. Box 2769  
Plattsburg, N.Y.  
12901-0239

Téléphone: 1 800 363-1310 ou (514) 355-3333

Télécopieur: (514) 355-3332

Courriel: [expsmag@expressmag.com](mailto:expsmag@expressmag.com)

Site web: [www.expressmag.com](http://www.expressmag.com)



Achetez le numéro en ligne  
et abonnez-vous!  
[www.ant.ulaval.ca/anthropologieetsocietes](http://www.ant.ulaval.ca/anthropologieetsocietes)

## ABONNEMENT 2014

	Canada	Étranger	
Étudiant	35 \$	55 \$	CAN
Régulier	60 \$	80 \$	CAN
Institution sans agence	115 \$	155 \$	CAN
Institution avec agence	110 \$	130 \$	CAN

## Prochains numéros

*Liaisons animales : questions d'affects*, 39-1, 2015

*Diversité linguistique, transformations sociales et économie politique*, 39-2, 2015

*Reconnaissance et stratégies médiatiques : entre revendications et visibilité*, 39-3, 2015

## VUES DE L'AUTRE, VOIX DE L'OBJET MATERIALIZER L'IMMATERIEL DANS LES MUSEES

VOLUME 38, NUMÉRO 3 (2014)

Présentation : Vues de l'autre, voix de l'objet dans les musées  
*Laurent Jérôme*

Loi autochtone, loi sur la propriété intellectuelle et politique muséale.  
Des diverses méthodes de protection du patrimoine immatériel autochtone  
*Catherine E. Bell, Jessica C. Lai et Laura K. Skorodenski*

« Ces artefacts ont un langage bien à eux ». Collections muséales,  
propriété et politique de la différence  
*Claire Poirier*

Accompagner les *taonga* à travers le monde. Une exposition māori  
à Paris et à Québec (note de recherche)  
*Natacha Gagné et Mélanie Roustan*

Politiques des objets de musée en Afrique de l'Ouest  
*Julien Bondaz*

De la conservation à la restitution. L'itinéraire d'un couteau miniature  
(*qalugiujak*) du chamane Qimukisiraq chez les Inuit du Nunavut  
*Frédéric B. Laugrand et Jarich G. Oosten*

Regards des habitants de Kangiqsujuaq sur leurs albums de photographies  
de famille (1960-2012). Quelle prise en compte muséographique ?  
*Véronique Antomarchi*

Dé-voiler les objets. La « normalité » exposée dans les installations muséales  
de Jimmie Durham  
*Sophie Moiroux*

« Mise en intrigue ». Quelques réflexions sur les expositions muséales  
de peintures à l'acrylique des Aborigènes du Territoire du Nord (Australie)  
*Françoise Dussart*

*Yiwarra Kuju*, ou comment l'espace a été transformé en lieu au National  
Museum of Australia  
*John Carty*

Représentations de soi et décolonisation dans les musées : Quelles voix  
pour les objets de l'exposition *C'est notre histoire. Premières Nations  
et Inuit du XX<sup>e</sup> siècle* (Québec) ?  
*Laurent Jérôme et Elisabeth Kaine*

« Se sentir chez soi » au musée. Tentatives de fusion des sensoria  
dans les musées de société  
*Marie-Josée Blanchard et David Howes*

Un Wendat nomade sur la piste des musées. Pour des archives vivantes  
*Guy Sioui Durand*

### ENTREVUE

« Si Haddon n'avait pas appuyé sur le bouton pause ». La vision d'Alick Tipoti  
sur sa démarche artistique, les musées d'ethnographie et le monde de l'art  
*Alick Tipoti et Géraldine Le Roux*

### HORS-THEME

*Speed dating* à Bruxelles. Ouvrir le choix du conjoint à l'aléatoire  
et à l'inconnu ? (note de recherche)  
*Pierre-Yves Wauthier*

# GLOBE

REVUE INTERNATIONALE D'ÉTUDES QUÉBÉCOISES

École des médias  
Université du Québec à Montréal  
Case postale 8888  
Succursale Centre-ville  
Montréal (Québec)  
Canada H3C 3P8  
courriel : [contact@revueglobe.ca](mailto:contact@revueglobe.ca)  
<http://www.revueglobe.ca>

PRÉSENTE DANS PLUS DE 20 PAYS

Volume 17

2014

Numéro 1

## L'ACTUALITÉ DE L'ART AU QUÉBEC

**Introduction. L'actualité de l'art au Québec** • Marie-Ève Charron et Thérèse St-Gelais

**L'autochtonie dans l'art actuel québécois. Une question partagée** • Jean-Philippe Uzel

**L'art actuel au Québec vu de la francophonie canadienne. Réseaux et influences** • Anne Robineau

**Critères et processus d'évaluation en art contemporain. Les concours d'aide à la création du CALQ** • Marcel Fournier et Marian Misdrahi

**Le corail, la dynamite et autres objets hétéroclites. Originalité et nouveauté par l'image** • Maxime Coulombe

**Documentaire et jeux de fiction. Le cas du cinéma québécois** • Mélissa Thériault

**Des formes de vie à la restitution du présent. De l'artiste anthropologue à l'archéologue** • Marie Fraser

### NOTE CRITIQUE

**Penser l'histoire du mouvement étudiant au Québec : sous les lieux communs, un chantier** • Daniel Poitras

### ÉTUDE LIBRE

**Le fédéralisme canadien peut-il encore être réformé?** • Hugo Tremblay

### RECENSIONS

### PARUTIONS RÉCENTES EN ÉTUDES QUÉBÉCOISES

**Directeur :** Pierre Barrette

**Coordonnatrice à l'édition :** Marie Fortin

**Comité de rédaction :** Micheline Cambron, Linda Cardinal, Daniel Chartier, Karine Collette, Guy Lachapelle

**Responsable des comptes rendus :** Maxime Raymond-Dufour

On peut se procurer la revue  
en s'adressant au secrétariat : [contact@revueglobe.ca](mailto:contact@revueglobe.ca)

revue de  
l'Association des  
démographes  
du Québec

# cahiers québécois de démographie

Les Cahiers québécois de démographie, seule revue de démographie de langue française en Amérique du Nord, offrent aux chercheurs, étudiants et fonctionnaires de l'État la possibilité de publier leurs travaux en démographie ou sur tout sujet d'intérêt pour les spécialistes de la population.

- revue publiée depuis 1971
- deux numéros par année
- disponible gratuitement en version électronique sur **éru<sup>d</sup>it** (incluant toutes les archives)

www.erudit.org

renseignements

Pour consulter la revue | <http://www.erudit.org/revue/cqd/>  
Pour soumettre un manuscrit | [helene.vezina@uqac.ca](mailto:helene.vezina@uqac.ca)  
Pour tout renseignement | [cahiers@demographesqc.org](mailto:cahiers@demographesqc.org)

Direction | Hélène Vézina  
Département des sciences humaines  
Université du Québec à Chicoutimi



nouvelles  
pratiques  
sociales

Volume 26, numéro 2

---

Dans le dernier numéro :  
**INTERSECTIONNALITÉ : REGARDS  
THÉORIQUES ET USAGES EN RECHERCHE  
ET INTERVENTION FÉMINISTES**

Elizabeth Harper et Lyne Kurtzman

---

**L'entrevue**

Le travail social à l'épreuve de l'idéologie managériale

**Le dossier**

- Analyser la violence structurelle faite aux femmes à partir d'une perspective féministe intersectionnelle
- Consubstantialité vs intersectionnalité? À propos de l'imbrication des rapports sociaux
- La pertinence de Hall pour l'étude de l'intersectionnalité
- Les stéréotypes à l'égard des gais et lesbiennes : des révélateurs de l'intersection entre genre et sexualité
- Analyse intersectionnelle de l'oppression des mères racisées en contexte de violence conjugale
- Intersectionnalité, féminismes et masculinités. Une réflexion sur les rapports sociaux de genre et autres relations de pouvoir
- L'approche intersectionnelle pour mieux comprendre le mariage forcé de femmes immigrantes à Montréal
- Le féminisme postcolonial à l'épreuve: comment échapper au « piège binaire »
- L'intervention sociale en faveur des femmes migrantes à l'intersection des rapports sociaux de sexe, de race et de classe
- Heurs et malheurs de la lutte contre une pratique sexiste racisée. Regards de médiatrices interculturelles « africaines » mobilisées contre l'excision
- Constats sur la difficile intégration d'une analyse intersectionnelle en droit canadien : le traitement de la polygamie dans l'affaire Bountiful
- Sur l'indivisibilité de la justice sociale ou Pourquoi le mouvement féministe québécois ne peut faire l'économie d'une analyse intersectionnelle

**Perspectives**

- Et si la dette privée était un problème de société? Analyse critique de deux thèses populaires sur la compréhension du phénomène du surendettement chez les jeunes dans le contexte de la « révolution néolibérale »

**Échos de pratique**

- Le concept d'intersectionnalité à l'épreuve de la pratique : l'exemple de la formation « regards croisés sur l'égalité et les discriminations »
- L'intersectionnalité appliquée : un projet pilote à Montréal

**Note de recherche**

- Travail social et intervention sociale en France : l'état des savoirs



COOP  
UQAM

---

Pour vous abonner ou pour commander un numéro  
de la revue NPS, adressez-vous à :

[www.coopuqam.com](http://www.coopuqam.com)  
[revues@coopuqam.com](mailto:revues@coopuqam.com)

Tél. : 514 987-3000 (poste 1044) Téléc. : 514 987-8518

# Québec Studies

Published by Liverpool University Press

## Québec Studies

In 2014, Liverpool University Press began publishing *Québec Studies* on behalf of the American Council for Québec Studies [www.acqs.org](http://www.acqs.org).

*Québec Studies* is a twice yearly, fully refereed journal, publishing articles dealing with all aspects of Québec society and Francophone Canadian culture. The editors of *Québec Studies* welcome interpretive or theoretical essays, book reviews, and interviews in all fields of the humanities and social sciences. Interdisciplinary essays are particularly encouraged. Issues devoted in part to a single topic or major cultural figure will appear regularly and occasionally will include pedagogical articles.

**Editor:** Jane Moss, *Duke University*

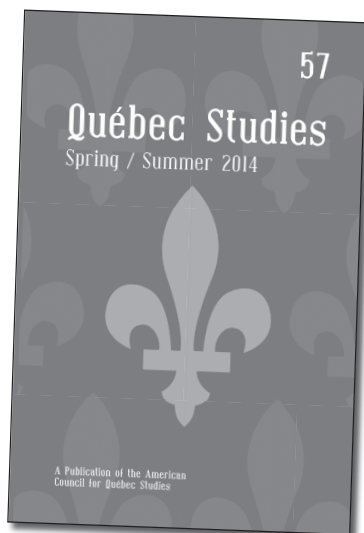
**Associate Editor:**

Kevin J. Christiano, *University of Notre Dame*  
Patrice J. Proulx, *University of Nebraska, Omaha*

**Book Reviews Editor:** Amy J. Ransom, *Central Michigan University*

Editorial correspondence and manuscripts in the humanities should be sent to:  
Jane Moss ([jmm91@duke.edu](mailto:jmm91@duke.edu))

Editorial correspondence and manuscripts in the social sciences should be sent to:  
Kevin J. Christiano ([kevin.j.christiano.1@nd.edu](mailto:kevin.j.christiano.1@nd.edu))



ISSN: 0737-3759 (Print), 2052-1731 (Online)

**2015 Subscription Rates (for two issues)**

**Print and Online rates:**

Institutions \$97 (North America) £74/\$122 (ROW)

Members of the American Council for Québec Studies receive the journal as part of their membership. For more information, please visit: [www.acqs.org/organization/membership.html](http://www.acqs.org/organization/membership.html)

*Québec Studies* will be distributed worldwide for Liverpool University Press by Turpin Distribution.

For ordering information contact:  
[Liverpool@turpin-distribution.com](mailto:Liverpool@turpin-distribution.com)

<http://liverpool.metapress.com>

Liverpool University Press

Tel: +44 (0)151 794 2233 Email: [lup@liv.ac.uk](mailto:lup@liv.ac.uk)

For advertising queries contact Chantal Baldry: [c.baldry@liverpool.ac.uk](mailto:c.baldry@liverpool.ac.uk)

[www.liverpooluniversitypress.co.uk](http://www.liverpooluniversitypress.co.uk)

  
LIVERPOOL  
UNIVERSITY PRESS



2015 70-1 HIVER WINTER

REVUE TRIMESTRIELLE  
RELATIONS INDUSTRIELLES

RIIR

Revue trimestrielle bilingue publiée  
depuis 1945 par le Département des  
relations industrielles de l'Université Laval

**ARTICLES**

Le bien-être au travail :  
les apports d'une étude par profils

FRANCK BIÉTRY ET JORDANE CREUSIER

The Effects of Mutual Trustworthiness  
between Labour and Management  
in Adopting High Performance  
Work Systems

YOON HO KIM, DONG-ONE KIM AND MOHAMMAD A. ALI

Le rôle des interactions  
entre engagements multiples dans  
la prédiction du risque de démission

CHRISTIAN VANDENBERGHE

Measuring Employment Standards  
Violations, Evasion and Erosion  
- Using a Telephone Survey

ANDREA M. NOACK, LEAH F. VOSKO AND JOHN GRUNDY

La décentralisation des négociations  
dans le secteur de la santé  
et des services sociaux québécois :  
qu'en disent les gestionnaires locaux?

FRANÇOIS BOLDOC

Expressing Confidence in Unions  
in Quebec and the Other  
Canadian Provinces: Similarities  
and Contrasts in Findings

LORENZO FRANGI AND MARC-ANTONIN HENNEBERT

Le lien entre intensité perçue d'utilisation  
de la messagerie électronique et  
la qualité de la relation hiérarchique

GÉRALDINE DE LA RUPELLE, CAMERON GUTHRIE  
ET MICHEL KALIKA

INDUSTRIAL RELATIONS  
QUARTERLY REVIEW

A bilingual quarterly published since  
1945 by the Industrial Relations  
Department, Université Laval

**RI/IR EN LIGNE**

RI/IR est disponible en ligne sur le site  
Érudit : [www.erudit.org/revue/ri](http://www.erudit.org/revue/ri)

Pour abonnement à la version  
numérique, contacter Érudit.

Pour consulter les sommaires des  
numéros publiés, les résumés d'articles  
ou pour vous abonner à la version papier,  
visitez notre site Internet :

[www.riir.ulaval.ca](http://www.riir.ulaval.ca)

**RI/IR ONLINE**

RI/IR is available on line on Eruudit website  
at: [www.erudit.org/revue/ri](http://www.erudit.org/revue/ri)

To subscribe to the online version,  
please contact Eruudit.

Visit our website for contents listings,  
abstracts, or to subscribe to  
the print edition:

[www.riir.ulaval.ca](http://www.riir.ulaval.ca)

**RELATIONS INDUSTRIELLES  
INDUSTRIAL RELATIONS**

Pavillon J.-A.-DeSève  
1025, avenue des Sciences-Humaines  
Bureau 3129, Université Laval  
Québec (Québec) Canada G1V 0A6

TÉLÉPHONE : (418) 656-2468

COURRIEL / E-MAIL :  
[relat.ind@rilt.ulaval.ca](mailto:relat.ind@rilt.ulaval.ca)

[www.riir.ulaval.ca](http://www.riir.ulaval.ca)



# SOCIOLOGIE ET SOCIÉTÉS

Les Presses de l'Université de Montréal  
[www.pum.umontreal.ca](http://www.pum.umontreal.ca)



Université   
de Montréal



ALEXANDRE TURGEON

Présentation. Le Québec en caricatures :  
humeurs et humour d'une société à travers le temps

ANNE TRÉPANIÉ

Représentations de la Confédération comme mise en abyme  
du Canada-à-renaître : perspectives de recherche

JULIE-ANNE GODIN-LAVERDIÈRE  
ET MYRIAM BARRIAULT-FORTIN

Parodier et satiriser l'histoire par la bande dessinée,  
la caricature et la chronique humoristique.  
Le cas d'Albéric Bourgeois (1876-1962)

JOCELYN GADBOIS

Changer la face des joueurs ou amplifier leurs défauts.  
La leçon de morale derrière l'histoire des Lavigreur  
en deux temps de mesure (1986-2008)

LÉLIA NEVERT

Les images de presse de la crise des caricatures de Mahomet  
dans les journaux *Libération* et *Le Devoir*  
au mois de février 2006

FRANÇOIS ROCHER

Sur les dimensions constitutives de la citoyenneté :  
perspective des minorités ethnoculturelles et religieuses  
dans un Québec à l'identité incertaine

HERVÉ STECQ ET MARTIN SIMARD

Le leadership et le discours dans la mobilisation d'acteurs  
du développement : le cas de la stratégie MigrAction

COMPTES RENDUS

**RS**

**RECHERCHES  
SOCIOGRAPHIQUES**

[www.soc.ulaval.ca/recherchessociographiques](http://www.soc.ulaval.ca/recherchessociographiques)

**30 \$**

POSTE-PUBLICATIONS inc. 07973,

numéro de convention 40064744

PORT DE RETOUR, GARANTI

Département de sociologie,

Faculté des sciences sociales,

Université Laval

C.P. 2208, Succursale Terminus,

Québec (QC) G1V 0A6

